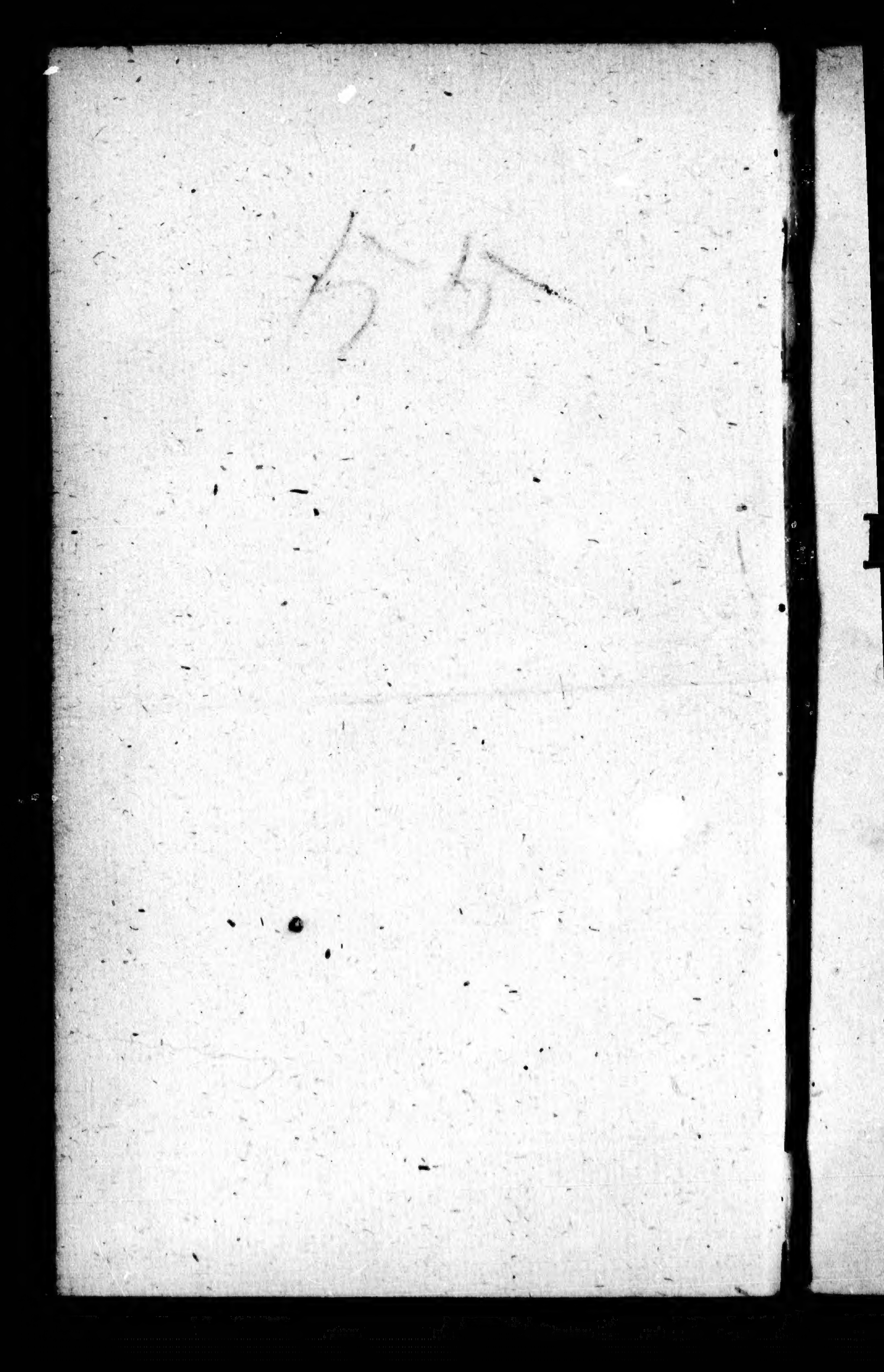

55

HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE.

TOME HUITIEME.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE

DÉDIÉE AU ROI,

PAR

M. l'Abbé DE *BERAULT-BERCASTEL,*
Chanoine de l'Eglise de Noyon.

TOME HUITIÈME.

Depuis le commencement du regne de Charlemagne en 768, jusqu'au schisme de Photius en 876.



A MAESTRICHT,
De l'Imprimerie de P. L. LEKENS.
M. DCC. LXXXI.

Avec Approbation.

SOMMAIRES
DU HUITIÈME VOLUME,
En forme de Table.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

ETat politique de l'Orient & de l'Occident pag. 1. *Les Arabes font fleurir les lettres* 4. *Premier Capitulaire de Charlemagne* 6. *Etienne III tient un concile à Rome* 7. *La Princesse Giselle refuse d'épouser le fils du Roi des Lombards, pour se faire religieuse* 10. *Charlemagne porte ses armes en Lombardie* 14. *Le Roi Didier prisonnier en France* 20. *Paul savant diacre d'Aquilée* ib. *Cruelles impiétés de Constantin-Copronyme* 22. *Mort funeste de cet Empereur* 24. *Sainte Anthuse* ib. *L'Impératrice Irène se déclare contre les Iconaclastes* 26. *Expéditions de Charlemagne contre les Sarasins d'Espagne* 30. *Il subjugue les Saxons* 32. *Conversion de Witikind* ib. *Les SS. Willehade & Ludger évangélisent en Saxe* 33. *Loix de Charlemagne pour les Eglises du Nord* 41. *Capitulaires de Théodulfe d'Orléans* 45. *Collection des canons d'Isidore Mercator* 49. *Repentir de Paul Patriarche de C. P.* 51. *S. Taraise lui succède* 53. *Convocation d'un*

concile général 57. *Célébration du septième concile œcuménique à Nicée* 58. *Confession de foi du septième concile* 69. *Canons de discipline* 71. *Le Pape envoie les actes du septième concile en France* 74. *Livres Carolins* 75. *Concile de Francfort* 77. *Ecrit de S. Paulin d'Aquilée contre l'hérésie d'Elipand de Tolède* 80. *Lettre de Charlemagne à Elipand* 81. *Concile d'Urgel.* 85. *Le Docteur Alcuin* 86. *Ecole du monastère de Tours* 90. *Ecole royale d'Aix-la-Chapelle* 91. *Autres écoles* 92. *Mauvais goût du temps* ib. *Révolte de Tassillon en Bavière* 95. *Victoires de Charlemagne* 97. *Conciles en Angleterre* 98. *Zèle de Charlemagne* 99. *L'Empereur Constantin se brouille avec le patriarche Taraise* 104. *S. Platon & S. Théodore* 106. *Mort du Pape Adrien* 110. *Léon III* 111. *L'Abbé Engilbert envoyé à Rome par Charlemagne* 112. *Affaires d'Angleterre* 115. *Succès d'Alfonse le Chaste contre les Maures* 117. *Constantin détrôné par sa mère Irène* 118. *Conjuration contre le Pape Léon III* 121. *Le Pape en Allemagne* 122. *Théodoric premier évêque de Sclavonie* 124. *Le Pape justifié* 127. *Rétablissement de l'Empire d'Occident* 129. *Conjurés punis. Mariage projeté entre Irène & Charlemagne* 133 & seq. *Mort d'Irène. Nicéphore Empereur* 134. *Les SS. Théodore & Platon traités indignement* 138. *S. Théodore recourt au S. Siège* 139. *Mort de S. Platon* 140. *S. Benoit abbé d'Aniane* 141.

S. Guillem du désert 145. *Pieuses fondations de Louis Roi d'Aquitaine* 151. *Addition du* filioque 152. *Le Pape refuse d'admettre l'addition* 153. *Smaragde abbé de S. Mihel sur Meuse. Adalard de Corbie* 158 & seq. *Testament de Charlemagne* 161. *Rétablissement de la discipline* 164. *Impiété de l'Empereur Nicéphore* 174. *Il périt de la main des Bulgares* 176. *Pauliciens proscrits par l'Empereur Michel Curopalate* 178. *Il est détrôné par Léon l'Arménien* 179. *Fidèles martyrisés par les Bulgares* 180. *Différens traités sur le Baptême* 183. *Conciles nombreux en France & en Germanie* 184. *Louis Roi d'Aquitaine couronné Empereur* 189. *Mort de Charlemagne* 192. *Son portrait & ses grandes œuvres* 193.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

Portrait de Léon l'Arménien 202. *Ses premières tentatives contre les saintes images* 203. *Le S. Patriarche Nicéphore contraint à se démettre* 212. *Concile Iconoclaste* 214. *Saints Confesseurs* 216. *S. Théodore de Stude* ib. *Incapacité de Louis le Débonnaire* 218. *Adalard de Corbie maltraité injustement* 219. *Conjuration nouvelle contre le Pape Léon* 220. *Etienne IV couronne en France l'Empereur Louis* 222. *Amalaire diacre de Metz* 223. *Règle donnée aux chanoines & aux chanoinesses par le concile d'Aix-la-Chapelle* 224. *Con-*

cile de Celchit 229. *Le Pape Pascal I* 230. *Capitulaire pour la liberté des élections* 232. *Réforme de l'état monastique* 234. *Artifices de Léon l'Arménien* 238. *Nicétas abbé de Médicion & S. Jean des Cathares Confesseurs* 239. *Lettres de S. Théodore Studite pour les images* 241. *Monastère établi à Rome pour les moines Grecs* 245. *Constance de S. Théodore* 246. *Fin malheureuse de Léon l'Arménien* 249. *Michel le Bègue mis en sa place* ib. *Lothaire fait Empereur d'Occident, Pépin Roi d'Aquitaine, & Louis Roi de Bavière* 253. *Révolte & châtiment de Bernard Roi d'Italie* 253 & seq. *Pénitence publique de Louis le Débonnaire* 255. *Réglemens de l'assemblée d'Attigni* 256. *Fondation de la nouvelle Corbie* 261. *S. Anscaire apôtre du Danemarck & de la Suède* 264. *Eugène II succède au Pape Pascal* 266. *Concile de Rome* 268. *Translations de reliques* 270. *Eginard* 272. *Collection des Capitulaires par Anségise* 275. *Le Pape Valentin* 276. *Grégoire IV. fait fortifier Ostie* 277. *Les Musulmans s'emparent de la Créte & de la Sicile* 278. *Persécution de Michel le Bègue* 281. *Mort de S. Théodore de Stude* 283. *Concile de Paris touchant les saintes images* 287. *Claude de Turin, évêque Iconoclaste* 289. *Théodmire & Dungal écrivent contre lui* 290. *Ouvrages de Jonas d'Orléans* 291. *Agobard de Lyon* 293. *Origine de l'erreur de fait au sujet de S. Denis* 295. *Tristes suites de la foi-*

blesse de Louis le Débonnaire 297. *Conciles & Réglemens sans exécution* 298. *Mission de S. Anscaire* 300. *Hambourg ruiné par les Normands* 304. *Bernard comte de Barcelone entre en faveur* 307. *Louis le Débonnaire dépossédé & rétabli* 310 & seq. *Le Pape médiateur entre l'Empereur Louis & ses enfans* 315. *Ebbon archevêque de Rheims* 321. *Indignités commises contre Louis* 322. *Son autorité rétablie* 326. *Traité de l'Eucharistie par Paschase-Ratbert* 331. *Traité d'Aimon d'Alberstat & de Raban de Mayence* 333. *Ratram* 335. *L'Empereur Théophile ennemi fougueux des saintes images* 336. *Constance religieuse de sa famille* 337. *Cruelles persécutions* 338. *Les SS. Théodore & Théophane horriblement maltraités* 339. *Théophile adouci par S. Méthode* 345. *Prise d'Ammorium par les Musulmans* 347. *Constance admirable des prisonniers dans la foi* 348. *Mort de l'Empereur Théophile* 454. *L'Impératrice Théodore rétablit les saintes images* 355. *Mort de l'Empereur Louis le Débonnaire* 358. *Son caractère* 361. *Mort de Saint Agobard de Lyon* 362. *Saint Bernard de Vienne* ib. *L'Archevêque Ebbon travaille avec S. Anscaire.* 364. *Guerre entre les Princes François* ib. *S. Aldric du Mans* 366. *Premières irruptions des Normands en France* 369. *Pillages des Sarasins* 372. *Le Pape Sergius II, consacré sans le conconsentement de l'Empereur* 373. *Charle*

le Chauve fait trancher la tête à Bernard comte de Barcelone 376. *Clercs & moines guerriers. Loup abbé de Ferrières* ib. & seq. *Capitulaire du Roi Charle concernant le clergé* 379. *Statuts & réglemens nombreux* 381. *Vicariat apostolique méconnu dans Drogon de Metz* 383. *Fausses Reliques & faux miracles* 384. *Lettre d'Amolon de Lyon contre les prestiges* 386. *Pauliciens en Orient* 387. *Divisions dans l'église C. P.* 390. *S. Joannice* ib. *Hincmar élevé sur le siège de Rheims & Raban sur celui de Mayence* 393. *Concile de Mayence. Gothescalc* 396 & seq. *Il est condamné au Concile de Quersi* 402. *Nomenoi Duc de Bretagne prend le titre de roi & érige le siège de Dol en métropole* 409 *Fondation de la Cité Léonine* 410. *Autres ouvrages de Léon IV* 412. *Avantages des Chrétiens d'Espagne sur les maures. Reliques de S. Jacques le majeur* ib. *Commencemens du Royaume de Navarre. Longue & cruelle persécution contre les Chrétiens d'Espagne* 416. *Intrépidité des Martyrs* 417. *Leur apologie par S. Euloge de Cordoue* 421 *Ravages des Sarasins d'Afrique en Italie* 424. *Election du Pape Benoît III.* 425. *Antipape* 426. *Mort de l'Empereur Lothaire* ib. *Etelulfe roi d'Ouëssex fait le pélerinage de Rome* 427. *Courses des Normands jusqu'à Paris* 428. *Leurs premiers établissemens en France* 430.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME,

Depuis le commencement du regne de Charlemagne en 768, jusqu'à sa mort en 814.

CHarlemagne, Irène & Aron furent (au milieu du troisième âge de l'Église où nous sommes parvenus) les trois chefs qui imprimerent le mouvement à tout le corps politique, & qui régirent presque absolument l'univers connu. Chacun d'eux étoit doué des talens divers, propres à leur faire remplir leur destination respective. Celle de Charlemagne étoit d'éclairer son peuple, en faisant renaître les sciences & les arts, d'établir une administration fixe & régulière sur la base des

loix, de pacifier l'Europe en foumettant & en civilifant les nations barbares : outre l'étendue de génie & le coup-d'œil fûr, dont ce Prince, dès le commencement de fon regne, fut combiner les forces de fes Etats, les bonnes & les mauvaifes qualités de fes fujets, le caractère & les befoins de fon fiècle, avec le gouvernement & les mœurs des autres nations ; il eut une fermeté d'ame & une ftabilité de réfolution, qui lui firent fuivre jufqu'à l'exécution parfaite le plan de régime & le fyftême de politique qu'il s'étoit tracé. Mais fa politique, faine & profonde, l'avoit pleinement convaincu que la profpérité de l'Etat ne peut être féparée de celle de la religion. Nous lui verrons créer l'efprit patriotique entre vingt nations de caractère différent, en fubordonnant tous les intérêts particuliers au bien général de la fociété & de la religion qui en eft l'unique fauve-garde. L'efprit de conquête fera fubordonné lui-même à cette loi capitale ; & quels que foient le courage & l'activité, l'habileté & la prévoyance du héros, on n'admirera pas moins en lui l'horreur du fang, le pardon des injures, la douceur, la bénignité, la patience du Chrétien.

Irène, impératrice d'Orient, doit im-

primer, par un concile œcuménique, la dernière flétrissure aux Iconoclastes depuis si long-temps en faveur, & si enorgueillis de leur puissance. Cette femme extraordinaire qui joignit à une obscure naissance, dit-on, une grande élévation de sentimens, & un courage viril à une rare beauté, fera sur-tout connoître l'ascendant naturel de son génie sur tous ceux qu'elle sera chargée de régir; sa dextérité à manier les esprits; sa sagacité à les pénétrer; son discernement à les appliquer chacun aux fonctions convenables. Elle trouvera dans la profondeur de sa politique, des ressources pour parer à tous les inconvéniens & à tous les obstacles. Remplie de vices & de vertus, caractère équivoque dans le bien comme dans le mal, femme admirable & méprisable tout ensemble, elle ne s'abandonnera aux penchans de son cœur faux & dénaturé, & par son exécrable parricide, ne provoquera l'indignation publique, les revers & les remords, qu'après avoir porté le coup mortel à la secte impie qui menaçoit le culte Chrétien d'une entière subversion.

Le Calife Aron, surnommé Al-Rachid; c'est-à-dire le Juste, se signalera en effet par une équité rare parmi les Chrétiens mêmes, & par une impartialité presque

ſans exemple. Les mœurs des Muſulmans contracteront ſous ſon regne une douceur, ou du moins une humanité, qui donnera aux Chrétiens ſes ſujets le loiſir de reſpirer, après tant de vexations trop ſouvent funeſtes à leur foi. Sa cour revêtue d'une ſplendeur & d'une aménité inconnues aux Califes barbares des dynaſties précédentes, deviendra l'aſyle des ſciences & des arts, des talens de toutes les nations, qu'on lui verra traiter avec honneur, avec une ſorte de familiarité, & qui viendront puiſer dans ſes Etats les connoiſſances bannies du reſte de l'univers par la barbarie. Juſte eſtimateur du génie de Charlemagne, il l'honorera pardeſſus tous les autres ſouverains; il montrera par la nature même des témoignages de ſon amitié, qu'il priſe plus en lui les lumières que la puiſſance, & le ſecondera puiſſamment dans le haut deſſein de diſſiper les ténèbres de l'ignorance répandues ſur toutes les régions.

Aron étoit petit-fils d'Abou-Giafar célèbre par la fondation de Bagdad où il tranſporta le ſiège de ſon empire, & par les victoires qui lui firent donner le ſurnom d'Almanzor. Giafar lui-même, ſecond calife de la race des Abaſſides, bien différens des groſſiers Ommiades qu'ils

avoient remplacés, avoit déjà excité l'émulation & encouragé les talens. Il rassembloit autour de lui des savans de toute nation par les honneurs & les richesses dont il les combloit, & prenoit plaisir à conférer avec eux, particulièrement sur l'astronomie & les mathématiques, dans lesquelles il étoit lui-même très-versé. Son fils Mahadi, & Hadi son petit-fils marcherent sur les mêmes traces, malgré les murmures de la superstitieuse ignorance, & furent plus magnifiques dans leurs récompenses qu'Almanzor naturellement porté à l'épargne. Aron & son fils Mamon le plus savant comme le plus humain des princes qui avoient occupé le trône des califes, enchérirent encore sur leurs pères, pour l'amour & l'encouragement des sciences. Aussi fût-ce en cet âge, le plus beau des Arabes, qu'on vit paroître chez eux, non seulement des spéculations astronomiques, ou des observations stériles sur les généralités de la philosophie; mais des résultats utiles & pratiques de l'étude de la chymie, de la botanique, de l'anatomie, de la géométrie enfin, qui dut au regne d'Aron l'invention de l'algèbre. On vit même des traductions multipliées où l'on fit passer tout le génie des meilleurs ouvrages des

anciens, des traités originaux & méthodiques sur la morale & sur toutes les sciences profondes, des histoires intéressantes, cette multitude d'apologues & de récits allégoriques, où nos anciens romanciers ont si long-temps puisé, & même des poésies pleines d'imagination, de force, de graces, & où le feu de la verve ne laissoit pas de s'assujettir aux règles du goût.

Dès le commencement de son regne, Charle fils de Pépin, ou Charlemagne fit connoître que l'Eglise n'avoit rien perdu, dans la succession du fils à la puissance du père. Il donna aussi-tôt un capitulaire, [c'est ainsi qu'on nomme ses loix] par lequel il réforma un abus des plus invétérés & des plus nuisibles à la discipline de l'Eglise. A la prière du clergé, il défendit aux prêtres, sous peine de déposition, de répandre le sang même des Païens, & par conséquent d'aller à la guerre sous aucun prétexte, sinon pour l'administration de la pénitence, & pour les autres fonctions ecclésiastiques. Les exercices tumultueux de la chasse & de la fauconnerie leur sont pareillement défendus. Il est enjoint aux évêques de faire chaque année la visite de leurs diocèses, pour la confirmation, pour l'instruction

Capit. t. 1. p. 189.

des peuples, & pour empêcher les superstitions païennes; en quoi les comtes ou gouverneurs, comme défenseurs de l'Eglise, leur devoient prêter la main. Les prêtres ignorans, qui, après l'avertissement de l'évêque, négligeront de s'instruire, doivent être interdits & dépossédés de leurs églises. On recommande avec un grand soin de ne pas laisser mourir les malades, sans qu'ils aient reçu la réconciliation, le viatique & l'extrême-onction. Il est enfin défendu aux juges, sous peine d'excommunication, de retenir ou de condamner un ecclésiastique sans la participation de l'évêque.

Les Rois Charle & Carloman, déférant aux vœux du Pape Etienne, envoyerent à Rome douze évêques de France, pour assister au concile qu'ils célébrerent avec ceux d'Italie, dans la basilique du Sauveur au palais de Latran. On y amena l'Antipape Constantin, qui avoit survécu à son châtiment barbare, & qui confessant avec larmes, que ses péchés excédoient le nombre des grains de sable de la mer, ajouta néanmoins qu'en passant du siècle à l'épiscopat, il n'avoit rien fait de plus qu'Etienne de Naples & Sergius de Ravenne, sacrés évêques comme ils étoient encore laïcs.

T. 6. Conc. p. 172.

Il fut condamné à faire pénitence le reste de ses jours, & l'on défendit, sous peine d'anathême, de jamais promouvoir à l'épiscopat aucun laïc, ni un clerc qui n'auroit pas monté par les ordres inférieurs au rang de diacre ou de prêtre-cardinal; c'est-à-dire attaché à un titre. Quant à l'élection du Souverain Pontife, on statua, que ne devant être faite que par les évêques & le clergé, aucun laïc, soit de la milice, soit des autres corps, ne pourroit s'y trouver; mais qu'avant le décret d'élection & l'intronisation au palais patriarchal, tous les citoyens, l'armée & le peuple, sans armes ni bâtons, viendroient lui faire hommage: après quoi l'on dresseroit à l'ordinaire le décret d'élection, que tous les ordres souscriroient. Ce qui s'observera, poursuit-on, dans les autres Eglises; c'est-à-dire que les élections faites par les évêques & le clergé, seront ratifiées par le peuple. Le concile ordonna aussi de réitérer toutes les fonctions sacrées qu'avoit exercées Constantin, excepté le baptême & le saint chrême. Quant à l'ordination épiscopale, il veut que ceux qui l'auront reçue de l'Antipape, reçoivent la consécration du Pape légitime, comme s'ils n'avoient point été ordonnés: ce qui ne

peut s'entendre que d'une ſimple cérémonie de réhabilitation ; à moins que cet intrus ignorant & preſque tout laïc, n'eût point obſervé pour l'ordination de ſes évêques la forme néceſſaire ; comme on eſt porté à le préſumer, du décret concernant ſes prêtres, envers leſquels il eſt libre au Pape d'en uſer comme il lui plaira. Le concile Romain finit par examiner les nouveautés impies qui continuoient à ſcandaliſer l'Orient. Il ordonna que les reliques & les images des ſaints ſeroient honorées ſuivant l'ancienne tradition, & il anathématiſa le concile des Iconoclaſtes.

Le Pontificat d'Etienne III, comme celui de ſes prédéceſſeurs, fut agité pendant les trois ans & demi qu'il dura, par de triſtes diſcuſſions avec le Roi de Lombardie. Réduit à implorer de nouveau le ſecours des princes François, il s'efforça ſur-tout de détourner leur auguſte maiſon de contracter des alliances avec une nation éternellement jalouſe de la puiſſance pontificale. Ayant appris que la Reine Berthe vouloit marier un des Rois ſes fils avec la fille du Roi Didier, & ſa fille Giſelle avec le fils du même Roi, il leur peignit les Lombards comme un peuple corrompu juſques dans ſa plus

Cod. Car. p. 45

intime substance, pêtri d'un sang infecté qui ne produisoit que des lépreux, indigne à tous égards de s'allier au sang illustre & pur des François. Il les conjura par les clefs de S. Pierre, & par tout ce qu'il y a de plus sacré; il les menaça des jugemens du Seigneur, & d'un éternel anathême. Pour faire encore plus d'impression, après avoir rédigé sa lettre, avant de la faire partir, il la déposa sur la confession de S. Pierre, en y célébrant la messe: procédé frappant sans doute & d'un appareil imposant, mais d'un usage ordinaire alors dans les affaires de première importance. Et quoi de plus digne en effet d'animer le zèle du Pape, que les motifs qu'il ajoute à cet endroit même de sa lettre, & auxquels ses amers censeurs n'ont pas voulu faire attention? Princes, dit-il, pensez que déjà vous êtes engagés par la volonté de Dieu, & par les ordres de votre père, en des mariages légitimes avec des femmes de votre nation, que vous devez aimer, & qu'il ne vous est pas libre de quitter, pour en épouser d'autres.

L'alliance n'eut pas lieu pour la Princesse Giselle, qui, effrayée des menaces du Souverain Pontife, ne voulut d'autre époux que J. C. & mourut abbesse de

Chelles. Le mariage de son frère aîné étant déjà arrêté entre le Roi Didier & la Reine Berthe, qui pour cela avoit fait en personne le voyage de Lombardie, le Roi Charle craignit de manquer à sa mère: mais ayant épousé, comme malgré lui, la Princesse Lombarde, il s'en sépara dès l'année suivante, par le conseil des évêques; parce qu'elle fut jugée incapable d'avoir des enfans. Il épousa quelque temps après Hildégarde, de la première noblesse des Suèves.

Etienne III mourut le premier jour de février de l'an 772. Il se montra grand observateur des coutumes anciennes, & usa de tout son pouvoir pour les remettre en vigueur. Il ordonna que tous les dimanches les sept évêques cardinaux ou suffragans du Pape; savoir ceux d'Ostie, de Porto, de la Forêt-Blanche, de Sabine, de Préneste, de Tusculum & d'Albane, iroient tour à tour célébrer la messe sur l'autel de S. Pierre. Il n'y avoit qu'eux qui la pussent dire dans l'église de Latran, où ils servoient par semaine, chacun à son tour. Le 9 de février, huit jours après la mort d'Etienne, les vertus & le mérite supérieur du Diacre Adrien, fils de Théodule duc de Rome, le firent élever au pontificat. Toute la ville ren- Anast. in Adrian.

doit justice à sa piété, à la pureté de ses mœurs, soutenue par les macérations du corps, & à sa libéralité pour les pauvres. Tant de saintes qualités avoient encore l'avantage d'être relevées par sa bonne mine.

Son premier soin fut de cultiver la bienveillance des François, qui importoit si fort à l'Eglise. Le Roi Carloman étant mort le quatre décembre de l'année précédente 771, les grands de la nation avoient reconnu pour seul maitre, le Roi Charle, qui se fit de nouveau sacrer en cette qualité. Gerberge, veuve de Carloman & fille du Roi des Lombards, vint, avec ses deux jeunes fils, implorer la protection de son père. Didier ne laissa point échapper une si belle occasion de mettre la division dans la monarchie Françoise, dont il pressentoit tout ce qu'il avoit à craindre. Il employa tous les expédiens & tous les artifices, afin d'attirer le Pape Adrien en Lombardie, où il se proposoit de lui faire sacrer les deux Princes ses petits-fils. Mais le Pontife évita le piège, & ne manqua pas de s'en faire un mérite auprès du Monarque François. En même temps, il lui fit savoir que Didier, loin de restituer les places usurpées sur l'Eglise Ro-

Anast. ib.

maine, pouffoit l'audace jufqu'à menacer la ville même de Rome.

Charle venoit de faire les premiers effais de fa puiffance fur les Saxons, peuples inquiets & fort attachés à l'idolâtrie, qui l'exercerent pendant prefque tout fon regne. Il avoit pénétré jufqu'au Vefer, & s'étoit emparé de la ville d'Eresbourg, fameufe par l'idole du Dieu de la guerre, que les Germains nommoient Irmenful. Il la détruifit, avec fon temple. Comme dans toutes fes conquêtes, il n'eut jamais rien plus à cœur que le bien de la religion, il fit tenir un concile au lieu nommé Dingelvinge, où fe trouverent fix évêques & treize abbés. Mais aucun de ces prélats ne feconda mieux fes pieux deffeins que S. Virgile de Saltzbourg, Irlandois de naiffance, & dès fon arrivée en France, tellement affectionné par le Roi Pépin, que ce Prince l'avoit retenu deux ans entiers à fa Cour. C'eft aux foins de ce S. Evêque, & à l'excellent choix qu'il fut toujours faire des ouvriers évangéliques, envoyés à plufieurs reprifes dans la Carinthie, que l'Eglife de cette province doit fes commencemens. Boll. t. 4. p. 330.

Tout triomphant qu'étoit le Roi Charle, il avoit peine à fe déterminer à la guerre d'Italie. Il tenta tous les moyens d'en- Anaft.

gager Didier à satisfaire le Pape & l'Eglise Romaine; il lui envoya plusieurs ambassades; il lui fit faire tant de propositions avantageuses, que le Lombard en conçut une fierté qui alla jusqu'à la présomption & à l'insolence. Mais Charle fit bientôt voir, qu'on n'en est pas moins propre à la guerre, pour en prévenir plus soigneusement les horreurs, & s'efforcer sagement de les détourner. Il prend le chemin des Alpes, suivi des troupes qui venoient de soumettre la Saxe. Retranchemens, barricades, forts sans nombre construits dans les gorges & sur les pointes des montagnes, avec une quantité prodigieuse de troupes, tout est forcé, tout est renversé. Les vainqueurs se répandent dans la plaine de Lombardie. Une terreur panique s'empare du cœur de tous les soldats Lombards, de leur roi & de son fils Adalgise. Ils abandonnent de nuit leurs propres tentes, & s'enfuient avec ce qu'ils peuvent emporter de leurs bagages. Charle les poursuit, en fait sur tous les chemins un horrible carnage, & pousse Didier jusques dans Pavie. Adalgise, avec la veuve & les fils de Carloman, se renferme dans Vérone. Le reste se disperse, & va sans armes à ses foyers attendre dans l'incertitude les ef-

fets de la clémence ou de la févérité du Vainqueur. Ceux du duché de Spolète & de Riéti courent fe jeter aux pieds du Pape, le fuppliant de les admettre au nombre de fes fujets, & abjurent jufqu'au nom & à la reffemblance des Lombards, en quittant leur longue chevelure, & en fe faifant couper la barbe, à la manière des Romains. Ceux de Fermo, d'Affimo & de plufieurs autres villes en firent de même.

Charlemagne réfolut de faire à la fois les deux fièges de Pavie & de Vérone. Celui-ci ne fut que commencé. Adalgife s'échappa de nuit, & s'enfuit à C. P. laiffant les enfans & la veuve de Carloman à la difpofition du Monarque François, qui les envoya auffi-tôt en France. Le fiège de Pavie ayant duré tout l'hiver, comme la fête de pâque approchoit, Charle eut la dévotion de l'aller célébrer à Rome, & de rendre fes hommages religieux au tombeau des faints Apôtres. Le Pape furpris agréablement de cette nouvelle, envoya les magiftrats Romains au devant de leur libérateur, jufqu'à trente milles ou dix lieues de Rome. Quand le Roi n'en fut plus qu'à un mille, toutes les troupes, & tous les enfans qu'on inftruifoit dans les écoles, prenant des pal-

mes & des rameaux d'oliviers, s'avancerent processionellement, en chantant les louanges du pieux Monarque, dont les graces augustes & mâles redoublerent la vénération publique. Il avoit trente-deux ans, & comme on le voit encore sur le sceau de quelques-unes de ses lettres, la taille avantageuse & bien proportionnée, la démarche ferme, la physionomie noble & majestueuse, le front alongé, le nez aquilin, les yeux grands & très-vifs, en un mot tout l'extérieur d'un héros, avec l'air de douceur & de bonté d'un père. Si-tôt qu'il apperçut les croix qu'on portoit à sa rencontre, il descendit de cheval avec le nombreux cortège de ducs, de comtes, de seigneurs de toute qualité qui l'accompagnoient, & il s'avança à pied jusqu'à l'église de S. Pierre. Le Souverain Pontife, avec tout le clergé Romain, l'attendoit au haut des degrés, que le Roi baisa l'un après l'autre: après quoi il embrassa le Pontife, le prit par la main, & ils entrerent ensemble, le clergé chantant: *Beni soit celui qui vient au nom du Seigneur.* Le Roi & sa suite s'avancerent jusqu'à la confession de S. Pierre, où ils se prosternerent, en remerciant Dieu de la victoire qu'ils reconnoissoient devoir à l'intercession du Prince

Egin. vit. Car.

des Apôtres : puis le Roi demanda au Pape la permiſſion d'entrer dans la ville de Rome.

Le lendemain, qui étoit le jour de pâque, le Roi entendit la meſſe du Pape à Sainte Marie-Majeure, y communia, puis ſe rendit au palais de Latran, où Adrien lui fit ſervir à dîner, & mangea avec lui. Le lundi, le Pontife célébra la meſſe devant le Roi à S. Pierre, & le mardi à S. Paul, ſelon la coutume ; c'eſt-à-dire que les ſtations étoient dès lors les mêmes qu'aujourd'hui. Le mercredi, il vint conférer à S. Pierre, avec le Roi qui y étoit logé, & le pria de confirmer la donation de Pépin. Charle ne ratifia pas ſeulement ce qu'avoit fait le Roi ſon père, mais ajoutant beaucoup à cette première libéralité ; il comprit dans la nouvelle donation, à commencer dès la rivière de Gènes, le port de Spécia, l'iſle de Corſe, les villes de Bardi, de Reggio, de Mantoue, les provinces de Vénétie & d'Iſtrie, outre la ville de Ravenne, les duchés de Spolète & de Bénévent. Le Roi appoſa à l'acte de donation ſon monograme ; c'eſt-à-dire un chiffre compoſé des lettres de ſon nom, ſuivant l'uſage qu'il en introduiſit parmi nos Rois. Il alla dépoſer lui-même l'acte ainſi ſigné ſur le

Anaſt. in Adrian. an. 774.

corps du Prince des Apôtres, & promit ſous le plus terrible ferment, de l'obſerver à jamais; ce que firent avec lui les évêques & les ſeigneurs de ſa ſuite. Adrien, de ſon côté, lui fit un préſent, qui flatta beaucoup ce Prince ami des lettres. C'étoit le code des canons dont ſe ſervoit l'Egliſe Romaine, & qui contenoit les décrets des conciles, que Denis le Petit avoit recueillis dans le ſixième ſiècle; à quoi l'on avoit ajouté les décrétales des Papes Hilarus, Simplice, Félix, Symmaque, Hormiſdas & Grégoire II.

Le Roi alla viſiter, par de là Rome & près de Bénévent, le monaſtère de S. Vincent, qui étoit en grande réputation pour ſa régularité, & pour la haute vertu de pluſieurs de ſes religieux. Ambroiſe Autpert né en France d'une famille illuſtre, fort connu en cette Cour où il avoit brillé du temps de Pépin & qualifié de docteur très-ſavant par le Diacre Paul ſavant lui-même, étoit l'un des principaux ornemens de cette maiſon. La vie qu'il a écrite de ſes ſaints fondateurs, montre combien elle étoit digne de ſa renommée. Il compoſa auſſi un commentaire moral ſur l'Apocalypſe, que le Pape Etienne III honora d'une approbation

Act. SS. Bened, t. 4. p. 259.

authentique; ce qu'aucun autre auteur, dit Ambroise, n'a obtenu avant moi. Il reste encore des homélies de sa composition, une entr'autres sur l'assomption de la Mère de Dieu, où sans décider absolument si Marie a été enlevée au Ciel en corps & en ame, il fait voir que cette pieuse persuasion étoit dès lors fort accréditée. Il fut élu abbé deux ans avant sa mort: mais il y eut une partie des moines qui en élurent un autre. Comme les communautés les plus ferventes & les plus réformées ne sont pas toujours les moins sujettes aux cabales, on fut obligé, dans cette espèce de schisme, de faire intervenir l'autorité du S. Siège. Mais Autpert, à qui quelques auteurs donnent la qualité de saint, mourut avant la décision. Toutefois il n'est dans aucun matyrologe, & l'on ne trouve aucun autre monument de son culte.

Pour le Roi Charle, après qu'il eut satisfait sa dévotion à Rome & dans le voisinage, il retourna, plein d'ardeur & d'espoir de vaincre, au siège de Pavie. Le Ciel parut avoir combattu pour lui, en son absence. La faim & la contagion l'avoient encore mieux servi que ses troupes. La ville, hors d'état de résister, voulut se rendre. Les femmes ayant as-

Act. Ben. t.4.p.446 sommé un chef de faction, nommé Hunoald, qui étoit l'ame de la guerre, le Roi Didier fut contraint de se livrer lui-même, avec sa femme & ses enfans. Charle l'envoya d'abord à Liège, puis le fit transférer à l'abbaye de Corbie, où ce Prince profitant pour son salut des disgraces de la fortune, embrassa la vie monastique, & finit ses jours dans les exercices de la pénitence. Telle fut la célérité avec laquelle se précipita la chûte du royaume de Lombardie, dont Charlemagne dans la suite ajouta le titre à celui de Roi des François. Cette révolution arriva l'an 774, deux siècles après la fondation de ce royaume. L'Archevêque de Milan lui mit sur la tête la couronne de fer, que Theudelaine de Bavière ancienne Reine des Lombards, avoit fait faire pour couronner le Roi Agilulfe son mari, & dont l'on couronne encore aujourd'hui les Empereurs. C'étoit cette Princesse qui avoit retiré ce peuple de l'Arianisme, vers l'an 593.

Chron. Cassin. l. 1. c. 15. Le Roi Charle emmena en France le savant Diacre d'Aquilée, Paul secrétaire du Roi Didier, le retint à sa Cour, & l'admit à une sorte de familiarité, par estime pour son érudition & son esprit, qui en firent l'écrivain le plus poli de

ſon temps. On dit qu'accuſé d'être entré dans une conſpiration pour le rétabliſſement de Didier, & qu'interrogé là deſſus par Charlemagne, il ne répondit autre choſe, ſinon qu'il ſeroit toujours fidèle à ſon ancien maître. Le Prince irrité, à ce qu'on ajoute, ordonna dans un premier mouvement, qu'on lui coupât la main ; mais il ſe rétracta auſſi-tôt, en s'écriant: Où trouverions-nous une main capable d'écrire ainſi l'hiſtoire? Il ſe contenta de l'exiler. Paul avoit déjà composé l'hiſtoire de Lombardie, & vraiſemblablement celle des évêques de Metz. Il ſe retira chez Arichiſe, duc de Bénévent, qui l'exhorta ſi bien à ne pas enfouir ſon talent, qu'il continua l'hiſtoire Romaine d'Eutrope, depuis Julien l'Apoſtat juſqu'à Juſtinien : après quoi, il alla ſe faire moine au Mont-Caſſin, où il mourut fort vieux, dans une grande réputation de ſainteté.

On lit dans quelques écrits, d'une autorité d'ailleurs fort médiocre, qu'après la réduction de la Lombardie, Charle alors ſurnommé le Grand pour tant de brillantes conquêtes, fit tenir à Rome un concile de 153 évêques, qui lui accorderent le droit d'élire le Souverain Pontife. Les ſavans regardent ce récit, comme

une invention fabuleufe, ou du moins comme une méprife, fondée fur la convention par laquelle les Papes s'engagerent à ne pas entrer en poffeffion de leur temporel, qu'ils n'euffent été agréés par les Rois de France, comme ils le devoient être auparavant par les Empereurs de C. P.

Autant Charlemagne offroit un digne modèle aux princes de l'Occident, autant Conftantin-Copronyme continuoit à fcandalifer l'Orient, & par lui-même, & par les miniftres de fon impiété. Les perfonnes les plus détachées de tous les intérêts terreftres, étoient toujours les plus zélées pour la défenfe de la foi. Les miniftres de la tyrannie fe flatterent de féduire ce qui reftoit de moines & de religieufes, par l'amorce des plaifirs défendus à la pureté févère de leur état. Michel gouverneur de Natolie en ayant beaucoup enlevé des folitudes de Thrace, les raffembla fans diftinction de fexe dans la ville d'Ephèfe, & les fit tous conduire péle-méle dans une plaine, où on leur cria : Que tous ceux qui veulent obéir à l'Empereur, prennent chacun une femme ; ceux qui ne le feront pas, auront les yeux arrachés. La déclaration fut exécutée fur le

Theoph. an 30. p. 375.

champ. On vit grand nombre de martyrs, & quelques apoſtats, que le Gouverneur combla de bienfaits. Outre la privation de la vue, pluſieurs Fidèles généreux perdirent la vie ſous le fouet, & par le glaive. A d'autres, on enduiſit la barbe d'huile & de cire fondue, puis on y mit le feu, & on leur brûla ainſi la tête auſſi bien que le viſage. En un mot, la perſécution fut telle, que dans tout le gouvernement de l'impitoyable Michel, il ne reſta pas une ſeule perſonne qui portât l'habit monaſtique. On vendit tous les monaſtères, avec leurs fonds & leurs meubles, ſans en excepter les vaſes ſacrés; & l'on en remit le prix à l'Empereur. On brûla tous les livres des Pères, & toutes les reliques qu'on put découvrir. Copronyme écrivit à ce Gouverneur des lettres emphatiques de remerciment, & par là induiſit les autres à l'imiter.

Ainſi acheva-t-il de combler la meſure de ſes crimes, & d'épuiſer celle de la clémence divine à ſon égard. Il faiſoit la guerre aux Bulgares avec ſuccès, quand tout à coup il ſentit ſes jambes dévorées d'ulcères & de charbons, avec une fièvre & des douleurs ſi aiguës, qu'elles lui ôtoient preſque la raiſon. Il ne lui en reſtoit, que pour ſe repréſenter avec déſeſ- P. 377.

poir la proximité des jugemens de Dieu. On le mit ſur un vaiſſeau, pour le rapporter à C. P. mais il mourut avant d'y arriver, le premier ſeptembre 775, en criant qu'il brûloit tout vif, & ſentoit déjà les flammes infernales, pour les outrages qu'il n'avoit pas craint de faire à la Mère de Dieu. Il eut pour ſucceſſeur, ſon fils Léon IV, ſurnommé Chazare, qui fit d'abord paroître de la piété, & même du reſpect pour l'état réligieux. Mais bientôt il ſe déclara contre l'Egliſe, avec autant de fureur que ſon père. Au bout de cinq ans, il périt d'une manière encore plus effrayante. L'Empereur Héraclius avoit autrefois donné à la grande égliſe de C. P. une couronne d'or enrichie de diamans, d'une richeſſe & d'un goût uniques. Chazare qui avoit la paſſion des pierreries, ne fit pas ſcrupule de ravir ce don ſacré, & de l'appliquer à ſon propre uſage. A peine l'eut-il mis ſur ſa tête, qu'elle ſe couvrit de puſtules infectes, & d'affreux charbons, qui l'emporterent en trois jours.

Theophan. Annal. Grec. in ann. 780.

Il ſortit néanmoins de ce ſang corrompu un rare modèle de piété, de pureté, de force & de courage, nonobſtant la foibleſſe du ſexe. Telles furent les vertus qu'on admira principalement dans

Sainte

Sainte Authuse, sœur de Chazare & fille de Copronyme. Jamais elle ne prit la moindre part aux iniquités des princes de son sang. Elle parut tout au contraire suscitée de Dieu pour leur confusion, pour montrer l'impuissance de toute la grandeur & de toute la sagesse du siècle contre les conseils du Tout-puissant. Son père l'ayant voulu forcer à prendre un époux, elle lui résista au péril de sa vie, & protesta constamment qu'elle n'en auroit jamais d'autre que J. C. En effet, elle ne se vit pas plutôt en liberté, après la mort de ce Prince, qu'elle se consacra sans retour au Seigneur, dans le monastère de Sainte Euménie. Auparavant elle distribua aux pauvres & aux églises tout ce qu'elle possédoit, se dépouilla de ses propres ornemens pour enrichir les autels, rebâtit les monastères, & prit plaisir à élever de jeunes filles, qu'elle instruisoit elle-même & disposoit à repeupler les saints asyles de la pudeur, dévastés par l'Empereur son père. Ainsi parut-elle s'attacher sur-tout à réparer la brèche la plus désastreuse, que la dernière persécution eût faite à la maison de Dieu. Comme elle n'avoit pas moins de capacité que de piété, l'impératrice Irène, sa belle-sœur, l'invita souvent à partager avec

elle les soins du gouvernement : mais elle préféra constamment l'humilité de la croix aux distinctions les plus flatteuses, & mourut saintement dans l'obscurité volontaire où elle s'étoit ensevelie toute vivante.

Irène parvenue par tous les avantages de l'esprit & de la figure, à la qualité d'épouse de l'Empereur, se vit, après la mort de son mari Léon IV ou Léon Chazare, arrivée le 8 septembre 780, maîtresse absolue dans l'Empire, sous le titre de Régente ; son fils Constantin V n'étant âgé que de neuf à dix ans. Malgré ses vices & tous ses défauts, elle n'avoit jamais chancelé dans les principes de la croyance orthodoxe. Elle avoit employé avec succès à la conservation de sa foi toutes les ressources de son esprit, en usant néanmoins de quelque dissimulation sur la fin du regne de son époux, afin de se soustraire aux dernieres violences. Il n'eut pas les yeux fermés, qu'elle rendit aux Catholiques, avec la circonspection convenable, la liberté de conscience qu'elle recouvroit pour elle-même. Quand elle eut établi solidement son autorité au dedans de l'Empire, & que par de sages traités avec les étrangers, elle eut conjuré tous les orages qui

la ménageoient, elle ſe déclara hautement. Le don ſaint & fatal que l'Empereur ſon époux avoit enlevé de l'égliſe, elle voulut l'y reporter elle-même, revêtue de tous les ornemens impériaux, & avec une ſolemnité proportionnée à l'énormité du ſcandale qu'il s'agiſſoit de réparer. En même temps, elle rétablit dans tous leurs droits les Fidèles perſécutés pour les ſaintes images, & invita les moines à rentrer dans leurs monaſtères. Des contrées qui obéiſſoient à Irène, le décri des Iconoclaſtes paſſa parmi les Fidèles qui gémiſſoient ſous le joug des Saraſins.

La nouvelle Rome à la vérité ne donnoit plus la loi qu'à la Grèce & à quelques provinces de l'Aſie, conſervées ou reconquiſes par les derniers Empereurs: mais dans le reſte de l'Orient qui avoit fait partie de l'Empire Romain, elle avoit toujours le cœur des peuples. Depuis le long eſpace de temps qu'ils étoient ſujets des Arabes, ils n'avoient encore pu voir en eux que des uſurpateurs odieux & des oppreſſeurs tyranniques, auxquels ils ſe faiſoient un devoir de préférer les ſouverains de C. P. qu'ils regardoient toujours comme leurs maîtres légitimes. Tant pour cette raiſon que pour la différence de religion, les ſectateurs enthouſiaſtes du

faux Prophète de la Mecque ne prenoient de leur côté aucune confiance dans ces descendans des Grecs, ou des Romains. Ils les avoient ménagés, tandis qu'ils avoient cru cette ostentation de clémence, utile à leur politique. Depuis qu'ils n'en avoient plus rien à craindre, les Abassides mêmes, malgré tout l'appareil de leur politesse & de leur humanité, les persécutoient presque sans interruption, & souvent jusqu'à l'effusion du sang. Ces superbes Infidèles ne considérant, entre les Princes Chrétiens que le seul Charlemagne, l'Impératrice Irène, afin de leur imposer, rechercha l'alliance des François. Elle fit demander en mariage la Princesse Rotrude, fille aînée de leur Roi, quoiqu'elle n'eût que huit ans, pour l'Empereur Constantin qui n'en avoit que onze. On alla jusqu'à signer les articles: mais une fausse politique dont Irène eut tout lieu de se repentir, l'empêcha de les mettre à exécution.

Cependant le vaste empire des Sarasins, qui sous les premiers successeurs de Mahomet, outre l'Arabie, comprenoit la Perse, la Syrie, l'Egypte, les côtes fertiles de l'Afrique & l'Espagne soumise aux Maures; tant de peuples divers n'obéissoient plus à un seul maître. Le Ca-

lise ne conservoit que le nom de souverain de plusieurs d'entr'eux, avec les hommages stériles attachés à sa qualité de Chef de la religion. Il s'étoit établi, sous le titre de soudans ou sultans, des princes indépendans & vraiment souverains, en Perse & en Egypte. Les Sarasins d'Espagne, depuis Abdérame II (reste du sang des Ommiades que ceux d'Asie avoient tenté de tarir) formoient un Etat absolument détaché de celui des Abassides. Les Rois Goths leurs voisins n'avoient cessé de se fortifier dans leurs montagnes, depuis Pélage leur premier roi. Alfonse le Catholique avoit gagné plusieurs batailles contre les Maures, & tiré ses sujets des cavernes & des défilés, où ces jaloux voisins s'obstinoient à les resserrer. Froila avoit repris des provinces entières, & assez bien établi sa puissance pour y rendre une splendeur convenable à la religion de ses pères, & pour y bâtir des monastères nombreux. En mourant, l'an 768, il avoit, par la seule terreur du nom Chrétien, laissé son successeur Aurèle en état de suivre dans une profonde tranquillité ses vues politiques & religieuses.

Les Gaules, sous le gouvernement respectable de Charlemagne, loin de crain-

dre l'invasion des inquiets Ommiades, les faisoient trembler bien au delà des Pyrénées, dans le centre de leurs anciennes conquêtes. Ce sage & vaillant Monarque profitant de leurs brouilleries avec les Abassides, leur enleva la Navarre & les meilleures provinces de l'Espagne en deça de l'Ebre; si au retour son armée eut à souffrir dans la vallée de Roncevaux, cet échec fameux dans nos romans seuls, ne servit qu'à mieux illustrer les héros de sa suite, & à imprimer plus au loin la terreur du nom François. Sa puissance n'étoit pas moins respectée en Italie, dont les Empereurs ne conservoient que les extrémités méridionales; tandis que les François possédoient le Piémont, le pays de Gênes, le Milanès, en un mot tout le royaume de Lombardie avec la souveraineté de ce que nous appelons l'Etat Ecclésiastique, dont ils n'avoient conféré que le domaine utile à l'Eglise Romaine. Au nord de l'Italie, Charlemagne avoit sous sa puissance tout ce qui avoit appartenu à l'Empire Romain, dans son Etat le plus florissant, à l'exception de la Grande-Bretagne, toujours partagée en une multitude de petits royaumes fort attachés à l'Eglise. Le long du Rhin, & bien au delà des

anciennes limites de l'Empire, il imposoit ses loix, & avec non moins de zèle, le joug de l'Evangile, à tous les Germains assez humanisés pour en être susceptibles.

Les Saxons étoient alors les plus renommés pour leur puissance & leur courage, ou plutôt pour leur génie turbulent & précipité, toujours prêt, soit à prendre les armes, soit à les mettre bas, selon qu'ils avoient à craindre ou à espérer. Charlemagne, en ruinant le temple d'Irmensul, après la terrible défaite de 772, avoit cru leur ôter pour long-temps le pouvoir & l'envie de remuer. Dès l'année 774, ils profiterent de son expédition de Lombardie qui le retenoit loin d'eux, pour entrer en Hesse sur les terres des François : mais ayant vu, ou imaginé voir deux anges combattant pour les Chrétiens, ils s'enfuirent avec effroi. Etant revenus l'année suivante, la vue de deux boucliers flamboyans & agités au dessus de l'église d'Eresbourg, leur imprima la même terreur. L'an 778, comme le Roi étoit occupé fort loin d'eux à son expédition d'Espagne, ils s'avancerent jusqu'au Rhin, portant par tout le fer & le feu, brûlant les églises, violant & massacrant les religieuses, s'abandonnant aux plus effroyables excès.

Annal. Loisel ad an. 774.

Mais sans attendre le Monarque, si-tôt qu'ils apprirent son retour, ils se retirèrent avec précipitation. Dans leur fuite même, ils furent défaits & très-mal menés par ses généraux. Pendant une longue suite d'années, ce fut le même manège, de la part tant des Frisons que des Saxons. Quand ils étoient bien battus & hors d'état de résister, ils demandoient à se faire Chrétiens, pour appaiser leur vainqueur. Dans plusieurs de ces rencontres, il y en eut une multitude innombrable de baptisés, avec leurs femmes & leurs enfans. Alors on leur faisoit promettre de demeurer fidèles à Dieu & au Roi, sous peine d'être privés de leur liberté & traînés hors de leur patrie, pour aller en qualité de serfs cultiver des terres étrangères; parti extrême où leurs révoltes éternelles & leur caractère indomptable réduisirent à la fin toute la bonté d'ame de Charlemagne.

La sincère conversion de Witikind leur principal chef, qu'ils avoient si bien suivi dans la rébellion, ne fut qu'imparfaitement imitée, du moins pendant fort long-temps, par le gros de la nation. Cet illustre Saxon, dont les princes qui gouvernent aujourd'hui le même peuple se font gloire de descendre, ouvrit en-

Annal. Petav. Loisel. Fuld.

fin l'oreille aux remontrances de Charlemagne. Il le vint trouver aux Etats de Paderborn, & de là le suivit en France, où il fut baptisé dans le palais royal d'Attigni. Le Roi lui attribua des terres & des dignités assorties à sa naissance, & le Prince converti vécut depuis si chrétiennement, que quelques auteurs le comptent au nombre des saints. Après la conversion de Witikind, on jugea la soumission de ces peuples & la religion chrétienne assez bien établies, au moins quant à l'extérieur, pour procéder à l'érection de plusieurs évêchés. Dès-lors, c'est à dire en 786, on fonda ceux de Minden & de Verden. Celui-ci eut un saint pour premier évêque, savoir S. Suitbert, qu'il ne faut pas confondre avec S. Suidbert compagnon de S. Willebrod, & ordonné dès le siècle précédent évêque des Frisons.

Parmi les ouvriers évangéliques qui travaillerent au salut de la Saxe & de la Frise, on met au premier rang les SS. Villehade & Ludger, celui-ci né à Utrecht dont il devint évêque après Albéric successeur & neveu de Saint Grégoire, & l'autre en Angleterre, d'où son zèle le tira pour aller se consacrer sans réserve à la conversion des Païens de la Germanie.

Act. SS. Bened. t. 4 p 407 &c.

Sa vie fut souvent exposée à la fureur des Saxons. L'un de ces Barbares, au pays de Drente, lui voulant un jour abattre la tête, lui porta un grand coup de sabre, qui, par un prodige dont ces idolâtres eux-mêmes furent étonnés & subitement changés, coupa seulement le cordon d'un reliquaire qu'il portoit au cou. Mais par les emportemens toujours nouveaux de leur fureur, sur-tout contre les prêtres, Villehade se vit contraint de les abandonner pour un temps. Il entreprit le pélerinage de Rome, pour recommander à Dieu sur le tombeau de S. Pierre son Eglise désolée. A son retour, il se retira dans le diocèse de Trèves, au monastère d'Eternach, fondé par S. Willebrod. Il y passa deux ans, pendant lesquels il recueillit plusieurs de ses disciples dispersés, & chassés comme lui de sa mission. Il y retourna aussi-tôt après la conversion de Witikind, & se fixa au pays de Vigmode, au delà du Weser, où il avoit déja travaillé avec tant de zèle, qu'on l'en nommoit l'évêque, quoiqu'il ne fût encore que prêtre. Comme ces terres étoient entièrement dévastées, le Roi Charlemagne, disent les historiens du temps, lui donna, pour le soulagement de ses travaux,

un petit monastère de France, appelé Justine. C'est un exemple des commendes de monastères, au moins quant au droit de percevoir une partie des revenus sans y résider.

La Saxe & les contrées voisines devenant plus tranquilles, Charlemagne établit de nouveaux évêchés; savoir Osnabruck pour la Westphalie, & Brême pour la Frise Orientale & une partie de la Saxe. Par des lettres de l'an 788, il déclara qu'il déchargeoit les Saxons du tribut annuel, à condition de payer à l'Eglise de Brême la dîme de tous leurs fruits & leurs bestiaux; à quoi il ajouta soixante-dix manses, avec leurs habitans. Saint Villehade avoit été sacré évêque de ce siège l'année précédente, par l'autorité du Pape Adrien, comme porte la même déclaration, & par le conseil des évêques, suivant l'ordre canonique. Il ne vécut que deux ans dans l'épiscopat, dont les travaux ne lui firent rien relâcher des austérités de sa jeunesse. Il ne buvoit ni vin, ni bière, ni rien qui pût enivrer, ne mangeoit ni viande, ni poisson, ni laitage, mais seulement du pain, quelques herbages & des fruits; excepté que sur la fin de sa carrière, à cause de ses infirmités, il usa de poisson, par

l'ordre du Pape Adrien. Il ne passoit presque pas un jour sans célébrer la messe, avec une tendre piété qui lui faisoit répandre des larmes en abondance. Il chantoit aussi journellement le pseautier, & tel jour il le répétoit deux ou trois fois; donnant de plus à la lecture & à la méditation des vérités chrétiennes, tout le temps que lui laissoient ses fonctions pastorales.

Vit. S. Ludg. in Act. Bened. t. 4.

S. Ludger, d'un sang illustre parmi les Frisons, & son frère S. Hildégrin qui devint évêque de Châlons-sur-Marne, puis d'Alberstat en Saxe, durent le jour à une attention toute particulière de la Providence. Leur mère l'avoit à peine reçu elle-même, qu'elle fut condamnée à le perdre par son aïeule qui étoit païenne. Cette marâtre, ennemie de son sexe & furieuse de ce que son fils n'avoit que des filles, voulut faire périr celle-ci avant qu'elle eût été allaitée; ces peuples superstitieux ne faisant pas scrupule de donner la mort à un enfant, pourvu qu'il n'eût point encore pris de nourriture. Le domestique chargé de cette exécution, voulut noyer cette innocente & foible victime dans un seau d'eau: mais elle étendit ses petits bras sur les bords du vase, & fit une résistance si extraor-

dinaire, qu'elle excita l'étonnement & la compaſſion d'une bonne femme du voiſinage. On la tira de l'eau, & on lui fit promptement avaler du miel; après quoi, il ne fut plus permis de la faire mourir.

Telle fut la mère de S. Ludger, à qui elle accorda ſans peine la permiſſion qu'il lui demanda de ſe mettre ſous la conduite de S. Grégoire d'Utrecht. Il prit l'habit de ſon monaſtère, puis alla dans la Grande-Bretagne, pour ſe former aux ſciences, ſous Alcuin qui avoit déjà mis en grande réputation l'école d'Yorck. Il fit encore par la ſuite le voyage de Rome, quand les ravages des Barbares eurent abſolument interrompu ſa miſſion de Friſe, où il avoit d'abord établi grand nombre d'égliſes & pluſieurs monaſtères. Les Saxons ayant été réduits, il ne reprit pas ſeulement le cours de ſes travaux ordinaires; mais de l'avis de Charlemagne, grand eſtimateur de ſes vertus & de ſa ſageſſe, il s'avança juſqu'aux confins de la Normandie; c'eſt-à-dire du Danemarck, où l'on rendoit un culte fort éclatant à un Dieu nommé Foſſite: il en abattit les temples, y bâtit une égliſe, & baptiſa un grand nombre de perſonnes. Il étendit encore ſon zèle infatigable à la Weſtphalie, où il eut aſſez de ſuccès pour

fonder l'Eglise importante de Minigerneford, à qui dans la suite le célèbre monastère, mêlé de moines & de chanoines, que fonda le même Saint, fit prendre le nom de Munster. Il en fut ordonné, malgré lui, premier évêque en 782. Le Roi voulut encore que les cinq cantons de la Frise, qui étoient situés à l'orient de la rivière de la Leck, & devoient leur conversion à Ludger, demeurassent attachés à son diocèse. Ce Pasteur inspiré avoit conçu le dessein de prévenir, par la conversion des Normands, les maux affreux que ces furieux idolâtres devoient un jour faire à l'Eglise & au royaume de France; ce qu'il prédit de la manière la plus positive, dans un temps où l'on ne voyoit aucun sujet de les craindre. Mais le Roi craignit d'exposer à leur férocité, la vie d'un homme si précieux, & qui vécut encore sept ans depuis son ordination.

On raconte de S. Ludger quantité de miracles que l'incrédulité goûtera peu sans doute, mais que le besoin des nations dont il fut l'apôtre rend plus que plausibles. La guérison d'un aveugle, nommé Bernclef, servit admirablement à la conversion des Frisons Orientaux. Cet homme étoit connu de tout le monde, comme

chantant avec grace les vers anciens, qui pour la généalogie des princes & les exploits des héros, tinrent lieu d'histoire aux Germains, jusqu'à ce que Charlemagne suppléant à la mémoire par des monumens plus sûrs, eût fait recueillir & copier ces sortes de poésies. On amena l'aveugle à s. Ludger, qui le tirant à part, se mit en prières, fit le signe de la croix sur ses yeux en lui tenant les mains, & lui demanda s'il voyoit quelque chose. Je vois votre main, répondit-il avec transport, & en donnant mille signes de joie. Tout le monde applaudit, avec de grandes acclamations.

Il n'y eut que le Saint, qui parut triste & peiné sensiblement de ce que son humilité avoit à souffrir. Il avoit cette vertu si bien imprimée dans l'ame, que pour éviter toute ostentation dans l'épiscopat, excepté le cilice qu'il tenoit caché, il quitta les habits de l'état monastique auquel il n'étoit engagé par aucun vœu, & prit des vêtemens conformes à sa dignité. Par le même principe, il usoit des nourritures communes, mangeoit même de la viande en certains jours, & trouvoit dans une exacte sobriété le moyen d'unir le mérite de la mortification à celui de la modestie. Il aimoit tellement les pauvres,

qu'il préféroit leur soulagement à la magnificence même du culte divin; se contentant en ceci de la décence, & distribuant aux indigens, sans jamais faire aucune réserve, les revenus de son évêché & de son patrimoine, aussi-tôt qu'il les avoit reçus: sainte profusion, qui le fit accuser de prodigalité auprès de Charlemagne.

Le Prince l'ayant fait appeler de grand matin, à ce sujet, le S. Evêque qui récitoit ses prières, crut, comme il le répondit, ne devoir pas quitter le Roi du Ciel pour celui de la terre. En peu de momens, le Prince envoya une seconde & une troisième fois. L'homme de Dieu s'étant enfin présenté; Seigneur, dit-il au Roi qui commençoit à éclater en reproches, en me faisant imposer le fardeau de l'épiscopat, ne m'avez-vous pas recommandé de préférer Dieu aux hommes & à vous-même? Charle n'ignoroit pas que la vie de Ludger étoit une pratique continuelle de cette maxime. Allez, lui répondit-il aussi-tôt calmé; c'est moi qui m'oubliois; vous êtes en toute chose tel que je vous veux. Le S. Evêque étoit si vivement pénétré du respect dû à la majesté divine en récitant le saint office, qu'un jour s'acquittant de ce devoir dans sa chambre avec ses clercs,

il en mit un en pénitence pour avoir raccommodé le feu qui fumoit. La vie de ce Saint fut écrite peu après ſa mort, ſur le témoignage des perſonnes qui avoient eu les rapports les plus intimes avec lui.

Il ne ſuffiſoit pas néanmoins à des peuples auſſi volages que les Saxons, d'avoir de bons paſteurs: il falloit encore de la vigilance & de la vigueur dans le gouvernement, pour les accoutumer au joug de J. C. par la ſoumiſſion aux loix du Prince. Dans ce deſſein, Charlemagne fit tenir des aſſemblées eccléſiaſtiques & nationales, tant à Paderborn qu'à Aix-la-Chapelle, & donna différens capitulaires, preſque tous relatifs à l'affermiſſement des nouvelles Egliſes. Il ordonna que nos temples, devant pour le moins être auſſi honorés que l'avoient été ceux des idoles, ils formeroient autant d'aſyles inviolables pour les malheureux qui ſeroient dans le cas de s'y réfugier. Mais ce ſage légiſlateur ſentant le déſordre d'une impunité générale, n'exempta ces réfugiés que de la peine de mort & de la mutilation des membres, qui, ſelon les loix du temps, ne tomboit que ſur des cas aſſez rares alors. Du reſte, il veut qu'ils ſe préſentent, pour être jugés d'ailleurs, quand on tiendra l'aſſemblée de la nation.

Capt. t. 5. p. 195, &c.

Pour suppléer à l'insuffisance même de ces loix il defendit sous peine de la vie, de brûler ou de piller une église, de tuer un évêque, un prêtre ou un diacre, sans que les coupables pussent, comme autrefois, se rédimer à prix d'argent; de sacrifier un homme au démon, & de massacrer un homme ou une femme, comme sorciers. Défense aussi de brûler les corps morts, selon l'usage des Païens; de manger de la viande en carême, au mépris de la religion Chrétienne; de cabaler avec les Païens, contre les intérêts du Christianisme, & de mépriser la grace du baptême, en se cachant dans la multitude qui sera convenue de le recevoir: loix sans doute bien rigoureuses, mais dont le sage Monarque, principalement attentif en ceci à intimider les Barbares, vouloit qu'on tempérât la sévérité dans l'exécution. C'est pourquoi il ajoute, que ceux qui n'auront commis ces crimes qu'en secret, & qui se soumettront à la pénitence, seront délivrés de la mort sur le témoignage de l'évêque.

Il défend ensuite sous peine d'amende les fautes d'une moindre conséquence. Telles sont la négligence à faire baptiser dans l'année de leur naissance les enfans qu'il étoit encore d'usage de réserver pour

pâque, à moins qu'ils ne fussent en danger; les mariages illicites; les assemblées profanes aux jours de fête & de dimanche; les différentes observances de la superstition & du sortilège. Il ordonne enfin de payer aux ecclésiastiques la dîme de tous les biens, même de ceux qui appartiennent au fisc, & d'attribuer à chaque église une métairie, avec deux maisons de serfs: & cette charge doit être répartie, de telle manière que six-vingts hommes libres fournissent un homme & une femme de condition servile.

Les autres articles tendent généralement au rétablissement de la discipline. Le pieux Monarque commence par rappeler les prêtres à la pureté des anciens canons, dont il leur rapporte d'assez longs morceaux, tirés du code de l'Eglise Romaine que le Pape Adrien lui avoit donné dans son voyage de Rome, & où l'on avoit inséré ce qui étoit le plus en usage. Puis il prescrit de sages réglemens, pour maintenir la religion & les mœurs. Il veut que les évêques établissent de petites écoles pour apprendre à lire; & dans chaque cathédrale ainsi que dans les monastères, d'autres écoles, où l'on apprenne les pseaumes, le chant Romain pour entretenir l'union avec le S. Siège; l'art d'écrire en notes,

l'arithmétique & la grammaire ; qu'on ne se serve que d'exemplaires bien corrigés de l'Ecriture Sainte & des livres d'église ; qu'on rejette tous les écrits apocryphes, sans épargner les lettres que des dévots, amis du merveilleux, regardoient comme descendues du Ciel ; qu'on réprime les pénitens vagabonds, appelés Mangons ou Cottions, qui couroient le monde presque nuds & chargés de chaînes ; que les évêques aient soin que les prêtres répandus dans le diocèse pour instruire & gouverner le peuple, n'enseignent rien d'apocryphe, & que ces prélats s'acquittant eux-mêmes du devoir personnel de l'instruction, retracent à leurs ouailles les vrais principes de la foi & des mœurs ; que les dimanches & fêtes, on se trouve dans les églises pour les offices publics, non dans les chapelles particulières ; que les abbés & les abbesses n'aient point de bouffons, qu'ils n'aient pareillement ni chiens ni oiseaux pour la chasse ; que les abbesses ne s'ingèrent point à donner dans l'église la bénédiction aux hommes, ni le voile aux filles avec la bénédiction sacerdotale ; que la clôture & la décence soient religieusement observées dans leurs maisons, & qu'on n'y écrive pas le moindre billet

qui reſſente la galanterie : enfin que les petits monaſtères où la règle ne peut pas être gardée parfaitement, ſoient réunis aux communautés nombreuſes.

Pour faire encore mieux connoître la diſcipline de cet âge, il faut joindre à ces capitulaires de Charlemagne, celui de Théodulfe d'Orléans, prélat des plus diſtingués alors par ſon génie & ſa doctrine. Le Roi l'avoit attiré d'Italie en France, où il lui donna l'abbaye de Fleury & l'évêché d'Orléans, qu'il poſ-ſéda tout enſemble. Dans ſon inſtruction (T. 7 Conc. init.) ou capitulaire à ſes prêtres, Théodulfe les exhorte d'abord à prendre grand ſoin du peuple qui leur eſt ſoumis ; ce qui montre que ces prêtres étoient les curés. Outre l'étude & la prière, il leur recommande le travail des mains, non ſeulement pour mortifier leur corps, à l'exemple des religieux, mais afin de ſubvenir à leurs beſoins & à ceux des pauvres. Cette clauſe qui n'annonce pas l'opulence dans le clergé, n'a rien de ſurprenant, ſous le regne même d'un Monarque ſi puiſſant & ſi religieux. Ce ne fut que par de longs travaux qu'il put remédier aux malheureux effets des troubles & des déſordres, qui avoient ſi long-temps déſolé l'Europe. Théodulfe

veut aussi que les prêtres tiennent des écoles dans les bourgs & les villages, pour enseigner les enfans, sans rien exiger des parens : ils pourront néanmoins recevoir, ajoute-t-il, ce qui leur sera volontairement offert. Aucun prêtre ne célébrera la messe tout seul, ou sans quelques assistans qui puissent lui répondre quand il salue le peuple ; puisque le Seigneur a dit, qu'il sera au milieu de deux ou trois assemblés en son nom. On n'enterrera plus dans les églises, nonobstant l'ancienne coutume du pays, à l'exception des prêtres, ou des autres personnages distingués par leurs vertus. Aucune femme ne pourra loger avec un prêtre. Les prêtres ne boiront ni ne mangeront dans les tavernes, ni avec des femmes, si ce n'est en famille.

Tous les Fidèles apprendront par cœur l'oraison dominicale & le symbole de la foi, qu'ils réciteront chaque jour, au moins le matin & le soir, avec quelques autres courtes prières, & dans l'église autant qu'il sera possible. Ils prieront aussi les saints d'intercéder pour eux. On n'emploiera le dimanche qu'à prier & à assister à la messe : il n'y a de travail permis que pour préparer à manger, & selon la déclaration de Charlemagne, pour

les vivres, pour les enterremens & pour l'armée. Dès le famedi, on affiftera aux vêpres, puis aux vigiles, à matines, c'eft-à-dire à laudes, & à la meffe où l'on fera fon offrande. Perfonne ne doit manger qu'après l'office public, alors on fe réjouira chétiennement, en prenant fon repas avec fes amis. Mais pour ne pas fournir au peuple l'occasion de manquer à la meffe folemnelle qui fe célèbre à l'heure de tierce, les meffes particulières fe diront plus matin, & fecrètement. Il ne faut rien épargner pour corriger ceux qui, les dimanches & les fêtes, fi tôt qu'ils ont ouï une meffe même des morts, fe retirent de l'églife, & paffent le refte du jour en feftins & en débauches. Les prêtres de la ville & des fauxbourgs viendront à la cathédrale, avec tout le peuple, excepté les feules religieufes à caufe de la clôture, & ils affifteront à la prédication, ainfi qu'à la meffe publique.

Ces œuvres extérieures, pourfuit Théodulfe, ne fuffifent pas: il faut infpirer aux Fidèles l'efprit de la vraie charité. Ici, il recommande l'hofpitalité, d'une manière à faire croire qu'il n'y avoit point encore d'hôtelleries publiques. Il établit enfuite la néceffité de la confeffion, & dit formellement, qu'on doit confeffer

au prêtre tous les péchés, même de pensée. La pénitence canonique étant encore en vigueur, il enjoint de l'imposer pour le parjure ou le faux témoignage, telle que pour l'adultère, la fornication, l'homicide & les autres crimes de cette énormité; c'est-à-dire pour sept ans. Il faut se confesser & recevoir la pénitence, une semaine avant le commencement du carême, durant lequel tout le monde doit, chaque jour, excepté le dimanche, jeûner jusqu'après les vêpres. Ce n'est pas jeûner, ajoute-t-il, que de manger aussi-tôt qu'on entend sonner none, comme quelques-uns se le persuadent abusivement. Tous ceux qui ne sont pas excommuniés, doivent recevoir le sacrement du corps & du sang de J. C. chaque dimanche du carême, le jeudi, le vendredi, le samedi saints, & le jour de pâque. Pour les personnes pieuses, elles le reçoivent utilement, presque tous les jours : car s'il est funeste de s'en approcher indignement, il est dangereux de s'en tenir long-temps éloigné, à l'exception des excommuniés qui ne communient pas quand ils veulent, mais en certains temps seulement. Ce dernier trait marque une des différences capitales qui se trouve entre l'excommunication impro-

prement

prement dite, & le véritable anathème.

Riculfe de Mayence, successeur de S. Lulle & arrière-successeur de Saint Boniface, acquit vers le même temps, dans l'Eglise de France, une célébrité bien différente de celle de Théodulfe d'Orléans. Ce fut lui qui fit une brèche presque irréparable à la discipline, en répandant dans les Gaules & la Germanie la collection des fausses décrétales, dont les maximes dangereuses à tant d'égards altérerent insensiblement la pureté des anciens canons. Cette collection, toute différente du code des canons que le Pape avoit donné à Charlemagne quelques années auparavant, portoit le nom d'Isidore-Mercator, qui paroît avoir été Espagnol, mais qu'on a grossiérement confondu avec S. Isidore de Séville; puisqu'elle parle du sixième concile tenu l'an 680, long-temps après la mort de ce S. Evêque, arrivée en 636. Enguerran archi-chapelain de la Cour, successeur de S. Chrodegang dans le siège de Metz alors des plus distingués, & qui par une distinction personnelle porta le nom d'archevêque; ce prélat décoré de tant de titres, contribua beaucoup à mettre en vogue cet ouvrage de l'ignorance ou de l'imposture. Le crédit en alla toujours

V. Cointe. an. 785. n. 16, &c.

croissant dans les âges postérieurs; & ce n'est que dans le dernier siècle qu'on en a généralement reconnu la fausseté. On y trouve des décrétales des plus anciens Papes, Clément, Anaclet, Evariste & leurs successeurs jusqu'à S. Silvestre, tous antérieurs à S. Sirice, le premier dont il soit question dans le recueil de Denis le Petit, fait néanmoins deux cens ans avant celui d'Isidore. La matière, le style, la date de ces décrétales portent d'ailleurs des caractères visibles de leur fausseté. Elles parlent d'archevêques, de primats, de patriarches, comme de titres usités dès la naissance de l'Eglise. On y lit quantité de passages de S. Léon, de S. Grégoire le Grand, & d'autres docteurs moins anciens que les Papes dont elles portent le nom. Toutes sont d'un même style, diffuses, ampoulées, pleines de lieux communs, en un mot beaucoup mieux assorties au génie du huitième siècle qu'à celui des trois premiers. Elles posent des règles jusques-là inouies pour l'accusation des ecclésiastiques, & suivant lesquelles il seroit presque impossible de les punir. On fait exiger par S. Silvestre soixante-douze témoins pour condamner un évêque, quarante-quatre pour un prêtre-cardinal, vingt-six pour

un diacre-cardinal, & sept pour les autres clercs. On veut que nul évêque, pour quelque crime que ce soit, ne puisse être accusé ou poursuivi, sinon dans un concile assemblé par l'autorité du S. Siège; & par conséquent contre l'usage immémorial, qu'on ne puisse pas même commencer l'affaire sur les lieux sans l'ordre du Pape. Pour le Pape, il est dit sans nulle exception ni modification, qu'il ne doit être jugé par personne. On prétend enfin, contre la doctrine & la pratique uniforme de la sainte antiquité, que les évêques tombés en des crimes capitaux peuvent, après avoir fait pénitence, exercer leurs fonctions comme auparavant.

Dans le temps même de cette innovation pernicieuse, Paul patriarche de C. P. en démentit les maximes par sa conduite. Ayant eu la foiblesse de souscrire à la proscription des saintes images par une crainte humaine & contre les lumières de sa conscience, il en conçut un vif repentir; & se jugeant indigne du ministère épiscopal, il se retira au monastère de Florus, où il prit l'habit monastique à l'insu de la Cour. Comme cette faute étoit couverte par plusieurs vertus & des aumônes immenses, l'Impératrice n'eut

Theoph. P. 385, &c.

pas plutôt appris cette étrange résolution, qu'elle vint le trouver avec l'Empereur Constantin son fils, & lui demanda fort inquiète, quel sujet de mécontentement on lui avoit donné. Plût à Dieu, répondit-il en gémissant, que je ne me fusse jamais assis sur cette chaire périlleuse, & justement frappée des anathêmes de l'Eglise Catholique! Oubliez l'infortuné Paul dans le tombeau qu'il s'est choisi, & qu'il préférera éternellement à un siège posé sur l'abime où il s'est précipité. Vous avez dans le Secrétaire Taraise, dans Taraise laïc, un homme capable de réparer les scandales de votre lâche pasteur. Ah! Princesse, au nom du Dieu qui vous a mis le sceptre à la main pour protéger son Eglise, au nom de cette Eglise affligée qui est l'épouse de J. C. & votre mère, ne négligez rien, je vous en conjure, pour essuyer ses larmes, & pour la rétablir dans son ancienne splendeur. Après ces mots, les soupirs & les sanglots l'empêcherent de se faire entendre plus longtemps, & un fleuve de larmes inonda son visage. L'Impératrice fondant elle-même en pleurs, se vit réduite à se retirer.

Quand elle fut de retour au palais, elle

lui envoya les patrices & les principaux sénateurs. Il leur dit, d'un air inspiré : Si pour extirper l'erreur, vous ne prenez des moyens proportionnés à la grandeur du mal en tenant un concile œcuménique, il n'est point de salut pour vous. Pourquoi donc, lui répliquerent-ils, avez-vous souscrit à ces opinions, lorsqu'on vous a placé sur la chaire patriarchale? C'est pour cela, dit-il, que je m'en exclus moi-même, & que j'ai recours à la pénitence. Que la divine miséricorde daigne me pardonner le silence criminel où j'ai retenu la vérité captive, par la crainte de votre pouvoir & l'espoir de vos faveurs! Peu après cette éclatante réparation, le Patriarche Paul emporta au tombeau les regrets des gens de bien, & l'estime générale de tout le monde.

L'Impératrice faisant de sérieuses réflexions sur les dernières paroles de ce Prélat, & sur le successeur qu'il s'étoit désigné, assembla son conseil, dont tous les membres proposerent, d'une voix unanime, le Secrétaire Taraise. Elle convoqua ensuite l'assemblée du peuple ; & la multitude, avec la même unanimité & le plus grand empressement, demanda Taraise pour évêque. Personne en

effet n'étoit plus capable que lui d'en remplir les importantes fonctions. Issu de race patricienne du côté paternel & maternel, ayant été honoré de la dignité de consul, & actuellement revêtu de la charge de premier secrétaire d'Etat, jamais les occupations du ministère, ni les vices de la Cour n'avoient affoibli la piété dont il donnoit l'exemple aux conditions même les plus saintes. Sa maison sembloit moins un palais qu'un monastère, & lui-même, un fervent religieux plutôt qu'un courtisan. Il n'en redoutoit pas moins la charge sacrée qu'on lui vouloit imposer, & qui lui parut sur-tout à craindre dans l'état où se trouvoit la religion en Orient. Toutefois, comme l'Impératrice le faisoit presser avec instance, il donna son consentement, en l'attachant à une condition qui, selon sa manière de voir, ou ne seroit point acceptée, ou opéreroit une révolution capable de dédommager sa modestie d'un si pénible sacrifice.

T. 7 conc. p. 34. Si l'Apôtre instruit dans le Ciel craignoit, dit-il, d'être réprouvé en gouvernant les ames, que n'ai-je pas à craindre, moi qui n'ai respiré jusqu'ici que l'air contagieux du siècle? Quelle témérité dans Taraise, de passer sans inter-

valle d'un ministère profane à la dignité la plus sublime du sacerdoce! Mais je tremble encore davantage, quand je vois l'Orient déchiré par le schisme, ses différentes Eglises divisées entre elles, & plusieurs d'avec l'Occident qui les anathématise tous les jours. Qu'il est affreux, l'anathême qui exclut du royaume des Cieux, & précipite dans l'éternel abîme! Nous ne pouvons faire partie de l'Eglise Catholique, qu'en lui demeurant unis, comme nous le confessons dans le symbole. Je demande donc, mes frères; & pénétrés au point où vous l'êtes de la crainte du Seigneur, vous ne le devez pas désirer moins que moi; je demande qu'on assemble un concile œcuménique, afin que servant tous le même Dieu, nous ne professions qu'une même foi; qu'ayant J. C. pour chef, nous ne fassions qu'un seul corps; & comme ce corps est animé d'un même esprit, nous ayons tous les mêmes sentimens, nous les exprimions de la même manière, sans qu'il y ait d'équivoques dans les paroles, ni de partage dans les cœurs. Si l'Empereur & l'Impératrice m'accordent cette grace, j'acquiesce à leurs ordres & à vos suffrages; sinon, je déclare que je n'y consentirai jamais. Je n'irai pas, dans

mon imprudence, provoquer l'indignation de ce Juge formidable, à qui ni Empereur, ni évêques, ni magistrats, ni multitude assemblée ne peuvent me soustraire. Voilà, mes frères, ce que j'as à vous proposer : j'attends votre réponse.

Le peuple reçut ce discours, comme si un ange le lui eût prononcé. Tous applaudirent à la convocation d'un concile, & promirent de se conformer en toute chose aux désirs de Taraise. Ainsi, au grand contentement de tout le monde, il fut ordonné patriarche, le jour de noël, vingt-cinquième décembre de l'année 784. Il écrivit aussi-tôt au Pape, & lui envoya la profession de foi la plus nette & la plus précise. L'Impératrice écrivit en même temps, & fit écrire l'Empereur son fils, afin de se concerter avec le Pontife pour la célébration d'un concile général, auquel ils le prioient de venir, ou d'envoyer ses légats. Le Pape répondit qu'il ne pouvoit qu'applaudir à la célébration d'un concile universel, qui devoit confondre à jamais l'hérésie par le concert unanime des prélats de l'Eglise Catholique ; mais qu'il falloit d'abord condamner le faux concile des Iconoclastes en présence des légats qu'il en-

Ibid. pag. 106.

verroit à ſa place, ſavoir Pierre archiprêtre de l'Egliſe Romaine; & Pierre prêtre & abbé du monaſtère Romain de S. Sabas. Il exigeoit encore qu'on lui fît paſſer, ſelon la coutume, une déclaration avec ſerment, au nom de l'Impératrice, du Patriarche de C. P. & de tout le Sénat, portant qu'on procureroit une entière liberté au concile, & aux légats une entière sûreté. Il expliqua auſſi la queſtion, ſuivant l'uſage & le devoir du premier Paſteur, dreſſa des inſtructions, recueillit les paſſages des Pères, & propoſa la tradition dont les déciſions du concile devoient être le réſultat.

Le Pape Adrien étoit bien fondé à prendre ces voies de circonſpection, après tout ce qui s'étoit paſſé ſous les regnes précédens. Mais les choſes avoient bien changé de face. On n'avoit que des vues droites de part & d'autre; tous tendoient unanimement au bien de la religion: il ne s'agiſſoit plus que de raſſembler les premiers paſteurs qui devoient le procurer. Dès que l'Empereur eut la réponſe du Pape, il fit publier ſes lettres pour la convocation du concile. Les évêques de ſa domination ſe rendirent ſans délai à C. P. Les légats Romains y arriverent en même temps, & furent peu

après suivis par les envoyés des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, qui eurent néanmoins de grands obstacles à surmonter, de la part de leurs souverains Mahométans, moins opposés encore à la religion Chrétienne qu'à toute relation de leurs sujets Chrétiens avec les Empereurs. Mais en envoyant ses lettres synodiques à ces prélats zélés pour l'orthodoxie, le Patriarche Taraise les gagna si bien par ses expressions animées contre l'impiété, & leur inspira tant d'espoir de l'étouffer dans le lieu de son origine, qu'ils surmonterent toutes les difficultés pour venir prendre part au triomphe de l'Eglise.

Tous ces préparatifs ne laisserent pas d'emporter environ deux ans: ce ne fut que l'an 787, huitième de l'empire d'Irène & de Constantin, que, le vingt-quatrième jour de septembre, on tint la premiere session, dans l'église de Sainte Sophie de Nicée, lieu si révéré depuis la célébration du premier concile œcuménique. Les deux légats du Pape, quoiqu'ils ne fussent point évêques, étoient assis au premier rang, selon l'ancien usage; après eux, le Patriarche Taraise qui eut la meilleure part à toutes les résolutions; puis Jean & Thomas moines, revêtus

du sacerdoce & de la qualité de vicaires ou légats des patriarches d'Orient, Jean pour Théodoret d'Antioche & Elie de Jérusalem, Thomas pour Potitien d'Alexandrie; ensuite le reste des évêques, tous des pays qui obéissoient à l'Empereur; savoir du continent & des isles de la Grèce, de la Thrace, de la Natolie ou Asie mineure, & de la partie méridionale de l'Italie; en tout soixante-dix-sept. Il y avoit aussi quantité d'abbés & de moines, célèbres par leur science & leur piété. Les plus distingués étoient S. Platon, abbé de Sacudion, & S. Théophane, qui soutenant l'humilité avec laquelle il avoit préféré la pauvreté évangélique au rang de patrice, arriva monté sur une ânesse, & vêtu d'un habit tout déchiré. Le Patrice Pétronax & Jean grand-trésorier étoient devant l'ambon, en qualité de commissaires de la Cour, pour maintenir le bon ordre.

Après la lecture des lettres impériales, qui exhortoient les Pères à rétablir la paix dans l'Eglise, on procéda à la réconciliation de plusieurs évêques tombés dans l'hérésie, & sincèrement repentans. Basile d'Ancyre se présenta le premier, & debout au milieu de l'assemblée, il fit sa profession de foi en ces termes: C'est la

loi de l'Eglise que ceux qui se convertissent de quelque hérésie, en fassent par écrit l'abjuration, & confessent publiquement la foi Catholique. C'est pourquoi moi Basile évêque d'Ancyre, ayant eu le bonheur de reconnoître la vérité, & voulant me réunir au Pape Adrien, aux sièges patriarchaux & à toute l'Eglise Catholique, je vous présente cette confession, déclarant que je reçois avec toutes sortes d'honneurs les reliques des saints, & les supplie d'intercéder pour moi. Je reçois aussi les images de J. C. de sa sainte mère, des anges & de tous les bienheureux : je rejette & anathématise de tout mon cœur le faux concile, nommé septième, ceux qui le soutiennent, ou communiquent sciemment avec les profanateurs des saintes images, & généralement tous ceux qui, méprisant la doctrine des Pères & la tradition de l'Eglise, disent avec les hérétiques, que nous ne devons nous instruire que dans l'Ecriture. Anathême à tous ces novateurs & à tous ces impies ! Anathême à moi-même, si je m'écarte jamais de cette confession de foi ! Théodore de Myre en Lycie, un autre Théodore évêque d'Ammorium, Hypace évêque de la ville même de Nicée, Léon de Rhodes,

Grégoire de Peſſinonte, Léon d'Icône, George de Piſidie, Nicolas d'Hiéraples, Léon de Carpathe, firent la même abjuration. On crut pouvoir ſe relâcher de la rigueur de la diſcipline, à cauſe de la multitude des coupables & des ſignes expreſſifs de leur repentir. Ainſi, dans l'aſſemblée même, le concile leur fit reprendre leur rang.

Il y eut plus de difficulté pour Grégoire de Néocéſarée, l'un des plus fameux Iconoclaſtes & des plus ardens promoteurs de leur concile. D'ailleurs il avoit tardé à ſe ſoumettre, juſqu'à la ſeconde ſeſſion. Mais la vivacité de ſon repentir égalant le ſcandale de ſa faute, on lui fit grace, en conſidération de la facilité que donneroit cette indulgence, pour ramener la multitude ſéduite aux ſentimens de repentir d'un chef de la ſéduction. Toutefois les canons apoſtoliques prononçant d'une manière préciſe la peine de dépoſition contre tout évêque qui aura perſécuté les Fidèles, on ne reçut Grégoire, qu'après s'être aſſuré qu'il n'avoit maltraité perſonne, ni à C. P. ni dans ſon diocèſe.

Pour manifeſter le ſentiment de l'Egliſe Catholique, ainſi que s'expriment les lettres impériales, après qu'on les eut lues,

on fit la lecture de celles du Pape, & de celles des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem. Les trois patriarches déclarent qu'ils reçoivent les six conciles œcuméniques, & qu'ils rejettent celui que les Iconoclastes nommoient le septième. Ils ajoutent : Notre absence & celle des évêques, qui nous sont soumis, ne doit pas empêcher que vous ne vous assembliez ; puisqu'elle ne vient pas de notre choix, mais de la violence de nos tyrans. Déjà le sixième concile a été célébré, sans aucun évêque de nos provinces, & son autorité n'en a point souffert, vu sur-tout que le très-saint Pape de Rome avoit consenti à sa célébration, & s'y étoit trouvé par ses légats. Ce principe a d'autant plus de poids dans la bouche des Orientaux, qu'ils n'avoient certainement rien à craindre ni à espérer alors des Pontifes Romains, & que le seul amour de la vérité les faisoit parler ainsi. Ils finissent par une confession de foi, qui admet les traditions de l'Eglise touchant la vénération des Saints, de leurs reliques & de leurs images.

On examina dans la quatrième session les autorités des Pères, & l'on montra que de toute antiquité, dans les jours les plus lumineux de l'Eglise, & par une

chaîne de tradition qui n'avoit jamais été rompue, les plus grands docteurs & les plus grands saints avoient mis en recommandation, & révéré eux-mêmes avec une piété exemplaire les saintes images, & que Dieu s'étoit souvent plu à autoriser leur culte par des miracles. A cette occasion, on lut comme de S. Athanase, l'histoire miraculeuse d'une image de J. C. percée à coups de couteaux par des Juifs, & d'où il sortit du sang qui guérit plusieurs malades. Quoiqu'il y ait grand lieu de douter de la vérité de ce fait, & plus encore de l'autorité de l'écrit qui le rapporte, & qui certainement n'est pas de S. Athanase, ces défauts de pure critique ne sauroient nuire aux décisions du concile, qui sont fondées clairement d'ailleurs sur une multitude de monumens incontestables. Tel étoit le genre d'ignorance de cet âge, moins versé que le nôtre dans les discussions de l'histoire & de la chronologie; mais qui, dans son application presque unique à la science des divines écritures, & dans son attachement simple & fidèle aux points de croyance transmis sans interruption des pères aux enfans, avoit de quoi diriger sûrement les Fidèles dans les voies du salut, & compenser peut-être avec avan-

tage les ressources modernes de la critique, du goût & de toutes les sciences humaines.

6 Conc p. 346, &c. En examinant, comme on le fit dans la cinquième session, les sources où les novateurs avoient puisé pour autoriser leur faux concile, on découvrit qu'ils n'avoient rapporté de prétendus passages des Pères que sur des feuilles volantes de leur fabrique; qu'en plusieurs volumes ils avoient coupé ou effacé les feuillets qui condamnoient le plus clairement leurs erreurs; qu'en d'autres, ils avoient barbouillé les saintes images qui s'y trouvoient peintes. On eut même assez de critique pour les convaincre d'avoir cité des ouvrages apocryphes, tels que l'Itinéraire des Apôtres, qui fut condamné par le saint Concile à être brûlé. On montra de même avec beaucoup de sagacité & une grande justesse de raisonnement, que ces impiétés, bien loin d'être conformes à la doctrine des Pères, ne trouvoient en leur faveur dans toute l'antiquité que la doctrine corrompue des sectes décriées de Sévère ou des Acephales, des Phantasiastes ou Théopaschites, des Manichéens, des Samaritains, des Musulmans & des Juifs. Aussi le résultat de ces discussions fut, qu'en admettant

les images à l'exemple des Pères & des saints Docteurs, nous n'adorons pas la matière insensible dont elles sont composées, mais les serviteurs & les amis de Dieu qu'elle représente, & dont les prières nous sont d'un grand secours auprès du Tout-puissant; qu'en adorant encore les images des anges que nous savons incorporels, nous ne prétendons que révérer ces purs esprits sous la figure qu'il leur a quelquefois plu de prendre pour nous apparoître; enfin que nous peignons de J. C. non la nature divine essentiellement incorporelle, mais le corps humain qu'il a uni à sa divinité, afin d'opérer notre rédemption.

Ces Pères de Nicée, sans attacher une grande importance à l'art de la dialectique, de la belle élocution & de la grammaire, surent encore lever toute équivoque, & adoucir ce qu'il y avoit de dur en apparence dans le terme d'adoration des images. C'est ce que nous remarquons, dans la lettre qu'ils écrivirent à l'Empereur sur la fin du concile. Ils montrerent que Ib. p. 781.
les termes de salut & d'adoration sont synonimes dans la langue Grecque, ou du moins dans l'ancien langage de cette nation; & même que le mot adorer est pris dans l'Ecriture Sainte pour saluer &

embrasser. C'est en ce sens qu'il est écrit dans le premier livre des Rois, que David se prosterna devant Jonathas, l'adora trois fois & l'embrassa; que S. Paul dit dans l'épître aux Hébreux, que Jacob adora au lit de la mort le haut du sceptre de Joseph; qu'on lit enfin dans S. Grégoire de Nazianze: Honorez Bethléem, & adorez-en la crêche. Si dans l'Ecriture & les Pères, ajoute le concile parlant toujours à l'Empereur, on trouve aussi l'adoration prise pour le culte de latrie, c'est que le même mot a plusieurs significations diverses. Il est une adoration mêlée d'honneur, d'amour & de crainte; c'est ainsi que nous adorons Votre Majesté. Il en est une de crainte seule; ce fut celle de Jacob à l'égard d'Esaü. Il en est une enfin d'actions de grace; & telle fut la disposition d'Abraham, lorsqu'il adora les enfans de Heth, à l'occasion du champ qu'ils lui céderent pour la sépulture de Sara. De là cette manière de s'énoncer dans l'Ecriture: Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, & tu ne serviras que lui seul. Elle emploie d'abord le terme d'adoration, d'une manière générique, comme pouvant convenir aux créatures ainsi qu'au Créateur: mais elle restreint au Créateur seul le ser-

vice ou culte de latrie, que nous ne rendons en effet qu'à l'Être suprême.

Les Iconoclastes ayant avancé dans leur concile, que l'Eucharistie étoit la seule image de J. C. qui fût permise, les Pères de Nicée réfuterent cette nouveauté pernicieuse, comme s'ils avoient prévu l'usage qu'en devoient faire les hérétiques de nos temps; puisque les adversaires qu'ils combattoient, n'avoient pas une croyance différente des Catholiques touchant la présence réelle de J. C. dans les saints mystères; comme on va s'en convaincre, par la réfutation même. Aucun des Apôtres ni des Pères (portent les actes de la sixième session) n'a dit que le sacrifice non sanglant fût l'image de J. C. ce n'est pas là ce qu'ils avoient appris de sa bouche. Il ne leur a pas dit; Prenez & mangez, ceci est l'image de mon corps; mais prenez & mangez, ceci est mon corps. Il est vrai qu'avant la consécration, quelques Pères ont appelé les dons, Antitypes; c'est-à-dire signes ou représentations: mais après la consécration, on les nomme, ils sont & on les croit proprement le corps & le sang de J. C. Toutefois ces novateurs inconsidérés voulant abolir les images qui leur deplaisoient, ont imaginé une

Ibid. p. 447, &c.

autre image, qui n'en eſt pas une, mais qui eſt le ſymbole où ſont contenus en réalité le corps & le ſang du Sauveur; en quoi ils montrent encore plus d'impiété que d'inconſéquence. En vain ſe rapprochent-ils de la vérité, en diſant que c'eſt un corps divin: toujours eſt-il vrai, qu'ils varient & flottent au gré de leurs folles conceptions; ſoutenant tantôt que le ſaint ſacrifice eſt l'image du corps de J. C. tantôt, qu'il en eſt le vrai corps. Il faut obſerver ici que les Pères du ſeptième concile, en diſant qu'on n'a jamais donné le nom d'image à l'Euchariſtie, ne prétendent parler que d'une image ordinaire, *icon* en Grec, & en Latin *imago*; c'eſt-à-dire une ſimple figure qui repréſente l'original ſans le contenir. C'eſt de quoi uniquement il eſt ici queſtion entre eux & les Iconoclaſtes.

Le concile de ces hérétiques avoit encore dit pour déprécier les images, qu'elles ſont le pur ouvrage des peintres, ſans être conſacrées par aucune prière. Les Pères de Nicée ne nient pas cette allégation: mais ils ſoutiennent qu'il y a pluſieurs choſes, qui ſont ſaintes ſans nulle conſécration. Nous baiſons avec un reſpect religieux, diſent-ils, les vaſes ſa-

crés, quoiqu'ils n'aient reçu aucune bénédiction. En effet, dans les rituels Grecs, il n'y a point encore à présent de prières ni de bénédictions pour les vases sacrés, non plus que pour les croix & les images. Mais pour la vénération dûe à tous les saints monumens, ils l'établissent principalement sur les observances & l'infaillibilité de l'Eglise.

Tout étant si bien éclairci, ils procéderent enfin à la confession de foi, qu'ils conçurent en ces termes: Nous décidons que les images, soit de couleur, soit de pièces de rapport, ou de quelque autre matière convenable, seront exposées, non seulement dans les églises sur les vases sacrés, les ornemens, les murailles & plafonds, mais dans les maisons & sur les chemins. Car plus on voit dans leurs images, Jésus-Christ notre Seigneur, sa sainte Mère, les apôtres & tous les saints, plus on sent de vénération & d'amour pour les originaux. On doit rendre à ces images le salut & l'adoration d'honneur; non le culte de latrie qui ne convient qu'à la nature divine: mais on approchera de ces figures saintes l'encens & le luminaire, comme on en use à l'égard de la croix, de l'évangile & des autres choses sacrées, le tout selon

la pieuſe coutume des anciens, & parce que l'honneur de l'image ſe rapporte à l'objet qu'elle repréſente. Telle eſt la doctrine des Peres, & de l'Egliſe Catholique. Nous ſuivons le précepte de Saint Paul, en retenant ces traditions, telles que nous les avons reçues. Ceux donc qui oſent penſer ou enſeigner autrement, nous ordonnons qu'ils ſoient dépoſés, s'ils ſont évêques ou clercs; & qu'ils ſoient excommuniés, s'ils ſont moines ou laïcs. Ce décret fut ſouſcrit par les légats, & par tous les évêques au nombre de trois cent cinq. Tous témoignerent encore leur conſentement par de longues acclamations, au bout deſquelles on dit anathême au concile des Iconoclaſtes, puis aux Patriarches Anaſtaſes, Conſtantin & Nicétas qui s'étoient ſuccédés à C. P. à Théodoſe évêque d'Ephèſe, à Théodore de Syracuſe, à Jean de Nicomédie, à Conſtantin de Nacolle, à Siſinnius ſurnommé Paſtillas, & à Baſile Tricacabe. Tous ceci fut exécuté dans la ſeptième & dernière ſeſſion.

Car on ne peut guère regarder comme une ſeſſion de concile, la huitième aſſemblée qui ſe tint dix jours après dans une ſalle du palais de Magnauſe, où la multitude même du peuple & des gens de

guerre ſe trouva indiſtinctement. L'Impératrice vouloit donner un exemple éclatant de ſa ſoumiſſion religieuſe, en ſouscrivant les déciſions avec l'Empereur ſon fils, à la vue de tous les ordres citoyens, qui joignirent leurs acclamations à celles des évêques. Elle fit le plus gracieux accueil aux prélats, les remercia mille fois d'avoir rendu la paix à l'Egliſe, & à la religion ſa première ſplendeur; puis elle les renvoya dans leurs diocèſes, comblés d'honneurs & de bienfaits. Ainſi fut célébré en moins d'un mois, l'an 787, dans les conjonctures les plus critiques, le ſeptième concile général, ſecond de Nicée, ſans trouble, ſans nul mouvement de la part d'une multitude ſéduite par trois tyrans conſécutifs, qui l'avoient rendue preſque auſſi fanatique & auſſi furieuſe qu'eux-mêmes: tant les princes ſont aſſurés du ſuccès, quand ils veulent ſincèrement le bien, & qu'ils le cherchent ſagement. On n'eut pas moins de vénération pour ce concile, que pour ceux de la plus haute antiquité. Le Grecs en font mémoire dans leur ménologe, le douzième d'octobre.

On y fit encore des canons de diſcipline. Après avoir recommandé en général l'obſervation des règles anciennes, on

donna des réglemens propres aux circonstances où l'on se trouvoit. Contre
Can. 7. l'usage des novateurs ennemis des reliques ainsi que des images, il fut expressément ordonné de mettre des reliques dans les églises neuves, avec défense aux évêques, sous peine d'excommunication, d'en consacrer aucune sans cela. Les études ayant beaucoup souffert du long espace de temps où les meilleurs sujets avoient été réduits à se tenir cachés, on se contenta, pour la réception des évêques, qu'ils sussent les choses les plus nécessaires, & nommément le pseautier. Mais le métropolitain chargé de les examiner, doit s'assurer de leur disposition à mieux s'instruire. L'examen par où commence encore aujourd'hui la cérémonie de l'ordination épiscopale, paroît un reste de cette discipline. Les Iconoclastes avoient introduit le luxe dans le clergé, en étendant le mépris de l'habit monastique à tous ceux qui s'habilloient modestement : le concile interdit à tous les clercs la magnificence & l'élégance du vêtement. Il défend à tous ceux qui, même avec la permission de leur évêque, demeurent chez les grands, de se charger de leurs affaires temporelles ; & il leur enjoint de se borner

à

à l'instruction de la maison, & à l'éducation des enfans. Il déclare nulle, toute élection d'évêque, de prêtre ou de diacre, faite par l'autorité séculière. Il condamne en même temps les interdits locaux qui auroient le ressentiment pour principe, & par lesquels, suivant ses expressions, on paroîtroit exercer une sorte de colère sur les choses insensibles.

Mais la principale attention des Pères de Nicée se porta contre la simonie, qui commençoit à faire dans l'Eglise Grecque des ravages que déplore beaucoup le Patriarche Taraise dans une lettre particulière au Pape Adrien. A la manière dont il le félicite sur la régularité de l'Eglise Romaine en cette matière, on voit qu'en cela elle ne se distinguoit pas moins par la pratique que par la doctrine. Le concile remit en vigueur toute la sévérité des anciens canons contre ce vice détestable, & il l'étendit à la réception dans les maisons religieuses, sous peine de déposition contre l'abbé clerc, & d'expulsion contre l'abbesse ou l'abbé laïc. Toutefois on ne défend pas les dons qui se font librement & d'une manière purement gratuite à l'occasion de l'entrée en religion; mais les exactions, & tout ce qui ressent les pactions simoniaques. Il est encore

défendu aux moines de coucher dans les monastères de filles, de manger avec une religieuse, & même avec aucune femme, sans une grande nécessité. Les clercs, poursuit le concile, ne pourront point être inscrits en deux églises; c'est-à-dire qu'ils ne posséderont pas deux bénéfices; mais celui qui n'a pas de quoi vivre, doit choisir une profession qui l'aide à subsister. Ce réglement n'est que pour la ville: à la campagne, à cause de la rareté des sujets, on permet de faire le service en deux églises différentes.

Anast. in Adr. Les légats du Pape rapporterent à Rome un exemplaire du concile, que le Pontife approuva & souscrivit suivant la coutume. Après quoi, il fut question de le faire recevoir par ceux des pasteurs qui avoient droit de juger en matière de foi, & qui étoient demeurés dispersés dans leurs différentes églises. Charlemagne avoit sous sa domination la meilleure partie de l'Occident Catholique, dont toutefois les évêques n'avoient point eu de part au concile de Nicée. Le Pape ne tarda point à lui envoyer les décrets de ce concile, que des préventions de politique & différentes erreurs de fait empêcherent de recevoir. Les évêques de France trouverent la décision des Grecs contraire à

Not. Sirm. t. 7. conc. p. 1054.

leur usage, qui étoit bien d'avoir des images dans les églises, mais non de les adorer: car ils prenoient cette expression dans le sens de la langue Latine, tout différent de celui que présente l'expression Grecque. On composa donc sous le nom du Roi, un long écrit, divisé en quatre livres, qu'on appela les livres Carolins, où l'on ne retrouve cependant, ni le respect sincère de ce Prince pour le S. Siège, ni la modération pleine de dignité qu'il mettoit dans toutes ses actions. C'est un ouvrage rempli de faux raisonnemens & de termes injurieux, tant contre le concile des Iconoclastes que contre celui de Nicée, pour lesquels il témoigne un égal mépris.

Le Pape qui dut être choqué de plusieurs traits de cet écrit, ne laissa pas d'y répondre avec beaucoup de réserve. Laissant à part les passages injurieux, & T.7 conc. s'attachant à un article qui témoignoit P. 915. un respect profond pour les sentimens du Pape S. Grégoire; Vous pouvez, dit-il au Roi, vous instruire à fond de la doctrine de ce grand Pontife, par sa lettre à Secondin reclus de votre royaume. Comme Secondin lui avoit demandé une image du Sauveur, il lui écrivit en l'envoyant, qu'il déféroit à ses pieux désirs,

afin de l'exciter à l'amour du Fils de Dieu, par la vue de son image; qu'à la vérité, en se prosternant devant ces figures, il falloit bien se garder de les honorer comme des divinités, mais qu'on ne pouvoit se dispenser sans crime d'adorer celui dont elles nous rappellent la naissance, la passion, la résurrection glorieuse. Or la décision des Grecs, poursuit le Pontife, est conforme, tant à nos instructions qu'à la doctrine de S. Grégoire. Ils ont décerné aux images le baiser & le salut d'honneur, non le culte suprême qui ne convient qu'à Dieu. C'est pourquoi nous avons reçu leur concile, touchant lequel néanmoins nous n'avons donné jusqu'ici aucune réponse à l'Empereur. On voit par là, que le Pape n'avoit pas encore confirmé hautement le second concile de Nicée, qui d'ailleurs n'étoit pas reçu par l'Eglise d'Occident. Cette considération peut servir à justifier la manière dont en parlerent les Pères de Francfort, peu après la publication des livres Carolins. Ce qu'ils condamnoient étoit vraiment condamnable; & on ne peut les accuser que de la méprise qui leur fit, un peu vite peut-être, attribuer au septième concile tout le contraire de ce qu'il avoit décidé.

Le Concile de Francfort (dont nous parlerons ici, pour ne pas séparer des objets qui ont une si étroite connexion) se tint l'an 794, à Francfort sur le Mein, qui n'étoit alors qu'une maison royale. Ce fut un concile général des trois Etats principaux de l'Empire François; c'est-à-dire de la Germanie, de la Gaule, de l'Aquitaine, & même des parties septentrionales de l'Italie & de l'Espagne. Quoique les évêques fussent en très-grand nombre, & jusqu'environ trois cens, selon quelques auteurs, la plûpart néanmoins ne savoient pas le Grec, & ne jugerent que sur une très-mauvaise traduction des actes du concile de Nicée, qu'ils semblent rapporter tout entier à C. P. où il ne s'en étoit tenu que deux sessions; tant ils étoient mal instruits de toute cette affaire. Ils trouverent dans cette infidelle version, l'avis de Constantin évêque de Chypre, exprimé en ces termes: *Je reçois & j'embrasse avec honneur les saintes images, selon le culte & l'adoration que je rends à la Sainte Trinité.* Or le texte original dit tout au contraire: *J'embrasse les saintes images, & je défère l'adoration de latrie à la seule Trinité.* Comme le concile des Grecs ne s'étoit pas récrié contre l'avis de cet

Ibid. p. 1054.

Evêque, on crut qu'il l'avoit approuvé tel qu'on le lisoit dans le Latin, & on rejeta unanimement ce concile, comme déférant aux images des saints & des serviteurs de Dieu, le culte & l'adoration qu'on rend à la divine Trinité. On voit par là, avec combien peu de raison nos Iconoclastes modernes prétendent étayer leur systême, sur les décisions du concile de Francfort.

Cette assemblée, très-respectable malgré quelques erreurs de fait, montra autant de lumières que de fermeté, en défendant la vraie foi contre l'héréfie d'Elipand de Tolède & de Félix d'Urgel; c'est-à-dire contre l'impiété du Nestorianisme très-habilement déguisée. C'étoit même directement pour cet objet que le concile de Francfort avoit été assemblé par ordre de Charlemagne, sur l'avis du Pape Adrien qui y envoya d'Italie les Evêques Etienne & Théophylacte, en qualité de légats. Elipand fut le premier auteur de cette secte artificieuse, dans laquelle il engagea aussi-tôt Félix, & qui trouva dans ces deux hommes de caractère tout différent la réunion des qualités les plus propres à former & à soutenir un parti. Elipand accrédité par la prééminence de son siège le premier de toute

l'Espagne, blanchi dans les travaux de l'épiscopat, d'une régularité extérieure qui ne s'étoit jamais démentie, fier de cette apparence de vertu, impérieux, dur, vindicatif, avoit pour ses propres conceptions une estime qu'on ne contredisoit pas impunément; & sa plume, assez éloquente pour le temps, distilloit le fiel le plus envenimé sur tous ceux qui osoient les combattre. Félix moins violent, possédoit au souverain degré l'art de la dissimulation, avec un air séduisant de franchise, de docilité même; toujours prêt à se rétracter & à se parjurer sans changer de sentimens; & à l'aide du langage de la dévotion, érigé en oracle de la vérité.

Tout impie qu'étoit leur systême, ils ne laissoient pas de lui donner des couleurs plausibles, & de tirer en sa faveur des témoignages imposans, sur-tout de la liturgie universelle de l'Espagne. Comme il est dit dans le missel Mosarabique, que le Verbe a adopté notre chair, & qu'il a souffert par l'homme adoptif; c'est-à-dire dans la nature humaine que la Divinité s'est unie hypostatiquement; Elipand & Félix concluoient de là, que le Sauveur n'est pas fils de Dieu par nature, mais seulement par adoption : ce qui divisoit

le Verbe fait homme en deux personnes, & anéantissoit la divinité de celle qui étoit née de la Vierge, & avoit souffert pour nous.

C'est ce que le concile de Francfort condamna d'une voix unanime. S. Paulin patriarche d'Aquilée, qui se montra l'une des plus brillantes lumières de son siècle, composa un mémoire pour réfuter cette hérésie, tant en son nom qu'en celui des évêques Italiens qui se trouvoient avec lui à Francfort. Après l'avoir dégagée des expressions Catholiques dont elle enveloppoit ses blasphêmes, il la combat par l'Ecriture & l'autorité de l'Eglise, & dévoue ses auteurs à un éternel anathême, s'ils ne viennent à résipiscence; aussi bien que tous ceux qui, après la définition du concile qu'il appelle Plénier, adhéreroient en public ou en secret à l'erreur proscrite; sauf en tout, ajoute-t-il, le privilège & le droit du Souverain Pontife, notre seigneur & notre père Adrien, Pape du premier siège. Cet écrit instructif finit par des vœux pour le Roi, entre lesquels on remarque celui-ci: Que la paix fleurisse sous son regne, afin que les évêques, selon les canons, ne soient plus contraints de servir en d'autres camps que ceux du Seigneur! Ce n'est pas la

ſeule preuve que les prélats étoient alors obligés au ſervice militaire, & que les beſoins de l'Etat n'avoient pas encore permis de mettre à exécution les réglemens faits à ce ſujet. Les évêques de Germanie, de Gaule, d'Aquitaine & de Bretagne adreſſerent, de leur côté, un autre ouvrage aux évêques d'Eſpagne, en réponſe aux ſchiſmes d'Elipand. L Pape Adrien avoit déjà fait une r tion de l'écrit le plus vanté de cet ſiarque, adreſſé en forme de lettres au Roi qu'aux évêques de Gaule; & il en avoit envoyé un exemplaire à ce Monarque.

Charlemagne fit paſſer ces trois écrits à Elipand & aux autres évêques d'Eſpagne, & joignit en ſon nom une lettre qui prouve à quel point il méritoit de partager avec le grand Conſtantin, tant le titre d'évêque extérieur, que toutes les autres prérogatives de l'Empire Chrétien. Sans y faire le théologien, & ſans jamais paſſer les bornes de la doctrine & de l'inſtruction qui conviennent à tout pieux Fidèle, il n'emploie que l'argument tiré de l'autorité & du conſentement de l'Egliſe Univerſelle : ce qui forme en effet la preuve irréfragable, à laquelle on eſt toujours obligé d'en revenir, avec les ſavans comme avec les ſimples.



[redacted]

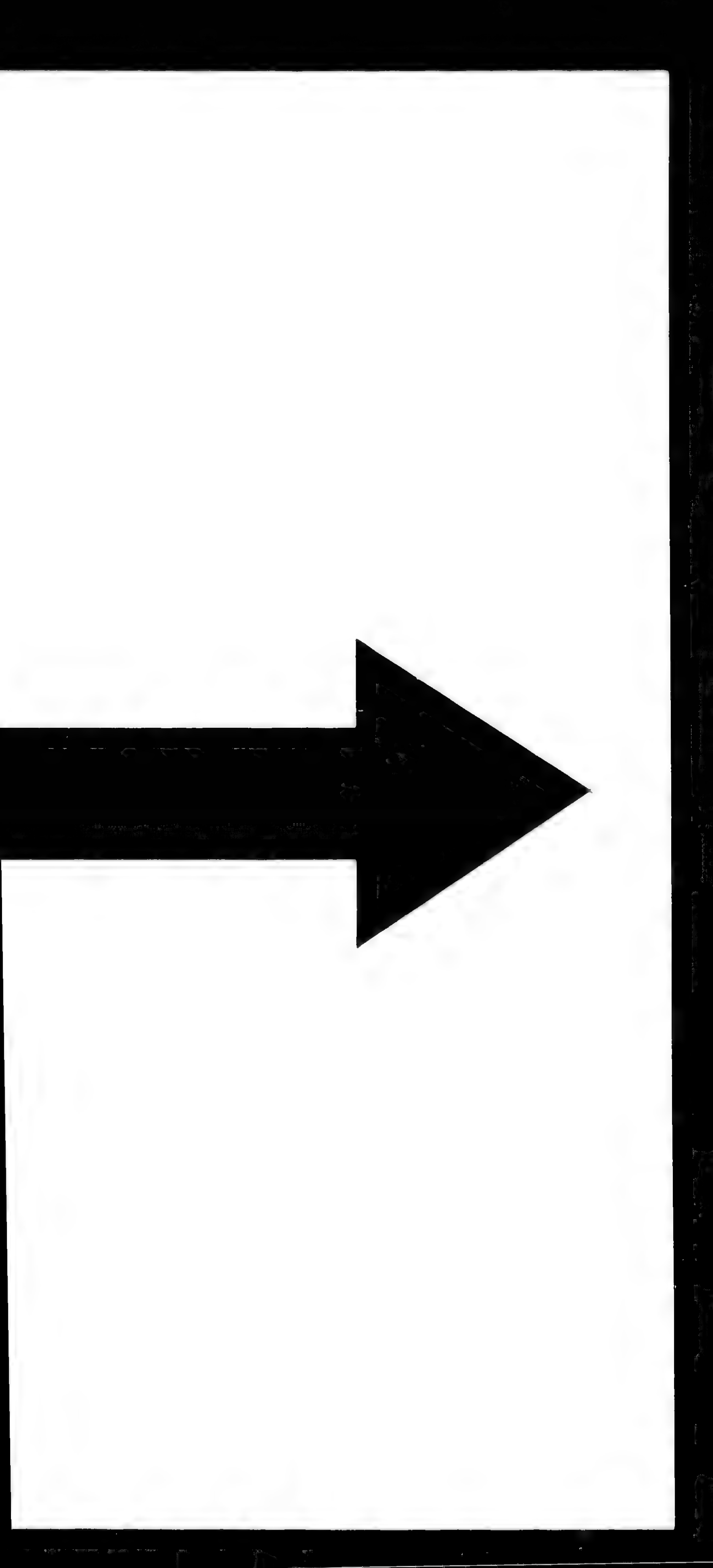
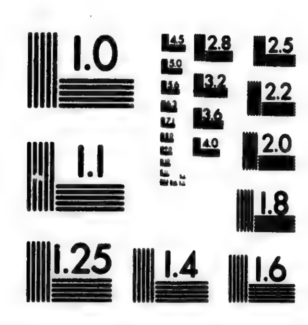


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



Voici comment cette lettre, à jamais mémorable, étoit conçue : Charle, par la grace de Dieu, Roi des François & des Lombards, Patrice des Romains, fils & défenseur de l'Eglise Catholique, à Elipand métropolitain de Tolède, & aux autres Eglises d'Espagne, salut & vœux salutaires dans la foi & la charité de J. C. le propre & vrai fils de Dieu. Les sentimens de notre tendresse fraternelle s'étendant à tous ceux qui professent la religion de J. C. nous sommes sensiblement affligés de l'oppression que vous souffrez, hors de notre domination, sous le joug des Infidèles ; mais bien plus encore de l'erreur qui tend à vous séparer de J. C. & de son Eglise. C'est ce qui nous a portés à faire assembler un concile de tous nos Etats, pour décider d'un commun accord ce qu'on doit croire de l'adoption que vous enseignez, par une nouveauté inconnue dans toute l'antiquité ecclésiastique. Nous avons consulté sur cette question le S. Siège de Rome, dépositaire & fidèle conservateur des traditions apostoliques. Nous avons fait venir des Isles Britanniques des hommes consommés dans l'étude des saintes lettres ; nous les avons associés aux évêques & aux docteurs de Gaule, de Ger-

T. 7. Conc. p. 1049 &c.

manie & de plusieurs provinces d'Italie, afin que, par le concours de tant de lumières, on reconnût mieux la vérité. Ce sont les fruits de toute cette doctrine que nous vous envoyons aujourd'hui, avec le témoignage de mon adhésion au jugement de ces prélats, suivant la prière spéciale que vous m'avez faite, de ne pas me laisser surprendre aux opinions d'un petit nombre, mais de m'attacher à la foi qui seroit constatée par plus de suffrages. C'est ce que je fais certainement, en préférant cette sainte multitude à votre petit nombre. Je m'unis de tout mon cœur au S. Siége Apostolique: j'embrasse les traditions conservées depuis la naissance de l'Église, la doctrine des livres inspirés de Dieu, & des Pères qui les ont expliqués dans leurs pieux écrits.

Vous nous aviez demandé de faire lire votre mémoire en notre présence, & d'examiner ce qu'il contenoit de conforme à la vraie foi. Il a été lu dans le concile, article par article, depuis le commencement jusqu'à la fin; chacun a eu la liberté d'en dire ce qu'il en pensoit; j'ai assisté, comme vous m'en priiez, à l'assemblée des évêques. On a décidé, après un mûr examen, avec l'aide de Dieu, ce qu'il faut croire sur cet objet.

A présent je vous conjure d'embrasser en esprit de paix notre confession de foi, & de ne pas vous réputer plus habiles que toute l'Eglise. Vous me proposez l'exemple du grand Constantin, dont vous dites que S. Isidore a loué le commencement & pleuré la fin ; & de peur que je ne mérite le même sort, vous m'avertissez de me tenir en garde contre les flatteurs. J'invite moi-même tous les enfans de l'Eglise à joindre leurs prières aux miennes, afin d'obtenir du Ciel, que jamais les adulations & les fausses louanges ne me détournent des voies de la vérité. Nous avons pour guides le Souverain Pontife & le concile. Si vous ne renoncez sur le même fondement à la nouveauté de vos opinions, sachez que nous vous tiendrons absolument pour hérétiques, & que nous n'oserons plus avoir de communication avec vous. Avant que vous nous eussiez scandalisés par votre invention [illegible] Christ Adoptif, nous vous chérissions comme de tendres frères ; & l'héroïsme de votre foi dans la servitude, nous consoloit de ce que vous aviez à souffrir. Nous avions même résolu de vous en délivrer, & d'user dans l'occasion de tout notre pouvoir. Mais votre opiniâtreté vous priveroit, tant

de la participation de nos prières, que du secours de nos armes.

Le zèle de Charlemagne fut inutile aux chefs de la secte. Comme la Catalogne où se trouve Urgel étoit sous son obéissance, il tâcha du moins de mettre cette province à l'abri de la séduction. On tint un concile sur les lieux, où fut déposé Félix, qu'on n'avoit pu résoudre pour cette fois à condamner ses erreurs; quoique les rétractations & les parjures lui coûtassent fort peu. Il abjura souvent en d'autres occasions, quelquefois avec effusion de larmes, & avec des marques si éclatantes de repentir, qu'il sembloit s'interdire tout retour à l'hérésie. Mais il avoit beau s'être avancé, rien ne l'empêchoit de retourner à son vomissement. Cependant, comme sur la fin de sa carrière il se surpassa lui-même dans l'art de feindre, on ne douta presque plus qu'il ne fût sincèrement converti. Charlemagne, pour plus grande sûreté, ne laissa pas de le reléguer à Lyon, sous les yeux de l'Archevêque Leidrade, homme habile & catholique zélé. Le malheureux ne justifia que trop l'idée qu'avoit le Monarque du génie de l'erreur, de l'opiniâtreté & de la duplicité parjure des chefs de parti. Il y mourut dans la profession

T. 7. Conc. p. 858.

extérieure de la foi Catholique, mais dans tous les ſentimens de l'impiété, qu'il parut n'avoir jamais quittés véritablement. Après ſa mort, on trouva parmi ſes papiers un écrit de ſa main, où il faiſoit gloire de ſon hérétique perſévérance, & rétractoit ſes rétractations mêmes. Pour Elipand, plus emporté & moins fourbe que Félix, quelques auteurs prétendent qu'il ſe repentit ſincèrement, & mourut dans le ſein de l'Egliſe; mais leurs preuves ſont foibles, pour conſtater un prodige tel que la converſion d'un héréſiarque. Quoi qu'il en ſoit, tant par la vigueur & la vigilance du gouvernement, que par la concorde & la bonne harmonie de l'épiſcopat, cette héréſie fit peu de progrès.

Alcuin qui aſſiſta au concile de Francfort, & qui tenoit le premier rang entre les ſavans d'Angleterre, qu'on y avoit invités, fut le docteur qui la combattit avec le plus de ſuccès, & par écrit, & de vive voix. Né d'une famille diſtinguée par la nobleſſe & l'opulence, il avoit été formé aux ſciences, dès ſa tendre jeuneſſe dans le monaſtère de la cathédrale d'Yorck. Son Archevêque qui ſe plaiſoit à cultiver par lui-même ſes heureuſes diſpoſitions, avoit coutume de lui dire:

Vous êtes destiné à confondre les ennemis de l'Eglise, par-tout où ils oseront se montrer. Charlemagne qui possédoit au souverain degré le grand talent du trône; c'est-à-dire l'art de connoître les hommes & d'apprécier le mérite, découvrit tout ce que valoit Alcuin, dès la première entrevue qu'il eut avec lui, à Parme, lorsqu'il fit en 780 son second voyage de Rome. Il se l'attacha dès lors; mais il lui laissa remplir la commission dont il étoit chargé, de porter le pallium à Embalde archevêque d'Yorck, qui l'avoit envoyé vers le Pape Adrien; & il continua lui-même son voyage, que pressoit le Pontife. Adrien, par l'autorité du Roi, vouloit mettre à la raison Léon archevêque de Ravenne, qui, enorgueilli de la dignité de cette ville, séjour des exarques & quelquefois des Empereurs, vouloit, à l'exemple des Papes, s'attribuer de grands domaines, & se former des Etats. Déjà il s'étoit mis en possession de Fayence, de Forli, de Bologne, de Césène, de la plûpart des villes de la province d'Emilie & du duché de Ferrare; prétendant que le Monarque les lui avoit données, avec toute la Pentapole. Ces contestations ne purent se terminer par l'arrivée du Roi, & ne finirent

Car. Mag. vit. per Egin. Act. SS. Bened. t. 5. p. 162. &c.

que par la mort de l'Archevêque Léon.

Pour Alcuin, il revint en France, défendre la foi contre Elipand & Félix, qu'il réfuta par les meilleurs écrits qu'on ait vu paroître en cette occasion. Il continua de se rendre recommandable par les abondantes productions de sa plume en faveur de la religion. Il nous en reste un volume assez considérable. Quelques critiques ont prétendu qu'il avoit eu part à la composition des livres Carolins : ce qui est difficile à concilier avec son esprit de modération, & avec le profond respect qu'il témoigne pour le S. Siège, dans tous les ouvrages dont il est indubitablement l'auteur. Sa piété & sa modestie étoient encore plus estimables que son érudition. Quelque temps après le concile de Francfort, il voulut renoncer entièrement au monde, pour ensevelir tous ses talens dans la solitude. Charlemagne désirant au moins le fixer dans le royaume, lui donna l'abbaye de S. Martin de Tours, quoiqu'il en eût déjà plusieurs autres, selon l'usage de ce siècle. Cependant les novateurs qui ont toujours l'œil ouvert sur les défauts de tous ceux qui ne tiennent pas leur parti, ne cessoient de publier dans leurs hyperboles injurieuses, qu'il avoit eu terre & en esclaves de

quoi satisfaire l'ambition des Rois. Il répondit modestement, & beaucoup mieux encore par ses œuvres que par ses discours, que tout appartenoit à l'Eglise & aux pauvres de J. C. dont il n'étoit que l'économe. Charlemagne l'ayant pressé plusieurs fois de l'accompagner en Italie, où l'esprit de faction rendit si souvent sa présence nécessaire, il s'en défendit constamment, sans se laisser ébranler par l'ironie, quelquefois plus sensible à la pieté que les reproches sérieux. Comme le Prince comparoit en plaisantant les murs enfumés de la Touraine aux palais dorés des Romains; Seigneur, lui répliqua-t-il, nous jouissons dans nos humbles demeures, des douceurs de la paix que vous nous avez procurées; au lieu que Rome, arrosée à sa fondation du sang fraternel, semble toujours conserver ce funeste génie de la discorde. Ou je m'y connois mal, ou, quoique vous en disiez, ce n'est que malgré vous que vous quittez pour cette magnificence tumultueuse l'obscure & paisible simplicité de la Germanie. Ainsi prioit-il le Roi en toute occasion de le laisser jouir des douceurs de la solitude, à laquelle il parut si attaché, qu'on l'y a cru lié par la profession monastique.

Mais il est plus vraisemblable qu'il n'étoit que chanoine. Outre qu'en cet âge les abbés des monastères étoient souvent des clercs ou des chanoines, il est d'ailleurs certain que les moines de S. Martin de Tours qu'il gouvernoit, changerent d'état vers le même temps. On a conservé un testament de deux frères, nommés Haganon & Adjuteus, qui prennent la qualité de chanoines de Tours, dès le commencement du regne de Louis le Débonnaire, successeur immédiat de Charlemagne. Peu après les moines d'Agaune embrasserent aussi la vie canoniale. L'état monastique s'étant trop étendu pour ne pas se relâcher, & la régle de S. Chrodegang ayant fait de toute part une heureuse révolution dans le clergé, on permit à un grand nombre de monastères de suivre l'exemple de ceux de Tours & d'Agaune. Il parut moins impossible de faire de bons chanoines de ces moines relâchés, que de les rappeler du relâchement à la régularité primitive.

Le monastère de Tours, sous la direction d'Alcuin qui n'en sortit plus les trois ou quatre dernieres années de sa vie, devint une des plus célèbres écoles de l'Occident. Ce grand homme re-

gardé avec justice comme le restaurateur des lettres presque anéanties sous une longue suite de regnes barbares, avoit d'abord établi une école dans le palais, où Charlemagne, avec tout ce qu'il y avoit de distingué par le rang & le génie, tint à honneur d'être son disciple. Le Roi y apprit la rhétorique, la dialectique, l'astronomie qu'il aimoit singulièrement, & à laquelle il donna beaucoup de temps. Il étoit éloquant, s'exprimoit avec noblesse & facilité, & savoit les langues étrangères. Qu'on juge par là, de la bévue des auteurs qui avancent que ce Prince ne sut pas écrire: fable puérile, à laquelle le seul amour du paradoxe peut avoir donné cours. Charlemagne parloit aussi bien le Latin que sa langue maternelle, c'est-à-dire le Tudesque: il parloit même passablement le Grec, & l'entendoit parfaitement.

Outre l'école de Tours & celle du palais qui continua sous les rois suivans, & paroît avoir été instituée à Aix-la-Chapelle, séjour ordinaire de ces Princes & dépositaire d'une riche bibliothèque; le goût du Souverain & l'émulation des sujets en formerent de distinguées en plusieurs cathédrales & en plusieurs monastères. Théodulfe d'Orléans, autre restaurateur des lettres, en établit quatre fa-

meuses dans son diocèse. Celle de Lyon ne devint pas moins célèbre. Les plus renommées dans les monastères, sont celles de Corbie, de Fontenelle, de Prom, de Fulde, de S. Gal, de S. Denis, de S. Germain de Paris & de S. Germain d'Auxerre, de Ferrières, d'Aniane; & en Italie, celle du Mont-Cassin. On voit par les écrits d'Alcuin, quel étoit l'état des études dans ces sortes de collèges. Outre l'Ecriture-Sainte; c'est-à-dire la théologie qui formoit l'objet capital à quoi se rapportoit tout le reste, on y enseignoit les sept arts libéraux, dont l'idée semble puisée dans les ouvrages de Cassiodore, & que l'on comptoit ainsi: Grammaire, Rhétorique, Dialectique, & les quatre branches des mathématiques; savoir l'arithmétique ou le calcul numéraire, la musique alors fort exaltée quoique très-imparfaite, la géométrie & l'astronomie. Alcuin traite dans ses écrits, de toutes ces sciences, mais comme en passant, la plûpart de ses œuvres sont des traités de théologie.

On voit dans toutes ses productions, quels étoient les défauts du génie, & plus encore du goût de son temps. Les écrivains de cet âge n'ont rien d'original; ils ne présentent que des faits décharnés,

qu'un amas d'érudition mal digéré, sans ordre, sans méthode, avec des répétitions sans nombre & des longueurs accablantes. La diction n'est ni pure, ni élégante, les pensées sont communes, chargées néanmoins d'ornemens affectés, les raisonnemens souvent mal suivis & peu concluans. D'un autre côté, on ne trouve presque nulle part, dans cet âge, ces saillies de la témérité qui tiennent lieu de génie, ni cette manie, si funeste à la religion, de dire des choses nouvelles & extraordinaires. On y maintient la tradition dans toute sa simplicité & sa pureté. Quantité de gens à talens n'y croyoient pouvoir faire un meilleur usage de leur loisir, que de transcrire les œuvres des anciens. C'est à ces temps si dépréciés, que, par une disposition tout à fait digne de la Providence, nous devons la plûpart des bons livres de l'antiquité tant sacrée que profane: dépôt infiniment préférable aux inventions des âges postérieurs, moins cultivés encore que présomptueux. Ce qu'il y a de plus foible dans les auteurs du moyen âge, ce sont les poésies, qui ne sont guère qu'une prose mesurée, & par la contrainte de la mesure, souvent plus plate que la simple prose.

Tout supérieur qu'étoit Alcuin aux hommes de son siècle, il ne sut pas se préserver de la contagion de leur goût. Son style a de la force, mais peu d'aménité & de politesse ; & quoique maître en grammaire, il fourmille de fautes contre les règles de cet art, particulièrement dans ses poésies, où l'on trouve, avec du génie & de la verve, peu d'élégance & de correction. Ce fut la conséquence mal tirée d'un principe de dévotion, qui lui fit interdire aux poètes Chrétiens la lecture des anciens poètes, & même de Virgile. Il étoit en effet d'une éminente piété, qu'il signala spécialement par le redoublement de ferveur & les sentimens pleins de foi & de courage, avec lesquels il se prépara au dernier passage. Sa mort aussi exemplaire que sa vie, fournit pour long-temps une ample matière d'édification au royaume qu'il avoit éclairé pendant ses douze dernières années, qu'il y passa tout entières. Quelques martyrologes lui donnent le titre de Bienheureux, & la Chronique de Tours le qualifie de Saint. On ne trouve pas cependant qu'on lui ait rendu aucune sorte de culte.

Charlemagne regretta sincèrement ce Docteur, qu'il regardoit avec justice

comme le plus habile homme & le plus bel esprit de son temps. Il parut redoubler ses soins, afin que les études qu'ils avoient rétablies de concert, ne languissent point par la privation de ce laborieux zélateur. Toujours il eut présentes les vues supérieures qu'il lui avoit inspirées, en lui répétant sans cesse, qu'il falloit faire de toute la France une Athène Chrétienne. Les embarras du gouvernement n'ôtoient rien au Roi de son application au progrès des sciences & de la religion. Obligé d'avoir presque toujours les armes à la main, il ne faisoit la guerre qu'afin de procurer dans la paix la prospérité de l'Etat, & de faire fleurir dans la concorde la religion d'un Dieu immolé pour le bonheur des hommes.

Tassillon, duc de Bavière, vassal & neveu du Monarque, avoit pris pour les François tous les sentimens d'aversion de sa femme, fille de Didier dernier roi des Lombards. Arichise, autre gendre de Didier, redoutable par la situation de son duché de Bénévent, promettoit à l'Impératrice Irène alors brouillée avec les François, de prendre son parti, pourvu qu'elle le déclarât patrice de Naples & de Sicile. Adalgise, propre fils de Didier, & toujours réfugié à C. P. se

préparoit à rentrer en Italie, & ne se proposoit rien de moins que de remonter sur le trône de ses pères. Aux extrémités du Nord & de l'Occident, les Saxons si souvent domptés & jamais soumis, n'attendoient qu'une occasion pour courir aux armes. Enfin les Huns ou Hongrois qui habitoient la Pannonie à l'Orient, avoient déjà deux armées toutes prêtes contre Charlemagne, l'une pour entrer en Bavière au secours de Tassillon, & l'autre pour aller en Italie soutenir Adolgise.

Le Roi fut averti de tout, & fit face à tout. Il se trouvoit pour la troisième fois en Italie, où il passa l'hiver de l'année 787. Il marcha de Rome à Capoue, contre le Duc de Bénévent qu'il reçut à composition, pour éviter la ruine des églises & des monastères. De retour à Rome, il ajouta à la première donation qu'il avoit faite à l'Eglise Romaine, les villes qu'il venoit de prendre sur le Duc de Bénévent, & dont Capoue est la plus considérable. Le Duc de Bavière craignit de voir l'orage, grossi de la sorte, fondre tout entier sur ses Etats, & il se mit en devoir de le conjurer; mais avec des modifications déplacées & des procédés sans franchise, que le Pape lui-même

même prit pour des parjures assez mal palliés. C'est sur quoi il déclara (& c'est la première décision pontificale de cette nature) que le Roi Charle & son armée ne seroient pas comptables des maux que la guerre causeroit en Bavière. Les lieutenans du Monarque défirent en cette province & dans celle du Frioul, les Huns auxiliaires du Bavarois. Le Duc fut pris & amené en France, où on le convainquit juridiquement de trahison en plein parlement. Les Seigneurs le con- Egin. an.
damnerent à la mort : mais le Roi se 788.
contenta de le faire tondre, & de le renfermer dans l'abbaye de Jumiège. D'un autre côté, Adalgise, fils du Roi Didier, fit trop tard sa descente en Italie avec l'armée des Grecs. Arichise, duc de Bénévent étoit mort dans l'intervalle ; & son fils Grimoald demeurant fidèle aux François, toutes les mesures du Prince Lombard se trouverent entièrement rompues : il ne put donner que de foibles combats, où il fut presque toujours battu. Enfin il se vit obligé de retourner à C. P. & de faire sans espoir le triste personnage d'un prince exclus du trône de ses pères, après des tentatives si peu honorables pour le recouvrer.

Le Roi vainqueur de tant d'ennemis,

songea à marier son fils aîné. Il jeta les yeux sur la fille d'Offa roi des Merciens, tout-puissant en Angleterre, où il avoit réduit plusieurs autres princes à une dépendance absolue. Digne émule de Charlemagne dont il acquit la confiance par la ressemblance des vertus, il ne cessoit
T. 6 conc. de signaler son zèle pour l'Eglise. Il fut
p. 1861. la cause principale de deux conciles qui se tinrent, l'un dans un lieu de ses Etats qu'on ne nomme point, l'autre à Calcut au pays de Northumbre. Les deux Rois Offa & Elfuold, chacun dans le lieu de sa domination, s'assemblerent avec les grands, les évêques & les légats du S. Siège. Les Princes voisins, & nommément Chumulfe roi d'Ouessex accéderent à ces résolutions diverses; de manière que ces deux conciles tinrent lieu d'un concile général de toute l'Angleterre. On y interdit plusieurs observances également bizarres & superstitieuses: comme de servir à l'autel ayant les jambes nues, d'offrir le saint Sacrifice dans des vases de corne, de se teindre ou déchiqueter la peau à la manière des Pictes, de manger de la chair de cheval, de consulter les augures ou les sorts pour la décision des procès. Afin d'empêcher l'abus très-commun des conjonctions illicites, on exclut

les bâtards de toute succession. Les princes mêmes, à moins d'être nés en légitime mariage, sont déclarés inhabiles au trône ; & l'on défend aux électeurs ordinaires, évêques & seigneurs, de leur donner leur suffrage. On défend encore d'imposer aux Eglises de plus grands tributs que ne permet la loi Romaine & la coutume des princes pieux.

Quoique Charlemagne fût très-flatté de l'alliance d'un prince aussi puissant & aussi Chrétien qu'Offa, elle n'eut cependant pas lieu. Le Roi des Merciens demandoit en même temps une fille de France pour son fils ; & le Monarque François, par un de ces foibles qu'on trouve dans les plus grands hommes, ne put se résoudre à marier sa fille en pays étranger.

Charle parut alors s'appliquer plus que jamais à procurer le bien de la religion. On compte un grand nombre de conciles qu'il fit célébrer pour la réformation des abus, & pour mettre en vigueur dans les diverses églises les loix & les canons des conciles précédens, dont nous croyons devoir épargner la répétition à nos lecteurs. Dans ses actes même de législation civile, tout annonçoit l'esprit de foi & de piété, des idées tout

évangéliques, une entière dépendance du Roi des Rois, dont il se disoit le foible représentant. On lit encore au commencement de l'un de ses édits, cette inscription mémorable : Jésus-Christ regnant à jamais, Charle par la miséricorde divine, roi & administrateur du royaume des François & des Lombards. Il met à la tête de l'Empire le Monarque éternel, dont il ne prétend que faire exécuter les ordres. Il n'accumule pas, à la manière des conquérans, les titres fastueux de tant de princes & de nations qu'il avoit soumis ; il ne fait mention de son autorité, que pour s'en rappeler la charge onéreuse. Après avoir exposé les loix faites pour la multitude des prêtres & des diacres ; il ajoute, que pour les évêques, il croit suffisant de les rappeler en général à celles qui ont été établies par leurs prédécesseurs. Quant au Siège Apostolique, poursuit-il, rien ne peut dispenser de l'honorer & de lui marquer une juste obéissance ; quand bien même il imposeroit un joug qui paroîtroit insupportable.

Dist. 19. c. 3. Conc Tribur. c. 30.

Theg. c. 7. Le génie de ce Prince, plus grand que son empire, étendoit sa bienfaisance au delà des mers, bien loin de ses vastes domaines. Il envoya en Afrique, en Egypte & en Syrie, des personnes de sa

Cour, pour distribuer des sommes considérables aux Fidèles qui gémissoient sous le joug des Musulmans, & sur-tout à Jérusalem, où le tombeau du Fils de Dieu attiroit particulièrement ses libéralités. Il fit aussi remettre des présens magnifiques au Calife Aron, pour l'engager à traiter favorablement les Chrétiens de sa domination : ce qui rendit leur sort au moins supportable, sous le joug de ce Prince infidèle, tout dévot Musulman qu'il étoit. Aron ayant d'ailleurs de grandes qualités, il sut apprécier celles de Charlemagne, se lia d'amitié avec lui, & lui renvoya des présens curieux, entre lesquels on admira sur-tout une horloge d'un travail unique, & un éléphant, le premier, dit-on, qui eût paru en France. Mais le don le plus agréable à un Prince qui ménageoit les Infidèles en faveur des Chrétiens, ce furent les clefs du S. Sépulcre qu'Aron lui fit présenter, comme pour lui transmettre la propriété de ce lieu saint, qui est encore sous la protection spéciale de nos rois.

La bienfaisance de Charlemagne étoit bien plus grande encore, & vraiment paternelle, envers ceux des Fidèles que la Providence lui avoit donnés pour sujets. Il s'occupoit l'été de ses expéditions mi-

litaires; & l'hiver, il s'appliquoit à faire fleurir la prospérité & l'abondance dans tous les ordres de l'Etat. On faisoit en une infinité d'endroits des magasins de blé, d'orge; de productions de toute espèce, que ses pourvoyeurs en sa présence livroient aux pauvres pour la moitié du prix ordinaire: spectacle touchant pour les êtres les moins sensibles! On voyoit ce Monarque, souverain de la plus belle partie du monde, & arbitre de tout le reste, non seulement présider à ces distributions, mais descendre dans tous les détails de ce qui pouvoit contribuer au soulagement de son peuple.

Tant de mérite & de puissance ne le mit pas à l'abri d'un affront sensible de la part des Grecs, ou de la foible politique de leur Impératrice. Irène, qui à l'amour de la religion allioit la passion du commandement, rompit par ce principe le mariage qui étoit arrêté depuis six ans entre l'Empereur sons fils & la Princesse Rotrude fille de Charlemagne. Elle eut peur qu'une alliance auguste ne tirât son fils de la dépendance où elle s'étudioit à le retenir, & que ce Prince, après avoir pris les rênes de l'Empire, si son indolence naturelle venoit à s'en lasser, ne les remît à une épouse qui ne pouvoit

manquer de se faire aimer, plutôt qu'à une mère impérieuse qui le tenoit dans une contrainte éternelle. Charle qui aimoit ses enfans jusqu'à la foiblesse, renonça volontiers à cette alliance étrangère, sur le premier soupçon qu'il eut de la légéreté injurieuse d'Irène.

Dès la même année, l'Empereur Constantin fut marié, presque malgré lui, à une jeune Arménienne de basse naissance, nommée Marie. L'année suivante, la division éclata entre l'Empereur & l'Impératrice mère. Il regrettoit sans cesse la Princesse Rotrude, & l'appui du Monarque François, dont la puissance se rendoit respectable par toute la terre. Les courtisans profiterent de l'occasion pour intriguer, chacun selon ses vues. Les jeunes seigneurs sur-tout lui répétoient sans cesse, qu'il étoit honteux à un Empereur, de ne jouir d'aucune autorité à l'age de vingt ans, & de disputer sans succès quelque partie du crédit à son sujet Staurace qui l'avoit tout entier; qu'il étoit temps de dépouiller d'un pouvoir usurpé, une mère impérieuse qui prétendoit le tenir dans une tutèle sans terme. Il prit enfin sa résolution, se montra aux troupes, leur fit quelques largesses, & fut déclaré seul Empereur, au mois d'oc-

tobre de l'an 790. Mais moins de deux ans après un pareil coup d'éclat, ce léger & foible Prince se laissa persuader par sa mère même de la déclarer derechef Impératrice.

Il fit un usage non moins imprudent de son pouvoir, en répudiant l'Impératrice Marie, & en la forçant à se faire religieuse, sur l'imputation calomnieuse qu'elle avoit voulu l'empoisonner: crime plus que superflu, dont tout l'opprobre retomba sur lui-même. Personne ne douta de son vrai motif, quand on lui vit épouser aussi-tôt après une des suivantes de la Princesse, nommée Théodote. L'ambitieuse Irène qui l'avoit obligé à contracter son premier mariage, l'excita elle-même à le dissoudre, par une noirceur presque inconcevable dans le cœur d'une mère, afin de lui attirer l'aversion de tout l'Empire, & de reprendre elle seule toute l'autorité du diadème; en quoi elle eut un succès qui passa ses espérances.

Theoph. an. 5. p. 396.

Constantin impatient de célébrer son fatal mariage, envoya chercher en grande hâte le Patriarche Taraise. Dès qu'il l'apperçut, il alla le recevoir, avec tous les signes les plus flatteurs de la confiance & de la distinction. Il ne se contenta point de le faire asseoir à ses côtés, se-

Vit. S. Taras. c. 7. ap. Boll. t. 5. p. 548.

son la coutume des Empereurs à l'égard des patriarches; mais il prit avec lui le langage & l'air respectueux d'un fils, & lui protesta qu'il l'avoit toujours regardé comme son père. Il ajouta, qu'en revanche il se promettoit de son affection paternelle, qu'il voudroit bien concourir à le soustraire aux attentats d'une parricide méprisable, qu'il avoit portée de la fange sur le trône, & qui pour reconnoissance vouloit le faire périr par le poison. A cette imputation qui ne méritoit pas une réfutation sérieuse, le Patriarche ne répondit qu'en gémissant sur la honte dont l'Empereur alloit se couvrir à la face de toutes les nations, & sur l'impossibilité où l'on seroit de réprimer l'adultère & tous les excès de la débauche, après un si énorme scandale. Il déclara nettement au Prince, qu'il ne se prêteroit jamais à sa passion; il alla jusqu'à le menacer de fulminer l'anathême contre lui; & s'il n'en vint pas à l'exécution, c'est que ce jeune Prince, emporté par sa passion, menaça à son tour de prendre le parti encore très-nombreux des Iconoclastes. Mais quand un Souverain veut le crime, il est toujours sûr d'être secondé. Au défaut du S. Patriarche, l'indigne économe de son Eglise, l'Abbé

Joseph qui étoit prêtre, bénit le mariage adultère, au grand scandale, non seulement de C. P. mais des provinces les plus éloignées. Bien-tôt les gouverneurs & les autres personnes qualifiées, se faisant un jeu des liens sacrés du mariage, ou chasserent leur femme, ou prirent plusieurs épouses à la fois; de toute part, la licence & la dissolution se montrerent, tête levée, avec une audace révoltante.

Vit. s. Plat. ap. Boll. t. 5 p. 346 Vit. S. Theod. per Mich.

Deux hommes de Dieu, Platon & son disciple Théodore, furent presque les seuls qui se déclarerent ouvertement contre ce désordre: solitaires admirables, dont la conversation & tous les intérêts étoient déjà dans le Ciel, & qui se dispensant des règles communes de la condescendance, se séparerent courageusement de la communion de l'Empereur. Platon, d'une famille considérable, & connu depuis long-temps à la Cour qu'il avoit quittée avec tous ses biens & ses espérances pour se consacrer à Dieu, étoit généralement révéré comme homme de rare sagesse & d'une sainteté consommée. Malgré l'éclat de sa retraite & de sa vertu, il s'étoit tenu si bien caché durant la longue & violente persécution de Constantin Copronyme, que ses plus

proches parens ignorerent s'il vivoit encore. L'Impératrice Irène ayant pris la défense des Catholiques, aussi-tôt après la mort du Tyran, Platon reparut à C. P. où il fit des conversions sans nombre. On lui offrit l'évêché de Nicomédie: mais loin de reprendre aucun engagement avec le monde, il porta sa famille entière à y renoncer; & tous ensemble fondèrent le monastère de Saccudion près de C. P. Contre la pratique ordinaire, il n'y voulut point d'esclaves, tant par l'humilité religieuse qui lui faisoit révérer tout particulièrement les derniers même des hommes comme les images de Dieu, que par un soin extrême de la pureté, à raison des femmes serves qu'on ne pouvoit pas raisonnablement séparer de leurs maris. Il eut d'abord plusieurs autres monastères pour imitateurs, malgré le ridicule qu'on ne manqua point de donner à cette sorte de réforme.

Platon âgé d'environ soixante ans, étoit au plus haut point de sa réputation, quand Constantin fils d'Irène contracta le mariage honteux que ce S. Abbé, aussi bien que S. Théodore son neveu & son successeur, crut devoir désapprouver hautement. Outre les craintes humaines, Théodore eut à surmonter les liens de la

chair & du ſang; car il étoit parent de Théodote, cette épouſe adultère que Conſtantin venoit de ſubroger à l'épouſe légitime. Tout furieux qu'étoit l'Empereur, il tenta cent moyens divers, afin d'amener les deux ſaints à une lâche complaiſance. Il leur députa d'habiles ſolliciteurs; il leur fit écrire pluſieurs lettres, tantôt flatteuſes, tantôt terribles & foudroyantes. Il envoya Théodote elle-même à ſon parent Théodore. Tout étant inutile, il vint en perſonne au monaſtère de Saccudion. Mais Théodore, déjà inſtallé à la place de ſon oncle, ni aucun des religieux ne ſe préſenterent pour recevoir le Prince; aucun ne lui parla, tous l'éviterent, comme s'il eût déjà été excommunié. Il fallut s'en retourner, chargé de confuſion, & d'autant plus bouillant de colère, que la honte l'empêchoit d'éclater. De retour au palais, il envoya de cruels émiſſaires, qui déchirerent à coups de fouet l'Abbé Théodore, & de tous ſes membres firent couler autant de ruiſſeaux de ſang. On traîna Platon au monaſtère de l'Abbé Joſeph, le même qui avoit célébré le ſecond mariage de l'Empereur, & on l'enferma dans un cachot obſcur, où on ne lui donnoit à manger que par un trou. On diſperſa

fept cens folitaires, tant de Saccudion que des monaltères voifins, qui, à l'exemple de Platon & de Théodore, refufoient de communiquer avec l'Empereur.

Les évêques voifins de la Cour fe taifant dans la crainte d'un plus grand mal, il parut à de faints folitaires qui n'avoient plus d'intérêt dans ce monde, que leur zèle inflexible étoit le feul moyen fuffifant pour réfifter au débordement de l'impudicité, & préferver d'une entière fubverfion la bafe religieufe des conjonctions chrétiennes. C'eft ainfi que s'en exprima l'Abbé Théodore, du lieu où il fut banni, & d'où il ne ceffoit d'écrire pour la défenfe de la fainte pureté. Les flatteurs, difoit-il, prétendent qu'à l'égard des fouverains il ne faut pas fuivre l'Evangile à la rigueur. Pourquoi donc eft-il écrit, que les grands feront jugés avec une plus grande févérité que les petits? Le Prince a-t-il une autre loi & un autre légiflateur que les fujets? Se croit-il un Dieu, pour ne reconnoître d'autre règle que fes défirs? & s'il lui eft libre de s'abandonner à l'adultère, fera-t-il défendu à fes fujets de l'imiter? Le S. Abbé fit paffer fes fentimens dans le cœur des évêques de la Cherfonèfe, du Bofphore & des lieux voifins, qui ex-

communierent l'Empereur. Platon fut même comblé d'éloges, non ſeulement pour ſa fermeté, mais pour ſa prudence, par le Pape Léon III, à qui, de ſon exil de Theſſalonique, il fit parvenir un compte exact de tout ce qui s'étoit paſſé.

Adrien, premier du nom, étoit mort dès le 25 décembre de l'an 795, après un pontificat de vingt-trois ans, dix mois & ſeize jours, l'un des plus glorieux, & le plus long de tous depuis S. Pierre juſqu'à notre temps. Il fit un auſſi ſaint uſage que ſes derniers prédéceſſeurs, du grand accroiſſement de la puiſſance & des richeſſes du S. Siège. Le nombre des égliſes & des autres édifices de piété qu'il conſtruiſit ou répara, eſt prodigieux. Il employa juſqu'à treize cent quatre-vingt-quatre livres d'or, & dix-ſept cent ſoixante livres d'argent, en vaſes & en ornemens ſacrés. Il trouva encore moyen de fournir à la réparation des murs de Rome, & à la conſtruction de pluſieurs aqueducs. Dans ſes bulles datées, tantôt de ſon pontificat, tantôt du patriciat de Charlemagne, & quelquefois encore du regne des Empereurs, on obſerve une variété qui prouve entr'autres choſes, que l'autorité ſouveraine n'avoit point encore chez les Romains ſon attribution fixe & bien décidée.

Le jour même de la sépulture d'Adrien, lendemain de sa mort, on lui donna pour successeur Léon III, Romain de naissance, & formé dès son bas âge aux vertus & aux sciences cléricales, dans le palais de Latran. La pureté de ses mœurs, son éminente piété, sa charité, sa douceur jointe à l'amour de la justice & à une grande fermeté de courage, son éloquence insinuante, & ces graces ingénues du discours qui annoncent autant les qualités du cœur que celles de l'esprit, lui avoient tellement concilié l'estime & l'affection publique, qu'il fut élu avec le plus grand empressement, & tout d'une voix sans nulle exception, par les évêques, les grands, le clergé & le peuple. Il étoit prêtre du titre de sainte Susanne, & fut ordonné évêque dès le lendemain de son élection. Naturellement grand & généreux, il ne tarda point à se signaler par ses libéralités, toujours sagement réglées, mais très-abondantes, sur-tout à l'égard du clergé, dont il augmenta considérablement les rétributions. Il se proposoit de lui fournir une facilité nouvelle, & des motifs sans replique d'exercer à son tour la bienfaisance chrétienne.

Anast. in Leon. III.

Dès qu'il eut pris possession du Siège Apostolique, il prépara la grande révo-

lution qui ne devoit pas tarder à se consommer dans le gouvernement de Rome & de tout l'Empire d'Occident. Il envoya à Charlemagne les clefs de la confession de S Pierre, avec l'étendard de la ville, & l'invita à venir recevoir, en sa qualité de patrice ou protecteur des Romains, leur serment de fidélité, & les témoignages sincères de leur obéissance. Le monarque députa en son lieu Engilbert abbé de S. Riquier, personnage des plus considérables de son temps, par les grandes places qu'il occupa d'abord dans la monarchie, par son érudition qui lui fit donner le surnom d'Homère, par les talens d'agrément qui le rendirent le jeune seigneur le plus aimable de la Cour, par ses liaisons même avec la Princesse Berthe fille de Charlemagne; enfin par sa retraite édifiante du monde, par sa solide & constante piété, qui l'a fait mettre au nombre des Saints. Tels étoient les ministres du sage Monarque.

Alcuin. Ep. 84. Il chargea Engilbert d'une réponse conçue en ces termes : Ayant reçu, avec vos lettres, le décret de votre élection, nous avons ressenti la plus vive joie de l'unanimité avec laquelle on l'a faite, comme aussi de ce qu'on nous rend la fidélité & l'obéissance qui nous est due.

Tout étoit préparé pour envoyer à votre prédécesseur de sainte mémoire par Engilbert l'un de nos plus chers serviteurs, les dépouilles qu'il a plu au Dieu des armées de nous accorder sur les ennemis barbares de son nom, quand nous avons appris la perte que je ne cesse de pleurer. Il est vrai que l'Apôtre défend qu'on s'afflige de la mort de ses amis. Mais je ne pleure pas Adrien: je suis persuadé qu'il vit avec J. C. L'aimant toutefois comme je l'aimois, il m'est impossible de parler de lui, ni de m'en ressouvenir, sans verser des larmes. C'est à vous, digne successeur de ce digne Pontife, de tempérer l'amertume de mon chagrin, en concertant selon ses vues, avec Engilbert, ce qu'il y a de mieux à faire pour l'exaltation de l'Eglise de Dieu, pour la dignité sainte dont vous êtes revêtu, & pour le véritable honneur de mon patriciat. Je veux entretenir avec Votre Sainteté la même intimité qu'avec votre bienheureux prédécesseur, afin que la bénédiction divine soit par-tout sur moi, & que le S. Siège soit puissamment défendu. Car c'est à moi de soutenir, avec le secours divin, la sainte Eglise de J. C. en tous lieux; c'est à moi de la défendre au dehors contre les incursions des Infidèles,

& de la fortifier au dedans, en y maintenant la base de la foi & l'observance des saints canons. Et vous, très-saint Père, vous éleverez cependant avec Moïse vos mains pures, & vous ferez monter vos oraisons vers le Ciel; afin que sous l'empire de Dieu notre premier maître, le peuple Chrétien ait toujours la victoire sur ses ennemis de tout genre, & que le nom de J. C. soit dignement glorifié par toute la terre. Les dépouilles des Barbares dont il est fait mention dans cette lettre, consistoient dans les trésors que les généraux François avoient rapportés de Pannonie, après avoir pillé la capitale des Huns, & dont le Roi envoyoit une partie considérable au Pape Léon, qui ne put fournir que par là aux prodigieuses entreprises de sa charité.

Ap. Alc. p. 82. Outre la lettre qu'Engilbert devoit remettre au Pape, Charlemagne avoit confié à cet Abbé une instruction sécrète, où ce grand Prince occupé du gouvernement de la motié du monde, ne se montre pas seulement Chrétien & vertueux, mais homme intérieur & capable de faire aux états les plus saints des leçons de la perfection sublime où ils doivent tendre. Si moyennant Dieu, lui disoit-il, vous arrivez en bonne santé au-

près du Pontife Apostolique, notre père & notre Seigneur en J. C. toutes les fois que vos entretiens avec lui vous en fourniront une occasion naturelle, ne manquez pas de lui insinuer la manière dont on doit vivre dans une place telle que la sienne, & tout ce qui importe au gouvernement de l'Eglise, à la manutention des saintes règles. Mais pour le faire avec plus de succès, étudiez bien la disposition de son esprit; représentez-lui souvent & habilement le peu que doit durer l'élévation où il est ici-bas, & la grandeur des récompenses destinées pour toujours au ministre fidèle qui remplit de si saints devoirs. Dieu veuille, mon cher Engilbert, gouverner votre langue & le cœur de Léon! qu'il se montre le digne chef de l'Eglise, qu'il nous soit bon père, que le père commun que nous avons dans le Ciel, & dont il tient la place sur la terre, lui donne de si bien nous conduire durant les jours qui nous restent à vivre, qu'enfin nous obtenions tous le repos qui ne finira plus.

Les rois Anglois signalerent avec le même empressement leur attachement pour le Siége Apostolique. Si-tôt que le Roi Quénulfe eut appris l'élection de Léon III, il lui écrivit pour se soumettre

T. 7. p. 1109.

à la même dépendance qu'Offa son prédécesseur dans le royaume des Merciens, & pour le prier de le regarder comme son fils adoptif. Il en obtint le rétablissement de l'archevêché de Cantorbéri dans tous ses droits primitifs, tant pour l'ordination & la confirmation des évêques, que sur les monastères, à quoi le Roi défunt avoit dérogé par inimitié pour l'Archevêque Lambert. Il y eut à ce sujet un concile à Bécanceld; & vers le même temps, Quénulse en fit tenir un autre, pour le rétablissement de la discipline, à Finchal dans le pays de Northumbre, dont le royaume avoit été éteint en 794, par la mort du Roi Ethelbert. La descente que les Normands ou Danois avoient faite peu auparavant en Angleterre, où ils commençoient à donner ces scènes d'horreur que nous verrons bientôt désoler toutes les côtes de l'Océan, le pillage, les embrasemens, les desordres de toute espèce fournissoient une ample matière de réparation au zèle du Roi & des évêques.

Les Chrétiens d'Espagne ne donnerent pas moins de contentement au Pape Léon, que ceux de France & d'Angleterre. Dès la première année de son pontificat, la troisième du regne d'Alfonse,

Sebast. Salmant. p. 51.

ce Prince surnommé le Chaste pour avoir gardé la continence avec son épouse Bertinalde, Françoise de naissance, Alfonse si digne par là de la protection du Ciel contre la nation dissolue des Maures, remporta sur eux une victoire des plus extraordinaires par la multitude des Infidèles qui resterent sur le champ de bataille, & par le nombre des places qu'il leur enleva, entre lesquelles on compte Lisbonne. Mais il s'attacha beaucoup plus à réparer les villes ruinées, qu'à s'étendre dans des provinces presque désertes, qu'il ne pouvoit repeupler sans épuiser ses premiers Etats, encore très bornés. Il gagna beaucoup d'autres batailles, pendant cinquante & un ans que dura son regne; & s'il essuya quelques échecs, ils ne purent ôter aux Chrétiens d'Espagne l'ascendant qu'il leur avoit donné sur les Infidèles. On verra leur puissance aller toujours croissant, depuis cette époque. C'est sous ce beau regne qu'on découvrit à Compostelle un corps saint & miraculeux, que les Espagnols révèrent depuis si long-temps comme reliques de S. Jacques le Majeur. Alfonse y bâtit une église, en l'honneur de cet Apôtre. Sa piété, égale à sa valeur, lui en fit construire plusieurs autres, dont celle d'O-

viédo est la plus remarquable. Il y déposa l'arche fameuse qui contenoit les reliques emportées par les anciens Chrétiens d'Espagne, dès le temps de l'invasion des Sarasins, & qu'ils regarderent constamment comme la sauve-garde de leurs nouveaux Etats. Il établit sa Cour près de ce dépôt sacré, & fut ainsi le premier qui fixa sa résidence à Oviédo.

Il s'en falloit beaucoup que la Cour fournît en Orient les mêmes spectacles d'édification. Au scandale de l'adultère & d'une débauche effrénée, on vit joindre celui de la perfidie, de la révolte & du parricide. Irène qui applaudissoit publiquement à la passion de l'Empereur son fils, ne cessoit de le décrier sous main, & de lui enlever en toute rencontre le cœur de quelqu'un de ses officiers. Le masque de la piété & du détachement dont elle savoit si bien se couvrir, lui donna toute facilité pour lier la partie contre un jeune Prince mal-habile, mal servi, & tout entier occupé de ses folles amours. La conjuration formée lentement, fut promptement exécutée. On arrêta l'Empereur à l'improviste; on lui creva les yeux sur le champ, & avec tant de violence, qu'il en perdit la vie. Irène sortit du palais toute échevelée,

Theoph. an. 7. p. 598.

versa des torrens de larmes, promit de venger la mort de son fils; & pour gagner le peuple par une voie plus sûre que ces regrets équivoques, elle le déchargea de tous les impôts. On la proclama de nouveau impératrice. Elle rappela les moines qui avoient été exilés pour la défense de la fidélité conjugale. S. Platon & S. Théodore furent plus révérés que jamais. Mais ils se déroberent incontinent à tous les honneurs, & retournerent avec empressement à leur solitude. Bientôt après, il leur fallut abandonner le monastère de Saccudion, pour éviter les insultes des Musulmans qui faisoient des courses jusqu'aux portes de C. P. L'Impératrice & le Patriarche demanderent à Théodore, comme une grande faveur, de vouloir bien s'établir, dans la ville même au monastère de Stude, ainsi appelé du nom de son ancien Fondateur Studius, patrice & consul. Cette maison ruinée par la persécution de Copronyme, commençoit à se rétablir: mais elle ne comptoit encore que douze moines. Théodore y transféra ses disciples, qui monterent jusqu'au nombre de mille, formerent la communauté la plus célèbre de la ville impériale, & firent donner au S. Abbé le

Vit. S. Plat. c. 6. surnom de Studite. S. Platon craignant qu'on ne l'obligeât à reprendre au moins en partie le gouvernement d'une institution si importante, embrassa la vie de reclus; & avec une humilité qui tira les larmes des yeux, ce vieillard blanchi dans les exercices de la vie parfaite, en présence d'un grand nombre de personnes assemblées exprès, fit vœu d'obéissance à son neveu Théodore. Il se renferma aussi-tôt après dans une cellule fort étroite & fort incommode, où il eut encore la dévotion de s'enchaîner par le pied, mais il tenoit cette chaîne si soigneusement cachée, que presque personne n'en eut connoissance. Dans cet état, il s'occupoit perpétuellement à la méditation des choses éternelles, aux plus vils travaux des mains, ou tout au plus à donner quelques avis salutaires aux frères qui venoient le consulter.

Irène, après l'odieuse révolution dont elle se disculpoit assez mal, envoya des ambassadeurs & des présens à Charlemagne. Elle craignoit, qu'avec tant de sujets de plaintes qu'il avoit d'elle, il ne saisît cette nouvelle occasion pour s'emparer du reste de l'Italie. Mais ce Prince éclairé, laissant à Dieu le soin de punir ceux qui n'ont point d'autres juge, s'efforça

força tout au contraire d'effrayer à jamais l'audace & la révolte, dans la personne de deux parricides qui oserent dans ces conjonctures porter leurs mains sacrilèges sur la première tête du Monde Chrétien. Deux mauvais prêtres, seuls capables de pareils attentats, Pascal primicier de l'Eglise Romaine, & Campule son trésorier, tous deux parens du feu Pape Adrien, assaillirent avec une troupe de scélérats le Pape Léon, sorti à cheval du palais de Latran. Ils jeterent par terre le Pontife, le maltraiterent avec fureur, & firent tous leurs efforts pour lui arracher la langue & les yeux. De la rue, ils le traînerent au monastère de S. Silvestre, où ils réitérerent leurs cruautés, pour s'assurer que jamais il ne feroit usage de la vue ni de la parole. Peu après néanmoins il recouvra l'une & l'autre dans la ville de Spolète, où le transporta le Duc Vinigise, qui étoit accouru à son secours avec ses troupes. Les auteurs & tous les personnages les plus graves du temps donnerent cette guérison pour un miracle, avec un concert sur le fait & les circonstances, qu'une critique raisonnable ne sauroit mépriser. C'est un miracle, dit Théodulfe d'Orléans, que le Pape continue à voir & à parler, si ses

Egin. Loisel. Coint. an. 799. Theoph. an. 7. Const.

aſſaſſins ont exécuté le projet qu'ils avoient formé de lui couper la langue & de lui crever les yeux ; & s'ils ne l'avoient pu exécuter, ayant eu le Pontife ſi long-temps en leur pouvoir, ce ſeroit un autre miracle encore plus difficile à croire.

Charlemagne ſenſiblement affligé de l'outrage fait au Père commun de tous les Fidèles, envoya ſans délai une ambaſſade à Léon, qui ne pouvoit recevoir une conſolation plus ſenſible, & qui prit le parti de venir trouver ſon puiſſant & généreux défenſeur. Le Roi alla l'attendre à Paderborn, d'où il envoya ſon fils Pépin au devant de lui, avec l'Archichapelain Hildebalde, le Comte Anſchaire & pluſieurs autres ſeigneurs, à la tête d'une troupe nombreuſe. Il s'avança lui-même à ſa rencontre à quelque diſtance de la ville, ſuivi de toute ſon armée, & précédé du clergé en ordre de proceſſion. Quand on apperçut le Souverain Pontife, le Roi fit alte, partagea ſes troupes en trois corps, & ſe tint à la tête du centre. Le clergé ſe diviſa auſſi en trois chœurs. A l'arrivée de Léon, les eccléſiaſtiques & les gens de guerre ſe proſternerent par trois fois, le Pape faiſant à chaque fois une prière. Le Roi

& le Pontife s'avancerent, chacun de son côté, pour s'embrasser: ce qu'ils ne purent faire qu'en versant des larmes. Cependant les François qui ne détournoient point leurs yeux du Pontife, & qui lui voyoient faire usage des siens, ainsi que de sa langue (car il entonna aussi-tôt l'hymne *Gloria in excelsis*) ne pouvoient revenir de leur surprise, après ce qu'ils avoient appris de ses cruels traitemens. On marcha ainsi, comme en triomphe, jusqu'à l'église, où l'on rendit à Dieu de solemnelles actions de graces, avant d'entrer au palais.

Pendant le séjour que le Pape Léon fit à Paderborn, il consacra la belle église que le Roi venoit de faire bâtir en cette ville, & y mit des reliques de S. Etienne qu'il avoit apportées de Rome, pour la préserver à l'avenir de la fureur des Barbares qui y avoient déjà porté plusieurs fois l'incendie. Auparavant elle avoit dépendu de l'évêque de Wirsbourg: mais à cause de la distance des lieux & de la multiplication des Fidèles, on l'avoit érigée depuis peu en évêché, & on lui avoit donné pour premier évêque, le Saxon Hatumare, Barbare d'origine, mais qui avoit comme changé de nature en recevant la vie de la grace; & qui ayant

été mis dès son enfance en otage auprès de Charlemagne, profita si bien, tant dans les lettres que dans la vertu, qu'on ne trouva personne plus digne que lui de cet important ministère. Ce siège demeura sujet à la métropole de Mayence, comme celui de Wirsbourg.

Vit. S. Rup. ap. Canis. t. 6. Vers le même temps, on institua Théodoric, premier évêque de Sclavonie; c'est-à-dire des peuples, partie Huns & partie Sclaves, qui habitoient à l'Orient du diocèse de Saltzbourg, jusqu'à l'endroit où le Drave se décharge dans le Danube. Le Prince Pépin, fils de Charlemagne, ayant étendu jusques-là l'Empire François par ses victoires sur les Huns, le Monarque profita de la vacance où se trouvoit le siège de Passau par la mort de l'Archevêque Valdéric, pour faire rendre à l'Eglise de Saltzbourg la dignité de métropole de Bavière qu'elle avoit eue autrefois. En même temps, il chargea le nouvel Archevêque, nommé Arnon, d'aller dans les terres conquises établir ou affermir la religion. Arnon s'y employa de bonne grace, il y fit beaucoup de bien: mais il en vit infiniment plus à espérer, pour un évêque qui se dévoueroit uniquement à ce peuple. Il sacra Théodoric, le conduisit sur les lieux,

& lui donna tout pouvoir de bâtir & de dédier les églises, d'en instituer les ministres, de leur prescrire la discipline convenable, à la charge seulement de reconnoître la supériorité du siège de Saltzbourg. Arnon ne se dispensa pas pour cela de travailler, autant qu'il le pouvoit, à cette abondante moisson. Il savoit admirablement gagner la confiance, tant des grands que du peuple. Il avoit acquis tant d'autorité sur leur esprit, qu'il en obtenoit tout ce qu'il souhaitoit, non seulement en leur écrivant des lettres éloquentes, mais en leur faisant présenter son nom, ou même un morceau de papier blanc. Il avoit mille ressources, pour en venir à ses fins, & mettre l'évangile en recommandation. Quand il assistoit aux assemblées où les chefs de peuplades paroissoient dans tout leur faste barbare, avec une suite innombrable d'esclaves, il distinguoit entre ceux-ci tous ceux qui étoient Chrétiens, les faisoit manger à sa table, & leur versoit lui même à boire dans des coupes dorées; tandis que leurs maîtres encore Païens restoient comme oubliés au dehors, avec des viandes & du vin cependant; mais sans que personne se mît en devoir de les fêter, ni de les servir. Ils ne manquoient pas de

demander la cause d'une si étrange différence. Alors on répondoit : Souillés, comme vous l'êtes, par vos péchés personnels & par l'impureté de vos idoles, vous n'êtes pas dignes de communiquer avec ceux qui ont été purifiés dans le bain du salut. Ces leçons, accommodées à la dureté de leur génie, les excitoient à se faire instruire, & à demander le baptême avec empressement.

Ainsi se faisoit tout à tous l'Archevêque Arnon, homme propre aux négociations les plus délicates, & capable de traiter avec les personnages du premier mérite ainsi que du premier ordre. Il fut un des commissaires de confiance, que Charlemagne envoya l'an 799 à Rome, pour arrêter les troubles que Pascal & Campule continuoient à y fomenter. Ces deux scélérats n'ayant pu par la violence perdre le Pape Léon, intentereut contre lui des accusations en forme, relatives au moins en partie au gouvernement temporel ; & ils en firent passer le libelle au Roi. Elles tomboïent sans doute par la qualité seule des accusateurs, & le judicieux Monarque n'en fit pas grand cas. Mais il étoit persuadé que même un faux air d'arrêter le cours de la Justice peut occasionner des inconvéniens fâ-

Anast. in Leon. III

cheux, & qu'il devoit encore des ménagemens particuliers aux Italiens nouvellement soumis à sa couronne. Il envoya donc sur les lieux d'où venoit la plainte, d'autres prélats avec Arnon, & d'autres seigneurs, en tout sept évêques & trois comtes. Ils examinerent l'affaire avec attention, trouverent le Pape innocent dans tous les chefs, & renvoyerent au Monarque en dernier ressort le jugement des accusateurs, qui devinrent ainsi les accusés. Le Pape Léon rentra dans Rome, comme en triomphe: le clergé, les seigneurs, le sénat, la milice, les religieuses mêmes vinrent au devant de lui, portant des étendards & chantant des cantiques.

L'année suivante, le Roi entreprit pour la quatrième fois le voyage de Rome. Le Pape vint à sa rencontre, à quatre lieues de la ville. Tout le peuple étoit sorti en foule, & célébroit les beaux faits du Roi, dans toutes les langues: car dans cette grande ville, réputée surtout alors la patrie commune des Chrétiens, il y en avoit toujours un nombre considérable de toutes les nations de l'univers. Les acclamations & les cris de joie ne cesserent, que quand le Monarque descendit de cheval à la porte de

Saint Pierre. Le Pape, accompagné des évêques & de tout le clergé, le reçut sur les degrés, lui donna la bénédiction, & l'introduisit dans l'église. Quelques jours après, Charlemagne fit rassembler au même lieu les évêques, les abbés & tout le clergé, avec la noblesse Françoise & Romaine. Le Pape & le Roi s'assirent, & firent asseoir les évêques & les abbés : les prêtres & les seigneurs demeurerent debout. On annonça le sujet de l'assemblée, qui étoit l'examen de la cause du Pape : mais pas une ame ne se présenta pour soutenir les accusations. Les prélats qui ne formoient qu'un concile particulier, même peu considérable, craignirent de s'ériger en juges, & dirent avec respect : Nous n'osons juger le Siège Apostolique qui est le chef de toutes les Eglises. C'est ce siège au contraire, & son pasteur, qui nous jugent. Telle est l'ancienne coutume. Et moi, dit le Pape, je veux suivre les traces de mes prédécesseurs, & me laver de ces fausses accusations. Le lendemain, le clergé & les seigneurs s'étant assemblés de nouveau, il prit entre ses mains le livre des évangiles, monta sur l'ambon, & prononça ce serment à voix haute : Moi Léon pontife de la sainte

Eglise Romaine, de mon propre mouvement & de ma pleine volonté, je jure devant Dieu qui lit dans mon ame, en présence de ses anges, du bienheureux Apôtre S. Pierre & de vous tous qui m'entendez, que je n'ai fait ni fait faire les actions criminelles qu'on m'impute. J'en atteste le Juge suprême, au tribunal de qui nous devons paroître, & sous les yeux duquel nous sommes dès ce moment. Ce que je fais, sans y être obligé par aucune loi, & sans prétendre que mon exemple tire à conséquence pour mes successeurs.

Charlemagne, plus que satisfait d'une démarche, qu'il avoit moins permise pour sa conviction que pour l'édification publique, ne pensa plus qu'à rétablir le calme. Il le fit avec tant de sagesse, avec tant de bonté & de dignité, que Rome dans l'enthousiasme ne savoit comment lui marquer sa reconnoissance & son dévouement. Le Pape, de concert avec les principaux seigneurs, prit la résolution de le faire proclamer Empereur d'Occident. Il ne lui en manquoit que le titre. Tant par les droits de sa naissance que par ceux de conquête, il étoit réellement maître de toutes les Gaules, de la Germanie & des vastes ré-

gions du Nord, où n'avoient jamais été portées les armes Romaines, de la Pannonie, d'une partie de l'Espagne, de la Lombardie, de Rome enfin, le berceau des Césars & de leur empire. Quant aux égards même & aux considérations de bienséance, la majesté de la nouvelle Rome avoit été dégradée, en passant dans les mains d'une femme, qui d'ailleurs avoit avili sa propre personne, en faisant périr indignement son fils & son Empereur. Le clergé, la noblesse, le peuple Romain, tous parfaitement d'accord dans cette résolution, la tinrent également secrète; soit qu'ils appréhendassent la modestie du Monarque, aussi indifférent pour les honneurs que digne de les obtenir, soit qu'ils voulussent lui rendre cette élévation plus honorable, en la ménageant de manière qu'on ne pût le soupçonner de l'avoir recherchée.

Theoph. an. 7. Const. p. 399.

Quoi qu'il en soit, le jour de noël de l'an 800, le Roi voulant aller à l'office dans la basilique de S. Pierre, le Pape le pria de prendre l'habit de patrice, comme pour flatter le peuple Romain, en lui présentant le souverain de tant d'Etats, revêtu en ce grand jour des seuls ornemens de protecteur de Rome. Le Prince quitta ses vêtemens ordinaires,

& prit une longue tunique, avec un manteau traînant, dont un pan retrouſſé étoit attaché ſur l'épaule droite. Le peuple en le voyant eut peine à contenir ſa joie, & fit de longues acclamations. Charle entra dans l'égliſe, & ſe mit à genoux. Alors, dans l'aſſemblée la plus auguſte que pût former l'univers, en préſence de Charle fils aîné de Charlemagne, de Pépin ſon cadet, roi d'Italie, des princeſſes ſes filles : c'eſt-à-dire, de toute la famille royale, excepté Louis, roi d'Aquitaine, qu'il avoit laiſſé en France; à la vue de toute la principale nobleſſe de l'Occident, d'un peuple immenſe & d'une puiſſante armée, le Pape revêtu des habits pontificaux, & prêt à commencer la célébration des divins myſtères, s'approcha du Monarque, & lui mit ſur la tête une couronne étincelante de pierreries. A l'inſtant, tous les ordres de citoyens s'écrient à la fois : Vie & victoire à Charle, auguſte, grand & pacifique Empereur des Romains, couronné de la main de Dieu. Ces cris recommencèrent par trois fois, avec les plus vives expreſſions de l'alégreſſe. Charlemagne en parut ſurpris, & même offenſé. Il proteſta hautement, que s'il en avoit eu le moindre ſoupçon, il ne ſeroit pas venu à

Vit. per Egin. p. 103.

l'église ce jour-là, toute solemnelle qu'étoit la fête. Le Pape alla toujours en avant, donna l'onction sainte au Monarque, puis à Charle son fils aîné; & se prosternant aussi-tôt devant le nouvel Empereur, il lui rendit le premier ses hommages. On célébra les saints mystères; & peu après, Charlemagne, qui avoit apporté de France ce qu'il y avoit de plus précieux dans ses trésors, fit à l'Eglise des présens, qui ont fait penser que l'or & l'argent sous ce regne n'étoient pas moins communs qu'aujourd'hui. Ce héros avoit repris sur un grand nombre de Barbares le riche butin qu'ils avoient autrefois enlevé de Rome, & sa pieuse générosité parut se faire un devoir de le rendre aux églises qu'ils avoient dépouillées. Le poids de l'or qui fut employée en vases & en autres ornemens sacrés, montoit à deux cens livres. On auroit peine à marquer le poids de l'argent, & plus encore à évaluer les pierreries.

Mais l'objet capital du voyage de Charlemagne, c'étoit de venger l'attentat commis sur la personne du Vicaire de J. C. d'une manière si exemplaire, qu'on n'eût plus à craindre de voir renouveller ce scandale. On instruisit en bonne forme

le procès de Pascal & de Campule; on les fit comparoître en présence de l'Empereur, des prélats & des seigneurs laïcs. Les deux scélérats s'accuserent mutuellement, en se faisant de sanglans reproches. Ils furent condamnés à perdre la vie, selon la loi Romaine. Mais le Pape Léon intercéda pour eux, & demanda que la peine de mort fût commuée en exil: ce que l'Empereur, ennemi du sang, accorda volontiers, tant à la générosité de l'offensé, qu'à l'amitié qu'il avoit eue pour le Pape Adrien, dont les coupables étoient parens. Anast. in Leon.

Quand on eut appris à C. P. que les Romains avoient proclamé Charlemagne Empereur, l'Impératrice Irène conçut de terribles appréhensions, au moins pour la Sicile & la partie d'Italie qu'elle possédoit encore. Elle envoya des ambassadeurs à ce nouveau Collègue, sous prétexte de le complimenter sur le titre même qui faisoit le sujet de sa jalousie. Mais il y a toute apparence que ces ministres avoient une commission plus délicate & plus intéressante à remplir, selon que l'occasion s'en présenteroit; savoir, de proposer le mariage de l'Impératrice d'Orient à l'Empereur d'Occident, ou du moins de lui laisser entrevoir l'in-

clination d'Irène à ce sujet. Charlemagne renvoya une ambassade à C. P. La passion ou la politique d'Irène en parut fort satisfaite; & l'on se flattoit de l'heureuse réunion des deux Empires; quand Nicéphore patrice & grand trésorier souleva les grands, mécontens de ce qu'on retranchoit sur leurs pensions, pour diminuer les impôts & ménager l'affection du peuple. Ce peuple changeant & toujours dupe ne laissa pas de se joindre aux seigneurs. L'Impératrice fut arrêtée & reléguée dans l'isle de Lesbos, où elle mourut peu de temps après. Elle avoit regné seule, pendant cinq ans.

Theoph. an. 1. Niceph.

Nicéphore monta sur le trône, le dernier d'octobre de l'an 802, à la vue des ambassadeurs de France, qui furent témoins d'une révolution si peu attendue. Il n'épargna rien pour diminuer à leurs yeux l'horreur de sa perfidie envers sa bienfaitrice, & se fit en termes exprès un mérite auprès d'eux, d'avoir préservé leur maître de la vipère qu'il alloit recevoir dans son sein, en s'unissant à une parricide qu'on eût vue telle épouse qu'elle avoit été mère. Les ambassadeurs qui se trouvoient à la discrétion du Tyran, voulurent bien paroître satisfaits. D'ailleurs Charlemagne qui craignoit au-

tant la guerre qu'il la faisoit vaillamment, désiroit sur-tout la paix, au déclin de son âge, afin de corriger dans les mœurs de tant de nations nouvellement converties, ce qui ne convenoit, ni à la pureté de l'évangile, ni à la police de l'Etat. Il pensoit aussi à régler sa succession, de manière qu'il n'y eût, ni guerre civile, ni mésintelligence à craindre après sa mort, entre les trois princes ses fils. Toutes ces considérations quadroient parfaitement avec les vues de Nicéphore. Il renvoya ses ambassadeurs, avec ceux de France ; & l'on conclut un traité, portant que Charlemagne & Nicéphore auroient également le nom d'Augustes ; que Charlemagne prendroit le titre d'Empereur d'Occident, & Nicéphore celui d'Empereur d'Orient ; que tout ce qui étoit en Italie, depuis le Vulturne jusqu'à la mer de Sicile, resteroit aux Empereurs d'Orient, & que tout le reste seroit de l'empire d'Occident, avec les deux Pannonies, la Dace & la Dalmatie.

Pour s'être délivré d'un ennemi si redoutable, Nicéphore n'en fut pas plus tranquille dans ses propres Etats. Il étoit Iconoclaste & Manichéen. Ses mœurs aussi corrompues que ses principes, le firent bientôt détester de ses sujets. Il

n'avoit pas regné un an, que le Gouverneur de Natolie, Bardane, surnommé le Turc sans qu'on en sache la raison, fut contraint par ses troupes à prendre le titre d'Empereur. Mais c'étoit un vrai citoyen, qui trouvant de la résistance à C. P. eut horreur du massacre & des désordres qu'il alloit occasionner, abdiqua sous promesse pour lui & ses partisans, de ne recevoir aucun dommage, & prit l'habit monastique dans un monastère qu'il avoit fondé. Quelques jours après, des inconnus violerent cet asyle, & creverent les yeux à Bardane. Nicéphore qui excelloit sur toute chose dans l'hypocrisie, jura de le venger: mais on ne fit aucunes poursuites.

Le Patriarche Taraise étant venu à mourir, l'Empereur qui affectoit un grand zèle pour le maintien des canons, fit néanmoins élire un laïc, appelé comme lui Nicéphore, & qui avoit été secrétaire sous le regne précédent. Toutefois sa vertu & sa capacité le rendoient digne de cette élévation, à laquelle le clergé séculier & régulier & tous les ordres du peuple applaudirent d'une voix unanime. Les seuls Abbés Théodore & Platon s'y opposérent, avec leur zèle accoutumé pour l'observance littérale des saints

décrets, qui à leur jugement devoit l'emporter sur les heureux présages d'un digne épiscopat, si souvent imaginaires, & toujours fort équivoques. Ils voyoient même, dans cette dispense, un danger prochain de passer jusqu'à un relâchement véritable, ou à certains articles de condescendance, tout à fait ruineux pour la discipline. En effet, il fut bientôt question de rétablir le Prêtre Joseph, déposé par le Patriarche Taraise pour avoir célébré le mariage adultère de l'Empereur Constantin avec la fameuse Théodote. Il étoit cher à l'Empereur Nicéphore; parce qu'il avoit beaucoup influé dans la résolution que Bardane avoit prise d'abdiquer l'Empire. Le nouveau Patriarche reçut Joseph dans l'église cathédrale, & lui permit de célébrer le S. Sacrifice. Quelques évêques s'assemblerent & approuverent le Patriarche.

Mais l'Abbé Théodore, en son nom & en celui de Saint Platon son oncle, publia sur ce sujet un écrit conçu en ces termes: Les prélats doivent sans doute tenir des assemblées, mais pour maintenir les canons, & non pas pour les annuller. S'ils étoient revêtus d'un pouvoir arbitraire, l'évangile seroit bientôt anéanti; chacun d'eux pouvant substituer des règles

I. Ep. 21.22.31.

nouvelles à celles de J. C. & des Apôtres. Plusieurs, ajoute-t-il, pensent & parlent comme nous; mais dans l'ombre du secret, & en disciples nocturnes, qui n'osent accompagner J. C. en plein jour. Qu'importe au serviteur fidèle la conduite des lâches? Nous souffrirons toutes les injures & la mort même, plutôt que d'approuver le crime, en communiquant avec le coupable. Puisque Dieu nous a fait la grace de ne pas mollir sous le regne du Prince adultère, nous préserve le Ciel, sous un souverain qui annonce la piété, de trahir la vérité, & de perdre nos ames! Le courage du S. Abbé engagea un grand nombre de moines & de simples Fidèles à se déclarer. Ainsi dans Constantinople il se forma une espèce de schisme, où, contre le parti de la Cour & des grands, les personnes pieuses & une foule de gens de bien tinrent fortement pour la pureté de l'évangile & des saints canons.

Ce fut en cette rencontre que l'Empereur Nicéphore mit bas le voile de l'hypocrisie, & se porta aux dernières violences contre tout ce qu'il y avoit de plus saints personnages dans son Empire. Le S. Abbé Théodore fut traité indignement par des soldats, & chassé de son

monaſtère. S. Platon, que ſon âge & ſa vie admirable faiſoient révérer comme un ange ſur terre, fut mis dans une priſon, les fers aux pieds. Les moines de Stude, & les plus fervens des autres communautés, furent diſperſés en différens monaſtères, où, pour plaire à la Cour, on les traitoit encore plus mal qu'elle ne le prétendoit.

Cependant l'Abbé Théodore, pour ne pas avoir un air d'opiniâtreté en réſiſtant à pluſieurs évêques, eut recours au Chef
univerſel de l'Egliſe. Puiſque J. C. écri- 1. Ep. 33.
vit il au Pape Léon III, a donné à Pierre la dignité de Chef des Paſteurs, c'eſt au Succeſſeur de Pierre, comme nos pères nous ont appris, qu'il faut dénoncer toutes les erreurs nouvelles qui s'élèvent dans l'Egliſe. Il ſe plaint enſuite de deux conciles tenus à C. P. tant pour le rétabliſſement du Prêtre Joſeph, que pour la condamnation de ceux qui s'y oppoſoient. On y a déclaré, ajoute-t-il, que le mariage infame de Conſtantin avoit été contracté par diſpenſe; que chaque évêque eſt le diſpenſateur arbitraire des loix & le maître des canons; enfin qu'on ne doit pas obſerver rigoureuſement les loix divines avec les Empereurs; ce qui n'eſt autre choſe que juſtifier le crime par l'hé-

résie. Or, si nos évêques n'ont pas craint de tenir un concile hérétique de leur seule autorité, quoiqu'ils n'eussent pas même dû en tenir un orthodoxe d'une manière furtive & à votre insu, suivant l'ancienne coutume; combien n'est-il pas plus convenable & plus nécessaire que vous en assembliez un tout différent, pour condamner leur erreur? Le Souverain Pontife approuva le sentiment & la conduite de Théodore, & condamna ceux qui prétendoient autoriser un mariage contraire à la loi divine aussi bien qu'aux canons.

S. Platon mourut quelques années après cette persécution, dans un âge extrêmement avancé, & si affoibli tant par ses mortifications volontaires que par les mauvais traitemens, qu'il ne pouvoit plus satisfaire par lui-même à aucun des besoins du corps, pas même assister à l'office divin; ce qui lui étoit beaucoup plus sensible. Il avoit été contraint de quitter la vie de reclus: mais suppléant au mérite de la retraite par celui de l'apostolat, tandis qu'il eut un souffle de vie, du lit où il étoit continuellement couché, incapable de tout mouvement, il ne cessa d'instruire, d'exhorter, de consoler les frères. Ses maux redouble-

rent pendant le carême ; & quoique ce fût un temps de grande retraite, plusieurs saints moines du dehors ne laisserent pas de le visiter. Le Patriarche Nicéphore, malgré les divisions précédentes, vint le voir lui-même à la tête de son clergé, l'embrassa & lui demanda le secours de ses prières. Le saint malade pardonna généralement à tous ceux qui l'avoient persécuté, & pria publiquement pour eux. Enfin il tomba dans une foiblesse, où ne pouvant plus que remuer les lèvres, & s'efforçant de chanter une hymne de la résurrection, il expira aux approches de pâque, le 19 de mars 813.

L'Occident avoit un modèle non moins admirable, dans S. Benoît d'Aniane, fils du Comte de Maguelone, qui l'avoit mis dès sa jeunesse au service du Roi Pépin. Il devint échanson de ce Prince, & après sa mort il fut pareillement en faveur auprès de Charlemagne. Il conçut néanmoins dès lors le dessein de quitter le monde : mais il ne s'en ouvrit qu'à un saint homme, nommé Vitmar ; s'exerçant cependant, durant trois années entières, aux jeûnes, aux veilles & au silence. Enfin se trouvant dans son pays en danger de périr, il confirma sa résolution par un vœu. Ayant tout

Act. SS. Bened, t. 5. p. 194.

disposé pour l'exécution, il partit comme pour retourner à la Cour : mais il s'arrêta au monastère de S. Seine en Bourgogne, de là renvoya ses gens, puis y embrassa la vie monastique. Sa vertu l'y fit élire abbé, au bout de cinq ans. Comme il ne put réussir à communiquer toute sa ferveur à ses moines, il vint retrouver son cher Vitmar, & avec quelques autres solitaires il bâtit un petit monastère dans une terre de son patrimonie, près de Montpellier, sur le ruisseau d'Aniane dont il prit le nom. On ne se contentoit pas d'y observer la règle de S. Benoit dans toute sa rigueur ; mais on n'y vivoit ordinairement que de pain & d'eau, avec un peu de lait, & l'on n'y buvoit du vin que le dimanche. Le monastère, dans ses commencemens, fut d'une pauvreté qui se remarquoit jusques dans l'église, où les vases sacrés n'étoient que de bois & de verre : mais par la libéralité des seigneurs du pays, & du Roi même, en peu de temps il devint magnifique. Benoît recevoit les terres qu'on lui donnoit; mais suivant les exemples de cette humanité tout évangelique, que les plus dignes solitaires avoient déjà mise en usage dans les Eglises de l'Orient, il fai-

ſoit mettre en liberté les ſerfs dont elles étoient pleuplées, & les cultivoit de ſes propres mains avec ſes religieux. Il étoit d'un déſintéreſſement & d'une bonté d'ame, qu'on admira ſans doute, plus qu'on n'imagina devoir l'imiter. Il aimoit mieux perdre les effets qu'on lui avoit pris, que de faire peine au voleur, en les répétant. Un jour qu'il étoit en voyage, il rencontra un paſſant monté ſur un cheval qui avoit été volé au monaſtère. Le frère qui accompagnoit ſon abbé, cria bien vîte au voleur: mais le Saint le fit taire, en lui diſant qu'il y a ſouvent des chevaux qui ſe reſſemblent. Il lui ajouta, quand ils ſe trouverent ſeuls; J'ai fort bien reconnu le cheval, mais je n'ai pas voulu perdre ce malheureux.

L'exemple de Benoît engagea pluſieurs autres ſaints perſonnages à établir des communautés régulières, qui ſe firent honneur de former leur vie, ſur ſes inſtructions. Il leur ſervoit de père & de maître, & les aſſiſtoit tant pour le temporel que pour le ſpirituel. Bien éloigné de cet eſprit de corps, & de cette charité ſordide qui ſe concentre toute entière dans ſa propre communauté, défaut dont les inſtitutions les plus régu-

lières ne sont pas toujours exemptes, il distribuoit au contraire à tous les monastères du pays, ce qu'il recevoit en abondance de la munificence des rois & de la libéralité des Fidèles; en sorte qu'on le nommoit le nourricier des moines de Gothie & de Novempopulanie; c'est-à-dire de Provence, de Languedoc & de Gascogne, & généralement le père de tous les pauvres. Le caractère grand & noble de sa charité engageoit les Fidèles à le choisir pour distributeur de presque toutes leurs aumônes.

Les prosélytes affluant de jour en jour à Aniane, & le nombre des moines s'étant augmenté jusqu'à plus de trois cens, le S. Abbé fut obligé de faire un nouveau bâtiment, long de cent coudées & large de vingt, où par la suite on compta plus de mille religieux. Il lui fallut encore établir des celles; c'est-à-dire de petits monastères, qu'on a depuis nommés prieurés, & auxquels il donna des supérieurs particuliers. Louis roi d'Aquitaine; c'est-à-dire du pays qui s'étend depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées, lui remit encore plusieurs monastères en Auvergne, en Poitou & en Berry, afin de décharger celui d'Aniane, trop nombreux pour la stérilité du lieu. Benoît mit

mit un abbé dans chacune de ces maisons, & s'en réserva l'inspection ou supériorité générale. Mais bientôt on lui demanda de toute part des sujets formés de sa main, pour rétablir la discipline monastique dans toutes nos provinces. Il en envoya jusqu'à vingt à Leidrade archevêque de Lyon, pour son monastère de l'Isle-Barbe. Alcuin en obtint autant, pour fonder l'abbaye de Cormery. Quoique Théodulfe d'Orléans n'en eût pu avoir que quatre, pour celle de Mici entièrement ruinée par les guerres, & occupée par des hommes & des femmes du monde, ce bon levain fermenta si avantageusement, qu'on vit bientôt s'y former une communauté aussi nombreuse qu'édifiante.

Mais la plus illustre colonie d'Aniane fut sans contredit le monastère de Gellone ou S. Guillem du désert; ainsi appelé pour avoir été fondé par les libéralités de Guillaume duc d'Aquitaine, & plus encore pour lui avoir fourni une retraite, où il porta la piété du solitaire aussi loin qu'il avoit porté dans le siècle la valeur du héros. Il étoit de la plus haute extraction, fils du Comte Théodoric, & par les femmes petit-fils de Charle-Martel. Par une bravoure & une sagesse

Vit. in t. 5. act. Bened. Boll. ad 28 mai.

égales, foutenues de la bonne mine & d'une taille avantageufe, il fut plaire à Charlemagne, ou plutôt il gagna tellement fon eftime, que ce Monarque, d'un difcernement exquis, lui confia le commandement militaire le plus important du royaume, & avec le grand titre de Duc d'Aquitaine, l'envoya à la tête de fes meilleures troupes contre les Sarafins, qui avoient déjà pris Orange. Guillaume remplit toutes les efpérances de fon Souverain, reprit la ville, remporta fur les Infidèles des victoires redoublées & fi décifives, qu'ils n'oferent plus reparoître dans le pays. Il ne fignala pas moins fes qualités pacifiques, que fon habileté dans la guerre dont il s'efforça de réparer tous les défordres. Il travailloit fans relâche aux affaires publiques, prenoit connoiffance de tous les différends, faifoit obferver exactement les loix, non feulement par la multitude, mais principalement par les feigneurs, les empêchant d'abufer de leur pouvoir fur les petits & les foibles, dont il fe montroit en toute occafion le protecteur & le père. Sa religion égaloit fa juftice; fes aumônes étoient immenfes; il prenoit un foin tout particulier des perfonnes & des lieux confacrés au Seigneur.

Ayant résolu de fonder un monastère dont la ferveur répondit à toute la sainteté de ses vues, il s'adressa au S. Abbé d'Aniane qui étoit son ami & son directeur. Il en obtint des religieux qu'il établit au Val-Gelon, dans les montagnes du territoire de Lodève, à une lieue seulement d'Aniane. Il leur donna de grands domaines, & fit bâtir tous les lieux réguliers; c'est-à-dire l'oratoire, le dortoir, le réfectoire, le noviciat, avec une infirmerie, une boulangerie, un moulin, un hospice pour les pauvres, & une hôtellerie. Le Duc Guillaume avoit deux sœurs aussi pieuses que lui, nommées Albane & Berthane, que, par un exemple singulier, il offrit à Dieu quoiqu'adultes, dans le désir ardent où elles étoient de consacrer leur virginité. Elles formerent un petit couvent, dans le voisinage du grand monastère.

La générosité du Sacrifice de ses sœurs le toucha fortement. Il avoit honte de céder en courage à des femmes délicates. Enfin, comme il étoit au plus haut point de la prospérité temporelle, jouissant à l'ombre de ses lauriers du repos & de l'abondance qu'il avoit procurés à tout le pays, comblé de richesses, chéri & honoré de tout le monde, le favori de son

ſouverain, ou pour mieux dire, le plus digne objet de ſon eſtime & de ſon amitié éclairée, ayant pluſieurs enfans & une épouſe vertueuſe qui ſembloient ſe diſputer le bonheur de lui plaire, il ſe réſolut à faire au Seigneur le ſacrifice de tous les plaiſirs & de toute la gloire du ſiècle. Il crut devoir à Charlemagne, comme à ſon Empereur, & plus encore comme à ſon ami, de ne rien exécuter ſans ſon aveu. A la première propoſition, l'Empereur ne put, ni retenir ſes larmes, ni réſiſter aux inſpirations d'en haut. Il mit tous ſes tréſors à la diſpoſition du Duc, & lui dit d'y puiſer pour l'exécution de ſes pieux deſſeins. Guillaume ne demanda qu'une relique de la vraie croix, que le patriarche de Jéruſalem avoit envoyée à l'Empereur ſix ans auparavant; c'eſt-à-dire l'an 800, lors de l'avènement de Charlemagne à l'Empire. Le Prince lui céda volontiers ce préſent ineſtimable, & il y en joignit pluſieurs autres de même nature. Guillaume arriva au monaſtère de Gellone, avec ces richeſſes toutes céleſtes, pour ainſi dire; mais il avoit pris abondamment ſur ſes propres fonds, pour la majeſté du culte extérieur: il apportoit des calices d'or & d'argent, des ornemens de ſoie enrichis d'or, avec des

livres qui n'étoient pas moins précieux. Il voulut entrer dans son saint asyle, nu-pieds & revêtu d'un cilice sous ses habits ordinaires. Il alla d'abord à l'église offrir ses présens ; puis il vint faire l'offrande de sa personne dans le chapitre, où il pria humblement les frères de l'admettre dans leur société. Quoique l'usage de ce temps fût de ne prendre l'habit qu'après le noviciat, il le reçut d'abord, après s'être fait couper la barbe & les cheveux.

Il commença de ce jour, fête de S. Pierre de l'an 806, à vivre dans la même pauvreté & à la même abjection que le dernier des moines. Souvent il se présentoit à genoux devant l'abbé & les religieux ; & les conjuroit avec larmes d'oublier sa dignité ; si c'en est une pour un Chrétien, ajoutoit-il, d'avoir si long-temps porté les livrées du siècle. Ainsi les supplioit-il sans cesse, de l'aider à dompter son orgueil, en l'appliquant aux plus vils ministères. On vit en effet ce vainqueur des Sarasins servir à la cuisine & au réfectoire, porter l'eau & le bois, préparer les légumes, laver la vaisselle, prendre soin du moulin & du four. Mais le Tout-puissant voulut honorer par un miracle la main qui s'employoit à ces exer-

cices d'humilité, avec plus de complaisance qu'elle n'avoit jamais recueilli les palmes & les lauriers. Un jour que cet humble nourricier de ses frères étoit pressé de cuir leur pain, & qu'il ne trouvoit point à temps les instrumens nécessaires; par une confiance que Dieu lui inspira pour sa gloire, il tira le bois du four ardent avec ses mains, & emporta le brasier dans son scapulaire, sans éprouver aucun dommage en sa personne, ni en ses habits. Il vécut sept ans depuis sa retraite, toujours dans la pratique de la plus sublime perfection. Il mourut de même, après avoir connu d'avance le temps de sa mort, & l'avoir annoncé à l'Empereur.

Les grands exemples de Gellone & d'Aniane servirent infiniment à rétablir la discipline monastique, dont l'instituteur de ce second monastère est regardé comme un des principaux restaurateurs en Occident. Le royaume d'Aquitaine avoit un besoin tout particulier de cette réforme. Outre le désordre des règnes passés, commun à toutes les Gaules, les discussions particulières de ces provinces & les incursions des Infidèles y avoient tellement altéré les mœurs de tout le clergé qu'il s'appliquoit moins

au service de Dieu qu'aux exercices militaires, qu'à manier les armes & à dresser des chevaux. Louis, roi d'Aquitaine, s'empressa de remédier à ces abus, & prit sur-tout les conseils de S. Benoît d'Aniane, qu'il protégea puissamment en toute rencontre. Ce Prince aimoit singulièrement les moines qui avoient l'esprit de leur état, & il l'eût été lui-même, à l'exemple de son grand oncle Carloman qu'il ne nommoit qu'avec vénération, si l'Empereur son père ne l'en eût empêché. On compte jusqu'à vingt-six monastères, fondés ou réparés par ce Prince, & la plûpart très-fameux, tels que Noirmoutier & S. Maixant dans le diocèse de Poitiers, Sainte-Croix dans la ville, Conques au diocèse de Rhodès, Ménat & Manlieu en Auvergne, Moissac en Quercy, Solignac près de Limuges, & la Grasse dans le pays de Carcassone. Si la plûpart reconnoissent Charlemagne pour leur fondateur, c'est que le Roi Louis n'étoit censé agir qu'au nom de l'Empereur son père. A son exemple, plusieurs seigneurs & plusieurs évêques releverent des monastères ruinés, & en fonderent de nouveaux; & presque par-tout on s'empressoit à établir la régularité d'Aniane. Charlemagne favo-

Coint. an. 802.

risoit tous ces pieux établissemens. On peut dire généralement qu'il avoit la meilleure part à tout ce qui se faisoit de bien dans son Empire, par les motifs & les exemples qu'il ne cessoit de fournir à ceux qui partageoient son autorité.

Tout ce qu'il voyoit même hors de ses vastes Etats pouvoir contribuer à l'avantage de la religion, il l'autorisoit de tout son pouvoir. Dès le troisième concile de Tolède, les Espagnols avoient fait au symbole de C. P. la fameuse addition, qui établit contre les Grecs, que dans la sainte Trinité le S. Esprit procède du Fils, aussi bien que du Père. La coutume s'introduisit en France de faire la même addition, de la réciter publiquement, & même de la chanter dans les églises, ou du moins dans la chapelle
Egin. an. 809. royale. Le même usage s'établit dans une communauté de moines François, qui se trouvoit dès lors dans la Terre-Sainte, au mont des Olives, & qui avoit conservé le rit Latin. Traités d'hérétiques par les Grecs, ils firent parvenir leur plainte à Charlemagne, qui voulant justifier avec éclat leur foi calomniée, fit tenir un concile à Aix-la-Chapelle au mois de novembre de l'an 809. Pour donner plus de poids à la décision que le

religieux Monarque se proposa de faire approuver par le Souverain Pontife, on députa vers Léon III, de la part de ce concile, Bernaire évêque de Worms, & Adalard abbé de Corbie, avec qui se rencontra Smaragde abbé de S. Michel, aujourd'hui S. Mihel dans le diocèse de Verdun. Ce fut ce dernier Abbé qui, après avoir assisté à la conférence qu'on tint à Rome sur ce sujet, nous en a transmis les actes.

Les députés furent admis à l'audience du Pape dans la salle secrète de l'église de S. Pierre, & commencerent par prouver par le témoignage des SS. Docteurs, que le S. Esprit procède du Père & du Fils. L'Eglise de Rome n'en avoit jamais douté, non plus que les autres Eglises d'Occident: mais pour des raisons que les démêlés des Grecs avec les Latins n'ont que trop bien justifiées par la suite, elle n'avoit pas jugé à propos d'insérer dans le symbole l'expression formelle de cette vérité. Le Pontife chargé de veiller à l'économie générale de la maison de Dieu, & muni de graces d'état pour le faire avec la sagesse convenable, répondit aux envoyés de l'Eglise de France, qu'il croyoit comme eux la vérité annoncée dans leur addition, mais qu'il ne pou-

T. 7. Conc. p. 1199.

voit approuver l'addition même. Si c'est une vérité de foi, reprirent-ils, ne doit-on pas l'enseigner ? celui qui l'ignoreroit ou ne la croiroit pas, pourroit-il être sauvé ? Quiconque refuse de la croire, répondit le Pape, ne peut certainement être sauvé ; si cependant on l'a mis en état de connoître que c'est une vérité de foi. Puisqu'il n'est pas permis de ne la pas croire, reprirent les envoyés, il est permis de l'enseigner, & par conséquent de la chanter. Il est permis de la chanter, dit le Pape, mais non de l'insérer dans des actes où les Pères ont défendu de rien ajouter. Nous n'insistons pas, dirent les envoyés, sur ce que les auteurs du symbole n'ont pas nommé le Fils avec le Père dans la procession du S. Esprit, ni sur ce que le concile de Calcédoine & les trois suivans ont défendu de changer ce symbole, d'y rien ajouter ou diminuer : mais ceux qui ont dressé le symbole, n'eussent-ils pas bien fait d'éclaircir un mystère si important, en ajoutant quatre syllabes ; c'est-à-dire *Filioque ?* Le Pape répondit : Je n'ose m'ériger en juge de ceux qui ont été dirigés par la Sagesse divine, ni m'imaginer qu'ils n'aient pas vu aussi bien que nous les suites de leur réserve, & de la dé-

fense absolue de faire dans la suite à leur symbole, tant cette addition, que toute autre quelle qu'elle soit. Quant à moi, loin de me préférer aux auteurs du symbole, à Dieu ne plaise que j'ose m'y égaler! A Dieu ne plaise aussi, dirent les envoyés, que l'orgueil nous inspire tant de présomption! mais nous nous étudions à instruire les peuples des dogmes du salut, par les moyens les plus propres à dissiper l'ignorance. Si vous saviez, Saint Père, combien de milliers de personnes ont appris la vérité en chantant ainsi le symbole, vous seriez peut-être de notre avis.

Ce n'est pas précisément à ce chant, dit le Pape, mais à votre addition que je refuse de consentir. Pour faciliter la voie de l'instruction que vous faites valoir, faudra-t-il ajouter au symbole tous les autres articles de foi, lorsque la fantaisie prendra à quelqu'un de les donner pour indispensables? Car s'ils ne sont pas tous également nécessaires, il en est plusieurs qu'on ne peut se dispenser de confesser, sans cesser d'être Catholique. Est-il plus nécessaire d'exprimer dans la confession de foi que le S. Esprit procède du Fils comme du Père, que de confesser que le Fils, sagesse & vérité, est en-

gendré de la sagesse & de la vérité ? Il est néanmoins constant que les Pères n'ont pas inséré cet article dans le symbole. Nous pourrions vous citer bien d'autres articles. Voilà pourquoi nous récitons le symbole, sans rien ajouter. Mais nous avons soin d'enseigner en temps & lieu les vérités qui n'y sont pas contenues. Les envoyés reprirent : A ce que nous voyons, Votre Sainteté veut que l'on commence par ôter du symbole l'addition qu'on y a faite ; moyennant quoi, elle permet de le chanter. C'est là sans doute ce que nous décidons, dit le Pape ; & nous vous exhortons à vous y conformer. Il est donc bien de chanter le symbole, dirent les envoyés, pourvu qu'on retranche ce que vous desirez. Oui, répondit le Pape ; mais nous le permettons simplement, sans l'ordonner. Les envoyés repartirent : Si l'on continue de chanter le symbole, après en avoir retranché le mot en question, tout le monde ne se figurera-t-il point que cet article est contraire à la foi ? Que nous conseillez-vous de faire, pour éviter cet inconvénient ? Si avant de le chanter, dit le Pape, on m'avoit consulté, j'aurois répondu de ne pas faire l'addition. A présent l'expédient qui me vient à l'esprit,

ſans toutefois en faire une obligation, c'eſt (puiſqu'on ne chante pas le ſymbole dans notre Egliſe) qu'on ceſſe peu à peu de le chanter dans le palais. Il arrivera ainſi, que ce qui s'eſt introduit ſans autorité, s'abrogera inſenſiblement : voilà peut-être le meilleur moyen de parer au danger de votre innovation, ſans que la foi en ſouffre aucun préjudice.

Tel eſt le précis de la conférence de Léon III avec les députés du concile d'Aix-la-Chapelle. A bien conſidérer les choſes, on y apperçoit, que ce que le Pape déſapprouvoit dans les François, ce n'étoit pas d'avoir fait au ſymbole une addition proprement dite, ou d'y avoir ajouté une déciſion nouvelle ; mais préciſément d'y avoir inféré un mot explicatif d'une vérité déjà décidée : ce qu'il improuvoit, comme ayant été fait ſans la néceſſité qui ne s'en préſenta que par la ſuite, & ſans l'autorité requiſe pour des objets de cette importance. On ne voit pas cependant que cette conférence ait produit aucun effet. Chacun retint ſon uſage particulier : en France, on continua de chanter le ſymbole, avec le mot *Filioque* ; à Rome, on ne jugea point à propos d'y faire l'addition, ni de commencer encore à le chanter. Le Pape le

fit même graver sans l'addition, sur deux grands écussons d'argent, chacun du poids d'environ cent livres, en Latin sur l'un, & sur l'autre en Grec; puis on les suspendit, à droite & à gauche de la confession de S. Pierre, comme des monumens publics & religieux de l'attention de l'Eglise Romaine à conserver le symbole tel qu'elle l'avoit reçu.

Mabil. c. 2. annal. L'Abbé Smaragde qui nous a conservé cette conférence, s'est rendu célèbre par d'autres écrits, par une éminente piété, & par la distinction avec laquelle il enseigna dans son monastère, qui étoit une des bonnes écoles de son temps. Adalard de Corbie, l'un des principaux députés du concile d'Aix-la-Chapelle, est honoré comme saint par l'Eglise, & regardé, pour la doctrine, pour l'éloquence, pour la prudence, comme un des premiers hommes de son siècle. On l'y nommoit, dans le goût allégorique du temps, tantôt Augustin à cause de son génie, tantôt Antoine à cause du caractère de sa vertu. Il étoit cousin-germain de Charlemagne, fils d'un Prince Bernard frère du premier Roi Pépin. Il fut élevé dans le palais, par les mêmes maîtres & avec le même soin que les propres fils du Roi; mais c'étoit un ange à la Cour, laquelle

Act. SS. Bened. t. 5. p. 306.

eut par conséquent peu d'attraits pour lui. Dès le temps que Charlemagne avoit fait le divorce auquel toute la Cour applaudissoit, Adalard qui ne le jugeoit pas légitime, avoit eu assez de caractère à l'âge de vingt ans où il étoit alors, pour vouloir au moins paroître improuver ce qu'il ne pouvoit empêcher. Il quitta ainsi le monde, à la fleur de son âge tout à la fois & au comble de la faveur, pour aller se consacrer à Dieu dans le monastère de Corbie. De là, les visites des grands & les respects de tout le monde le firent passer en Italie, dans le monastère du Mont-Cassin qu'il regardoit comme un asyle plus sûr pour son humilité sincère : mais Charlemagne l'envoya bientôt redemander. Il le donna ensuite pour conseil au jeune Pépin son fils, lorsqu'il le fit roi d'Italie ou des Lombards en 781. Adalard y fut constamment la consolation des pauvres & la terreur des tyrans, gagna l'affection & l'estime de tous les Italiens, malgré les préventions nationales ; & leur rendit cher le gouvernement François. Les villes de Spolète & de Bénévent se faisant une guerre cruelle, il rétablit entr'elles une paix solide. La réputation de sa sagesse & de sa bienfaisance passa jusqu'en

Grèce, & les étrangers même les plus prévenus disoient communément de lui, que c'étoit un ange descendu du Ciel pour le bonheur des hommes.

Mais tandis que ce digne ministre faisoit ainsi bénir le regne de Pépin, qui le chérissoit & l'écoutoit comme un second père, ce Prince adoré de ses sujets, honoré de la tendresse & de l'estime de Charlemagne, mourut à l'entrée d'une si belle carrière. L'Empereur avoit paru jusques là le souverain le plus heureux, comme le plus glorieux de son siècle. Le Seigneur qui vouloit achever d'épurer ses vertus, le frappa coup sur coup par les endroits les plus sensibles. La mort une fois armée contre cette famille auguste, moissonna dans la même année, & la Princesse Gisèle sœur de l'Empereur, cette sage & pieuse abbesse de Chelles qu'il aimoit si tendrement, & la Princesse Rotrude sa fille aînée, & ce qui intéressoit sa politique autant que sa tendresse, son fils aîné le Prince Charle. Ainsi de trois fils en état de regner, & entre lesquels il avoit déjà partagé les terres de sa vaste domination, il ne lui resta que Louis roi d'Aquitaine. Charlemagne aimoit trop les personnes de son sang, pour ne pas donner, après tant

de pertes réitérées, de ces marques de foiblesse qu'on pardonne volontiers aux grands hommes. S'il les pleura un peu plus qu'il ne convenoit à son rang & à son caractère, il prit en même temps ces privations douloureuses pour des avertissemens du ciel, & il pensa plus sérieusement que jamais à la mort. Il tâcha même de se consoler, par les bonnes qualités du Prince qui lui restoit. Louis avoit toutes les vertus des particuliers, & paroissoit avoir celles des princes. Tous les jours on rapportoit à l'Empereur quelque trait glorieux au Roi d'Aquitaine. Pour s'assurer qu'on ne le trompoit pas, & sous prétexte de diverses affaires, il envoya des officiers affidés examiner de près la conduite du jeune Roi. Ils lui rapporterent merveille sur merveille; que les loix de l'Etat & de la religion, la justice, la police, la décence étoient parfaitement observées; que la maison du Roi étoit magnifique; que le peuple cependant n'étoit pas surchargé, & vivoit dans l'abondance. O mes amis, s'écria ce bon père, en se tournant vers quelques seigneurs de confiance qui se trouvoient présens, réjouissons-nous de ce que ce jeune homme est plus sage que moi.

Il voulut néanmoins faire un testament,

Vit. p. Egin. capit. p. 887.

afin d'assurer ses épargnes aux pauvres & aux églises. Il partagea d'abord en trois parties l'or, l'argent, les prierres précieuses, & généralement tous les bijoux & les ornemens du palais. Il joignit ensemble les deux premiers lots, & en fit vingt & une parts, qu'il ordonna de marquer sur le champ de son sceau, & de distribuer après sa mort à autant d'Eglises métropolitaines de ses Etats. Mais chaque métropolitain devoit ne garder pour son Eglise que le tiers du legs, & partager les deux autres tiers entre ses suffragans. Les vingt & une métropoles désignées sont Rome, Ravenne, Milan, Frioul, Grade, Cologne, Mayence, Saltzbourg, Trèves, Sens, Besançon, Lyon, Rouen, Rheims, Arles, Vienne, Tarentaise, Embrun, Bourdeaux, Tours & Bourges. On ne trouve point ici les métropoles d'Eause, d'Aix & de Narbonne. Pour ce qui est d'Eause, elle avoit été ruinée par les Sarasins, & la dignité de métropole n'avoit pas encore été transférée à Auch. Quant à la ville d'Aix, quelques auteurs prétendent qu'on lui contestoit encore le titre de métropole : mais Charlemagne pouvoit sans cela avoir quelque raison d'omettre cette ville, ainsi que Nar-

bonne, qui est inconteſtablement l'une de nos plus anciennes métropoles. Peut-être avoit-il fait quelque donation particulière à ces Egliſes.

Quant au dernier tiers du total, il s'en réſervoit l'uſage juſqu'à ſa mort; après quoi l'on en feroit quatre parts; dont la première ſeroit ajoutée aux legs des Egliſes, la ſeconde partagée entre ſes enfans, la troiſième diſtribuée aux pauvres qu'il traitoit ainſi comme ſa propre famille, & la quatrième aux eſclaves qui ſervoient dans le palais. On devoit encore ajouter à la part des pauvres, tous les vaſes de cuivre & de fer, toutes les armes, tous les habits & les meubles de la maiſon de l'Empereur. Il ne voulut pas qu'on partageât ſa chapelle; c'eſt-à-dire les ornemens & les vaſes ſacrés: mais il ordonna de vendre encore ſa bibliothèque au profit des pauvres. Entre les curioſités de ſon tréſor, il y avoit trois tables d'argent & une d'or, dont la matière faiſoit le moindre prix, & qui paſſoient pour les chefs-d'œuvres du temps. Elles devinrent encore les objets de ſa pieuſe libéralité. La première table qui étoit quarrée & contenoit le plan de C. P. fut donnée à l'Egliſe de S. Pierre. Il légua à l'Egliſe de Ravenne,

la ſeconde table qui étoit ronde, & contenoit la deſcription de la ville de Rome. La troiſième, contenant en trois plans orbiculaires la carte du monde entier, il en augmenta, ainſi que de la table d'or, les parts des pauvres & de ſes héritiers naturels, qu'il ſe plaiſoit en toute occaſion à confondre enſemble. Tels étoient dans ce grand Prince la charité pour les pauvres, & le zèle extérieur de la maiſon de Dieu.

Il étoit bien plus attentif encore à entretenir ou à rétablir l'ordre canonique dans la hiérachie. Depuis quelques années, il avoit conſenti que l'élection des évêques, ſelon les anciens uſages preſque abrogés par ſes prédéceſſeurs, ſe fît par le clergé & par le peuple. Les premiers paſteurs, excités par ſes ſoins & par ſa bienfaiſance, avoient donné à leurs prêtres les réglemens les plus capables de remettre leur miniſtère en honneur. Il leur étoit défendu de demeurer avec des femmes, d'entrer dans les cabarets, de porter les armes, de s'immiſcer dans les affaires ſéculières en ſe faiſant caution, & même de porter leurs affaires aux tribunaux laïcs. On veilloit à ce qu'ils inſtruiſiſſent exactement leur peuple les fêtes & les diman-

ches, à ce qu'ils administrassent le viatique & l'extrême-onction aux malades, à ce qu'ils se montrassent en toute rencontre les dignes dispensateurs des choses saintes, par leur modestie, par leur piété, par leur désintéressement, sur-tout pour l'administration du baptême & des autres sacremens. Il étoit enjoint à chaque prêtre d'entretenir la propreté dans son église. Les dîmes se partageoient en trois parts, la première pour les bâtimens & les ornemens sacrés, la seconde pour les pauvres & les pélerins, la troisième pour les prêtres. Le droit d'asyle des églises étoit réduit à des justes bornes, en ce que les particuliers ne pouvoient faire aucune violence aux personnes qui se réfugioient dans le lieu saint, ou seulement dans le parvis; mais on y pouvoit prendre le coupable, pour le conduire au juge.

On avoit réformé un abus encore plus pernicieux, introduit depuis long-temps par l'ignorance, ou par la paresse de certains prélats, qui se déchargoient de la plûpart de leurs fonctions sur les corévêques; quoique ceux-ci pour l'ordinaire n'eussent reçu d'autre ordination que celle de la prêtrise. Sur cette importante question, le religieux Empereur fit consulter

Baluz. not in capit. pag. 1058.

Capit t. I. p. 379. le Saint Siège ; selon les canons, dit-il, qui lui réfèrent les causes majeures, & selon la louable coutume. Conformément à la discipline des anciens conciles d'Ancyre & de Néocésarée, où les corévêques ne sont mis qu'au rang des prêtres, le Pape Léon répondit qu'il falloit les exclure des fonctions épiscopales, & tenir pour nulles les ordinations qu'ils pourroient avoir faites. En conséquence de la décision pontificale, & de l'avis synodal des évêques de France, on réduisit les corévêques au rang des prêtres de la campagne, & on leur défendit d'entreprendre de donner le S. Esprit par l'imposition des mains, d'ordonner des prêtres, des diacres ou des soudiacres, de voiler des vierges, de faire le S. Chrême, de consacrer des autels, & de donner la bénédiction au peuple dans les messes solemnelles. Il fut même ordonné de réitérer les ordinations & les consécrations dont ils auroient été les ministres, sans craindre pour cela de profaner un sacrement qu'ils n'avoient pu administrer. Enfin l'on défendit très expressément d'instituer désormais aucun corévêque : ce qui n'empêcha pas néanmoins qu'ils ne subsistassent encore plus d'un siècle ; mais avec moins d'abus qu'auparavant. Ce

n'eſt que depuis le milieu du neuvième qu'il n'en eſt plus queſtion, ni en Orient ni en Occident.

Un autre abus qui tenoit encore contre toutes les réformes ſi ſouvent tentées, c'étoit la néceſſité où ſe vouloient bien croire les prêtres & les évêques d'aller à la guerre. L'obligation où ils étoient de contribuer à la défenſe de l'Etat, à raiſon des grands domaines que poſſédoient leurs Egliſes, & plus encore les préjugés d'une nation toute martiale, qui n'attachoit que le mépris à l'éloignement des armes, avoient obſcurci juſques-là tous les principes. Revenus enfin à des idées plus ſaines, tous les ordres de l'Etat préſenterent une requête à l'Empereur, pour le ſupplier que déſormais les évêques n'allaſſent plus à l'armée, comme ils y avoient été autrefois; qu'il n'y en vînt plus que deux ou trois des plus vertueux & des mieux inſtruits, pour donner la bénédiction & réconcilier les combattans qui ſe trouveroient en péril; que les prêtres n'y allaſſent de même que pour des fonctions ſpirituelles, & par le choix de leurs évêques. Les ſeigneurs déclaroient dans la requête, qu'ils ne vouloient nullement ſe prévaloir de ce changement, pour s'emparer des biens eccléCapit. t. 1. p. 405.

fiastiques, sous prétexte que leurs titulaires ne s'armeroient plus pour la patrie; qu'ils s'opposeroient au contraire de toute leur force à ces usurpations; qu'ils abhorreroient les usurpateurs comme des excommuniés & des sacrilèges, avec qui ils ne se trouveroient ni à l'église, ni au palais, ni à table, ni au combat; qu'ils ne souffriroient pas même de communication avec eux, pour ce qui est des domestiques & des chevaux.

Charlemagne fut ravi de trouver dans ses sujets des dispositions si conformes à ses vœux. Il reçut favorablement la requête: mais pour donner plus de vertu à ces réglemens, il en renvoya la publication à une assemblée nombreuse. C'est ce qu'il fit par un capitulaire où il déclare, que voulant se corriger lui-même & donner l'exemple à ses successeurs, de l'avis du S. Siège, des évêques, & de tous ses fidèles sujets, il ordonne que le Prince n'ait dans son armée que deux évêques avec des prêtres chapelains, & que chaque commandant ait un prêtre pour entendre les confessions, célébrer la messe, donner aux malades l'onction sainte & le viatique, sans que ces clercs puissent jamais prendre les armes, ni participer au combat. Et de peur que les

les vieux préjugés en faveur du port d'armes ne tournent à l'avilissement des ecclésiastiques, l'Empereur déclare en même temps, qu'il ne prétend donner aucune atteinte à la dignité de l'épiscopat; que les prélats enverront à la guerre leurs vassaux bien armés, & qu'ainsi l'on n'aura aucun prétexte de s'emparer de leurs biens. Il défendit même à tout laïc de posséder des biens ecclésiastiques, autrement qu'à titre de *précaire*, espèce de contrat d'aliénation pour un temps marqué; & il attribue la ruine de plusieurs Etats à l'usurpation des biens de l'Eglise, ainsi qu'à la coutume pernicieuse de faire marcher les évêques à la guerre. Mais c'est principalement à l'impudicité, à l'adultère, aux excès qui déshonorent la nature, qu'il croyoit la malédiction divine attachée. Ce sont, dit-il, ces crimes qui ont causé la perte des rois & des royaumes; & puisque, par le secours du Ciel, nous avons jusqu'ici remporté de grandes victoires & fait beaucoup de conquêtes, nous devons bien prendre garde que ce vice désastreux ne nous ravissent tous ces avantages.

Rien n'échappoit à sa sagesse & à sa vigilance. On le voit en d'autres capitulaires du même temps, tantôt recomman-

der aux évêques de ne point ordonner de prêtres, sans les avoir bien examinés; tantôt de ne pas rendre les excommunications trop communes, & de n'en jamais porter que pour de fortes raisons. Nous retrouvons encore dans nos loix & nos usages plusieurs réglemens pleins de sagesse, qui lui doivent leur institution. C'est lui qui ordonna aux comtes; c'est-à-dire aux juges, d'être à jeun quand ils rendroient la justice, & qui condamna les faussaires à avoir la main coupée. Il n'est pas jusqu'à l'abstinence du carême, qu'il ne crût mériter toute son attention. Les évêques de ses Etats ayant chassé de Gaule un prêtre Ecossois, soupçonné seulement d'avoir mangé de la viande un jour défendu, il jugea cette faute digne de l'animadversion générale, fit reconduire le coupable à son évêque naturel, pour en être jugé selon les canons, & écrivit fortement au Roi Offa, pour l'engager à la poursuite de cette affaire.

Mais rien ne peut donner une idée plus forte, & en même temps plus juste de la politique chrétienne de ce Prince, que deux mémoires particuliers datés de l'année 811, où il avoit préparé différentes questions, pour les proposer à l'assemblée des évêques & des seigneurs. Le

premier est conçu en ces termes: Je séparerai les évêques & les abbés d'avec les comtes, & je demanderai d'abord à ceux-ci, pourquoi ils font difficulté de se donner réciproquement du secours, soit à l'armée, soit sur la frontière, lorsqu'il s'agit de la défense d'une patrie commune? pourquoi ils regardent avec tant d'envie les biens que possèdent leurs égaux? pourquoi ils donnent un asyle aux vassaux de leurs collègues qui se réfugient chez eux? en quoi les ecclésiastiques empêchent le service des laïcs, & en quoi les laïcs troublent les ecclésiastiques dans leurs fonctions? sur quoi il faudra examiner jusqu'où les évêques & les abbés doivent se mêler des affaires séculières, & jusqu'où les Comtes peuvent entrer dans les affaires de l'Eglise: quel est le vrai sens de cette parole de l'Apôtre, *celui qui sert Dieu, ne s'engage pas dans les affaires du siècle?* à quoi un Chrétien renonce dans le baptême, & en quoi il viole ses engagemens? Est-ce croire en Dieu, comme on le doit, de mépriser ses menaces, & de prétendre violer impunément ses loix? Ne doit-on pas juger sur nos mœurs, si nous sommes vraiment Chrétiens? Quelle doit être la vie des évêques nos pasteurs?

Capitul. interrog. p. 407. T. 7. Conc. p. 1184.

Ne doivent-ils pas l'exemple à leurs peuples, aussi bien que l'instruction? Quelle doit être la vie des moines & des chanoines?

Le second mémoire présente les mêmes articles, avec un nouvel intérêt, puis il ajoute ce qui suit. Souvenons-nous que l'année passée nous fîmes trois jeûnes de trois jours chacun, pour obtenir de Dieu la grace de connoître ce qu'il y avoit à réformer dans notre conduite: c'est ce que nous voulons exécuter présentement. Prenons connoissance des devoirs des ecclésiastiques, afin de n'exiger d'eux que ce qu'ils nous peuvent accorder. Prions-les de nous expliquer nettement ce qu'ils entendent par la fuite du monde, & à quoi l'on distingue ceux qui le quittent de ceux qui le suivent; si cette différence ne consiste qu'à porter ou ne pas porter les armes, à être ou n'être pas marié publiquement: si c'est avoir renoncé au siècle, d'augmenter son bien, en induisant les esprits foibles, par l'espoir du paradis ou par la crainte de l'enfer, à frustrer leurs héritiers légitimes, qui, réduits par là à une honteuse indigence, se portent souvent à des bassesses criminelles: si c'est avoir renoncé au siècle, d'exalter à l'envi les

reliques de ſon égliſe pour attirer les offrandes, pour accroître ſa réputation, & pour ſe faire élever par les évêques à de plus hautes dignités: ſi les eccléſiaſtiques ne ſont pas encore plus obligés que le commun des Fidèles, à garder les promeſſes de leur baptême; par où on les peut violer, & ce qu'il faut entendre par les pompes de Satan, à quoi nous avons renoncé: quelle erreur ou quel déſordre ce ſeroit dans un évêque ou dans un abbé, de ſe mettre plus en peine d'avoir un grand nombre de clercs ou de moines, que d'en avoir de bons; de cultiver leurs talens pour le chant ou la lecture, avec plus de ſoin que leurs mœurs; de préférer la beauté des édifices matériels à l'édification des vertus.

Ces mémoires n'étoient pas de vaines ſpéculations, qu'il eût jetées au haſard ſur le papier dans ſes momens de loiſir: c'étoit le plan effectif de ſa marche, pour le gouvernement & pour le maniment des eſprits. Non ſeulement dans les parlemens & les aſſemblées des Etats, mais dans les rencontres particulières & à tout propos, il ne ceſſoit, dit Théodulfe d'Orléans, d'exciter les prélats à l'étude & à l'amour de la religion, le clergé à l'obſervation de la diſcipline, les moines à

Theodul. præf.

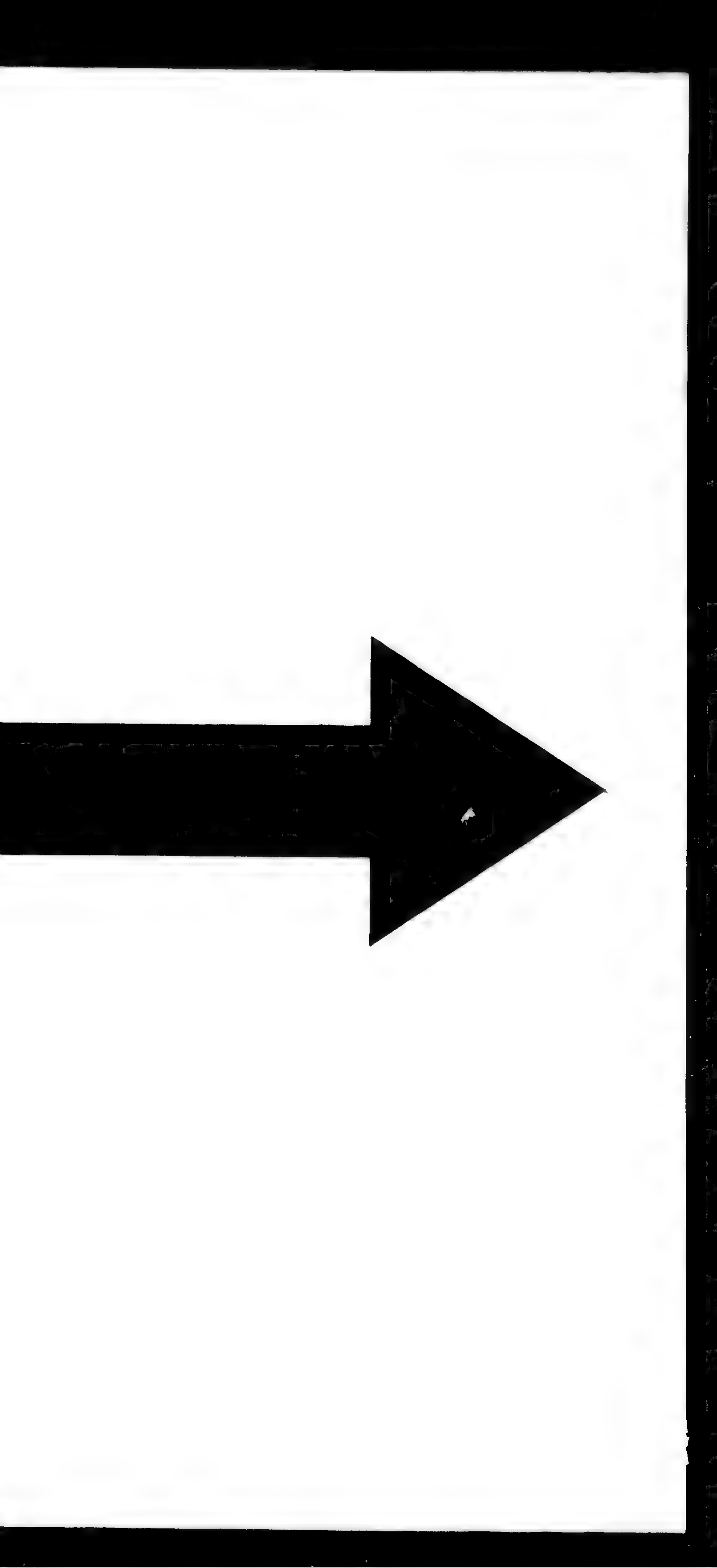
la régularité, les courtisans à la modération & à la sagesse, les juges à l'équité & au désintéressement, les militaires à la discipline & à la bravoure, les supérieurs à la charité, les inférieurs à l'obéissance, tous à l'amour du devoir & à la concorde. Charlemagne se montroit ainsi tout à la fois l'apôtre, le souverain & le père de ses peuples. Mais ce qui donnoit le plus d'efficacité à ses soins, c'est qu'il ne mettoit en recommandation aucune vertu, dont il ne fût le premier à donner l'exemple. Ainsi remplissoit-il l'attente du Pontife & des peuples, qui avoient rétabli l'Empire d'Occident en sa personne; & telle étoit la splendeur qu'il ne cessoit d'imprimer à cet Empire, tandis qu'elle alloit toujours déclinant en Orient.

L'Empereur Nicéphore ne se signaloit que par son impiété, sa dureté, son avarice; & il se vantoit cependant avec une assurance extravagante, qu'il étoit le seul des empereurs qui eût su gouverner. Il portoit la folie jusqu'à ne point reconnoître de providence, ni de puissance au dessus du génie qu'il se croyoit pour le gouvernement. Il aimoit passionément les Pauliciens ou nouveaux Manichéens, qui infestoient la Phrygie & la Lycaonie

ſon pays natal; il avoit toute confiance en leurs oracles & en leurs ſuperſtitions: & cet eſprit-fort qui s'égaloit en quelque ſorte à l'eſprit de Dieu, avoit recours à leurs plus ridicules preſtiges. Ainſi fit-il moudre à l'envers l'habit de ſon concurrent Bardane, qu'il crut avoir réduit par cet enchantement à quitter l'Empire. On le vit encore, imitant la su[illegible]n des Perſes, attacher un taurea[illegible] cornes à un poteau de fer, la t[illegible] chée dans une foſſe, jusqu'à ce que l'animal furieux expirât en ſe roulant & en rugiſſant d'une manière effroyable. Il donna pleine liberté dans l'Empire aux Manichéens, qui blaſphémoient publiquement contre les ſaintes images; & il trouvoit fort mauvais que le Patriarche les reprît. Les gens de guerre logeoient par ſon ordre dans les évêchés & les monaſtères, où ils traitoient en eſclaves les clercs, les moines & les évêques. Il appliquoit tout ce qu'il pouvoit des biens eccléſiaſtiques aux uſages profanes, & blâmoit ſans pudeur les pieux Fidèles qui avoient autrefois offert à Dieu quelques parties de leurs poſſeſſions. Dans la répartition des tributs dont il accabla les peuples, il ſe plaiſoit ſurtout à charger les établiſſemens de piété,

Theoph. an. 9. p. 413.





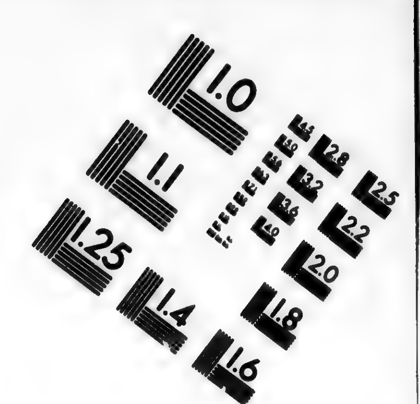
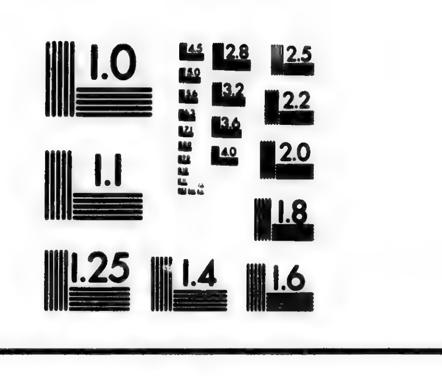
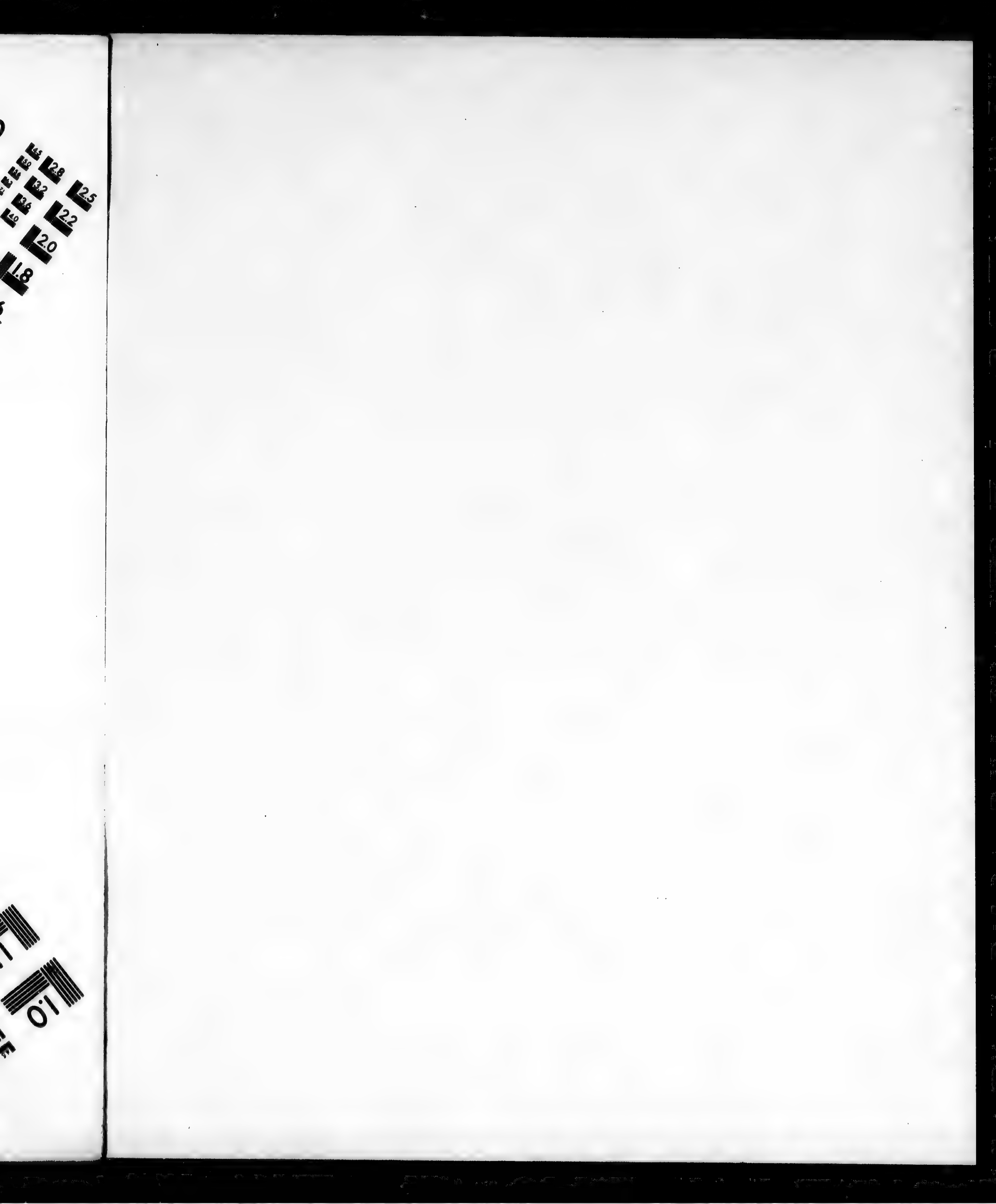


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



les hôpitaux, les retraites d'orphelins & de vieillards, les églises & les monastères, même de fondation impériale. Après avoir mis leurs meilleurs héritages en régie sous la main séculière, il leur faisoit payer tous les impôts sur le peu de fonds qui leur restoit, & il augmentoit sans mesure les impositions. Enfin il s'attira tellement la haine publique, que le Patrice Nicétas, l'un des seigneurs qui lui étoient les plus fidèles, lui dit, comme ils partoient de C. P. pour marcher contre les Bulgares : Seigneur, tout le monde crie contre nous ; s'il nous arrive un accident, que n'avons-nous pas à craindre? Le furieux répondit : Dieu m'a endurci le cœur, comme à Pharaon : n'attends rien de bon de Nicéphore.

Ibid. p. 414.

Il s'avança témérairement, contre l'avis de tous ses capitaines, refusa durement aux ennemis la paix qu'ils demandoient, & les réduisit à un tel désespoir, qu'ils l'attaquerent de nuit, & le massacrerent dans sa tente le 25 juillet de l'an 811. Les Barbares se jouerent de sa tête, & leur Roi Crumne fit faire, à la manière des Scythes, une coupe de son crâne, pour s'en servir dans les festins solemnels. La plus belle noblesse & toute la fleur de l'armée Chrétienne périt en

cette occasion. Il y eut un grand nombre de captifs, & plusieurs martyrs que les Bulgares encore Païens immolerent de dépit, après avoir inutilement tenté de leur faire renoncer la foi. Staurace fils de Nicéphore, fut aussi-tôt reconnu Empereur: mais comme il avoit été blessé de manière à ne pouvoir vivre, on proclama deux mois après son beau-frère Michel Curopalate. Staurace abandonné & réduit à se faire moine, mourut en effet de ses blessures, au commencement de l'année suivante. Michel surnommé Rhangabé, se montra bienfaisant, libéral, magnifique, bon Catholique & zélé pour la religion: mais il avoit peu de talent pour le gouvernement.

Les troubles de l'Eglise de C. P. l'affligeoient, & il n'eut point de repos qu'il n'eût réconcilié le Patriarche Nicéphore avec S. Théodore & les autres saints moines, qui conservoient toute l'ardeur de leur zèle pour la pureté de la discipline. On leur donna, ou plutôt à la religion, la juste satisfaction qu'ils demandoient, en condamnant & en chassant une seconde fois le Prêtre Joseph qui avoit été la pierre de scandale. Nicéphore envoya pour lors au Souverain Pontife ses lettres synodiques, selon la coutume,

ne l'ayant pu faire depuis cinq ans qu'il étoit patriarche, par les empêchemens qu'y avoit toujours mis le dernier Empereur. Après avoir rétabli la concorde & la tranquillité dans l'Eglise de C. P. l'Empereur Michel résolut d'exterminer les Pauliciens, disciples d'un fanatique nommé Paul, fort accrédité autrefois dans la Cappadoce. Ils pratiquoient toutes les impiétés & les impudicités détestables des anciens disciples de Manès, à qui ces parjures hypocrites ne laissoient pas de dire anathême. Les évêques, suivant l'ancienne tradition de l'Eglise, ne vouloient pas souscrire à la peine de mort qu'on décernoit contre ces hérétiques : mais l'Empereur, à cause des abominations de leur culte & de leurs mœurs, continua de les poursuivre à mort, & fit effectivement trancher la tête à plusieurs. Il ne put cependant en purger l'Empire. Par un artifice à peine concevable, on vit quelquefois ces sectaires, suborneurs aussi habiles qu'extravagans discoureurs, séduire jusqu'aux capitaines qu'on faisoit marcher contre eux.

Theoph. p. 439.

La seconde année du regne de Michel, le Roi des Bulgares lui envoya faire des propositions de paix, dont la principale étoit la restitution des trans-

fuges de part & d'autre. Quelques personnes pieuses lui firent scrupule de rendre au Roi des Bulgares ceux de ses sujets qui s'étoient faits Chrétiens. En vain son Conseil, appuyé même du Patriarche Nicéphore ainsi que des métropolitains de Nicée & de Cyzique, lui représenta qu'il falloit préférer à la conservation de quelques Bulgares, un nombre beaucoup plus grand de Fidèles détenus en Bulgarie. L'avis contraire prévalut; on refusa la paix; les Bulgares reprirent les armes avec fureur, & quatre jours après, on reçut la nouvelle de la prise de Mésembrie.

Il fallut se mettre en campagne, pour leur faire tête. Les deux armées se rencontrerent près d'Andrinople: mais les Romains lâcherent pied si honteusement que le Roi des Bulgares crut d'abord qu'on avoit dessein de l'attirer dans quelque embuscade. l'Empereur fuyant avec les autres, maudissoit ses troupes & ses capitaines: il perdit la tête, au point de jurer qu'il abandonneroit l'Empire. On proclama à sa place le Patrice Léon, surnommé l'Arménien, qui étoit gouverneur de Natolie, & qui fut couronné solemnellement, par le Patriarche Nicéphore, le 11 juillet 813. Michel

embraſſa la vie monaſtique, avec ſes trois fils, que Léon ne laiſſa pas de rendre eunuques, & de reléguer en différentes iſles, pour mieux s'aſſurer du trône: cataſtrophe dont le Seigneur ſut tirer ſa gloire, & le plus grand avantage de ſon Egliſe pour les regnes ſuivans. Le plus jeune de ces trois princes, nommé Nicétas parvint à une éminente ſainteté, devint dans la ſuite Patriarche de C. P. ſous le nom d'Ignace, & ſoutint puiſſamment les intérêts de la religion dans les temps les plus difficiles. Cependant le nouvel Empereur donna ſi bon ordre à la garde de C. P. que le Roi des Bulgares étant venu juſqu'aux portes de cette capitale, il n'oſa l'aſſiéger. Mais Léon ayant indignement tenté de le faire périr ſous prétexte d'une conférence, le Bulgare ſe retira furieux, mettant tout à feu & à ſang juſqu'à Andrinople, ſans epargner les Egliſes, aſſiégea cette place importante, & s'en rendit maître.

Il emmena tous les habitans captifs, avec leur Archevêque Manuel, prélat ſaint & magnanime, qui ne ſoutint pas ſeulement ſes ouailles, mais fit grand nombre de converſions parmi les Bulgares, ce qui lui mérita enfin la couronne du martyre. Le ſucceſſeur du Roi Crum-

ne fit d'abord abattre les bras au S. Pasteur, puis partager son corps, & le donner en pâture aux bêtes. On déchiqueta les membres de George archevêque de Débotte, & d'un évêque nommé Pierre; après quoi, on leur trancha la tête. On fendit le ventre à Léon de Nicée, on lapida le Prêtre Parode, & l'on coupa la tête à deux Tribuns Jean & Léon, ainsi qu'à deux autres officiers, Gabriel & Sionius. On compte trois cent soixante & dix-sept Chrétiens, mis à mort en cette occasion pour la même cause; c'est-à-dire pour n'avoir pas voulu renoncer leur foi. l'Eglise Grecque les honore tous comme martyrs, le vingt-deuxième de janvier.

L'Empereur Michel avoit affermi la paix entre les deux Empires, par une ambassade honorable qu'il avoit envoyée à Charlemagne, afin de signer le traité que Nicéphore avoit entamé sans vouloir le conclure. Les ambassadeurs Grecs reconnurent derechef le Monarque François pour empereur d'Occident; & les bornes de cet empire furent décidément fixées à la mer Baltique, à l'Océan, à l'Ebre, en retournant au midi à la mer Méditerranée, au Vulturne & aux frontières orientales de la Pannonie.

L'Empereur Léon, successeur de Michel, s'en tint à ces arrangemens. D'un autre côté Charlemagne avoit enfin terminé toutes les guerres de Germanie, & pacifié la Saxe, après trente années de révoltes presque continuelles. Il n'y eut point d'autre moyen de couper la racine du mal, même après avoir réduit les plus considérables d'entre les Saxons, que d'en enlever plusieurs milliers avec leurs femmes & leurs enfans, & de les distribuer en diverses contrées des Gaules & de l'Allemagne. Ceux qui demeurèrent dans le pays, furent incorporés avec les François, sous les mêmes loix, les mêmes usages & la même religion, pour ne plus faire qu'un seul peuple.

Quand ce Prince vit tous ses Etats parfaitement tranquilles au dedans & au dehors, il voulut encore prévenir tous les troubles futurs, en faisant reconnoître de son vivant Louis son fils, pour Empereur. Il étoit arrivé quantité de choses extraordinaires, que le peuple regardoit comme des présages de la mort du Monarque. Ce sage Prince méprisoit ces observances: mais son grand âge & le dépérissement journalier de ses forces étoient pour lui un présage assuré qu'il ne vivroit pas encore long-temps. Il écrivit

à Louis qui gouvernoit toujours sagement le royaume d'Aquitaine, de le venir trouver à Aix-la-Chapelle. Cependant les soins de la succession ne lui faisoient pas perdre de vue ceux de la réforme générale, dont nous avons le projet dans ses deux mémoires d'interrogations pour les évêques & les comtes.

Une année ou deux avant sa mort, on vit paroître quatre traités différens sur le baptême, en conséquence d'une lettre circulaire que ce Prince vraiment Chrétien, & touché d'une façon toute particulière des avantages & des engagemens de notre régénération spirituelle, avoit écrite aux archevêques & aux plus savans évêques de son royaume, pour leur faire approfondir cette matière, & ranimer par ce moyen la ferveur des Fidèles. Il nous reste quatre de ces traités, celui de Leidrade archevêque de Lyon, celui d'Amularius de Trèves qui se trouve entre les œuvres d'Alcuin, le troisième de Theodulfe d'Orléans, & le quatrième de Jessé d'Amiens qui étoit, ainsi que Théodulfe, un des plus savans prélats de son siècle. Nous avons obligation à celui ci, de la distinction établie d'une manière nette & précise, entre l'onction du S. Chrême que le ministre

Mabil. 3 annal. init. Ep. Alc. p. 1151. not. Sirm. ad Theod. Bibl. PP. t. 14. p. 67.

du Baptême fait sur la tête, & celle que l'évêque fait sur le front pour communiquer le S. Esprit, ou pour conférer le sacrement de confirmation.

T. 7. Conc. p. 1132 & seq.

Pour répondre aux interrogations faites aux évêques & aux comtes, il se tint, dans le cours de la seule année 813, jusqu'à cinq conciles, à Arles, à Rheims, à Mayence, à Châlons-sur-Saone pour la province Lyonnoise, & un autre à Tours quoique de la même province. Le détail des réglemens qu'on fit dans ces différentes assemblées, entraineroit en des longueurs & des répétitions fatiguantes: voici en substance tout ce que demande une envie louable de s'instruire & une curiosité raisonnable.

On ordonna aux prêtres de tenir le S. Chrême exactement renfermé, & de ne le donner à nulle autre personne qu'aux ministres sacrés pour les fonctions ordinaires. Par là on prétendoit obvier aux abus d'une superstition bizarre, follement persuadée que les criminels munis du S. Chrême ne pouvoient être découverts par la justice. On statua que ceux qui possédoient en bénéfice; c'est-à-dire en usufruit, les dimes ou les autres biens de l'Eglise, contribueroient aux réparations; qu'en temps de famine ou d'au-

tre calamité, chacun nourriroit selon son pouvoir ses propres pauvres, & que les personnes opulentes ne pourroient acheter les biens des malheureux avec une entière publicité, en présence du comte & de la première noblesse du canton; que les évêques, les abbés & les autres ministres de l'Eglise observeroient la sobriété & une exacte modestie à leur table, y admettroient des pauvres, & y feroient faire de bonnes lectures; que les prêtres ambitieux, passés d'un moindre titre à un plus grand, seroient traités comme les évêques qui laissent un petit évêché pour un plus considérable; que l'évêque personnellement chargé du ministère de la parole, en cas d'absense ou de maladie, auroit toujours quelqu'un pour prêcher les dimanches & les fêtes, selon la portée du peuple, que tous les évêques auroient des homélies contenant les instructions nécessaires à leurs troupeaux, & prendroient soin de les traduire clairement en langue Romaine vulgaire, ou en Tudesque, afin que tout le monde les pût entendre. C'étoient les deux langues qui avoient cours en France; la première parmi les anciens habitans, Gaulois-Romains, & qui étoit un Latin déjà fort corrompu, d'où est venu

notre François ; la seconde, parmi les Francs & les autres peuples Germaniques, alors répandus dans l'empire François, & qui est demeurée au delà du Rhin.

Il fut encore statué, que les prêtres porteroient toujours l'orarium ; c'est-à-dire l'étole, pour marque du sacerdoce : qu'on n'en ordonneroit point qui n'eussent trente ans, & qu'avant l'ordination ils demeureroient dans la maison épiscopale, pour apprendre leurs devoirs, & donner des preuves suffisantes de leurs mœurs : c'est ce qui tenoit lieu des séminaires, qui ne furent établis en forme que long-temps après : que l'on corrigeroit la coutume abusive de partager les Eglises qui se trouvoient dans les terres des seigneurs, en plusieurs parts dont chacune avoit son prêtre, & que l'évêque défendroit d'y célébrer la messe, jusqu'à ce que les différens héritiers fussent convenus du prêtre qui devoit servir cette église. On voit ici le patronage laïc clairement établi. Que pour l'ordinaire on ne donneroit point le voile aux vierges avant l'âge de vingt-cinq ans ; qu'on imploreroit le secours de l'Empereur contre le relâchement qui avoit aboli l'ancienne pénitence dans la plûpart

des églises, afin que les pécheurs publics fissent la pénitence publique, & qu'ils fussent excommuniés & réconciliés selon les canons; qu'on s'appliqueroit à réformer les abus qui s'étoient glissés dans les pélerinages de Rome & de Tours: c'étoient alors les deux plus en vogue, tellement que des clercs & des prêtres prétendoient par là se purifier de leurs péchés, & devoir être rétablis dans leurs fonctions; & que des laïcs s'imaginoient acquérir l'impunité, pour leurs fautes tant à venir que passées. Qu'on ne donneroit pas indifféremment, à la fin de la messe, le corps de notre Seigneur aux enfans & aux personnes qui se rencontreroient, de peur qu'il n'y en eût quelques-uns coupables de péchés griefs; qu'on seroit néanmoins obligé de communier trois fois l'an: enfin que l'on continueroit d'observer les fêtes suivantes; le jour de pâque avec toute la semaine, l'ascension, la pentecôte de la même manière que pâque, S. Pierre & S. Paul, S. Jean-Baptiste, l'assomption de la Sainte Vierge, S. Michel, S. Remi, S. Martin, S. André, quatre jours à noël & le jour de l'octave, c'est-à-dire la circoncision, l'épiphanie, la purification de Marie, en chaque diocèse les

fêtes des martyrs & des confesseurs dont les reliques y reposoient, & la dédicace de cette église; qu'on observeroit aussi le jeûne des quatre-temps, & la grande litanie de trois jours, c'est-à-dire les rogations.

Tels furent les principaux réglemens des cinq conciles, qui les envoyerent tous à Aix-la-Chapelle, où l'Empereur les fit confronter ensemble, dans une grande assemblée qu'il y tint au mois de septembre de cette même année 813: après quoi, il donna son capitulaire, en faveur des canons qui avoient besoin du concours de la puissance temporelle.

Egin. vit. c. 9. 22.

Louis roi d'Aquitaine étant arrivé au même lieu, l'Empereur son père commença par exhorter les évêques, les abbés, les ducs, les comtes & généralement tous les ordres de l'Etat assemblés, à être fidèles au Prince son fils. Voulant ensuite pressentir la façon de penser des seigneurs, sur la disposition qu'il se préparoit à faire de l'Empire, il demanda à tous ceux qui composoient l'assemblée, s'ils n'approuvoient pas que son autorité passât dans toute son étendue à Louis. Tous s'écrierent unanimement que c'étoit le Seigneur qui lui avoit inspiré ce dessein. Il ne pensa plus qu'à se mettre à exécution.

Le dimanche suivant, il prit ses habits impériaux, mit sur sa tête une couronne d'or étincelante de pierreries; & sortant du palais, au milieu d'une suite aussi auguste que nombreuse, il s'avança lentement vers l'église, appuyé sur le Prince son fils. S'étant approché de l'autel, il y déposa sa couronne, & se mit ensuite à prier assez long-temps, avec le jeune Roi. Après quoi, se tournant vers ce Prince; Mon fils, lui dit-il, le premier avis que j'ai à vous donner, c'est d'aimer & craindre le Seigneur. Gardez ses commandemens en toutes choses. Ayez soin que les Eglises soient toujours bien gouvernées. Votre devoir capital, c'est d'en être le défenseur: acquittez-vous en, avec une fidélité inviolable. Honorez les évêques comme vos pères; aimez les peuples comme vos enfans; n'employez la force qu'à réprimer les superbes, & à faire rentrer les méchans dans les voies du salut. Soyez le consolateur des pauvres & des personnes consacrées à Dieu dans l'humilité de la retraite. Appliquez vous spécialement à choisir des ministres craignans Dieu, & que vous connoissiez assez fidèles pour ne pouvoir être corrompus: n'en destituez cependant aucun, sans de sûres & justes raisons. Souvenez-vous

de bien traiter vos sœurs, vos jeunes frères, toute la postérité, d'un père qui vous chérit tendrement. En un mot, montrez-vous dans tous les temps, irréprochable devant Dieu & devant les hommes.

Après ces leçons touchantes, l'Empereur demanda au Prince s'il n'étoit pas disposé à les suivre. Louis attendri jusqu'aux larmes, répondit qu'avec la grace du Seigneur, il les observeroit inviolablement. Alors Charlemagne lui commanda de prendre sur l'autel la couronne impériale, de se la mettre lui-même sur la tête, pour marquer que c'étoit de Dieu seul qu'il recevoit l'empire. Louis obéit; & mille acclamations de joie, de la part des grands & du peuple, retentirent à plusieurs reprises. Après la célébration des saints offices, Charlemagne retourna au Palais, appuyé sur son fils, ainsi qu'il étoit venu. Ils passerent encore quelques jours ensemble, jusqu'à ce que les soins divers du gouvernement les obligeassent
Theg. c.7 à se séparer. Ils ne le purent faire sans verser des larmes, qu'un triste pressentiment qu'ils ne se reverroient plus, fit couler en abondance. L'Empereur affoibli par la continuité de ses travaux, beaucoup plus encore que par le faix des an-

nées ne relâcha rien de ſes œuvres ordinaires de piété, & comme il l'avoit toujours fait autant que ſa ſanté le lui avoit permis, nonobſtant ſes occupations immenſes, il continua d'aſſiſter aux offices de l'Egliſe, tant du jour que de la nuit. Il redoubla ſes aumônes. Il entreprit même de rendre la verſion des quatre évangiles parfaitement correcte, & il y travailla lui-même avec de ſavans étrangers, Grecs & Syriens, ſans compter ceux de ſes Etats. Ce fut là ſa dernière entrepriſe.

Enfin il ſe ſentit attaqué de la fièvre, au ſortir du bain, le 20 janvier 814. Il eſpéra d'abord ſe guérir par la diète, ſeul remède dont il eût uſé juſques-là dans ſes indiſpoſitions, & qu'il préféroit à tous ceux de la médecine. Mais il ſe trouva inſuffiſant contre la pleuréſie, dont on reconnut avec alarmes qu'il étoit attaqué. Lui ſeul enviſagea le péril ſans effroi, & avec tout l'héroïſme qu'il avoit ſignalé en tant de rencontres. Le ſeptième jour de la maladie, il ſe fit adminiſtrer le ſaint viatique par ſon archichapelain Hildebalde archevêque de Cologne, ne marqua aucune émotion pendant toute la cérémonie, & parut uniquement occupé des ſentimens de la re-

ligion. Peu de temps après, il tomba dans une espèce d'agonie fort tranquille, ou pour mieux dire, dans un épuisement qui ne lui ôta point l'usage de la raison. Au moment du trépas, il recueillit ses forces, pour faire sur lui le signe de la croix, chanta ou du moins proféra d'une voix élevée ces mots du Psalmiste : *Seigneur, je remets mon ame entre vos mains*; puis il expira doucement, sur les neuf heures du matin, le vingt-huitième jour de janvier de l'année 814, la soixante & douzième de son âge, la quarante-septième de son regne, & la quatorzième de son empire.

Le lieu de sa sépulture fut la magnifique église qu'il avoit fait bâtir à Aix-la-Chapelle en l'honneur de la Sainte Vierge. Le jour même de sa mort, on mit son corps embaumé dans un petit caveau, où on l'assit sur un siège de marbre blanc revêtu d'or, avec les habits impériaux, & par dessous, le cilice qu'il avoit coutume de porter, la couronne sur la tête, l'épée au côté, & sur les genoux un livre des évangiles orné d'une couverture d'or. On suspendit devant lui son grand sceptre aussi d'or, & le bouclier qu'avoit béni le Pape Léon. Ensuite on remplit le sépulcre de parfums, on

on le ferma, on le scella, & par dehors on éleva une arcade dorée, avec la statue du Prince, & cette courte épitaphe: Ci gît Charle, grand & orthodoxe Empereur, qui a étendu glorieusement le royaume des François, & qui l'a heureusement gouverné pendant quarante-sept ans. On voit par son portrait, que les qualités du corps répondoient en lui à celles de l'ame. Une taille d'une grandeur plus qu'ordinaire, un port majestueux qui imprimoit le respect, avec un air ouvert & un front serein qui gagnoient les cœurs, les yeux grands & vifs, les cheveux fort longs, & d'une blancheur qui lui donnoit dans sa vieillesse un nouveau trait de majesté. Il est honoré comme saint dans plusieurs églises, entr'autres dans celles de Paris, de Rheims & de Rouen. Dans quelques autres, comme celle de Metz, on fait encore chaque année un service pour le repos de son ame. Il n'a été canonisé que par l'Antipape Pascal II; mais comme les Papes légitimes n'ont jamais réclamé contre cette canonisation, plusieurs savans ont pris ce silence pour une approbation.

Boll. 28. jan.

Il est certain que ce fut un des plus religieux, comme un des plus grands

princes qui aient jamais occupé le trône en aucun temps & en aucune partie de l'univers. L'amour des femmes est la seule tache qui paroisse ternir ses vertus: mais on ne peut guère douter que celles qu'on nomme concubines ou femmes du second ordre, pour les distinguer des quatre qui eurent successivement le titre de Reines ou d'Impératrices, ne lui fussent également engagées par un mariage légitime, auquel il ne voulut point ajouter la solemnité, dans la crainte de multiplier ses héritiers, au péril de l'Etat. Le reproche le mieux fondé qu'on lui fasse en ce genre, c'est d'avoir trop déféré aux conseils de sa mère, en répudiant Himiltrude sa première femme, pour épouser Désidérate fille de Didier Roi des Lombards: mais il répara cette faute peu de temps après. Sur les remontrances des évêques & du Pape Etienne, il renvoya Désidérate & reprit Himiltrude, dont il laissa deux enfans. Le grand nombre de ses femmes quoique légitimes, [car il en épousa successivement jusqu'à neuf] est néanmoins une foiblesse qu'il est difficile de justifier, mais qu'un Prince jugé digne d'un culte public peu après sa mort, n'aura pas manqué auparavant d'expier par la pénitence. Sa vie fut le

trône, comparée à la dépravation de son siècle, doit encore passer pour un surcroît de merveille.

Il est du moins hors de doute que ses fautes ne furent pas incompatibles avec de solides vertus. Ce grand homme, législateur aussi sage que vaillant capitaine, aussi habile dans l'art de la politique qu'absolu dans le commandement, fut encore un Fidèle aussi humble & aussi fervent qu'il étoit bon maître, bon père de famille, bon ami. Encore plus redoutable aux ennemis de la religion qu'à ceux de l'Etat, il fut toujours le fléau de l'hérésie & de l'impiété, le protecteur le plus ardent de l'Eglise, & tout à la fois son enfant le plus soumis, & son bienfaiteur le plus généreux. Il vouloit que tout se fît dans le lieu saint avec la plus auguste splendeur. Il le fournissoit avec une sainte profusion, de vases d'or & d'argent, d'ornemens de tout genre, d'habits sacerdotaux en tel nombre, que pendant le saint sacrifice, aucun des clercs, pas même des portiers, ne paroissoit dans ses vêtemens ordinaires.

Il avoit trouvé l'Eglise de France dans un triste désordre. Son aïeul Charle-Martel s'étoit servi de tous les moyens indistinctement, pour établir une nou-

velle domination. Il donnoit les évêchés & les abbayes à des séculiers, qui au lieu d'entretenir des prêtres & des religieux, ne pensoient qu'à procurer des combattans à l'Etat. Il n'étoit plus question de payer les dîmes, ou l'on en payoit la plus grande partie à des gens de guerre. Les ecclésiastiques, par l'esprit de licence ou par crainte du mépris, quittoient les lettres & les choses saintes, pour prendre les armes; & quelle fut l'influence de ces idées dans les mœurs? Un grand nombre de prêtres entretenoient des concubines. On louoit les autres, de se contenter d'une seule épouse. Les moines & les religieuses n'observoient ni vœux, ni clôture. Il n'y avoit aucune règle, aucune subordination, nulle assiduité, nulle bienséance dans les offices; & en bien des endroits, presque plus de connoissance des choses de la religion. Il étoit des provinces, où l'on n'avoit point tenu de concile depuis plus de soixante ans. Le Roi Pépin, mieux affermi dans la souveraineté que Charle-Martel, avoit fait quelques efforts pour rétablir la discipline: quelques conciles célébrés par ses soins, & par ceux de S. Boniface la lumière de son temps, publierent des canons & des avertisse-

niens falutaires, mais qui ne purent qu'empêcher la prefcription.

Enfin lorfque Charlemagne fe vit roi, & fur tout maître abfolu de la nation après la retraite de fon frère Carloman, il marqua autant & plus de zèle pour la gloire de l'Eglife que pour les intérêts de fa couronne. Il fit reprendre la célébration des conciles; il publia des capitulaires admirables; il tint avec rigueur la main à l'exécution. Nul abus n'échappa à fes recherches: fuperftitions païennes, ordinations fimoniaques, mœurs diffolues ou militaires du clergé, déprédations des biens eccléfiaftiques; nous avons vu quelles digues il oppofoit à tous ces défordres. Il fut le reftaurateur des études, auffi bien que des mœurs, qui ne fe foutiennent que de concert. Il étoit fi verfé dans la fcience de la religion, qu'il écrivit lui-même contre les hérétiques, & que dans les conciles il parloit avec l'éloquence & l'érudition des docteurs. Il poffédoit pareillement tous les genres de connoiffances prifées de fon temps, l'aftronomie, les mathématiques, l'arithmétique, les langues étrangères, dont il parloit quatre ou cinq avec facilité. Pour fa langue maternelle qui étoit la Tudefque, il la poffféda fi parfaitement,

qu'il la réduisit sous des règles fixes, & en composa la grammaire.

Pour encourager le clergé, il le remit en possession de tous ses anciens privilèges, & lui en accorda beaucoup de nouveaux. Il paroît même que ce génie supérieur, doué de cet ascendant naturel qui subjugue sans effort, & opère les révolutions jusques dans les idées, donna ici dans une extrémité dangereuse, & fit prendre au clergé ce degré d'autorité politique, dont nous verrons bientôt les tristes effets sous le Prince foible qui lui succéda. En ordonnant que les ecclésiastiques ne seroient jugés que par les ecclésiastiques, & en rendant les preuves de leurs délits d'une extrême difficulté, il les assura d'une impunité presque absolue, & les mit dans l'occasion de tout oser. Ils eurent leurs juges propres pour leurs affaires, comme pour leurs personnes; & les officiers royaux ne se mêlerent plus de ce qui les concernoit, ni pour le criminel, ni pour le civil.

Charlemagne avoit tiré de la barbarie la nation Françoise; & c'est avec raison qu'on rapporte à ce règne la forme de peuple civilisé, qu'elle commença de prendre avec la meilleure partie de l'Europe soumise à la même puissance. Ainsi

rétablit-il tout à la fois, & l'ordre politique, & l'ordre moral, dans l'ancien Empire. Il avoit réparé les plus grands maux que l'inondation des Barbares y avoit causés à l'humanité & à la religion: quelques successeurs semblables à lui eussent consommé cet heureux ouvrage: mais l'épreuve que l'Eglise avoit à soutenir dans cet âge de férocité & d'ignorance, n'étoit pas encore portée au point convenable, pour faire connoître toute la merveille de la protection d'en-haut. Il ne suffisoit pas que les Barbares Musulmans l'eussent déja si cruellement déchirée. De nouveaux Barbares vomis des antres du Nord, endurcis parmi les orages & les écueils, les Normands si long-temps abhorrés devoient faire envier le joug des Arabes à nos plus florissantes Eglises.

Déja on avoit vu leurs flottes ravager les Isles Britanniques, & porter les alarmes sur toutes les côtes de l'Océan. Elles respecterent les François sous l'empire puissant d'un Monarque, qui n'étoit pas seulement adoré & parfaitement obéi de ses sujets, mais que tous les peuples indistinctement nommoient le bienfaiteur du genre humain. Quelquefois à la vue de leurs voiles errantes au loin sur nos

mers, on lui avoit entendu présager en gémissant les maux qu'après sa mort ils feroient à son peuple. Nous les verrons en effet sous ses successeurs, surpasser en rapines, en meurtres, en sacrilèges, en excès de tout genre, les premiers Germains, les Huns, tous les oppresseurs les plus sauvages de la Gaule, ôter aux institutions & aux loix de Charlemagne toute leur énergie, & replonger l'Empire dans un état d'autant plus funeste, que la rechûte laissoit moins de ressources pour la guérison. Le mal devoit parvenir à cet état désespéré, pour qu'on ne pût méconnoître la main toute-puissante qui le répara.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME,

Depuis la mort de Charlemagne en 814 jusqu'au commencement du schisme de Photius en 858.

Les descendans de Charlemagne dans l'Occident, bien inférieurs à cet homme sans imitateur comme sans modèle, mais toujours attachés à la religion ; en Orient, une longue suite d'aventuriers ou de scélérats qui s'arrachoient successivement l'Empire par la perfidie & le parricide ; tels sont les spectacles que le Monde Chrétien va présenter à nos regards, dans le reste malheureux de l'âge que nous décrivons. Mais nous y verrons aussi la

force & la sagesse du Très-Haut se déployer en faveur de l'Eglise, & d'une manière plus merveilleuse, à bien des égards, que dans son plus bel âge Elle se maintiendra contre les efforts réunis de la cruauté & de l'ignorance, contre toutes les armes de la barbarie, contre les attaques cent fois réitérées des Sarasins & des Normands, qui, sous des princes foibles & souvent divisés par leurs jalousies puériles, pourront tout oser. Ils feront des irruptions continuelles en Italie, en France, dans la Belgique & la Germanie, ruineront les Eglises & les monastères, dissiperont les clercs & les moines, réduiront le clergé, aussi bien que le peuple, à un état habituel d'alarme & de tumulte, qui le rendra presque incapable de l'étude, des fonctions du ministère, de tout autre soin que celui de la sûreté personnelle & de la subsistance.

L'Orient en bute à des Barbares moins sauvages, trouvoit dans son sein des germes de corruption & des sources de désordre, encore plus nuisibles à la vraie religion. Léon l'Arménien, l'un des généraux de l'Empereur Michel-Curopolate, avoit profité de l'imprudence & du malheur de son maître, pour s'élever à sa

Conft. Conc. l. 1 p. 13.

place. On l'en avoit, à la vérité, jugé le plus digne. La noblesse de son extérieur, tout petit qu'il étoit, un air ferme & imposant, une voix de tonnerre qui faisoit merveille un jour de bataille, l'hypocrisie même & l'art du déguisement, talent d'importance dans la nation qu'il avoit à gouverner, lui avoient gagné tous les suffrages des gens de guerre. Le Patriarche Nicéphore y joignit son consentement, puis le couronna le onzième de juillet 813, après en avoir exigé une lettre, où le Prince professoit la foi Catholique. Nicéphore, en lui touchant les cheveux pour lui mettre la couronne sur la tête, crut avoir touché des épines. De la rudesse de son poil on tira des augures, assez frivoles sans doute, mais qui marquent du moins l'idée qu'on avoit de son caractère. Toutefois, quelle que fût la dureté de son génie, il avoit l'humeur si changeante, qu'on le nomma Caméléon au lieu de Léon. Il parut d'abord très-orthodoxe; & dès la seconde année de son regne, il se déclara contre les saintes images. Il avoit été élevé dans ces préventions impies: pour surcroît de malheur, il trouva un charlatan, qui lui promit trente-deux ans de regne, & des successeurs de son sang jusqu'à la qua-

Simeon. magist.

trième génération, s'il abolissoit le culte des images, qu'on recommença à qualifier d'idolâtrie, à l'exemple des premiers Iconoclastes.

L'Empereur sonda cependant en conversation les seigneurs de la Cour. Il leur dit que les Chrétiens d'Orient ne plioient devant les Sarasins, que parce qu'ils adoroient les images; que tous les Empereurs qui les avoient reçues avoient péri dans les combats, ou avoient été chassés honteusement du trône, au lieu que les autres avoient fini tranquillement leurs jours dans leur palais, & avoient reçu une sépulture honorable. Il trouva des complaisans, même parmi les évêques. Le plus renommé fut Antoine métropolitain de Sylée ou Perge capitale de la Pamphilie, l'un des grands sièges de la dépendance de C. P. Il avoit toujours suivi les observances catholiques, & reconnoissoit qu'elles étoient conformes à la plus ancienne tradition; mais il sacrifia sa foi à la faveur, & la dignité de l'épiscopat à l'amour du crédit. Ses moyens contre la religion furent le tour bouffon de son esprit, & son talent supérieur pour conter d'une façon plaisante & donner du ridicule. D'un autre côté, le peuple de C. P. plus amateur qu'au-

un autre des révolutions & du changement, naturalisé d'ailleurs avec les bouleversemens en fait de religion, se rappela ce que la plûpart avoient vu dans leur jeunesse sous les Empereurs Iconoclastes, & se remit à murmurer contre les moines & le zèle des pasteurs.

Alors l'Empereur entreprit le Patriarche Nicéphore, mais avec les détours & les artifices qui lui étoient familiers. Le peuple, lui dit-il, est scandalisé de notre culte envers les images : il le regarde comme une superstition qui attire sur nous la malédiction de Dieu, & qui nous expose aux insultes des Infidèles, plus irréprochables que nous en ce point. Ce sont là, si vous voulez, des préjugés populaires; mais qu'il seroit dangereux de heurter de front, & pour lesquels il est expédient d'avoir de la condescendance. Laissons-là des observances qui ne sont que des minuties en comparaison de la tranquillité publique: ou si vous les réputez importantes, tâchez de m'en fournir de bonnes preuves, puisque l'Ecriture n'en dit pas un mot. A quoi, Seigneur, allez-vous toucher, répondit le Patriarche en gémissant? N'est-ce donc pas un objet respectable & sacré, que l'ancienne tradition? Si pour cette raison

Boll. t. 7. p. 712 &c.

personne ne fait difficulté d'adorer la croix & l'évangile, pourquoi refuseroit-on le même honneur aux images de J. C. & à celles de ses Saints?

Le Patriarche se retira, fort alarmé du péril que couroit la foi; mais il ne laissa pas de prononcer anathême contre Antoine de Sylée, dont il apprit la connivence hérétique. Il redoubla ses vœux auprès du Seigneur, & exhorta les Catholiques à la constance. Il rassembla chez lui ce qu'il put d'évêques, de prêtres & de moines; puis les conduisit à la grande église, où ils passerent la nuit en prière & en délibération. L'Empereur averti de cette assemblée, en craignit les suites, & envoya vers le chant du coq ordonner au Patriarche, qu'il eût à se rendre au palais, dès qu'il feroit jour, avec tous ceux qui l'accompagnoient. Tous se promirent mutuellement de soutenir la vérité au péril de leur vie; & à l'heure marquée ils marcherent au palais.

L'Empereur ne laissa d'abord introduire auprès de lui que le Patriarche, croyant le gagner ainsi avec plus de facilité. Nous ne cherchons, lui dit-il, qu'à connoître la vérité, & à rétablir la paix. Ceux pour qui les images sont un sujet de scandale, méritent sans doute

quelque considération, par leur multitude & leur qualité. On ne peut les ramener, qu'en répondant aux passages de l'Ecriture qu'ils allèguent en faveur de leur sentiment. Je veux que vous entriez sans plus de retard en conférence avec eux : si vous le refusiez, que n'en inféreroit-on pas contre la cause que vous défendez ? Le Patriarche répondit ; Personne n'aime plus que nous la paix. C'est vous, Prince, je le dis avec douleur ; oui, c'est vous qui la troublez. Toutes les Eglises ne sont-elles pas d'accord sur la vénération des images ? Rome en premier lieu, Alexandrie, Antioche, Jérusalem, consentent-elles à les rejeter ? Ne prêtez pas la main, Seigneur, à une hérésie terrassée & presque anéantie. Si votre foi est chancelante, nous voulons bien travailler à la raffermir, & nous le devons : mais nous ne pouvons, ni ne devons relever l'espoir des hérétiques déjà convaincus & anathématisés. Ensuite il traita au long la question des images, que le Prince dissimulé entendit avec assez de patience.

Cependant on fit entrer le reste des évêques avec les abbés, & d'un autre côté les docteurs Iconoclastes, les grands de l'Empire, le sénat en corps ; & pour Vit. S. Nicet. c. 5

intimider les défenseurs de la foi, un grand nombre d'officiers militaires l'épée à la main. Sans s'effrayer de cet appareil imposant & terrible, le Patriarche dit aux grands : Répondez-moi ; ce qui ne subsiste pas, peut-il tomber ? Comme ils se regardoient les uns les autres, sans comprendre cette espèce d'énigme, Nicéphore ajouta : Les images ne tombèrent-elles pas sous Léon l'Isaurien, & sous Constantin-Copronyme ? Oui sans doute, lui répondirent-ils. Il est donc évident, conclut le Patriarche, qu'elles subsistoient auparavant. L'Empereur dit alors : Sachez, mes pères, que je suis de votre sentiment. Il tira un reliquaire orné de figures, & le baisa. Mais puisqu'il y a beaucoup de Fidèles, reprit-il, qui sont d'un autre avis, & que la question a été portée devant moi, je ne puis m'empêcher de la faire approfondir.

Les prélats qui connoissoient la mauvaise foi du Prince, refusèrent d'entrer en conférence ; & Emilien de Cyzique dit : Puisque l'affaire est ecclésiastique, qu'on la traite dans l'église, suivant les loix canoniques, & non dans le palais. Mais je suis enfant de l'Eglise, repartit l'Empereur, & je veux vous écouter, comme médiateur intègre. Michel de

Synnade lui dit : Si vous vous portez pour médiateur, pourquoi n'en tenez-vous pas la conduite? Vous recueillez les uns dans le palais, vous les comblez de caresses & de faveurs que nous ne leur envions pas : mais vous les excitez à enseigner l'erreur; vous leur donnez toute facilité pour le mal; toutes les bibliothèques leur sont ouvertes, tandis qu'il y a défense de nous fournir des livres, & que vos menaces nous suivent partout pour retenir captive la vérité dont nous sommes les dépositaires, & que nous apportons du sein de nos Eglises. Mais pourquoi, dit l'Empereur, refusez vous de parler, sinon parce que vous manquez de preuves? Nous n'en manquons pas, dit Théophylacte de Nycomédie; mais on fait en sorte que nous manquions d'auditeurs disposés à nous entendre. Pierre de Nicée ajouta : Comment voulez-vous que nous conférions avec des hérétiques si puissamment protégés? Les Manichéens mêmes l'emporteroient, si la puissance impériale se déclaroit pour eux. Euthymius de Sardes reprit la parole, & s'exprima ainsi : Daignez, Seigneur, ouvrir les yeux sur les vrais principes de la foi. Depuis plus de huit cens ans que le Fils de Dieu a paru dans le monde,

revêtu d'une chair mortelle, on le peint & on l'adore dans son image : quelle témérité ne seroit-ce pas, d'abolir une si ancienne tradition Elle a été confirmée en plein concile à Nicée, sous Irène & Constantin. Anathême à quiconque osera s'élever contre elle! Saint Théodore Studite, après les évêques, dit encore à l'Empereur : Craignez, Seigneur, de renverser l'ordre de la hiérarchie. S. Paul dit que Dieu a établi dans l'Eglise des apôtres, des prophètes, des pasteurs, des docteurs : il ne parle, ni de rois, ni d'empereurs. Vous êtes chargé de l'Etat, de l'ordre civil & militaire : c'est un assez beau champ, pour vous y borner ; laissez l'Eglise aux ministres que le Ciel y a préposés.

Vit. S. Theod. c. 74.

L'Empereur dissimula, & ordonna secrètement à des gens de guerre de jeter des pierres & de la boue à la célèbre image de J. C. que Léon l'Isaurien avoit abattue, & qu'Irène avoit rétablie. Le scandale fut grand ; & l'Empereur feignant d'en être touché, fit ôter l'image, de peur, disoit-il, d'une nouvelle profanation. Le Patriarche ne prit pas le change : il envoya offrir à l'Empereur de quitter son siège, s'il étoit la cause des maux de l'Eglise. Le Prince hypocrite

App. ad Theoph. lib. 11, n. 5.

répondit : Et qui pense à déposer le Patriarche notre père, ou à faire aucun mal à l'Eglise ? Nous n'avons examiné la question des images, qu'afin de calmer les esprits qu'elle agitoit. Du reste, je crois comme l'Eglise, & tirant un crucifix de son sein, il l'adora devant tout le monde. Fort peu de temps après néanmoins, il donna les mains au complot que formerent les évêques Iconoclastes, pour déposer Nicéphore, dans ce qu'ils appeloient le concile de la Cour. Ils lui envoyerent une monition par écrit, portant commandement de comparoître en leur présence. Le concile, lui dirent les députés, ayant reçu des accusations contre vous, vous enjoint de venir vous défendre. Mais si vous voulez éviter la déposition, vous n'avez qu'à consentir, avec l'Empereur & l'assemblée des évêques, à l'abolition des images. Le Patriarche répondit : Qui est celui qui s'arroge l'autorité de recevoir des accusations contre nous ? Est-ce le Souverain Pontife, ou du moins quelque prélat des sieges patriarchaux ? Vous décélez vous-mêmes votre trame impie ; & votre iniquité se manifeste, dans l'offre que vous ne rougissez pas de me faire. Si je suis coupable, suffiroit-il pour me justifier &

me voir rétabli le même jour, de me soumettre à la volonté de l'Empereur, par rapport aux images? Comment vous aveuglez-vous jusqu'à me croire si peu instruit des loix de l'Eglise? Ensuite il les déclara excommuniés, & leur ordonna de sortir de l'enceinte du lieu saint. Les hérétiques désespérant de le fléchir, voulurent le faire périr secrètement; mais il en fut averti à propos, & sut se soustraire à leur cruauté perfide. Ils tentèrent après de soulever son peuple contre lui; ils défendirent de le nommer à la messe, & de le reconnoître pour patriarche.

Alors il écrivit à l'Empereur en ces termes: Jusqu'ici j'ai combattu selon mon pouvoir, pour la vérité, & j'ai souffert toutes sortes de mauvais traitemens. La fureur a été portée à un tel point, que des gens qui se donnoient pour évêques sont venus m'insulter, avec une populace armée d'épées & de bâtons. On ne s'en est point tenu là: les ennemis de la saine doctrine ont prétendu me ravir mon siège, ou m'arracher la vie. C'est pourquoi, & dans la seule vue de prévenir des excès dont le crime retomberoit sur Votre Majesté, je cède malgré moi à la nécessité de quitter mon Eglise, & j'ac-

cepte avec action de grace ce qu'il plaira au Ciel d'ordonner de moi.

L'Empereur ne put cacher sa joie, en ouvrant cette lettre. Il la lut avec un souris méchant, commanda aussitôt à une troupe de soldats, d'enlever le Patriarche au milieu de la nuit, pour le renfermer dans un monastère. Le lendemain de bon matin, il assembla le peuple, & lui persuada que Nicéphore avoit abandonné son siège, & s'étoit retiré de lui même. Il fit mettre à sa place l'Ecuyer Théodote, qui n'avoit ni science, ni piété; mais de la bonne humeur, de la complaisance & une facilité de mœurs tout-à-fait singulière. Ce nouvel Evêque commença par tenir une bonne table, où contre l'ancienne coutume dont il s'embarassoit peu, il faisoit manger de la viande aux clercs, aux moines & aux évêques. La joie, la dissipation, la licence succéderent à la gravité & à la modestie dans tout le palais patriarchal, qui parut moins la demeure d'un évêque qu'un réceptacle de bouffons, où l'on ne faisoit que rire & jouer, folâtrer, lutter, tenir des propos de carrefours. Les Iconoclastes triomphèrent, par toute la ville & dans les provinces; & l'on recommença de toute part à brûler & à

effacer les ſaintes images. Le ſcandale étoit d'autant plus criant, que les ſcènes les plus impies ſe donnerent au ſaint temps de pâque.

Vit. Nic. ceph. n. 73.

Après que les fêtes furent paſſées, l'Empereur Léon, à l'exemple de Conſtantin-Copronyme, fit tenir un concile, tant des chefs de l'héréſie, que des évêques qui avoient cédé à la ſéduction. Ils s'aſſemblerent dans l'égliſe de Sainte Sophie, ayant à leur tête le Patriarche Théodote. L'Empereur Léon y fit aſſiſter ſon fils Conſtantin, & ne voulut point s'y trouver en perſonne, pour ne pas faire une ſouſcription contraire à la profeſſion de foi qu'il avoit donnée par écrit, à ſon avènement à l'Empire. S. Théodore de Stude, avec les autres abbés de C. P. & des environs, y fut invité: mais ils s'excuſerent, par une lettre que S. Théodore compoſa au nom d'eux tous. Elle portoit, qu'ils n'avoient pas la témérité de traiter aucune affaire eccléſiaſtique, ſans leur Patriarche Nicéphore; qu'ils voyoient aſſez qu'on vouloit renverſer le concile ſecond de Nicée, proſcrire le culte qu'il avoit maintenu conformément à la tradition; qu'ils s'en tenoient à l'uſage de la ſainte antiquité depuis l'établiſſement de l'Egliſe; que, quand par im-

possible Pierre ou Paul, ou un ange descendu du Ciel enseigneroient le contraire, ils ne les croiroient point, & qu'ils souffriroient la mort plutôt que d'adhérer à de profanes nouveautés.

Ce faux Concile, condamnant en effet le septième général, & confirmant sous ce nom, celui de Blaquernes tenu précédemment par les Iconoclastes, proscrivit de nouveau les saintes images, & donna lieu à une persécution nouvelle, aussi violente qu'aucune autre. Les sectaires ayant traîné à leur concile quelques évêques orthodoxes qu'ils espéroient en vain pervertir, ils mirent en pièces leurs habits sacrés, les jeterent eux mêmes brutalement par terre, & chacun des assistans leur mit le pied sur la gorge; puis on les fit relever & sortir à reculons, en crachant sur eux, & en leur frappant si rudement le visage à coups de poing, que plusieurs furent mis tout en sang. Enfin on les livra à des satellites qui les menerent en prison, où l'on renferma aussi les plus illustres abbés, qui, à leur exemple, ne s'étoient laissés vaincre ni aux caresses, ni aux menaces. Ce fut constamment contre les personnes consacrées à Dieu qu'éclata la plus grande fureur de ces hérétiques, depuis leur origine ennemis

irréconciliables, de toutes les choses saintes.

Entre les évêques qui souffrirent en cette occasion, on remarque Michel de Synnade & Théophylacte de Nicomédie, disciples du Patriarche Taraise, qui les tira tous deux de la vie monastique pour les faire évêques. Après toutes sortes d'outrages & de mauvais traitemens, ils furent exilés, ainsi qu'Emilien de Cyzique, George de Mythilène & Euthymius de Sardes qui avoit déjà signalé sa foi & sa doctrine au dernier concile de Nicée. Ces cinq prélats, dont quatre métropolitains, sont honorés comme saints par l'Eglise. Entre les abbés qui acquirent la même récompense, les plus renommés sont S. Nicétas, hégumène de Médicion, S. Théophane de Singriane, S. Macaire de Pélicite, si fameux par ses miracles qu'il fut nommé Thaumaturge, S. Jean des Cathares, doué du don de prophétie, & qui avoit prédit les excès de Léon l'Arménien, avant qu'on y vît aucune disposition; enfin S. Théodore de Stude, qu'on s'acharna d'autant plus à tourmenter, qu'il exerçoit son zèle avec plus d'activité & plus de succès, à la tête d'une communauté fervente & composée alors de plus de

de mille moines. Ils vivoient dans une régularité qui mettoit leur foi dans la plus grande recommandation, & faisoit le désespoir des hérétiques. L'étude & le travail, après la prière, partageoient toute la journée. On exerçoit toutes sortes de métiers, afin que ces pieux cénobites ne sortant point du monastère, & n'ayant nul commerce avec les gens du dehors, pussent vivre dans un recueillement parfait. Il y eut aussi de pieux laïcs, qui le disputerent en courage aux moines & aux évêques. Le Patrice Nicétas, parent de l'Impératrice Irène & gouverneur de Sicile, ne balança point à préférer sa foi à ses titres & à ses biens. Plutôt que de livrer à l'Empereur une image de J. C. il quitta tout, & partit gaîment pour l'exil, où, après beaucoup de souffrances, il mourut en si grande réputation de sainteté, qu'il est honoré d'un culte public.

Cependant l'Empereur Léon s'appercevant que son impiété & ses cruautés lui faisoient presque autant d'ennemis qu'il y avoit de gens sensés dans son Empire, rechercha l'alliance de Louis Empereur d'Occident, & lui envoya des ambassadeurs avec des présens, pour renouveller les traités. Ce qui s'étoit passé

au concile de Francfort, lui faiſoit eſpérer, qu'on ne déſapprouveroit pas en France la condamnation qu'il avoit fait faire du concile de Nicée, ni la ſévérité qu'il exerçoit en conſéquence contre les défenſeurs des images. Mais les évêques de Gaule & de Germanie, inſtruits par les Papes, avoient reconnu avec les Italiens, que l'adoration ou vénération qu'on rendoit en Grèce aux portraits des amis de Dieu, ne bleſſoit en rien les droits de Dieu même; & la conduite tyrannique de Léon fut regardée avec horreur. Louis lui en auroit peut-être fait ſentir ſon indignation, s'il n'eût eu d'autres embarras, par la fermentation où il mit les eſprits à ſa Cour & dans tout ſon Empire, preſque auſſi-tôt qu'il s'en vit le maître abſolu.

Il parut bien que la gloire acquiſe au ſecond rang n'eſt qu'une préſomption fort équivoque ſur les qualités propres à remplir le premier. Ce Prince aimé & eſtimé, plein de connoiſſances, qui ſavoit les langues, parloit le Latin comme le Tudeſque, & entendoit le Grec; qui avoit encore pour lui, quoiqu'avec une taille médiocre, l'avantage de la figure, le regard impoſant, la voix mâle, les traits & la démarche nobles; après avoir

gouverné avec tant de réputation son royaume d'Aquitaine, commença à déchoir dans l'opinion publique, dès qu'il tint sans surveillant & sans guide les rênes de l'Empire. Ce qu'on avoit cru en lui douceur & bonté de naturel, passa bientôt pour défaut de vigueur, & pour incapacité de résister aux impressions étrangères. A peine Charlemagne étoit mort, en lui recommandant avec une tendresse si engageante de bien traiter toutes les personnes de son sang, que le foible Prince se laissa prévenir contre Adalard & toute sa famille; branche la plus estimable peut-être de toute la maison impériale. Ce S. Abbé que Charlemagne avoit donné pour conseil à son fils Pépin, en l'établissant roi d'Italie, continuoit de gouverner ce royaume avec une sagesse admirable, sous le jeune Roi Bernard, qui, quoique fils du frère aîné de l'Empereur Louis, avoit été pour son âge exclus de l'Empire. De faux politiques rendirent la fidélité d'Adalard suspecte, aussi bien que celle du Comte Vala son frère que Charlemagne avoit aimé & estimé plus qu'aucun autre seigneur, & qu'il lui avoit associé pour la régence du royaume d'Italie. Le S. Abbé fut chassé de son monastère de Corbie où il étoit

Act. SS. Bened. t. 5. p. 319.

revenu pour les affaires de cette maison, que l'administration de tout un royaume ne lui faisoit pas négliger. On l'exila à Nermoutier, & il s'y rendit avec plus de joie qu'il ne seroit parti pour la Cour, avant même qu'il en eût éprouvé l'ingratitude. Il demeura sept ans entiers dans cette retraite, s'applaudissant journellement d'avoir été rendu aux pieux exercices de sa profession. Le Comte Vala fut pareillement exilé, renonça au siècle aussi bien qu'à la Cour, & vint prendre l'habit monastique dans l'abbaye de Corbie, qui se vit en quelque sorte dédommagée de la perte qu'elle avoit faite de l'illustre Adalard.

L'Empereur Louis, malgré ces fausses démarches, faisoit voir en toute rencontre qu'il avoit hérité des sentimens de l'Empereur son père pour l'Eglise, & en particulier pour le S. Siège. Après la mort de Charlemagne dont l'autorité avoit tout contenu dans l'ordre & la soumission, il s'éleva une faction nouvelle contre le
Egin. an. Pape Léon III. Il fut près d'être assassiné
815. dans Rome, par la conspiration de quelques-uns des principaux de la ville; & cet attentat fut encore aggravé par des circonstances si noires, que ce Pontife, avec toute sa douceur & les autres ver-

tus qui l'ont fait mettre au rang des Saints, ou ne fut pas le maître, ou ne jugea pas à propos d'arrêter le cours ordinaire de la justice. En un mot, les coupables furent mis à mort, suivant les loix Romaines. Louis guidé par cette sorte de clémence qui convient mieux à un particulier qu'à un souverain, & qui l'égarera si souvent, trouva qu'on avoit été trop vite. Mais ayant donné ordre à son neveu Bernard roi d'Italie, de prendre connoissance de cette affaire, elle fut si bien conduite, que le parti du Pontife conserva toute la bienveillance de l'Empereur, & que la faction fut étouffée jusques dans son principe. Léon III ne jouit pas long-temps de la paix qu'on lui avoit rendue : il mourut le onzième juin de cette même année 816, après vingt ans & demi de pontificat. Son nom a été inséré dans le martyrologe Romain, & ses reliques reposent dans une châsse commune, avec celles de trois autres saints Papes du même nom, Léon I, Léon II & Léon IV. La piété de Léon III (à ce que rapporte un auteur du temps) l'engageoit quelquefois à dire sept messes par jour, & même jusqu'à neuf : ce qu'il faut entendre des fêtes, où la grandeur de la solemnité & la multitude

Valafr. Strab. de reb. eccl. c. 21.

du peuple autorisoient cet usage, dans un temps où la loi contraire n'étoit pas établie, & que la pratique varioit beaucoup à cet égard.

Etienne IV qui succéda au Pape Léon dix jours après sa mort, n'eut pas moins d'attachement que lui pour les princes François. Il commença son pontificat par exiger que le peuple Romain jurât fidélité à l'Empereur Louis : ce qui montre que la souveraineté de Rome n'appartenoit, ni au Pape, ni au Roi Bernard. En même temps il envoya des ambassadeurs en France, pout faire confirmer son élection par l'Empereur, & lui annonça que bien-tôt il les suivroit en personne. Louis eut beaucoup de joie de cette nouvelle, ordonna au Roi d'Italie d'accompagner le Pape par honneur, & s'avança lui-même jusqu'à Rheims, pour le recevoir. Il paroît que l'objet de ce voyage n'étoit que de conférer en général pour le bien de la religion, ou de sacrer de nouveau l'Empereur avec une grande solemnité. Le Pontife lui donna en effet l'onction impériale, lui mit sur la tête une riche couronne qu'il avoit apportée de Rome, couronna pareillement l'Impératrice Irmingarde, & la nomma Auguste.

Theg. c. 16.

Il y a tout lieu de croire que les réglemens donnés alors par cet Empereur pour la réforme du clergé & de l'état monastique, furent le fruit de ses conférences avec le Pape. Louis convoqua un nombreux concile à Aix-la-Chapelle, dont l'objet principal paroît avoir été la réforme des chanoines & des chanoinesses. Depuis S. Chrodegang leur premier réformateur, ils étoient retombés dans un relâchement, dont la rapidité marque l'instabilité d'esprit qu'entraine le défaut de lumière & de culture. On résolut de faire une collection de tous les endroits des Pères & des conciles, qui sont relatifs aux obligations des personnes de l'un ou de l'autre sexe engagées dans cet état de vie. Amalaire diacre de l'Eglise de Metz, distingué par son érudition, fut chargé du recueil qui concernoit les chanoines. Son ouvrage fut approuvé des évêques, qui ne laisserent pas d'y faire quelques additions. C'est ce qui forma la règle des chanoines, & remplit le premier livre des actes de ce concile d'Aix-la-Chapelle, composé de cent quarante-cinq chapitres, dont les cent treize premiers ne sont qu'un extrait des Pères & des conciles touchant les devoirs des clercs. Les chapitres suivans contiennent quelques particularités remarquables.

T. 7. Conc. p. 1307 &c.

On y combat premièrement l'erreur affectée de ceux qui renvoyoient aux moines les maximes de la perfection évangélique. On y marque ensuite la distinction des moines & des chanoines, que l'on fait consister en ce que ceux-ci peuvent porter du linge, manger de la viande, & sur-tout posséder des biens en propre, jouir de ceux de l'Eglise, donner & recevoir; tandis que tout cela est défendu aux moines. Les uns & les autres, ajoute-t-on, ont néanmoins la même obligation quant au soin d'éviter les vices & d'acquérir les vertus. Les chanoines doivent loger dans des cloîtres exactement fermés, où il y ait un dortoir, un réfectoire & les autres lieux réguliers. Quoiqu'ils puissent avoir des maisons particulières, elles ne pourront servir qu'à s'y retirer le jour, ou en cas de maladie: il y aura toujours dans le cloître une habitation commune, pour ceux qui n'en auront point d'autre. Elle aura un portier choisi entre les chanoines, lequel ne laissera entrer ni sortir personne sans congé, & après complies portera les clefs au supérieur; c'est-à-dire au prévôt qui sous l'évêque gouvernoit le chapitre. Les femmes n'entreront point dans le cloître, & les frè-

res ne pourront même leur parler sans témoins. Ils ne porteront point de cuculles; ce qu'il faut entendre d'une espèce de manteau particulier aux moines, & non pas de tout habit avec un capuce, tel qu'est encore le camail des chanoines. Tous sans exception éviteront dans leurs vêtemens les deux extrémités vicieuses, l'élégance & la malpropreté, l'affectation & trop de négligence. Pour la nourriture & la boisson, on en donnera la même quantité à tous les chanoines. La portion commune du vin étoit une mesure du poids de quatre livres; ce qui fait environ trois chopines de Paris.

Quelques prélats impérieux, afin d'exercer une domination abitraire dans le clergé, ne prenoient leurs clercs, qu'entre les serfs de l'Eglise. Le concile défend cet abus proscrit par l'Apôtre S. Pierre, & ordonne d'admettre les nobles à l'état clérical : sans en exclure les personnes serviles qui en seront trouvées dignes. Selon cette différence des conditions & des fortunes, on pourvoit en cette sorte à l'entretien des sujets : ceux qui ont du patrimoine & du bien d'église, ne recevront que la nourriture pour leurs services, ceux qui ont du bien d'église sans patrimoine, auront la nourriture &

le vêtement, ceux qui n'ont ni patrimoine ni bien d'églife, auront de plus des penfions; tous indiftinctement auront part aux aumônes ou diftributions journalières. Ils feront également affidus à l'office; & fi-tôt qu'ils entendront la cloche, ils fe rendront à l'églife, avec autant de modeftie que d'empreffement. Ils viendront tous les jours à la conférence; c'eft-à-dire au chapitre, où l'on traitera de leur avancement fpirituel, auffi bien que des affaires de l'Eglife; on y lira cette règle, avec d'autres livres d'édification; on y demandera pardon des fautes & on en recevra la correction. Quiconque aura négligé l'office, la conférence, ou fon obédience; quiconque fera venu tard à table, forti du cloître fans permiffion, aura couché hors du dortoir fans une abfolue néceffité, ou fait quelque faute femblable, fera par trois fois averti en particulier, puis blâmé publiquement. Si cela ne fuffit pas, on le réduira pour toute nourriture au pain & à l'eau, pourvu que fon âge & fon éducation le permettent; finon, on fe contentera de le féparer des frères, & de le faire jeûner. Enfin, on l'enfermera dans une prifon deftinée à cet effet. Que s'il eft incorrigible, on le dénoncera à

l'évêque, pour être jugé canoniquement.

Les enfans & les jeunes clercs seront tous logés dans une salle du cloître, sous la conduite d'un sage vieillard, qui aura soin de leur instruction & de leurs mœurs. Près de l'église l'évêque établira un hôpital pour les pauvres, & lui assignera un revenu suffisant sur les bien ecclésiastiques. Les chanoines y donneront la dîme de ce qu'ils perçoivent annuellement, même en oblations; & l'un d'entr'eux sera choisi pour le gouverner, tant au temporel qu'au spirituel. On ne sauroit assigner une origine plus certaine aux hôpitaux, dont les chapitres ont la direction. Tels sont les principaux articles de la règle canoniale, d'Aix-la-Chapelle, dressée, comme on le voit, sur celle de S. Chrodegang. Elle devint très fameuse, & pendant plusieurs siècles elle fut en vigueur dans la plûpart des chapitres.

Le second volume des actes de ce concile contient la règle des chanoinesses. Comme celle des chanoines, elle offre d'abord d'amples extraits des Pères, mais touchant les devoirs propres des vierges consacrées à Dieu; puis elle leur prescrit une manière de vivre, conforme à celle des chanoines, autant que la diversité du sexe le comporte. Les cha-

noinesses étoient de vraies religieuses, engagées par le vœu de chasteté, voilées, vêtues de noir, mangeant en réfectoire, couchant en même dortoir, & gardant une exacte clôture. On leur permet néanmoins d'avoir des servantes, de garder leurs biens; mais à la charge de passer une procuration juridique à un parent ou à un ami, pour les administrer, & défendre leurs droits en justice. Elles ne devoient s'occuper qu'à la prière, à la lecture & au travail des mains, & faisoient entr'autres choses, leurs habits, de la laine & du lin qu'on leur fournissoit. Elles s'employoient aussi à l'instruction des jeunes filles, qu'on élevoit dans le monastère.

L'Empereur Louis ne s'en tint pas à ces plans de réforme: il prit les moyens les plus sûrs & les plus expéditifs pour l'exécution. Il envoya les deux règles aux métropolitains qui n'avoient pas assisté au concile d'Aix-la-Chapelle; il voulut qu'ils assemblassent leurs suffragans, & que chacun prît copie des réglemens en question. Il avertissoit en même temps, que pour la mettre en vigueur, il accordoit le terme d'une année, au bout de laquelle il enverroit des commissaires sur les lieux, avec ordre de tout véri-

fier, & de lui en faire un rapport fidèle.

L'année même du concile d'Aix-la-Chapelle, il s'en tint un autre à Celchit en Angleterre. On y trouve des vestiges précieux de la perpétuité & de la conformité de la foi dans les diverses Eglises, ainsi que des pieuses observances qui la présupposent. On y compta douze évêques de différentes provinces, présidés par Vulfrède archevêque de Cantorbéri; & Quénulfe ou Cénulfe roi des Merciens, qui depuis vingt ans se distinguoit entre tous les rois de l'Heptarchie, y assista en personne. Il fut ordonné que les églises seroient dédiées par l'évêque diocésain, avec l'aspersion de l'eau bénite, & les autres cérémonies marquées dans le rituel; que l'Eucharistie consacrée par l'évêque, y seroit enfermée dans une boite avec des reliques: & s'il n'y a point de reliques, dit expressément le concile, l'Eucharistie suffira, comme étant le corps & le sang de J. C. Il y aura quelque peinture, ajoute-t-il, pour montrer à quel saint est dédiée l'église, ou l'autel. On observera inviolablement tout acte confirmé par le signe de la croix: usage conforme à celui des Orientaux qui (dans le même temps, & par le même respect pour l'instrument de notre salut)

Ibid pag. 1484.

en regardoient le signe dans leurs souscriptions, comme le sceau d'un serment inviolable. Il est encore dit, qu'à la mort d'un évêque, on donnera aux pauvres la dixième partie de son bien, soit en bétail, soit en autres espèces, & qu'on affranchira tous ses serfs Anglois de nation. En chaque église on dira trente pseaumes pour le défunt; chaque évêque & chaque abbé en fera dire six cens, avec six-vingts messes, & affranchira trois serfs. Chaque moine & chaque clerc observera un jour de jeûne. On voit encore par ce concile, que l'usage du baptême par infusion commençoit à s'introduire dans les pays froids.

Le Pape Etienne, qui dans son voyage de France avoit gagné tous les cœurs, affligea sensiblement l'Empereur Louis & tous les vrais enfans de l'Eglise, par sa mort précipitée qui arriva trois mois après son retour à Rome, & sept mois en tout depuis son élévation sur la chaire de S. Pierre. On tâcha de se consoler, en lui donnant aussi-tôt un digne successeur. Dès le lendemain de son décès, vingt cinq janvier 817, on élut tout d'une voix Pascal, premier du nom, prêtre de l'Eglise Romaine, profond dans les Ecritures & dans la science de

Anast. 1 Pasch.

la vie intérieure, si pieux qu'il n'avoit point de plus doux plaisir que de s'entretenir des choses célestes avec de saints religieux, austère même & fort adonné aux jeûnes & aux veilles; mais doux, bienfaisant & d'une charité singulière envers les pélerins & envers tous les pauvres. Aussi-tôt après sa consécration, il en fit porter la nouvelle à l'Empereur Louis, qui confirma les donations faites au S. Siège par Pépin & par Charlemagne, & qui, selon la teneur du décret que différens auteurs supposent donné en cette occasion, y ajouta considérablement. Mais l'authenticité de cet acte fameux, cité pour la première fois par un écrivain du onzième siècle, n'est nullement incontestable. Il y a du moins apparence qu'il a souffert quelque altération, en ce que l'Empereur Louis y comprend la Sicile, où les François n'avoient jamais prétendu aucun droit, & qui appartenoit encore à l'Empereur de C. P. La clause où il est dit, qu'il suffira pour un Pape nouvellement élu d'envoyer après sa consécration des légats au Roi des François, n'est pas moins suspecte. Nous voyons que les Papes suivans continuerent à se croire dans la même obligation que Pascal, qui ayant

Coint an. 817 n. 10 & 14.

Astron. an. 817.

été élu & facré fans nul intervalle auffitôt après fa mort de fon prédéceffeur, en écrivit une forte d'excufe à la Cour de France, & protefta que tout s'étoit fait malgré lui. Les fucceffeurs de Pafcal, avant de fe faire facrer, firent approuver leur élection par les Empereurs.

Quant à l'élection même, non feulement du Souverain Pontife, mais des évêques & des abbés, on ne peut douter que l'Empereur Louis n'en ait rétabli ou maintenu l'entière liberté. Il exifte un capitulaire rendu en conféquence du concile d'Aix-la-Chapelle, où ce Prince s'exprime ainfi : Pour nous conformer aux difpofitions des faints canons qui nous font connus, nous confentons, felon la demande du clergé, que l'Eglife jouiffe librement de fes droits, & que les évêques foient choifis du diocèfe, par les fuffrages du clergé & du peuple, fans nulle autre confidération que celle du mérite. Louis laiffe pareillement aux moines le choix libre de leurs abbés. Florus, favant diacre de l'Eglife de Lyon, autorifé par ce capitulaire, compofa un petit traité fur les élections épifcopales, où il s'exprime en toute liberté. Il dit que l'Eglife a élu fes prélats, indépendamment des Empereurs Païens,

& même des premiers Empereurs Chrétiens, trop occupés, pourſuit-il, du gouvernement de toutes les parties du monde, pour ſe ſurcharger de ces nouveaux ſoins. La coutume, dit-il encore, qui s'eſt depuis introduite en quelques royaumes, de ne point ordonner d'évêques ſans conſulter les princes, n'a été établie que pour entretenir l'harmonie entre les deux puiſſances, & non pour conférer à l'ordination la validité ou l'autorité, qui ne ſe donne point par la puiſſance royale, mais par la volonté de Dieu & de l'Egliſe, moyennant le conſentement des Fidèles; puiſque l'épiſcopat n'eſt pas une inſtitution humaine. Il ajoute que dans l'Egliſe Romaine, on élit légitimement le Pontiſe, ſans conſulter le Prince.

L'Empereur fit encore publier d'excellens réglemens pour l'honneur de l'épiſcopat & du ſacerdoce, il en exigea l'exécution avec le ſuccès qu'il avoit droit d'attendre, après leur avoir rendu ſi généreuſement leurs privilèges canoniques. Ce fut alors, dit un auteur contemporain, que les clercs & les évêques commencerent à quitter leurs baudriers d'or, & leurs coutelas ornés de pierreries, ainſi que les éperons & les vêtemens

Aſtron. vit. Lud. Pii.

précieux qu'ils portoient. Si quelque ecclésiastique prenoit encore des parures séculières, on le regardoit comme la chimère de son temps, & avec toute l'horreur qu'on a pour les monstres.

Il restoit à réformer l'état monastique, celui dont les Fidèles attendoient le plus d'édification, & qui leur causoit le plus de scandale. On rassembla pour cet effet un grand nombre d'abbés & de solitaires vénérables, dont S. Benoît d'Aniane fut l'ame & le principal organe. Louis qui l'avoit pris en affection dès le temps qu'il étoit roi d'Aquitaine, le voulut rapprocher de sa personne quand il se vit empereur. Il le fit venir en Alsace, avec des moines de son observance, & lui donna le monastère de Marmoutier. Bientôt il le trouva encore trop éloigné, & lui bâtit à deux lieues d'Aix-la-Chapelle un monastère que l'on nomma Inde, du ruisseau qui arrose le vallon où il est situé. Il ne fut pas encore content, & le voulut avoir au palais, où il le chargea du soin de recevoir, & de lui présenter les requêtes. Mais ce saint homme qui avoit aussi peu de goût que d'aptitude pour les offices de la Cour, & qui portoit par-tout la profonde empreinte des choses éternelles, oublioit souvent les

Vit. t. 5 Act. Bened. pag. 210, &c.

mémoires dont il s'étoit chargé. Il prit la méthode de les mettre dans ses manches ou dans le manipule que les prêtres portoient encore habituellement : la précaution fut insuffisante ; & afin que rien ne fût oublié, l'Empereur en souriant le fouilloit quelquefois lui-même.

Benoît se montra bien plus propre à rétablir l'état religieux dans son ancienne splendeur. Avec les autres abbés les plus expérimentés de France, & quelques-uns d'Italie, tels qu'Apollinaire du Mont-Cassin & Josué de S. Vincent du Vulturne, il trouva que le dépérissement de la discipline monastique provenoit principalement de la diversité des observances. Car, quoique la plûpart des monastères tinssent la règle de S. Benoît, il y avoit beaucoup de variété dans plusieurs pratiques introduites par les changemens successifs des mœurs, & que ce père de la vie cénobitique n'avoit su prévoir. C'est pourquoi on faisoit passer les relâchemens pour d'anciennes coutumes autorisées par le temps ; & les moines, souvent les plus voisins, étoient comme étrangers les uns aux autres. On prit donc le parti d'établir une discipline uniforme par des constitutions qui expliquassent la règle primitive.

Elle ne sembloit interdire que les grosses viandes: mais on ordonna que les moines, excepté les malades, ne mangeroient point de volaille, ni dans le monastère, ni au dehors, en aucun temps; sinon quatre jours à pâque, & autant à noël. On leur permet néanmoins l'usage journalier de la graisse, dont les pauvres se servoient dans les pays où l'huile étoit rare. On n'exclut de cette permission que vingt jours avant noël, & le vendredi de chaque semaine; ce qui montre qu'on ne faisoit pas encore maigre les samedis. Dans les cas d'une fatigue extraordinaire, même en carême, on accorde un rafraîchissement religieux après le repas du soir: c'est l'origine de la collation des jours de jeûne. On descend dans le plus grand détail pour la nourriture. Il est dit que la livre de pain portée par la règle pesera, avant d'être cuite, trente sols; c'est-à-dire une livre & demie; vingt sous, à douze deniers par sou, pesant une livre. La portion de boisson sera une hémine de vin; & dans les pays qui manquent de vin, on donnera le double en bière. Les enfans destinés à la vie monastique, & offerts à cet effet par leurs parens, en ratifieront la promesse par eux-mêmes,

quand ils seront en âge. On régla encore les redevances des monastères, à l'égard du souverain; & nous voyons qu'elles étoient fort différentes les unes des autres. Les uns devoient le service de guerre, & des présens dans le goût de nos dons gratuits. On en compte quatorze de cette première classe; entr'autres S. Benoît-sur-Loire, Ferrières, Corbie, Stavelo, S. Eugend, aujourd'hui S. Claude, & Notre-Dame de Soissons. Le monastère de Fulde, si puissant depuis, n'étoit pas encore dans cette classe; mais seulement des seize qui ne devoient que des présens. La troisième classe, considérablement plus nombreuse, étoit de ceux qui ne devoient que des prières.

Tous ces réglemens eurent dans la suite une autorité presque égale à la règle de S. Benoît: mais on éprouva d'abord une peine infinie à les faire recevoir. La réforme de tout un royaume eut semblé moins difficile, que celle de certains moines. Il y eut de grands troubles dans plusieurs monastères. Les communautés se partageoient avec éclat; une partie tenant pour la réforme, & l'autre pour le relâchement. Plusieurs prirent la règle des chanoines, & changerent ainsi d'état par une conduite arbitraire qui fut

regardée comme une apostasie. Toutefois par l'attention, la prudence & la douceur de S. Benoît d'Aniane, que l'Empereur avoit préposé à l'exécution de la réforme avec Arnoux abbé de Nermoutier, les moines se soumirent insensiblement. Quelques-uns, tels que ceux de Richenou, s'empresserent d'embrasser les nouvelles observances, afin que les deux commissaires venant à les visiter, trouvassent avec consolation qu'on avoit prévenu leurs vœux. Depuis cette époque, on ne raconte plus rien d'important de S. Benoît d'Aniane, qui mourut quelques années après, dans sa maison d'Aix-la-Chapelle, d'où son corps fut aussi-tôt transféré au Monastère d'Inde, avec les honneurs dûs à sainteté. On a de lui plusieurs ouvrages, tous conformes à sa profession, tant sur les anciennes règles monastiques dont il montre la conformité avec celle de S. Benoît, que sur les endroits des Pères de l'Orient & de l'Occident les plus instructifs pour les personnes religieuses des deux sexes.

Il s'en falloit bien que les abbés d'Orient se rendissent aussi respectables. Ceux même qui avoient résisté avec un courage héroïque aux persécutions de Léon l'Arménien, ne tinrent pas contre ses

artifices. Cet Empereur voyant que l'exil ne servoit qu'à les affermir dans la foi, en rapela plusieurs à C. P. après quelques jours seulement de bannissement. Il leur fit dire, qu'on n'en vouloit point à leur croyance, que ce qu'on demandoit d'eux n'étoit rien, qu'il ne s'agissoit que de communiquer une fois pour le bien de la paix avec le Patriarche Théodote; après quoi on les renverroit à leurs monastères. Ils plierent leur conscience aux conjonctures où ils se trouvoient, se figurerent qu'on pouvoit user de quelque condescendance pour ne pas tout perdre, allérent tous ensemble dans un oratoire dont on avoit conservé les peintures, & communierent de la main de Théodote, qui de son côté dit anathême à ceux qui n'adoreroient pas l'image de J. C.

S. Nicétas de Médicion qui étoit du nombre de ces abbés, eut la foiblesse de céder, contre ses propres lumières, à ceux que leur âge lui faisoit regarder comme ses guides. Mais il n'étoit pas rentré dans son monastère, qu'il se sentit l'ame déchirée par les remords les plus cuisans. Il pensa d'abord à s'ensevelir dans quelque solitude éloignée, pour y faire pénitence le reste de ses jours. Jugeant ensuite qu'il devoit réparer sa faute

Vit. c. 7. n. 40. in tom. 9. Bol.

dans le lieu où elle avoit été commise, il parut hardiment, & témoigna de toute part dans C. P. qu'il n'avoit pas changé de croyance. L'Empereur le fit venir, & lui demanda pourquoi il n'étoit pas retourné comme les autres abbés à son monastère. Nicétas lui répondit : Sachez, Seigneur, que je désavoue ce que j'ai fait par une lâche complaisance, & que jamais je ne fus moins disposé à communiquer avec votre parti. Faites de moi tout ce qu'il vous plaira, vous ne me verrez jamais reprendre d'autres sentimens. On le transporta dans une isle, où on le tint emprisonné jusqu'à la mort de Léon. S. Jean des Cathares, qui ne fut appelé à C. P. qu'après les autres abbés, résista à toutes les séductions, & fut aussi relégué & renfermé dans un château jusqu'à la mort de l'Empereur.

Vit. n. 82 &c. Les talens de S. Théodore de Stude, & sa constance à en faire usage pour la défense de la foi étoient trop connus, pour qu'on le rappelât dans la ville impériale. On le transféra au contraire du château de Métope, dans un lieu beaucoup plus éloigné en Natolie; & on ne lui laissa point ignorer, que les instructions qu'il ne cessoit de faire par lettres & de vive voix, en étoient la cause. Le saint homme répondit :

répondit : Qu'on me transporte où l'on voudra, j'y consens volontiers ; toute la terre est au Seigneur, & je n'y tiens que par sa volonté. Mais pour captiver ma langue, jamais on n'y réussira : en me donnant à Dieu, je lui ai principalement consacré cette partie de mon corps. L'Empereur averti de la fermeté du Saint Confesseur, envoya ordre de le flageller sans ménagement. Théodore ôta gaîment sa tunique, en disant : Il y a long-temps que je désirois de souffrir des outrages pour le nom de J. C. Mais l'exécuteur voyant ce corps exténué de macérations, craignit en le frappant de se rendre coupable de sacrilège. Il prétexta la bienséance, pour faire retirer tout le monde ; puis apportant une peau de mouton, il la mit sur les épaules du Saint, & déchargea sur elle une quantité de coups qu'on entendoit au dehors. Il se fit même une incision au bras, afin d'ensanglanter le fouet, qu'il eut soin de montrer en sortant.

Le S. Abbé continua de parler & d'écrire en faveur de la vraie foi. Pour se mettre en état de produire des preuves de l'unanimité de toutes les Eglises, il écrivit entr'autres aux patriarches qui vivoient sous la domination des Infidèles.

Dans sa lettre à celui d'Alexandrie, il fait une assez longue description de la persécution des Iconoclastes, dont il le suppose le moins informé, à cause de la difficulté de la communication par mer, où les Musulmans étoient perpétuellement en course.

Au sein du Christianisme, lui dit-il, les autels sont renversés, les églises défigurées, jusques dans les plus pieux asyles de la religion qui sont les monastères. Les Arabes qui vous oppriment, auroient honte de ne pas montrer plus de respect pour J. C. On lui débauche les personnes le plus spécialement consacrées à son service. Les évêques, les prêtres & les moines ne jouissent de nulle considération; & ce qui est bien plus déplorable, ils languissent sans vigueur & sans force. Les uns ont entièrement perdu la foi; les autres se flattent de la conserver, en se rendant complices des hérétiques & en communiquant avec eux. Il en reste néanmoins qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal; & notre glorieux Patriarche leur sert de guide & de modèle. Mais de ceux-ci, les uns ont été outragés & fouettés cruellement, les autres réduits dans les prisons à quelque once de pain moisi par jour, & à quel-

que verre d'eau infecte ; d'autres encore ont été condamnés à l'exil. Les moins infortunés se sont bannis eux-mêmes, & n'ont d'autres logemens que les halliers des forêts, & les autres des montagnes où ils sont contraints d'errer. Quelques-uns ont consommé leur martyre sous le fouet ; quelques-uns enfermés dans des sacs ont été jetés de nuit dans la mer. Enfin on anathématise les docteurs de la sainte antiquité, & l'on célèbre la mémoire des impies. On corrompt jusqu'à l'enfance & à l'innocence, par les livres qu'on distribue à ceux qui tiennent les écoles. On n'ose parler de la saine doctrine. La femme se défie de son mari : tout est plein d'espions, pour rapporter à l'Empereur ce qui se dit & se fait contre le dessein qu'il a formé d'anéantir le saint culte. On lui défère quiconque ne communique pas avec les profanateurs, quiconque a une image, ou un livre qui parle d'images, quiconque a reçu un exilé, ou servi un prisonnier. Quand il est découvert, encore plus vite il est arrêté, déchiré de coups, proscrit ou banni. Cette crainte renverse & la religion & l'ordre de la société, en asservissant les maîtres à leurs esclaves. Nous implorons votre assistance ; accordez-nous au moins le secours de vos prières.

1. Ep. 12. Il écrivit au Pape Pascal, pour l'engager à interposer son crédit & son autorité apostolique, en faveur des confesseurs de la foi. Ecoutez, lui dit-il, ô homme revêtu de la puissance divine! dépositaire des clefs du Ciel, pasteur établi de Dieu sur tout le troupeau de J. C. pierre sur laquelle est bâtie l'Eglise Catholique; car vous êtes Pierre, puisque vous remplissez son siège; venez au secours de vos ouailles, qui n'ont jamais été plus exposées qu'aujourd'hui à la fureur des loups. Que toute la terre apprenne que vous avez anathématisé ceux qui persécutent J. C. dans ses adorateurs. Ainsi vous soutiendrez les foibles, vous augmenterez le courage des forts, vous releverez ceux qui sont abattus, vous réjouirez toute l'Eglise. Comme vos prédécesseurs dociles aux mêmes impressions de l'Esprit Saint, dans les mêmes occasions vous acquerrez une gloire immortelle à l'Eglise Romaine, qui est le refuge & le port assuré de toutes les autres. C'est à vous que le Fils de Dieu a dit de confirmer vos frères: en voici le lieu & le moment.

Ces lettres de l'Abbé Théodore, signées par les abbés de la plûpart des monastères de C. P. & des environs, furent

très-bien reçues du Souverain Pontife. Il y fit une réponse pleine de tendresse, leur promit ses secours paternels, les exhorta à la persévérance, & ne tarda point à envoyer des légats à C. P. Mais les préventions de l'Empereur étoient à leur comble : la légation n'eut d'autre effet que d'encourager les Catholiques, qui virent la Chaire de Pierre déclarée hautement en leur faveur. Pour fournir du moins un asyle à ceux qui étoient le plus violemment persécutés, le Pape fonda un monastère de moines Grecs à Rome, près de l'église de Sainte Praxède qu'il venoit de rebâtir à neuf. Cet hospice ne tarda point à être rempli. Le courage inébranlable de plusieurs saints abbés, & sur-tout de S. Théodore, poussant à bout la fureur de Léon, il dispersa tous les moines de Stude, & ceux qui restoient à Saccudion, avec une infinité d'autres. Quant à l'Abbé Théodore, il le fit traîner de prison en prison, & transférer de province en province : mais par-tout le respect de ses vertus, & les largesses des Fidèles à l'égard de ses gardes, lui ménagerent la liberté suffisante pour la défense de la foi. Il ne négligea pas même la discipline : malgré la grandeur du péril, du scandale & de la confusion, il

prescrivit des règles sévères de pénitence, pour ceux de ses inférieurs qui céderoient à la tyrannie. Ils étoient privés de la communion des choses saintes, jusqu'à la fin de la persécution; c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on pût tenir des conciles, pour juger canoniquement de la grandeur des fautes & de la convenance des remèdes. Si auparavant, dit-il, ils se trouvent en danger de mort, qu'ils reçoivent la communion, pourvu qu'ils aient un repentir sincère de leur faute; & nous croyons qu'elle leur sera remise. Quant à ceux qui ne sont pas de notre communauté, ajoute-t-il, qui suis-je, pour leur donner des loix? Conséquemment à ce principe, il renvoyoit aux évêques tous les étrangers que la haute opinion de sa sainteté & de son savoir faisoit recourir à lui.

Il tomba une lettre de S. Théodore entre les mains de l'Empereur. Il la renvoya aussi-tôt en Orient, au gouverneur de la province, avec ordre d'en si bien châtier l'auteur, qu'il ne recommençât plus. Cet officier représenta l'écrit au Saint, qui ne fit nulle difficulté de le reconnoître. On lui donna cent coups de fouet, avec une telle cruauté, qu'il tomba par terre, sans haleine & sans

mouvement. Ce ne fut que par une espèce de prodige qu'un de ses disciples, détenu dans la même prison, le put rappeler à la vie. Il lui fallut panser longtemps ses plaies, & couper beaucoup de chair morte. On flagella le S. Abbé avec la même barbarie, en deux autres occasions. On l'excéda de fatigues en le traînant d'un lieu à un autre dans cet état d'épuisement, en le faisant marcher de jour par des chaleurs excessives, & la nuit pour tout repos, le mettant aux entraves. On le tint un temps infini dans les cachots, dix-huit mois dans un endroit, jusqu'à trois ans dans un autre, transi de froid pendant l'hiver, étouffé par les chaleurs de l'été, suffoqué par l'infection & la puanteur, dévoré par les plus sales insectes, prêt à mourir de faim & de soif, au moins jusqu'à ce que des orthodoxes intrépides eussent trouvé moyen de l'approcher : car il ne recevoit de ses tyrans qu'un petit morceau de pain qu'on lui jetoit par un trou de deux en deux jours. Enfin l'Archevêque de Smyrne, l'un des chefs du parti, voyant que rien n'étouffoit la sainte éloquence du confesseur, alors emprisonné dans cette ville, il lui dit en partant pour C. P. qu'il prieroit l'Empereur d'expédier un

ordre pour lui couper la tête, ou du moins pour lui arracher la langue. La révolution qui survint l'année suivante 820, empêcha l'effet de cette menace.

Script. post Theoph. 2.

Michel, chef d'un corps de troupes qu'on nommoit les Confédérés, enorgueilli jusqu'à l'insolence de quelque réputation de valeur, blâmoit en toute rencontre la conduite de Léon, & forma enfin une conspiration contre lui. Il fut découvert, arrêté la veille de noël, & condamné sans retardement à être brûlé dans le feu des bains du palais. L'Impératrice Théodosie vint reprocher à son époux le peu de respect qu'il avoit pour une si grande fête, où il se proposoit de recevoir le corps de Notre-Seigneur. Il consentit, quoiqu'à regret, à différer l'exécution. Vous prétendez, lui dit-il, faire une bonne œuvre; mais vous verrez ce qui en arrivera. Michel fut mis dans la prison du palais, les fers aux pieds. La nuit suivante, il feignit de vouloir se confesser; & sous ce prétexte, il fit avertir les conjurés de l'extrémité où il se trouvoit, les menaçant de tout révéler, s'ils ne faisoient un coup de vigueur pour sa délivrance. Le clergé du palais, qui logeoit au dehors, entroit avant le jour pour chanter matines. A la

faveur des ténèbres, les conjurés déguisés en clercs se coulerent avec eux dans la chapelle, au moment que l'Empereur qui se piquoit de mieux chanter qu'aucun homme de son temps, entonnoit à la louange des trois Hébreux dans la fournaise l'hymne que les Grecs chantent encore à l'office de noël. A leur entrée pleine de précipitation & de tumulte, il se sauva dans le sanctuaire. Il y fut aussitôt assailli. Il se défendit quelque temps, avec une croix; mais il ne pouvoit suffire à parer tous les coups qu'on lui portoit. Un des conjurés, d'une force extraordinaire, lui abattit le bras avec l'épaule, & un autre lui trancha la tête. Son corps fut trainé par la ville, & laissé ignominieusement dans l'Hyppodrome. On transporta ses quatre fils à l'isle de Protée: où on les rendit eunuques. Telle fut, après environ sept ans de regne, la destinée de Léon l'Arménien qui ne s'étoit souillé de tant d'impiétés & de cruautés, que pour regner trente-deux ans, & faire passer l'Empire à ses fils & à ses petits-fils jusqu'à la quatrième génération; comme ses devins ou ses adulateurs fanatiques l'en avoient assuré. Michel, surnommé le Bègue parcequ'il l'étoit réellement, fut porté sur le

trône, ayant encore les fers aux pieds. Sur le midi, ses fers étant à peine rompus, il alla sale & négligé tel qu'il étoit sorti de prison, se faire couronner par le Patriarche dans la grande église, où il fut reconnu par tout le peuple.

Vers le même temps, on vit dans l'Empire François des factions & des manœuvres non moins étonnantes: le seul respect du nom & du sang de Charlemagne empêcha de porter les choses à des extrémités aussi tragiques. On ne sauroit dissimuler que le clergé, ou pour parler avec plus de justesse, que quelques prélats entreprenans qui ont l'art dans tous les siècles de subjuguer pour un temps ou de faire taire les autres, n'aient eu beaucoup de part à cette révolution; non pas toutefois comme évêques, mais comme membres du premier ordre de l'Etat. Qu'on se représente les évêques François de cet âge, tels qu'ils se sont maintenus en Allemagne, où la plupart ont le rang de princes & la puissance effective de souverains. La piété, ou plutôt la politique de Charlemagne qui n'étoit que le second roi de sa race, & qui sentoit tout le crédit qu'ils avoient sur l'esprit de la nation, voulut se les attacher à force de bienfaits & de privilèges

la piété beaucoup moins réfléchie de Louis le Débonnaire, & les bornes de son esprit incapable de combiner le régime de la hiérarchie avec le gouvernement général de l'Etat, lui firent porter bien plus haut encore l'autorité temporelle de la prélature. Ce pouvoir avoit d'ailleurs un fondement imposant, & presque aussi ancien que la monarchie. C'étoit le clergé qui avoit porté les Gaulois tombés dans une espèce d'anarchie, à donner la préférence à Clovis sur les autres conquérans Barbares, tous engagés dans l'Arianisme; & ce nouveau Monarque avoit conservé aux évêques sur l'esprit des peuples un empire qui lui étoit si avantageux. De là leur prééminence dans les assemblées de la nation, & leur influence dans toutes les grandes affaires. Si ces prérogatives avoient reçu quelques atteintes sous différens rois de la première race, l'ancienne possession au moins faisoit regarder ces changemens comme autant d'injustices; & la religion mal conçue, sans avoir égard à la différence des conjonctures & des besoins où pouvoit se trouver l'Etat, les traitoit généralement d'usurpations sacrilèges.

Telle parut en particulier la façon de penser du foible héritier de Charlemagne;

& telle fut, avec l'intrigue & l'ambition dénaturée de ses fils, la source des revers & des chagrins qui empoisonnerent toute sa vie. Il se montra d'abord jaloux de son autorité, à l'égard de ses propres fils; & s'il les envoya commander en des provinces, ce fut sans leur donner aucun titre. Il ne suivit pas long temps cette sage méthode. Son goût pour les réformes & les autres affaires ecclésiastiques, dont il s'occupoit bien plus volontiers que du soin de l'Etat, lui fit venir la pensée d'associer un de ses fils à l'Empire. Il rassembla grand nombre d'évêques & quelques seigneurs, & leur proposa cette question singulière: Ne doit-on pas accélérer ce qui assurera le bien du royaume & donnera plus d'énergie au gouvernement? Il n'y avoit pas deux réponses à faire à cette demande: on dit tout d'une voix, que cela ne pouvoit s'accomplir trop tôt. Puisque vous en jugez ainsi, reprit-il, sachez que j'ai résolu de donner le nom d'Empereur à un de mes fils. Et croyant que par de simples actes de piété il pouvoit suppléer à la prudence, (sans penser que la raison & par conséquent la religion demande qu'en toute affaire on use de moyens particulièrement analogues à la nature des choses)

Egin. an. 817.

il se contenta de prescrire trois jours de jeûne & de prière, afin que Dieu lui inspirât de choisir celui de ses fils qui étoit le plus propre à l'Empire. Il se détermina néanmoins en faveur de l'aîné, nommé Lothaire; puis il fit Pépin, roi d'Aquitaine, & Louis le plus jeune des trois, roi de Bavière. Les évêques & tous les grands, après l'Empereur, jurerent sur l'évangile de s'en tenir à ce partage, & de n'y jamais rien changer, sinon du consentement de toutes les parties. Les deux jeunes Rois, qui n'auroient pas songé à se plaindre si l'on n'étoit parti que de l'ordre de la naissance, s'abandonnerent au murmure, quand ils se virent déchus de l'espérance qu'on leur avoit donnée, en mettant, pour ainsi dire, l'Empire au hasard d'un choix indiscret & arbitraire. Bernard, roi d'Italie, se souvint qu'il étoit fils du frère aîné de l'Empereur même. Les plus dangereuses fermentations agiterent tous les membres de l'Empire.

Ce Prince étoit brave, magnifique, bienfaisant, beau & bienfait, adoré de son peuple. Les mécontens que l'on venoit de faire en grand nombre, lui promirent de prendre son parti, s'il paroissoit avec une armée. Il ne put tenir con- Egin. ib. Th. g. c. 22, &c.

tre l'espoir de rentrer dans les droits de son père, & il se prépara aussi tôt à les faire valoir. Mais l'Empereur Louis fut averti de tout, avant que la partie fût bien liée. Il marcha vers l'Italie; avec une armée formidable, & avec tant de célérité, que Bernard n'eut d'autre parti à prendre que se venir remettre à la miséricorde de l'Empereur. On fit le procès à tous les conjurés qu'on put découvrir: ils furent tous condamnés à la mort, excepté le Roi Bernard, à qui l'on se contenta d'arracher les yeux, & qui n'en périt que plus malheureusement, par la cruauté particulière avec laquelle on fit cette exécution à dessein qu'il n'en révint pas. Les trois jeunes Princes Drogon, Hugues & Théodoric, derniers enfans de Charlemagne & des épouses du second ordre, quoiqu'ils n'eussent rien de commun avec Bernard, & qu'ils fussent parfaitement innocens de sa révolte, furent tondus à cette occasion, & mis de force dans des monastères. La seule crainte qu'un jour il ne leur vînt envie d'en faire autant que le Roi d'Italie, suffit pour leur faire ce traitement odieux. C'est ainsi que la foiblesse d'un Prince négligent une fois alarmé, est plus à craindre que la fermeté uniforme & la sévé-

rité même d'un gouvernement vigoureux.

Cette rigueur fantasque de Louis le Débonnaire qui n'avoit que sa bonté d'ame pour recommandation, aliéna les esprits. La réparation qu'il en voulut faire, & où il ne sut pas garder la dignité de son rang, fit ajouter le mépris à la défiance & à l'aversion. Il étoit sorti de son caractère, pour punir les rebelles : il y rentra bientôt après, avec toutes les petitesses du scrupule & de l'irrésolution. Il s'accusoit hautement lui-même de la mort de son neveu Bernard, & d'avoir opprimé ses trois jeunes frères, contre le serment fait à un père mourant. Rien ne calmant ses remords, il convoqua une assemblée générale au palais d'Attigni sur Aine. Les trois enfans s'y trouverent, avec les seigneurs & la plûpart des évêques. On vit avec étonnement, non seulement Adalard de Corbie & son frère Vala, mais les trois Princes Drogon, Hugues & Théodoric, qui n'avoient point reparu à la Cour depuis qu'on leur avoit coupé les cheveux. Louis, avec une humilité aussi déplacée dans sa personne qu'exemplaire en soi, se confessa publiquement de n'avoir pas empêché la mort de Bernard, d'avoir fait tondre ses frères

Egin. an. 821.

auxquels il demanda pardon, & d'avoir injustement maltraité Adalard & Vala. Il accorda une amnistie générale à tous ceux qui avoient porté les armes contre lui, rappela tous les exilés, & leur fit rendre leurs biens. Il demanda ensuite aux évêques à faire la pénitence publique, à l'exemple du grand Théodose; & ces prélats croyant marcher sur les traces de S. Ambroise, s'accorderent à la lui imposer, sans sentir l'extrême différence de ces deux rencontres, & sur-tout de ces deux pénitens. La multitude des spectateurs parut fort édifiée: les plus clairvoyans & les plus sensés tremblerent sur les suites, qui ne justifierent que trop tôt leurs alarmes. Adalard de Corbie, aussi grand homme d'Etat que fervent religieux, dit à ce propos & au sujet des beaux réglemens qu'on ne manqua point de faire: Il est difficile de mieux traiter de l'utilité publique; fasse le Ciel que l'exécution & l'obéissance y répondent!

Capitul. l. 1. c. 4. Dans cette assemblée nommée parlement & concile d'Attigni, pour consolider ce qui avoit déjà été ordonné de ne point remplir le clergé de personnes serviles, on statua que les serfs trouvés dignes de la cléricature, seroient affranchis publiquement, avant d'être ordonnés. On défen-

dit aussi l'épreuve de la croix: expédient inventé par l'ignorance & la superstition pour s'assurer de la vérité des faits, & qu'on diversifia en plusieurs manières toutes également puériles. Mais tous ces écarts pitoyables ne furent jamais autorisés que par des coutumes populaires ou nationales, tout au plus par les décisions suspectes d'un petit nombre de prélats; tandis que l'enseignement constant & public les contredisoit de toute part, & réclamoit souvent avec force, comme le firent unanimement les Pères d'Attigni.

L'épreuve de la croix qu'ils proscrivirent, se faisoit en cette manière; les deux parties qui s'accusoient alternativement d'un même crime, ou qui étoient en différend sur quelque autre objet d'importance, se tenoient l'un & l'autre immobiles & debout devant la croix; & celui qui tomboit le premier, perdoit sa cause. Il y avoit une autre épreuve, qui se faisoit par le moyen d'un fer rougi au feu. L'accusé le prenoit en main, ou le fouloit aux pieds, après s'être déchaussé; & s'il n'en recevoit point de blessure, il étoit réputé innocent. Ce fer étoit béni & gardé soigneusement, dans certains monastères qui en avoient le privilège ex-

Mabill. Annal. t. I. p. 47, 305 &c.

clusif. Pour le peuple, on employoit l'examen ou épreuve de l'eau bouillante & de l'eau froide. Mais le plus grand désordre, où la cruauté se trouvoit jointe à la superstition, c'étoit l'épreuve du duel. L'accusé étoit d'abord pris à son serment; si la partie adverse n'y déféroit point, le juge ordonnoit le combat; & telle est l'origine barbare du faux point d'honneur, qui croit encore laver dans le sang l'injure d'un démenti. Le vaincu étoit jugé coupable, & subissoit la peine du crime dont il étoit accusé, ou dont il avoit été l'accusateur. On porta l'abus jusqu'à mettre en péril les personnes désintéressées: quand les parties ne vouloient pas défendre leur cause elles-mêmes, il y avoit des champions ou braves de profession qui se chargeoient de leurs destinées, & combattoient à leurs places. Le comble de l'aveuglement, c'est que non seulement pour les crimes, mais sur des questions de police & de jurisprudence, on eut recours à ces renseignemens étranges. Voulut-on savoir en Allemagne, si la représentation devoit avoir lieu en ligne directe? ce fut un combat singulier qui en décida. Fut-il question en Espagne de choisir entre l'office Romain & l'office Mosarabique? on ordonna que

les deux livres ſeroient jetés au feu, & l'on s'en tiendroit à celui qu'auroient épargné les flammes. Agobard, archevêque de Lyon, & l'un des plus ſavans hommes de ſon temps, écrivit fortement contre toutes ces pratiques injurieuſes à l'humanité & à la religion. Elles s'abolirent inſenſiblement, par la vigilance des Papes & le ſecours des Empereurs.

L'Abbé Adalard, qui avoit été une des principales lumières du concile d'Attigni, porta la même année ſon zèle au delà des Gaules, juſqu'aux extrémités de l'Empire d'Occident. Les Saxons convertis, mais encore foibles dans la foi, avoient un grand beſoin de guides & de modèles dans la carrière du ſalut. Adalard ſe propoſa d'établir en Saxe une nouvelle Corbie; c'eſt-à-dire un aſyle aſſuré pour la piété, pour les ſciences, pour l'eſprit d'étude & de recueillement; afin que les nouveaux Chrétiens y puſſent trouver des leçons & des exemples de toute la perfection évangélique, & qu'on en pût tirer d'excellens ouvriers pour achever de défricher cette belle conquête de l'Egliſe. On avoit ébauché cette inſtitution quelques années auparavant: mais on avoit choiſi un lieu ingrat & ſi ſtérile, qu'il ne pouvoit pas même ſuffire

à l'entretien des moines qui en avoient posé les premiers fondemens. Par tout la continuité des travaux auxquels ils s'appliquoient selon l'esprit de leur état, ils ne pouvoient tirer leur subsistance de la culture de leurs terres, & ils étoient réduits à faire venir de fort loin de quoi se vêtir & se nourrir. Souvent Adalard avoit été obligé lui-même à leur envoyer de la vieille Corbie, des chariots chargés de provisions. Cette Abbé plein de prudence & de grandes vues, voulant remédier une bonne fois à des besoins toujours renaissans, obtint de l'Empereur Louis la permission de choisir un lieu moins ingrat, & plus convenable à la fin qu'on s'étoit proposée. Sa sainteté & sa longue expérience le firent juger seul capable d'y bien réussir. Il alla sur les lieux, accompagné de son frère Vala; & l'Empereur leur fit fournir abondamment les vivres, les voitures & tout ce qui étoit nécessaire pour une fondation plus avantageuse. La présence de Vala prévint admirablement les Saxons. Il avoit autrefois commandé les armées, dans le pays où il reparoissoit sous l'habit monastique. Ce peuple tout guerrier venoit en foule le contempler sous une décoration si nouvelle; ils avoient peine à en

Vit. Val. c. 16.

voire leurs yeux, & ils ne cessoient d'admirer une religion, qui faisoit faire des choses si contraires aux inclinations de la nature.

Les deux frères choisirent, avec le conseil des évêques, une situation fort avantageuse sur le bord du Wéser, & y établirent une communauté qui servit long-temps d'école & de séminaire pour les missions du Nord. Elle prit, de sa fondation le nom de Corbie, aujourd'hui Corvei suivant l'idiôme Tudesque, & demeura soumise à Adalard, malgré la distance des lieux, & l'humilité du Saint qui vouloit y mettre un autre abbé. Quand il vit la nouvelle Corbie établie solidement, il retourna à son ancien monastère, où il mourut aussi saintement que toute la suite de sa vie donnoit lieu de s'y attendre. Son frère Vala en fut abbé après lui, ayant toujours de là inspection sur la Corbie de Saxe, où il envoyoit de temps en temps quelques moines de l'abbaye primitive, pour maintenir la régularité dans la colonie. Ce fut encore l'ancienne Corbie qui ouvrit à la nouvelle la carrière des missions, en vue desquelles on venoit de l'établir.

Du Chen. t. 2. p. 344.

Après la conversion de la Saxe, le Danemarck étoit le pays du Nord, où de

proche en proche la lumière évangéliqu
devoit naturellement se propager. Le
Danois fameux par leur audace, par leur
courses maritimes, par leurs invasion
que la population (prodigieuse alors dan
ces contrées) leur faisoit tenter de tout
part, avoient depuis long-temps attir
l'attention des plus saints ministres de l'é
vangile. S. Willebrod avoit pénétré che
eux, de sa mission de Frise. Mais il y trou
va un Prince si attaché à l'idolâtrie, &
des peuples d'un génie si farouche & si
intraitable, qu'il fut contraint de se retire
sur les terres des François. Tout le frui
qu'il recueillit de ses travaux, ce furen
quelques enfans Danois, qu'il emmena
avec lui, & qu'il instruisit des vérités du
Christianisme. Ebbon, archevêque de
Sens, reprit le même dessein sous le regne
de Louis le Débonnaire, par une vive
émotion de piété sur l'aveuglement de
cette brave & belle nation, dont il avoit
souvent vu des hommes de marque à la
Cour impériale, & le Roi même, nommé
Hériold, qui s'y trouvoit encore réfugié.
Il fit approuver sa résolution dans une
assemblée de presque tous les prélats
François, puis par le Souverain Pontife,
dont il fut institué légat avec Halitgaire
depuis évêque de Cambrai, qui voulut

s'accompagner. Mais tout cet appareil fut ſuivi de peu d'effet. Il revint en France, dès l'année ſuivante; quoiqu'en conſidération de l'Empereur, il eût été aſſez bien reçu en Danemarck par les deux princes qui avoient partagé entre eux ce royaume, après en avoir chaſſé Hériold. Halitgaire, à qui la charge de ſon évêché parut moins lourde que celle de l'apoſtolat, ne demeura guère plus long-temps dans cette miſſion.

Dieu voulut encore choiſir en cette rencontre ce qu'il y avoit de moins grand ou de moins apparent, pour étendre l'évangile. Il y avoit à la nouvelle Corbie un religieux édifiant qu'on y avoit envoyé de l'ancienne, pour former les jeunes moines aux ſciences & à la vertu. Il étoit dévoré de la ſoif du ſalut des ames: mais auſſi humble que zélé, il attendoit dans le ſilence & la modeſtie le moment du Seigneur, & des marques aſſurées de la vocation d'en-haut. Quand Egin. an. 826. vit. S. Auſc. n. 10.
le Roi Hériold, ſincèrement converti pendant ſa longue adverſité, voulut tenter avec le ſecours de l'Empereur de remonter ſur le trône de Danemarck, il ſouhaita d'avoir avec lui un homme apoſtolique, pour ſe fortifier dans la foi, & pour y amener les peuples. L'Empe-

reur en parla devant une multitude d'é-
vêques & de seigneurs, qui presque tou
répondirent qu'ils ne connoissoient per
sonne en état & en disposition d'entre
prendre une chose si difficile & si péril
leuse. Et moi, dit Vala pour lors abbé
de Corbie, je sais un bon religieux, en
qui se rencontrent, j'ose le garantir,
toutes les vertus & tous les talens que
l'on cherche. On fit aussi-tôt venir en
Cour le Moine Anscaire dont il avoit
prétendu parler, en lui laissant néan-
moins une pleine liberté d'accepter ou
de refuser ce qu'on lui proposoit. L'homme
apostolique, charmé de reconnoître la
volonté de Dieu dans celle de son supé-
rieur, & dans tout ce qui pouvoit ma-
nifester l'ordre de la Providence, accepta
sans balancer, & sans écouter une mul-
titude de conseils pusillanimes. Un de ses
confrères, nommé Aubert, de race illu-
stre, & qui accompagnoit son abbé en
Cour, vint trouver le Missionnaire en
particulier, & lui demanda en deux mots,
s'il avoit bien pensé à ce qu'il faisoit.
Anscaire répondit, que rien ne le feroit
changer. C'en est assez, reprit Aubert:
sous l'agrément du Seigneur Abbé, je
ne vous laisserai pas aller seul.

Il partit effectivement, avec Anscaire
&

le Roi Hériold. Mais le Seigneur, our lui donner la couronne de l'aposto-, ne demandoit guère de lui que la onne volonté. Après environ deux ans, succomba à la fatigue, & tomba dans n état de langueur qui obligea son saint ompagnon de le renvoyer à la nouvelle Corbie, où à peine arrivé il mourut sain-ement. Tels furent les commencemens e la solide conversion du Danemarck, 'où S. Anscaire étendit le Christianisme n Suède. Ainsi les royaumes du Nord urent-ils redevables à un moine Fran-çois, de la foi que l'audace & la disso-lution d'un moine Allemand leur a fait perdre dans la suite.

Louis le Débonnaire, après avoir pro-curé cet avantage aux extrémités de la Germanie, s'empressa d'étouffer un scan-dale qui s'étoit donné au centre même de la religion & du Christianisme. Théo-dore, personnage considérable par sa qualité de primicier de l'Eglise Romaine, & par le caractère de légat dont il avoit été revêtu au concile d'Attigni, avoit été traduit pardevant les juges ordinai-res, qui lui firent crever les yeux, puis trancher la tête. Le bruit se répandit que c'étoit par ordre du Pape, & parce qu'il s'étoit montré trop attaché au jeune

Egin. an. 823 Theg. c. 30.

Empereur Lothaire, qui étoit venu Rome quelque temps auparavant pour rendre la justice, & entrer par cet ac d'autorité en possession de l'Empire. paroît que la souveraineté sur cette ca pitale du monde étoit déjà contestée au nouveaux Empereurs, au moins par voi de fait, & que sous prétexte d'évite dans les affaires le péril du retard, on le terminoit souvent avec une précipitatio affectée. Le Pape voulut néanmoins justifier, au moins quant à l'exécutio de Théodore, à laquelle il protesta ave serment qu'il n'avoit point eu de part quoiqu'il fût coupable, ajouta-t-il, du crime de lèze-majesté. L'Empereur ne jugea point à propos d'éclaircir davan tage ce mystère.

Le Pape Pascal mourut dans la même année 824, avec la réputation de vertu qu'il avoit soutenue pendant toute sa vie & qui le fait honorer comme saint pa l'Eglise Romaine. Entre les ornemen des églises, où, à l'exemple de ses der niers prédécesseurs, il fit voir la nouvell opulence des Pontifes Romains, il es fait mention de deux monumens qui re présentoient l'assomption corporelle de la Vierge, que par conséquent on croyoi dès lors à Rome. Eugène, archiprêtre

Anast. in Pasch. v.

Sainte Sabine, fut élu peu après la
ort de Pascal. Son élection fut troublée
r l'ordination d'un antipape, nommé
zime : mais ce schisme n'eut point de
ites, par les soins de l'Empereur. Eu-
ne méritoit cette protection, spéciale-
ent par son humilité, sa simplicité jointe
la sagesse & à la doctrine; par sa libé-
lité & sa bienfaisance. Afin d'établir
lidement la paix, le jeune Empereur
Lothaire fit une seconde fois le voyage
e Rome. Il y publia une constitution, T. 2. Capit. p. 18.
où il étoit défendu, sous peine d'exil,
e troubler l'élection d'un Pape choisi
r ceux qui en avoient le droit; c'est-à
ire par les seuls Romains; à qui, ajoute-
on, elle continuera d'appartenir, sui-
vant l'ancienne concession qui leur en a
été faite par les Pères.

La constitution porte ensuite, que
tous les ans des commissaires, nommés
par le Pape & par l'Empereur, feront à
ce Prince le rapport de la manière dont
es ducs & les juges administrent la ju-
stice; que tous les Romains, soit du sé-
nat, soit du peuple, déclareront selon
quelle loi ils veulent vivre; c'est-à-dire
qu'ils opteront entre le droit Romain &
les loix des Goths ou des Lombards,
autorisées en Italie; afin qu'ils soient ju-

gés suivant cette loi, par l'autorité d
Capit.t. 1. Pape & celle de l'Empereur. Lothaire f
p. 647. aussi prêter aux Romains un serment
où la souveraineté impériale sur Rom
paroît clairement ; mais où l'autorité d
Pape est encore jointe à celle des Em-
pereurs. Il étoit conçu en ces termes
Nous promettons fidélité aux Empereur
Louis & Lothaire, sauf la foi que nou
avons promise au Pape. On ne laissa pa
ne s'engager par le même serment, à n
consacrer les Papes élus qu'après avoi
obtenu l'approbation des Empereurs.

L'an 826, le Pape Eugène tint u
concile, qui nous donne lieu d'observe
à quel point les sciences, ou du moins
les belles-lettres, étoient tombées en Ita-
lie, ainsi que dans le reste de l'Occident
On y avoit si peu de facilité, soit à s'é-
noncer, soit à composer, qu'il fallut co-
pier d'un concile tenu sous Grégoire II,
le petit discours qui devoit servir de pré-
face au concile que l'on célébroit. On
sentoit cependant les dangers de cette
ignorance; & l'on fit quelques canons,
pour en arrêter les progrès. Il fut ordon-
né que les prêtres négligens seroient aver-
tis par l'évêque, suspendus de leurs fonc-
tions pour avoir le temps de s'instruire,
& que s'ils ne profitoient pas de l'avertis-

ment, ils feroient dépofés; que le métropolitain en uferoit de même à proportion, à l'égard de fes fuffragans; qu'on établiroit des écoles dans les évêchés & les autres lieux où elles feroient néceffaires; qu'on raffembleroit les clercs près de la cathédrale, dans des cloîtres où ils vivroient en commun fous des fupérieurs d'une capacité reconnue, & dépendans eux-mêmes de l'évêque. On voit dans ces deux articles, que l'Italie n'avoit pas honte de fe réformer fur le modèle de l'Eglife de France. On défend encore aux prêtres, de paroître hors de leurs maifons autrement qu'en habits eccléfiaftiques, & de s'expofer au mépris du peuple en s'occupant aux travaux ferviles de la campagne. L'ancienne difcipline fans doute n'interdifoit point aux prêtres la culture des terres, comme on le voit par l'exemple de S. Félix, fi fouvent préconifé par S. Paulin: mais la domination des Barbares ayant avili ce genre de travail, l'Eglife qui a la même fageffe & le même pouvoir dans tous les temps, crut devoir s'accommoder au génie de ces peuples en ce qui n'intéreffoit, ni le fonds des mœurs, ni la religion. On voit encore, par ce concile de Rome, que le droit de patronage



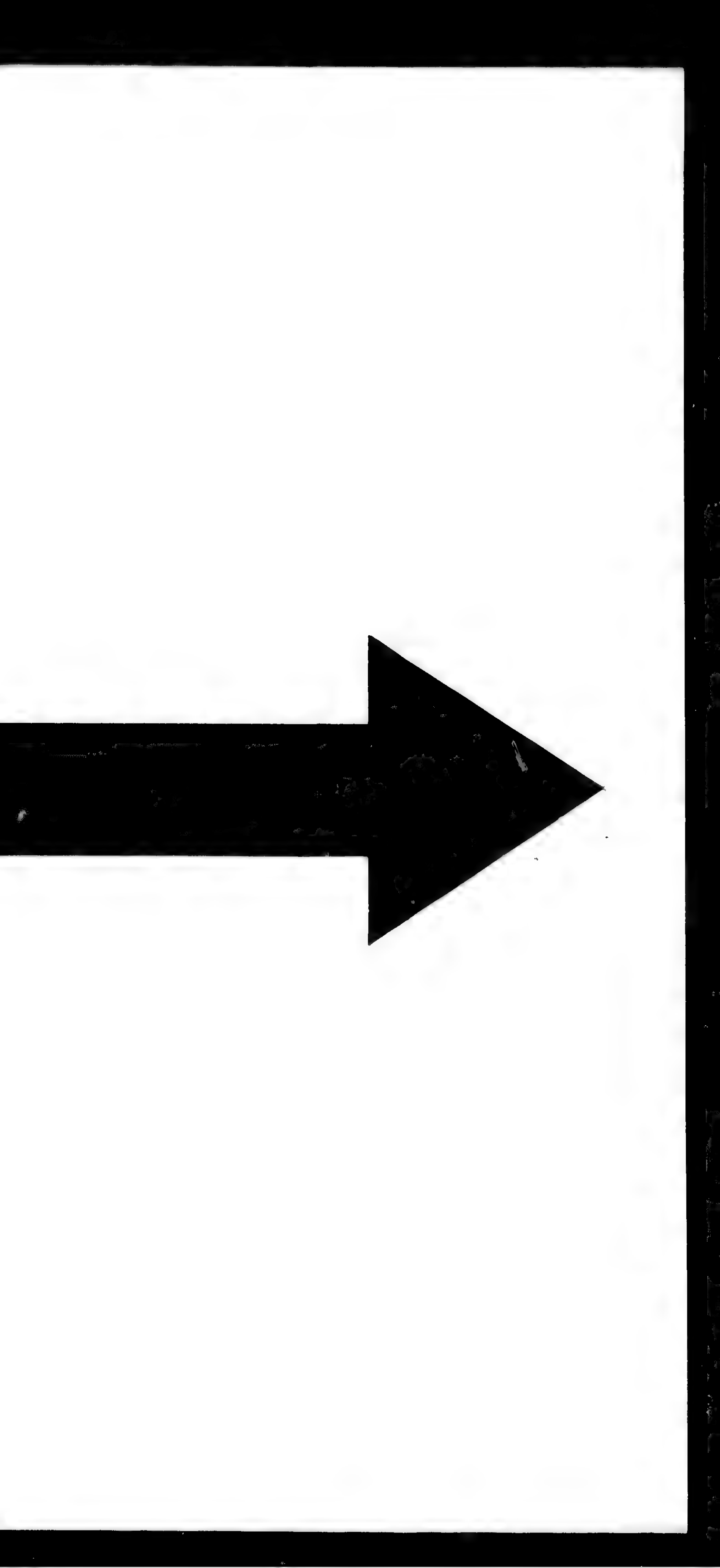
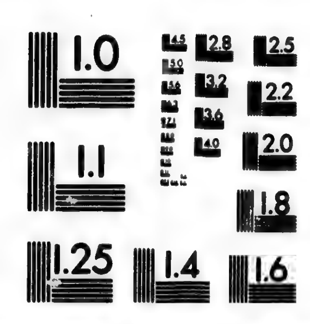


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.1
1.0

dont nous avons déjà observé des exemples, prenoit de jour en jour une nouvelle faveur : on déclare que les fondateurs ont droit d'établir des prêtres, non seulement dans les oratoires, mais dans les monastères de leur fondation, avec le consentement & sous la dépendance de l'évêque. On veut aussi que tous les abbés soient prêtres, pour avoir plus d'autorité.

Dans le même temps, les translations & les partages de reliques, regardés si défavorablement jusqu'au temps de S. Grégoire, devinrent très-communs. Cette nouvelle méthode partoit à la vérité d'un principe louable, d'un empressement religieux à se procurer au moins quelque parcelle de ces reliques insignes que l'on préféroit à tous les trésors. Il n'est point de meilleure preuve de la vénération qu'on avoit alors pour elles, & qu'on tenoit de la sainte antiquité, quant au fond de la chose : mais il faut convenir que ces nouveaux procédés entraînerent bien des abus. On vola les reliques, dans ces translations ; on usa de violence & de supercherie, pour accréditer sa propre église aux dépens des autres ; on y exposa quelquefois des reliques supposées au culte des Fidèles. Les personnages

s plus qualifiés & les plus éclairés n'é-
rguoient au moins, ni soins, ni fati-
ues, ni dépenses, pour s'en procurer.
ildain, abbé de Saint Denis, de S.
ermain-des-Prés, de S. Médard de
issons, & archi-chapelain ou grand
mônier de France, ayant gagné dans
n voyage de Rome l'amitié du Pape
ugène, crut n'en pouvoir faire un meil-
ur usage, qu'en obtenant du Pontife
uelque relique célèbre. De retour en Boll. t. 2. p. 278.
rance, il voulut encore s'appuyer d'un
ouveau titre, obtint une lettre de re-
commendation de l'Empereur Louis,
a remit au prévôt de son abbaye de S.
Médard, nommé Rodoin, qu'il fit par-
ir pour Rome, avec charge de deman-
der le corps de S. Sébastien. Le Pape fit
d'abord difficulté de priver l'Eglise Ro-
maine, des dépouilles si révérées de cet
illustre Martyr. Mais ne pouvant rien re-
fuser à l'Empereur, il céda enfin; & la
relique fut apportée en France, & reçue
avec la plus grande solemnité dans l'é-
glise de S. Médard. On raconte un grand
nombre de miracles qu'elle fit sur la route,
& plus encore depuis son arrivée. Le
Prevôt Rodoin, encore plus curieux de
se procurer des reliques, que son abbé
qu'il avoit lui-même engagé dans cette

entreprise, peu content de ce qu'on lui donnoit de bonne grace, enleva furtivement le corps du Pape S. Grégoire, après avoir corrompu par argent ceux qui en avoient la garde. Toutefois on prétend l'avoir encore à Rome, ainsi que S. Sébastien; ce qui fait présumer que les Romains ne remirent aux François qu'une partie de l'un & de l'autre; comme Adon, auteur contemporain, le dit expressément de S. Sébastien.

Act. SS. Bened. t. 5. p. 44. Eginard, ancien secrétaire de Charlemagne, l'un des plus grands seigneurs de la Cour, & des plus vertueux ainsi que des plus grands hommes de son siècle, se donna pareillement des soins pour se procurer des reliques étrangères. Depuis la mort de son puissant bienfaiteur, il vivoit dans la retraite, séparé de sa femme, & occupé de l'administration de plusieurs abbayes. Il venoit de bâtir l'église du monastère de Michlenstad[illegible] entre le Mein & le Nècre; & souhait[illegible] avoir les reliques de quelque Saint à qui il pût la dédier, il en envoya chercher à Rome.
Tillem. 1. p. 199. Ses commissionnaires passerent par Soissons, & s'y associerent un prêtre nommé Hun. Etant arrivés à Rome, ils chercherent dans les cimetières hors de la ville, & enleverent secrètement les corps des

artyrs S. Pierre & S. Marcellin. Mais
Prêtre Soiſſonnois ne ſe croyant pas
t obligé à la fidélité envers les com-
ices de ſon larcin, leur déroba une
rtie du corps de S. Marcellin, qu'Hil-
in fit néanmoins reſtituer à Eginard.
elui-ci les plaça d'abord à Michlenſtad,
ivant ſa première réſolution: puis croyant
oir reconnu par deux miracles que
 n'étoit pas la volonté de Dieu qu'ils y
meuraſſent, il les fit transférer quelques
ois après au monaſtère de Mulinheim
 Selgenſtad, dont il avoit auſſi l'ad-
iniſtration. Comme il étoit fort lettré,
yant entr'autres ouvrages écrit avec
ccès la vie de Charlemagne & une par-
e des annales de France, il compoſa
hiſtoire de ces tranſlations, dans laquelle
 raconte une longue ſuite de prodiges
rivés dans tous les lieux où il jugea à
ropos de diſtribuer quelque partie de
s reliques. On vit paroître dans le même
mps une infinité d'hiſtoires de martyrs
 d'autres ſaints, qui ſe répandirent de
oute part, ſoit pour embellir les ancien-
es, ſoit, quand on en manquoit, pour
n créer de nouvelles. Telle fut la ſource
e tant de légendes apocryphes, qui
onnant un air de fable à la vérité même,
irent la plus ſaine critique dans une

ſorte d'impoſſibilité d'en faire le diſce
nement, & fournirent à la critique ou
trée des prétextes impoſans de rejete
l'une & l'autre ſans diſtinction.

Vit. S. Anſeg t. 5. ſect. Bened. p. 630.

Anſégiſe, François illuſtre par ſa nai
ſance & par ſes talens, avoit eu ſou
Eginard l'intendance des bâtimens d
l'Empereur. Il renonça au monde,
embraſſa la vie monaſtique dans l'abbay
de Fontenelle ou S. Vandrille. Il devi
enſuite abbé de S. Sixte de Rheims,
de S. Memmie de Châlons. Son détache
ment lui fit encore quitter le gouverne
ment de ces deux monaſtères: mais
diſette de bons ſujets & ſa ſage écono
mie le firent bientôt rechercher po
l'abbaye de S. Flay ou S. Germer au dio
cèſe de Beauvais, réduite à l'indigenc
& preſque ſans bâtimens. En peu d
temps, il ne lui rendit pas ſeulement
première aiſance; mais il trouva moye
de faire, en grains & en fruits, des r
ſerves abondantes qu'il diſtribuoit à tou
ceux qui en avoient beſoin, & qui ban
nirent la miſère de tout le canton. L'
mour du bien public engagea l'Empere
à lui donner encore l'abbaye de Luxe
& celle de S. Vandrille qu'Eginard v
noit d'abdiquer volontairement. Ain
Anſégiſe jouit tout à la fois de ces tro

abbayes, qu'il remit toutes en meilleur état qu'il ne les avoit prises. Il fit tant de bien à Fontenelle, qu'on le comparoit à S. Vandrille & à S. Ansbert. Il y transporta de Luxeu des religieux consommés dans la vertu, pour établir la régularité tombée en ruine avec les bâtimens, & avec la subsistance temporelle que la dureté de quelques abbés précédens refusoit aux moines. Il pourvut magnifiquement ses trois monastères, de vases sacrés, d'ornemens d'église de toute espèce, & sur-tout de bons livres, particulièrement d'ouvrages des Pères.

C'étoit la dépense que faisoit le plus volontiers Anségise, qui, par un assemblage assez rare, joignoit aux talens économiques le goût & l'amour des lettres. Il conçut l'utile dessein de rassembler en un corps d'ouvrage les Capitulaires de Charlemagne & de Louis le Débonnaire, jusques-là dispersés en feuilles volantes. Comme il avoit été employé en plusieurs ambassades par l'Empereur Louis, il avoit acquis les connoissances & le discernement convenables pour bien exécuter ce projet, qui demandoit en effet un homme d'Etat. Aussi le recueil d'Anségise acquit en peu de temps la plus grande célébrité. Il se trouve cité incontinent après sa pu-

blication, dans les Capitulaires de l'Empereur Louis, puis de ses successeurs, comme ayant autorité publique.

Le Pape Eugène, second du nom, étant mort au mois d'août de l'année 827; peu de temps après, & probablement dans le cours du même mois, on lui donna pour successeur, Valentin archidiacre de l'Eglise Romaine, qu'on intronisa contre la coutume, avant de le consacrer. On s'empressa de même à l'ordonner évêque, mais après l'avoir fait prêtre; quoi qu'en disent quelques auteurs, peu réfléchis en ce point, & confondus d'avance par Ratram de Corbie qui confondit en son temps cette imputation de Photius. On croyoit ne pouvoir mettre assez vite en place un Pontife singulièrement cher au peuple, & au dernier Pape qui l'avoit toujours auprès de lui. Mais il n'eut pas le temps de remplir les grandes espérances qu'on avoit conçues de son mérite. Il mourut quelques mois après son élection. Le saint Siège vaqua ensuite assez long-temps, vraisemblablement jusqu'à l'année suivante. On élut alors Grégoire IV, prêtre du titre de S. Marc, qui fut d'abord intronisé: mais pour son ordination, il fallut attendre l'envoyé de l'Empereur, mécon-

Ratram. C. Græc. oppos. l. 4. c. 8.

ent sans doute de la précipitation dont on avoit usé en faveur de Valentin. D'ailleurs le nouveau Pontife s'opposa de tout son pouvoir à sa propre élévation, & l'on fut obligé de le tirer par force de l'église des SS. Côme & Damien, où son humilité avoit cherché un asyle. Son pontificat fut d'environ seize ans, durant lesquels on eut plus d'une occasion de se convaincre que son aversion des grandeurs ne le rendoit pas moins propre aux grandes choses.

Peu content d'orner des églises avec toute la magnificence de ses prédécesseurs devenus maîtres d'une bonne partie de l'Italie, il fit fortifier la ville d'Ostie à l'embouchure du Tibre, contre les courses des Sarasins qui pilloient toutes les isles & les côtes voisines. Les Musulmans d'Espagne, plus resserrés de jour en jour par les Chrétiens d'Asturie, avoient porté leurs colonies jusques dans les isles de la Grèce, où ils n'éprouvoient pas la même résistance. Ils étoient descendus en plusieurs isles, sans trouver un vaisseau qui s'opposât à leurs efforts. Ayant reconnu la bonté du terroir de la Crète, ils se résolurent à la conquérir, ou à y périr jusqu'au dernier; & si-tôt qu'ils furent débarqués, leur commandant fit

Post. Theoph. l. 11. n. 21. p. 46.

brûler sa flotte, pour les forcer à tenir leur résolution. Ils bâtirent, au lieu nommé Candax, une ville qui prit le nom de Candie, & le donna à toute l'isle. De là ils la parcoururent triomphans, sans donner aux naturels du pays le temps de respirer : ils s'en rendirent si bien les maîtres, que de trente villes qu'ils s'assujettirent, il ne resta que celle de Gortyne qui conserva ses mœurs & sa religion. Pour ne l'avoir pas voulu renoncer, Cyrille qui en étoit évêque, souffrit un glorieux martyre.

Ib. n. 27. c. 24. Chron. Cass. l. c. 11. D'un autre côté, les Musulmans d'Afrique envahirent la Sicile, comme ils avoient fait autrefois l'Espagne, à la faveur de l'incontinence & de la trahison d'un mauvais Chrétien. Euphémius qui commandoit une troupe de gens de guerre dans cette belle province, toujours soumise aux Empereurs de C. P. s'étant amouraché d'une religieuse, l'enleva de son couvent, & l'épousa au grand scandale de tout le monde. Les frères de cette vierge déshonorée en porterent leur plainte à l'Empereur Michel le Bègue, qui n'étoit pas scrupuleux sur l'article. Il avoit un trait tout pareil de dissolution à se reprocher, ayant lui-même épousé Euphrosine, petite-fille de l'Impératrice

Irène, & religieuse dans l'isle du Prince. Mais cet Empereur regardant son inconduite scandaleuse comme la prérogative de son rang, voulut punir ce qu'il se permettoit, & envoya ordre au gouverneur de Sicile d'user contre Euphémius de toute la sévérité des loix, & de lui imprimer la note d'infamie, en lui faisant couper le nez. Euphémius averti sous main, s'assura d'une partie des troupes, résista au premier effort du gouverneur; puis se retira vers l'Emir d'Afrique: & comme si l'impudence lui eût donné droit à l'Empire, ce subalterne audacieux qui n'avoit que le rang de capitaine, osa demander au Prince Maure le titre d'Empereur, avec quelques secours, sous promesse de le rendre maître de la Sicile, & de lui payer un gros tribut. L'Emir qui ne demandoit pas mieux que d'avilir la puissance impériale, accorda tout ce qu'on demandoit. Le rebelle alla se montrer à Syracuse, avec une armée de Mahométans, & les marques d'Empereur. Il y fut tué peu de temps après, & les Arabes demeurerent maîtres de la Sicile. De là ils faisoient descente sur descente en Calabre & en Lombardie; c'est-à-dire dans toute l'Italie, tant de l'Empire d'Orient que de l'Empire d'Occident.

Ce fut pour s'opposer à leurs incursions, & pour assurer l'embouchure du Tibre où l'abord étoit plus facile, que Grégoire IV entreprit un ouvrage plus grand que n'avoit fait aucun de ses prédécesseurs, en rebâtissant pour la sûreté publique la ville d'Ostie entièrement ruinée. Il en fit une ville toute nouvelle, qu'il nomma de son nom Grégoriopolis, la réédifia de fond en comble, l'entoura de murailles plus hautes & de fossés plus profonds qu'auparavant, y mit de bonnes portes garnies de herses, avec des machines à lancer des pierres, & tous les instrumens de guerre alors en usage.

Les Maures tournerent leurs efforts vers l'Orient, tandis que les forces de cet Empire étoient toutes occupées à la guerre civile entre l'Empereur Michel & Thomas qui se donnoit pour le fils d'Irène. Michel, à son avènement à l'Empire, avoit rappelé les confesseurs bannis pour la cause des images; quoiqu'il fût lui-même dans une croyance toute contraire, ou plutôt dans une indifférence totale par rapport aux principes fondamentaux de la religion; lui qui tenoit en même temps à des superstitions qui alloient jusqu'à l'extravagance. Quand il crut son autorité bien établie sur-tout

Post Theoph. p. 31.

après la défaite de Thomas, il se déclara contre les Catholiques, & se rendit hautement persécuteur. Le S. Moine Méthode qui devint par la suite patriarche de C. P. & fut un des principaux soutiens de la saine doctrine, reçut sept cens coups de fouet. Saint Euthymius, évêque de Sardes, déjà célèbre par sa confession & par deux exils, expira dans les tourmens. On exerça une infinité d'autres violences. Pour empêcher de combattre l'erreur, on ferma les écoles publiques, & l'on défendit aux enfans d'étudier, à l'exemple des Mahométans, dont on ne fit pas difficulté d'imiter la tyrannie en faveur de l'impiété que l'on tenoit d'eux.

Dans ce nouveau péril, on ne put encore fermer la bouche à S. Théodore de Stude, qui avoit été rappelé avec les autres exilés. La première chose qu'il fit en arrivant au voisinage de C. P. où il avoit été reconduit comme en triomphe par des monastères & des peuples entiers, ce fut d'aller rendre ses respects au S. Patriarche Nicéphore, dans son monastère de Calcédoine où il étoit retiré, tandis que l'Usurpateur Théodore demeuroit en possession de son siège. Cet intrus étant même venu à mourir, l'E-

vêque légitime ne fut pas rétabli ; mais vit de nouveau occuper sa place par le fameux Iconoclaste Antoine de Sylée, qui le garda seize ans. S. Théodore s'étant concerté avec le Patriarche Nicéphore & quelques dignes évêques, il fut résolu d'écrire à l'Empereur en faveur de la bonne cause. Mais c'étoit parler à un sourd, disent les historiens du temps, que de prétendre persuader ce Prince naturellement frivole, & devenu persécuteur.

La persécution, loin d'intimider Théodore, ne le rendit que plus vigilant à écarter le péril de la séduction, par des instructions & des lettres éloquentes. Il ne cessoit d'inculquer à tous les ordres de Fidèles ces règles fondamentales de la saine croyance : Qu'il n'étoit plus question de conférer avec des hérétiques déclarés, comme on le proposoit encore, ni de faire un accommodement politique, dans une matière élevée au dessus de tout pouvoir humain : qu'il ne s'agissoit pas d'affaires temporelles, dont l'Empereur pût juger ; mais de la doctrine céleste qui n'a été confiée qu'à ceux à qui il a été dit : Tout ce que vous aurez lié sur la terre, sera lié dans le Ciel ; c'est à dire aux apôtres & aux évêques

leurs successeurs, principalement à celui de Rome qui tient le premier siège, puis à ceux de C. P. d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem: que ces cinq chefs faisoient la force de l'Eglise, & devoient être à la tête de tous les jugemens sur les dogmes divins: que le devoir des souverains & des magistrats consistoit à leur prêter la main, pour mettre leur jugement à exécution; que la façon de procéder canoniquement, étoit de rassembler les princes de l'Eglise, avec ceux qui défendoient unanimement la vérité: que s'il n'étoit pas possible d'avoir des légats de l'Orient, la même impossibilité n'existoit point par rapport à l'Occident: que quand ceux-ci encore n'assisteroient point à l'assemblée, elle ne laisseroit pas de prononcer validement par les lettres synodiques que recevroit le premier siège: que si l'assemblée même ne pouvoit avoir lieu, il falloit envoyer à Rome de part & d'autre, à cette mère de toutes les Eglises, où Pierre a présidé le premier, & qu'on en recevroit la décision certaine de la foi, comme il s'est pratiqué de tout temps.

Ce sont ici les derniers monumens de l'activité généreuse de S. Théodore. Il mourut enfin consumé de travaux & de

souffrances, à l'âge de soixante-sept ans. On a de lui un testament, où après sa confession de foi, il donnoit à ses disciples & aux abbés ses successeurs, des règles qui montrent du moins l'idée qu'on avoit encore en Orient de la régularité monastique. Vous n'aurez rien en propre, dit-il à l'Abbé, pas même une seule pièce de monnoie. Vous ne partagerez, ni vos soins, ni les biens de votre monastère entre vos proches & vos amis : tout sera pour vos frères & vos enfans spirituels. Vous n'aurez point d'esclaves, ni pour votre personne, ni pour la communauté : ce sont des hommes faits comme vous, à l'image de Dieu. Vous irez à pied, à l'exemple de J. C. ou monté sur un âne. Vous ne souffrirez aucune propriété parmi les frères, pas même d'une aiguille. Vous sortirez rarement, & ne quitterez votre troupeau que par nécessité. Vous ne contracterez amitié avec aucune religieuse, & vous n'entrerez point dans leurs monastères. Vous n'ouvrirez point le vôtre aux femmes, & vous ne parlerez à aucune qu'en présence de deux témoins de part & d'autre, & s'il se peut, sans la voir. Vous n'affecterez point d'avoir tel syncelle en particulier ; mais différens frères vous servi-

tout. On ne gardera pas d'argent dans le monastère, & l'on donnera aux pauvres tout le superflu, de quelque espèce qu'il soit. Vous ne ferez rien de votre chef, pour le spirituel, ni pour le temporel; mais vous prendrez toujours l'avis de deux ou trois personnes des plus capables, selon les matières. Le S. Abbé laissa encore à des religieuses qui l'en avoient prié, une instruction sommaire conçue en ces termes: Ne vous formez pas sur la vie lâche de la plûpart des religieuses qui vous environnent, & qui ne le sont que de nom; mais comme les grands peintres ne travaillent que sur le bel antique, modelez-vous sur les originaux de la sainte antiquité que vous avez entre les mains.

Le Patriarche S. Nicéphore mourut dans sa retraite, peu d'années après S. Théodore Studite. Entre les écrits qui l'ont illustré, aussi bien que la constance dans la foi & dans la pratique de toutes les vertus, on lui est sur-tout redevable d'une histoire abrégée d'environ deux siècles; savoir depuis la mort de l'Empereur Maurice jusqu'au temps d'Irène.

Cependant l'Empereur Michel, nonobstant son indifférence pour la religion, ou pour mieux dire, malgré sa religion

monstrueuse & assez ressemblante à celle de Constantin-Copronyme qu'il paroît avoir eu dessein de copier, voulut donner quelque couleur moins odieuse à la tyrannie qu'il exerçoit sur ses sujets orthodoxes : il tenta de les mettre en contradiction avec ceux de l'Eglise de France.
Post. Theoph. l. II. n. 10 p. 44. Sous prétexte de confirmer l'alliance entre les deux Empires, il envoya des ambassadeurs à Louis le Débonnaire, avec une lettre qui portoit cette inscription : Michel & Théophile (c'étoit son fils déjà associé à l'Empire) fidèles à Dieu, Empereurs des Romains, à notre cher & honoré frère Louis Roi des François & des Lombards, nommé leur Empereur. Après avoir assuré qu'il veut conserver la paix avec les François, il entreprend de justifier les violences dont il usoit envers les Catholiques d'Orient, & rapporte plusieurs pratiques vraiment superstitieuses & inexcusables, pour rendre odieux tous les Orthodoxes, qu'il en accuse généralement. C'est ainsi que l'esprit d'hérésie, toujours guidé par l'esprit de mensonge, a tout son recours, soit à des inventions purement calomnieuses, soit à des imputations générales, pour des abus particuliers & presque inévitables dans les meilleures choses. La fourberie de l'Empe-

sur instruit des préventions qu'on avoit en France touchant cette matière, ne tendit qu'à les augmenter. Cette manœuvre étoit d'autant plus propre à y prolonger les dispositions peu favorables où l'on y étoit par rapport au dernier concile de Nicée, que Michel, en ne lui donnant que la qualification de concile local, ainsi qu'au concile Iconoclaste de Constantin-Copronyme, sembloit autorisé par quelques docteurs mêmes de la Grèce des plus orthodoxes, & en particulier par S. Théodore Studite qui s'étoit servi de cette expression. En effet, le défaut d'adhésion d'une partie aussi considérable de l'Eglise que l'Empire François & quelques autres nations de l'Occident, a pu long-temps le faire regarder comme ceux des conciles œcuméniques, qui n'en ont acquis l'autorité que par l'acceptation subséquente des diverses Eglises.

L'Empereur Louis se flattant de tout pacifier, rassembla l'an 825 les plus savans hommes du royaume dans son palais de Paris, à dessein seulement d'éclaircir la question, dont la décision devoit être renvoyée au Chef de l'Eglise. Les prélats assemblés firent plus qu'on ne leur demandoit. Confirmés par le faux exposé

Conc. Gall. c. 7. p. 109.

des Grecs, dans l'ignorance où ils étoient des faits, ils condamnerent indistinctement, & le conciliabule de Copronyme, & le septième concile. Ils rejeterent même, au moins de parole, tout culte rendu aux images; tandis que, de fait & par la pratique, ils les vénéroient en ordonnant de les placer avec honneur dans les églises, tant pour y servir de décoration, que pour rappeler aux Fidèles la vertu des saints qu'elles représentoient. Encore les différens docteurs n'étoient-ils pas trop d'accord entr'eux dans leur manière de s'énoncer: les plus éclairés, la plûpart même prétendoient qu'on leur devoit rendre quelque sorte d'honneur; en sorte qu'ils paroissent n'avoir rejeté que le culte excessif qu'ils soupçonnoient les Grecs de rendre aux images. Aussi les Souverains Pontifes userent d'une sage économie, & travaillerent avec douceur à ramener ces docteurs prévenus à toutes les observances reçues dans l'Eglise, sans jamais penser à les retrancher de sa communion. On reçût en France & en Germanie le second concile de Nicée, dès qu'on s'y fut donné le temps de l'entendre, dès qu'on y eut confondu les impostures & quitté les préventions qui avoient engagé les

es Pères de Francfort, aussi bien que eux de la conférence de Paris, à le ejeter.

Cette question s'éclaircit principalement, à l'occasion des excès où se porta Claude, évêque de Turin. Il étoit Espagnol de naissance, & avoit puisé l'amour de la nouveauté dans l'école de Félix d'Urgel. Ayant ainsi perdu la foi qui est indivisible, il embrassa facilement les erreurs des Iconoclastes, & poussa les choses plus loin que la plûpart d'entr'eux. Il avoit dissimulé ses sentimens, de peur de nuire à son élévation dans le clergé: mais si-tôt que son ambition fut satisfaite, il leva le masque sans nul ménagement. Dès la première visite qu'il fit de son diocèse, il brisa dans toutes les églises, non seulement les images, mais encore les croix, & marqua la même fureur contre la vénération des reliques & l'invocation des saints. Un attentat si scandaleux révolta son peuple, qui montra par la vigueur de sa résistance, quel étoit le véritable état de la croyance parmi les sujets mêmes des Monarques François. Non, répondirent-ils à quelques reproches qu'il voulut leur faire (selon le témoignage ingénu qu'il leur rend lui-même dans ses lettres) nous ne croyons

Mabill. præf. in sæc. 4. n. 25.

pas qu'il y ait rien de divin dans l'image que nous vénérons; mais nous lui rendons des honneurs, en vue de celui qu'elle représente.

Bibl. PP. p. 900 & seq.

On s'empressa de toute part à confondre l'impiété de Claude. L'Abbé Théodmire, ami de l'hypocrite avant qu'il fût démasqué, & Dungal reclus au monastère de S. Denis, ne crurent pas que l'esprit de recueillement & les règles de leur état les dussent empêcher d'user de leurs talens, pour écarter la contagion qui menaçoit l'Eglise Occidentale. Ils prirent des premiers la plume, pour arrêter ou décréditer le Novateur. Quel orgueil, dit Dungal, de fouler aux pieds, de briser avec mépris ce que depuis plus de 800 ans; c'est-à-dire depuis l'établissement du Christianisme, les SS. Pères & les plus religieux princes ont permis, ont ordonné qu'on exposât dans les églises, & même dans les maisons particulières pour la gloire du Seigneur! Peut-on compter au nombre des Chrétiens, celui qui rejette ce que reçoit toute l'Eglise?

L'Empereur Louis fit condamner par les évêques les écrits que Claude eut l'audace de produire en faveur de son impiété; puis il en envoya l'extrait aux

plus ſavans perſonnages du royaume, afin de les réfuter. Jonas évêque d'Orléans, Agobard de Lyon, Valafride, ſurnommé Strabon ou le Louche, & pluſieurs autres entrerent dans cette honorable lice. Mais entre ces docteurs vantés, on exalte particulièrement la manière exacte & ſage avec laquelle s'exprime Valafride. Il ſoutient qu'on ne doit pas condamner les honneurs rendus aux images, pourvu qu'ils ſoient modérés; & que l'abus que des perſonnes ſimples peuvent en faire, n'eſt pas une raiſon de les ôter de nos temples.

L'ouvrage de Jonas répond mal à la réputation que cet Auteur a eue de ſon temps. On n'y trouve de juſteſſe, ni dans les raiſonnemens, ni dans les réflexions; à quoi il ſubſtitue de froides plaiſanteries, & des puérilités plus dignes de dériſion que ce qu'il veut cenſurer. C'eſt ainſi qu'il raille ſon adverſaire ſur l'équivoque de ſon nom; diſant qu'on doit peu s'étonner de ce qu'il ne marche pas droit dans les ſentiers de la vérité, puiſqu'il ſe nomme Claude; c'eſt-à-dire boiteux ſelon l'étymologie Latine. Il eſt vrai que Jonas, avec les ſentimens où il étoit, devoit ſe trouver embarraſſé dans une pareille diſpute. Il adoroit la

croix, mais il n'approuvoit pas le culte des images : inconséquence qu'il rendoit encore plus sensible, par le développement du principe sur lequel il établissoit des pratiques si différentes. Nous n'adorons pas la croix, disoit-il, comme une divinité. Si nous la baisons, ce n'est pas à cause du bois dont elle est formée; c'est par amour pour celui qui par elle a opéré notre salut. Quand on baise de même l'évangile tracé avec l'encre sur le parchemin, le fait-on en l'honneur de l'encre ou du parchemin? N'est-ce pas plutôt en l'honneur du Verbe incarné, dont les paroles vivifiantes sont recueillies dans l'évangile? Il est clair que ces raisons militent également, & pour le culte de la croix, & pour celui des images.

Jonas étoit néanmoins auteur d'ouvrages estimés. Rien ne marque mieux le cas qu'on faisoit de son institution des rois adressée au jeune Pépin roi d'Aquitaine, que le témoignage effectif du sixième concile de Paris, qui l'inséra dans ses actes. Dans l'institution des laïcs, dont il est aussi l'auteur, il n'est rien de plus remarquable que la perpétuité de la tradition touchant la doctrine contenue dans ce texte qu'il y cite de S. Grégoire;

Les pasteurs de l'Eglise doivent apporter de grandes précautions, tant pour lier que pour délier; mais soit qu'ils lient justement ou injustement, le troupeau doit toujours craindre la sentence.

Jonas fit aussi l'histoire de la fameuse translation de S. Hubert à l'abbaye d'Andein dans la forêt d'Ardenne. Valcand, évêque de Liège, venoit de rétablir & de réformer ce monastère, en y mettant à la place des chanoines qui l'occupoient, des moines qui lui demanderent les reliques de S. Hubert, pour donner plus de lustre à leur institut. Elles y furent transférées le 30 septembre de l'an 825, après que ce saint corps eut été trouvé entier & sans corruption. C'est ce qui fit prendre au monastère d'Andein le nom de Saint Hubert. Il s'y opéra tant de miracles, qu'on en fit une histoire particulière dans le onzième siècle, où nous apprenons que dès-lors on invoquoit ce S. Evêque, avec un merveilleux effet, pour la guérison de la rage.

Agobard, archevêque de Lyon, avec des vertus éminentes qui l'on fait mettre au nombre des saints, étoit d'un caractère ardent & capable de donner dans de grands écarts, comme nous le verrons bientôt; mais il avoit une droiture

d'ame & une magnanimité, qui les réparoit toujours avec avantage. Il fut aussi un des plus célèbres écrivains, & peut-être le meilleur de son temps. Le grand nombre de ses ouvrages, sur toutes sortes de matières, telles que l'Aveuglement des Juifs, l'Hérésie de Félix d'Urgel, l'Usage des biens ecclésiastiques, le Duel, sans compter plusieurs de ses lettres qui équivalent à autant de traités (outre la fécondité de son esprit) montrent la force de son raisonnement, la netteté de son style, son érudition & son goût dans les citations, bien choisies pour l'ordinaire, quoique trop longues & trop fréquentes. Il écrivit ainsi que Jonas, à l'occasion de Claude de Turin, sur le culte des images. Mais l'Evêque de Lyon, comme celui d'Orléans, en voulant éviter les excès qu'on reprochoit aux Grecs, se laissa emporter par l'impétuosité de son génie contre l'écueil opposé, d'une manière même si violente, qu'il est plus facile de justifier son intention que ses expressions. Comme avec tout l'esprit imaginable, il est impossible de raisonner juste contre les vérités inébranlables de la foi, le raisonnement & la pénétration d'Agobard semblent tout à fait l'avoir abandonné, lorsqu'il prétend démontrer

l'inutilité du culte des images par la comparaison suivante. De même, dit-il, qu'en regardant un tableau qui représente, soit des moissonneurs & des vendangeurs, soit des pêcheurs & des chasseurs, notre provision de blé ou de vin n'en augmente pas, & que nous n'attendons pas notre dîner de cette chasse ou de cette pêche en peinture; ainsi quand nous voyons sous le pinceau des anges voler du Ciel vers la terre, des apôtres prêcher, des martyrs combattre, nous n'en devons espérer aucun secours. Rien ne fait mieux sentir, que cette objection peu sensée, l'excès de la prévention où étoit l'Auteur.

Cet homme de génie, s'il eût été libre de préjugés, n'eût-il pas senti lui-même, avec le ridicule & le peu de justesse de sa comparaison, la frivolité d'un raisonnement qui ne porte que sur la supposition fausse que nous attendons notre secours des images matérielles, & non de l'intercession des saints à qui nous référons les honneurs rendus à ces figures.

Les ambassadeurs de Michel le Bègue avoient apporté en France les prétendus écrits de S. Denis l'Aréopagite, inconnus aux cinq premiers siècles de l'Eglise,

& cités pour la première fois par les Eutychiens dans le sixième siècle. La supposition s'accrédita, sur une si mauvaise garantie; & comme une première bévue va rarement seule, Hilduin abbé de S. Denis, qui reçut le livre des Grecs comme un présent du Ciel, se mit en tête que le patron de son monastère étoit le même S. Denis que l'Aréopagite, à qui l'on n'hésitoit plus d'attribuer ces œuvres. Sur ces préventions, il bâtit une histoire, où contredisant sans preuves S. Grégoire de Tours qu'il se contente d'accuser de simplicité, il fait arriver S. Denis en France sous le Pape S. Clément, & endurer le martyre sous l'Empereur Domitien, contre la foi de tous les monumens. Lui-même au contraire mêle à son histoire des circonstances pleines de simplicités ou d'inepties, d'idées incohérentes. Ainsi nous conte-t-il que le S. Martyr, après avoir été décapité, se leva, prit sa tête entre ses mains, & la porta fort loin, conduit par des anges. Toutefois l'ouvrage d'Hilduin qui lui valut le titre d'Aréopagitique, fut si bien accueilli, que la plûpart des écrivains postérieurs ont confondu les deux SS. Denis, & que dès son temps les Grecs mêmes ont donné dans cette imagination. On ne

Ap. Sur. 5. p. 6 & seq.

connoit guère que S. Adon de Vienne & Usuard, qui, dans leurs martyrologes composés peu après la mort d'Hilduin, distinguent S. Denis de Paris de celui d'Athènes. A la tête de la dissertation d'Hilduin, on trouve, & la lettre de l'Empereur Louis qui lui avoit ordonné d'écrire à l'honneur de l'Apôtre de la France, & la réponse de l'Auteur qui indique les sources où il avoit puisé : ce sont les prétendus écrits de S. Denis même, l'histoire Grecque d'un certain Aristarque, parfaitement inconnu d'ailleurs, avec les actes d'un Visbius qu'Hilduin donne pour témoin oculaire des souffrances du S. Martyr, & dont on trouve encore un autre écrit, capable par son absurdité de faire apprécier tout ce qui peut être sorti de cette plume.

Louis le Débonnaire s'amusa de ces découvertes, redoubla d'estime pour l'abbé de S. Denis son archi-chapelain, & parut oublier qu'il fût entré dans la révolte avec plusieurs autres prélats des plus qualifiés du royaume. Tel étoit irrémédiablement le tour du génie de ce Prince, sans nerf & sans consistance ; & telle fut la cause des amertumes, des humiliations, des chagrins qui vont l'accabler, des désordres & des troubles qui

de son vivant ne cesserent presque plus de bouleverser tout son Empire. Le dérangement des saisons, la stérilité des terres, la peste & la famine, les ravages des Bulgares dans la Pannonie, les menaces & les armemens formidables des Sarasins d'Espagne prêts d'envahir les provinces du Midi, les périls & les calamités se débordant de toute part sur l'Empire d'Occident; Louis imputa le concours de tant de malheurs aux péchés du peuple & à la dépravation de tous les ordres de l'Etat, qui armoient le bras vengeur de l'Arbitre suprême des royaumes & des empires. Rien de plus digne jusqu'ici d'un Monarque Chrétien: mais au lieu d'user de la puissance du glaive, que Dieu lui avoit mise en main pour la correction des méchans plus funestes à l'Etat que les fléaux naturels & les ennemis étrangers, il se déchargea sur les évêques du soin de réformer le peuple & les princes, avec le clergé, & crut avoir pris des mesures bien efficaces, en faisant tenir quatre conciles dans le cours de la seule année 829. Mayence, Paris, Lyon & Toulouse furent les lieux marqués pour leur célébration.

On fit par-tout des réglemens fort beaux & fort étendus, à en juger par le

actes du concile de Paris, les seuls qui nous restent, & dont la prolixité peut nous dédommager de la perte des autres. On y prouva d'une manière éloquente pour le temps, par les exemples des Ninivites, de Manassès & de la pécheresse de l'Evangile (que l'on confond avec Marie sœur de Marthe & de Lazare) que la pénitence étoit le moyen sûr de désarmer la colère de Dieu. Rien de plus constant que ces principes; & quelle que fût alors l'ignorance, il étoit bien moins nécessaire de les établir, que de les réduire en pratique. Le Prince qui n'eut pas l'autorité de faire observer les ordonnances, eut bientôt lieu de s'appercevoir que cette inexécution étoit la vraie source du mal. La portion de l'Etat la plus ignorante, le simple peuple se montra bien plus fidèle au devoir, que les grands & plusieurs prélats factieux ou séduits, qui oublierent jusqu'aux droits de la nature & à la majesté du trône, d'où ils firent descendre le foible Empereur.

Auparavant il reçut une ambassade des Suédois, qui le prioient de leur envoyer des prédicateurs, pour leur apprendre les vérités salutaires du Christianisme. Les ambassadeurs assuroient que leur Roi étoit disposé à donner une pleine liberté, & Act. SS. Bened. t. 6. p. 85.

aux missionnaires d'annoncer l'évangile ; & à ses sujets de l'embrasser. L'Empereur trouvant moins de difficultés & plus d'attrait à faire de nouveaux Chrétiens, qu'à corriger ceux qui étoient vieillis dans le désordre, s'occupa aussi-tôt de la conversion des Suédois. Il demanda à l'Abbé Vala qui avoit regagné toute sa confiance, & qu'il retenoit presque toujours auprès de lui, s'il ne pourroit pas lui trouver encore parmi ses religieux quelque homme apostolique, propre à cette entreprise. On crut devoir s'adresser derechef au moine Anscaire, qui faisoit toujours des prodiges en Danemarck ; & qu'il feroit plus aisé de trouver des ouvriers capables de recueillir la moisson abondante qu'il avoit préparée, que de défricher une terre encore toute couverte de ronces & d'épines. On mit en sa place, auprès du Roi Hériold, un saint homme, nommé Gitlemare.

Anscaire s'embarqua pour la Suède, avec un moine de l'ancienne Corbie, appelé Vitmare. Avant d'arriver, leur courage fut mis à une rude épreuve. Ils furent attaqués en route par des pirates qui leur enleverent, avec les présens de l'Empereur pour le Roi de Suède, leurs provisions, leurs livres, tout leur petit ba-

gage ; en sorte qu'il leur fallut continuer leur route à pied, dénués de tout, parmi des dangers & des incommodités sans nombre. Après avoir traversé des forêts & des déserts affreux, passé sur de foibles barques des lacs & des bras de mer, ils arriverent enfin à Birca, ville capitale des Suédois qui ne subsiste plus, mais qui n'étoit pas éloignée du lieu où se trouve Stockholm. Au premier abord du Roi Biorn, ils reconnurent la vérité de tout ce que ses ambassadeurs avoient dit à l'Empereur Louis. Le Roi, de l'avis de son conseil, leur donna une entière liberté d'annoncer l'évangile ; & le succès avec lequel ils le firent, dans une nation droite, magnanime, admirablement disposée à la pureté & aux autres vertus chrétiennes, les consola en peu de temps de tout ce qu'ils avoient eu à souffrir. On ne tarda point à demander le baptême, & l'on se prépara soigneusement à le recevoir. Un des plus grands seigneurs de la Cour, Arigaire gouverneur de Birca & fort chéri du Roi, fut une des premières conquêtes de la grace, à laquelle il fit constamment honneur par sa piété, par sa charité, par sa fermeté dans la foi. Il fit bâtir une église dans ses terres, & fut toujours le plus ferme soutien de la religion dans tout le pays.

Après six mois de travail & de consolation, Anscaire & Vitmare revinrent en France chercher les moyens de perpétuer leurs succès. Ils apportoient à l'Empereur des lettres écrites de la propre main du Roi de Suède, suivant l'usage de cette nation, moins barbare que celles qui lui donnoient ce nom, chez lesquelles les grands se faisoient gloire de ne savoir point écrire. Le Roi, dans ses lettres, louoit beaucoup ces deux hommes apostoliques, & racontoit les progrès que faisoit dans ses Etats par leur conduite admirable la religion de l'Empereur. Louis, pour affermir & multiplier ces conversions, à l'imitation de son auguste père, ne trouva rien de mieux que d'établir dans le voisinage un siège archiépiscopal, avec autorité sur toutes les missions du Nord, tant pour les fournir de bons ouvriers, que pour y ordonner des évêques quand il en seroit temps. Tel avoit été le projet de Charlemagne, qui divisant la Saxe en plusieurs évêchés, n'en avoit attribué à aucun évêque la partie septentrionale qui est au delà de l'Elbe ; la tenant comme en réserve, exempte de toute jurisdiction épiscopale, & soumise à la direction du simple prêtre Héridach : qu'il se pro-

posoit de promouvoir à l'épiscopat. Les nouvelles conquêtes de l'Evangile engagerent Louis à exécuter sans délai ce que la mort n'avoit pas permis à Charle de consommer. Ainsi la ville d'Hambourg fut choisie pour métropole. Pour le choix du métropolitain, que la vertu, la capacité & toutes les circonstances déterminoient, on ne délibéra point. L'Empereur nomma Anscaire, le Pape le confirma, & de plus l'établit légat des pays septentrionaux, conjointement avec Ebbon archevêque de Rheims revenu de ces missions, mais toujours affectionné à cette bonne œuvre qu'il étoit moins pénible de protéger que d'administrer.

Les deux légats jugerent à propos qu'il y eût un évêque résident en Suède; & du consentement de l'Empereur, ils choisirent pour cela un parent d'Ebbon, nommé Gausbert. Immédiatement après son ordination, il partit avec ardeur pour la Suède, où il fut aussi bien reçu du Prince & des peuples, que l'avoit été Anscaire. Il y bâtit une église, il annonça l'évangile avec assiduité, il augmenta considérablement le nombre des Fidèles; jusqu'à ce que par un soulèvement populaire, & contre la volonté du Roi, il en fut chassé, après avoir essuyé les dernières violences.

Vit. S. Ansc. in act. Bened. n. 12. Annal. Fuld. & Met. an. 845.

S. Anscaire eut le même sort à Hambourg, où les Normands, dans une irruption imprévue, mirent tout à feu & à sang, ruinerent l'église & le monastère que l'Archevêque avoit fait bâtir avec grand soin, & désolerent tellement le pays, que ceux qui échapperent à la mort ou à l'esclavage, furent reduits à se disperser au loin, dépouillés de toutes choses. Les clercs emporterent seulement les reliques. Le S. Archevêque qui avoit soutenu son troupeau jusqu'à la dernière extrémité, se sauva à grand'peine, à demi vêtu, à travers des dangers effroyables. Il fut plusieurs années à errer sans bien & sans ressources, abandonné de la plûpart de ses disciples, & toujours au moment de retomber entre les mains des Barbares: car rien ne put le tirer de la carrière périlleuse de l'apostolat, dont il continua les fonctions avec le petit nombre de coopérateurs qui lui restoient. Enfin on lui donna l'évêché de Brême, qu'on unit à celui d'Hambourg. De là, il soutint, avec une persévérance qui ne se dementit jamais, sa double mission de Suède & de Danemarck; y envoyant ses clercs les plus zélés, y allant lui-même au péril de sa vie ou de sa liberté, & ne cessant d'y affermir en toute manière les fondemens du Christianisme. Le Seigneur

ſuppléoit au défaut de tous les moyens humains, par une foule de miracles que rapporte dans la vie du S. Archevêque S. Rembert ſon diſciple & ſon ſucceſſeur : témoignage d'autant plus croyable, que c'eſt pour les Egliſes naiſſantes que le Tout-puiſſant ſe plaît à déployer toutes les merveilles de ſa droite. Anſcaire cultiva pendant trente-ſix ans ; c'eſt-à-dire juſqu'à ſa mort, & ſans jamais ſe ralentir, ces terres meurtrières & ſauvages. Si les troubles civils, les révolutions multipliées & tous les excès de la Barbarie empêcherent, du vivant de cet homme vraiment apoſtolique, que la récolte ne fût auſſi abondante qu'il avoit droit de ſe la promettre, la ſemence évangélique, répandue de ſa main & arroſée de ſes ſueurs, pouſſa au moins des racines profondes, qui ſe développerent avec le temps, & produiſirent dans la ſuite une grande abondance de fruits de ſalut.

Cependant l'audace des propres fils de Louis le Débonnaire, encouragée par ſa foibleſſe & ſa négligence, fit à l'autorité impériale & paternelle, une injure juſques là inconnue à la religion qui lui ſervit de prétexte. Ce Père digne de meilleurs enfans ſi ſa tendreſſe même ne les eût corrompus, avoit fait, comme on

Egin. & Aſtron. ad an. 829.

l'a vu, trois ſouverains, des trois fils que lui avoit laiſſés ſa première femme Ermengarde, & leur avoit diſtribué ſans réſerve toute l'étendue de ſa domination. S'étant remarié depuis, il eut de ſa nouvelle épouſe qu'il aimoit beaucoup, un quatrième fils nommé Charle. Il conçut alors qu'il s'étoit trop preſſé de partager ſes Etats. Judith, c'étoit le nom de l'Impératrice, ne pouvoit ſe réſoudre à voir ſans couronne, entre quatre fils de l'Empereur, le ſeul qui fût né d'elle. On ne pouvoit cependant lui en former une, qu'on ne démembrât les apanages de ſes frères. Mais tout céda aux vœux d'une femme aimée, qui d'ailleurs ne manquoit, ni de hardieſſe, ni d'intrigue. Elle ſonda en premier lieu les Rois d'Aquitaine & de Bavière, & les trouva intraitables. Lothaire ſe montra moins difficile; ſoit qu'il eſpérât, par cette généroſité intéreſſée, faire prévaloir ſon crédit dans le gouvernement général ſur celui de ſes deux frères; ſoit qu'il ne crût pas ſe dépouiller en effet des droits qu'il cédoit à un enfant, qui de long-temps ne ſeroit en état de les faire valoir. Quoi qu'il en ſoit, il donna les mains au démembrement qui ſe fit, de l'Allemagne & d'une partie de la Bourgogne, en fa-

ur du petit Charle, & il s'engagea tement à être son protecteur. L'Impératrice, en reconnoissance, laissa prene à Lothaire toute l'autorité qu'il vou-. Cependant l'Empereur passoit tout n temps à chanter des pseaumes, à onférer avec des évêques, à prescrire s jeûnes, sur la nouvelle d'une desente de Barbares, ou à l'apparition de uelque phénomène. S'il publioit de sages rdonnances, si l'on condamnoit les alfaiteurs; il leur pardonnoit ensuite, les désordres se multiplioient journellement par l'impunité. Une autre source e subversion, c'est qu'incapable de peer la surface des choses & des hommes, l mettoit les personnes de la plus basse aissance dans les plus hautes prélatures, ur les simples apparences de la piété.

Les Rois Pépin & Louis formerent ans peine un parti contre une pareille administration. Lothaire lui-même se repentit des promesses qu'il avoit faites à l'Impératrice. Elle crut dissiper l'orage, en mettant à la tête des affaires Bernard comte de Barcelone, extraordinairement accrédité dans l'Empire, grand homme de guerre, hardi, entreprenant, & à qui l'on ne croyoit rien de difficile. Mais l'humeur fière du Comte, exaltée par sa

Ann. Met. 829. Ann. S. Bertin. 830.

nouvelle faveur, l'indignité avec laquelle il exclut des charges tous les gens de bien, son faste au milieu de la misère publique, ses concussions & ses violences pour amasser de l'argent achevèrent d'ulcérer les esprits, & fournirent surtout des prétextes plausibles à la jalousie de Lothaire. Comme l'Empereur Louis avoit conféré à Bernard la dignité de chambellan, alors la première du royaume; en cette qualité, à laquelle étoit jointe celle de grand maître du palais, il étoit chargé, en commun avec l'Impératrice, du détail de la maison impériale; ce qui lui donnoit des rapports fréquens avec la Princesse. On en prit occasion de répandre sur leur commerce des bruits calomnieux; auxquels la négligence & la simplicité de l'Empereur, la figure du Comte, & sur-tout la haine générale donnerent créance dans le public. Les personnages les plus graves, tels que Paschase-Ratbert, docteur des plus renommés de son temps, & qui devint abbé de la fameuse Corbie, allerent jusqu'à imputer à ce Ministre le dessein de faire périr l'Empereur, avec ses trois fils du premier lit, pour épouser l'Impératrice.

L'illustre & pieux Vala, encore abbé

ce monastère & peu content de la
our, ne sut pas se garantir de la crédu-
ité: dans ce péril prétendu de l'Etat,
se fit un mérite d'étouffer les impres-
ons de la chair & du sang, en se dé-
larant contre le Comte Bernard qui
étoit son beau-frère. Hilduin, abbé de Vit. Val.
S. Denis & archi-chapelain, Jessé évêque c. 10.
d'Amiens, les SS. Archevêques de Lyon Theg. c.
& de Vienne, Agobard & Bernard, 36. 37.
avec plusieurs autres personnages distin-
gués par leur rang & leurs vertus, s'en-
gagerent de même dans cette faction ar-
tificieuse, en croyant se déclarer pour
le bien public, & pour le service même
de l'Empereur. Tant il est dangereux,
pour les prélats les plus éclairés, de
s'ingérer dans les affaires séculières, où,
dépourvus des graces d'Etat, ils font
souvent des méprises plus déplorables
que les grands du monde!

Ces exemples entraînerent le torrent
des seigneurs. Tous se rendirent à Com-
piegne, avec les chefs de la conspiration;
tandis que l'Empereur étoit occupé en
Bretagne contre les Bretons qui préten-
doient se soustraire à la domination Fran-
çoise. Il perdit la tête, à cette nouvelle,
éloigna le Comte Bernard, dans le seul
moment où il pouvoit se le rendre utile,

& vint dans l'assemblée des factieux se mettre à la merci de ses fils. On l'obligea d'abord à faire prendre le voile à l'Impératrice, & à la renfermer dans le monastère de Sainte Radégonde de Poitiers pour y faire pénitence. On voulut ensuite que lui-même se fit moine. Comme il y marquoit beaucoup de répugnance, & que le spectacle d'un Souverain traité si indignement commençoit à émouvoir le cœur des François, on mit des moines auprès de lui, pour l'y engager par voie de persuasion.

Nithard hist. lib. 1. Il se trouva, parmi ces instigateurs, un homme généreux, habile & résolu, nommé Gondebaud. Il se mit en tête de rétablir son Empereur, & lui communiqua sa pensée. A la première proposition, le Prince pâlit d'effroi. Il n'envisageoit que le péril de la tentative, il croyoit, en y consentant, se voir déja mort, ou du moins tondu & couvert à jamais d'un froc. Le Moine voyant que l'appas du diadême ne piquoit pas Louis, le prit par un endroit plus analogue à la mollesse de son caractère, lui parla de l'Impératrice, & lui apprit qu'ayant été forcée à se faire religieuse, les loix de l'Eglise n'empêchoient point qu'il ne la retirât de son couvent. La tendresse réveilla le

urage : il conſentit à l'entrepriſe. Auſ-tôt Gondebaud ſuppoſa des prétextes, our aller s'aboucher avec les Rois d'A-uitaine & de Bavière. Ces deux Princes oient fort aigris contre Lothaire leur né, qui s'arrogeoit avec hauteur la ſpoſition de toutes choſes, ſans leur ire part des fruits de leur commun at-entat, & ſans daigner ſeulement pren-re leur avis. Il ne fut pas difficile à Gondebaud, de leur perſuader que le oug d'un frère impérieux étoit moins ſup-ortable que celui d'un père, coupable niquement de trop de bonté. Il parla e même aux ſeigneurs & aux évêques, qu'il attendrit par une vive peinture de a douceur & de la bienfaiſance de l'Em-ereur malheureux. Il vint auſſi-tôt retrou-er Lothaire qui le croyoit tout à lui, & engagea ſans peine à tenir un parle-ent, pour faire reconnoître ſon autorité une manière légale, en préſence du ieil Empereur; qu'on ne pourroit man-uer, lui ajouta-t-il, de mettre au nom-re de rois fainéans, indigne de com-mander à l'illuſtre nation des François. Tous les grands, le Roi même ſes frè-es lui obéiſſoient aveuglément, afin d'écarter toute ombre de défiance.

Lothaire convoqua le parlement à Ni- Vit. Lud.

mègue, & défendit aux seigneurs d'y venir armés, à la persuasion des moines dont il se croyoit assuré, & qui lui parurent n'avoir d'autre vue que d'y être aussi forts que les séculiers. Les Rois d'Aquitaine & de Bavière, à qui l'Empereur avoit promis en secret d'augmenter leurs apanages, ne manquerent pas de s'y rendre. Louis se voyant si bien appuyé, y parut en souverain; & sans laisser à Lothaire le temps de procéder à la confirmation de sa tyrannie, il déconcerta toutes ses manœuvres par le ton d'empire qu'il prit d'abord & par les coups d'autorité dont il les accompagna sur le champ. Il exila l'Abbé Hilduin, sous prétexte qu'il avoit amené des gens armés, contre la défense qui en avoit été faite. Il lui ôta même ses abbayes, & la charge d'archi-chapelain, qui fut donnée à Foulque abbé de Jumiège, & dans la suite à Drogon évêque de Metz. Vala eut ordre de se retirer à son monastère, d'où il fut conduit aux bords du lac de Genève, & renfermé dans une caverne inaccessible. Jessé d'Amiens fut déposé par ses collègues dans l'épiscopat. Tout le monde craignit l'Empereur, quand on vit qu'il ne craignoit plus. L'audacieux Lothaire, malgré les con-

onſeils de ſes miniſtres qui l'exciterent aux
rnières violences, trembla devant ſon
re & ſon ſouverain, vint ſe jeter à
pieds, & lui demanda publiquement
ardon.

Il ne falloit qu'un peu de conſtance à
utenir ces démarches, pour rendre à
mais l'autorité de Louis reſpectable :
ais il revint bientôt ſur ſes pas. Il ne
aita plus à la vérité Lothaire d'Empe-
ur : mais il déclara qu'il lui pardon-
oit, & il lui laiſſa ſon royaume d'Italie.
accorda pareillement le pardon à la
lûpart des coupables, ſe contenta d'en
ondamner quelques-uns à l'exil, &
iſſa peu après reparoître les exilés à la
our. Quelque attachement qu'il eût
onſervé pour l'Impératrice Judith, il
ut du ſcrupule de la reprendre pour
n épouſe ; parce qu'elle avoit porté le
oile, à quoi la profeſſion religieuſe étoit
enſée attachée. L'affermiſſement de ſon
torité calma ſes ſcrupules, en écartant
s ténèbres dont les factions avoient
ouvert les vrais principes. Les évêques Annal.
écidérent que l'engagement forcé de Ju- Met. &
ith étoit nul. Le premier interprète des Bert. 829,
ix canoniques, le Souverain Pontife, 830.
yant confirmé cette déciſion, l'Impéra-
ice vint ſe préſenter dans une nouvelle

aſſemblée convoquée à Aix-la-Chapell[e] pour ſe juſtifier des crimes qu'on l[ui] avoit imputés. Le peuple demanda [ſi] quelqu'un ſe portoit pour accuſateur: pe[r]ſonne ne parut; & on la reçut, ſuiva[nt] les loix Françoiſes, à ſe purger par ſe[r]ment. Le Comte Bernard s'offrit de ſo[n] côté à ſe juſtifier par le duel; & pe[r]ſonne n'ayant oſé ſoutenir une accuſ[a]tion ſi périlleuſe, il fut de même adm[is] au ferment. Ce fut là néanmoins le term[e] de ſa faveur; l'Impératrice qui reprit pl[us] de crédit que jamais, ne le regarda plu[s;] ſoit que l'abſence & le péril euſſent étei[nt] une paſſion réelle, ſoit plutôt que [la] paſſion n'eût jamais eu d'exiſtence qu[e] dans la haine publique & les tyranniqu[es] hauteurs du Comte, ſur leſquelles l[es] revers de Judith lui avoient enfin de[ſ]ſillé les yeux.

Aſtron. an. 833. Nith. l. 1. Thegan. c. 42.

Mais elle ne ſut pas faire un uſag[e] aſſez modéré ou aſſez ſecret de ſon aſcen[]dant ſur l'eſprit de l'Empereur ſon épou[x.] Le feu de la ſédition n'étoit pas étein[t.] Les punitions ordonnées & ſuivies d[e] graces indiſcrètes, avoient multiplié le[s] ſujets de murmure, ſans diminuer le nom[]bre ni le pouvoir des mécontens. O[n] avoit ajouté d'abord quelques domain[es] aux Etats des Rois Louis & Pépin; ma[is]

n'avoit pu former ensuite un royaume
jeune Charle, sans reprendre sur ces
maines. L'ambitieux Lothaire dépouillé
titre d'Empereur, & réduit à la puis-
nce limitée de Roi d'Italie, étoit en-
re plus mal disposé. Les trois frères qui
oient des inclinations & des vues tou-
s contraires, se firent un intérêt com-
un, d'intérêts si différens. Ils forme-
nt une ligue contre l'Impératrice, en
pandant les bruits les plus affreux sur
n compte, & protestant en rebelles ex-
rimentés, qu'ils n'en vouloient point
l'Empereur, qu'ils ne se proposoient
contraire que de préserver ce Prince
son Empire d'une ruine prochaine.
Lothaire qui ne vouloit plus manquer
n coup, usa de l'expédient le plus ca-
ble d'en diminuer l'horreur aux yeux
es peuples, & d'en assurer le succès. Il
treprit de leur persuader, qu'il étoit au-
risé par le Souverain Pontife. A ce des-
ein, il engagea Grégoire IV à passer
vec lui d'Italie en France, après lui
voir fait entendre qu'il s'agissoit de pro-
urer la paix entre le père & les enfans,
de rétablir le bon ordre dans tout
l'Empire. Le Pape partit dans cette per-
suasion, & arriva, ainsi que Lothaire,
u rendez-vous que ce Prince avoit don-

né à ses deux frères, dans une vaste plaine d'Alsace entre Bâle & Strasbourg. En quelques jours, toute la contrée se trouva couverte des troupes de ces trois Princes. L'Empereur leur père ne laissa pas d'y rassembler encore une armée capable de les déconcerter, si elle eût été aussi fidelle que nombreuse. Il y eut d'abord beaucoup de négociations entre les deux partis, par l'entremise des seigneurs & des évêques; chacun s'efforçant sur toute chose de mettre de son côté le Souverain Pontife. Enfin, les deux armées s'avancerent l'une contre l'autre, pour vuider la querelle que les entrevues & les lettres laissoient toujours indécise. L'Empereur poussé à bout étoit résolu à livrer bataille. Mais au lieu d'accabler des enfans révoltés, tandis que ses gens lui demeuroient fidèles & ne demandoient qu'à venger ses injures, la délicatesse, ou plutôt la pusillanimité de sa conscience l'engagea dans une nouvelle tentative auprès de ses fils dénaturés, pour n'avoir point à se reprocher les suites funestes du combat. Il leur envoya une espèce de manifeste, où il leur représentoit les droits sacrés de la nature & de la religion qu'ils fouloient aux pieds; il se plaignoit sur tout de ce qu'ils empêchoient

Père commun des Fidèles de le venir
uver, lui qui avoit toujours honoré si
cèrement le Siège Apostolique, & qui
ttroit sa gloire à le protéger jusqu'au
nier soupir.

L'artificieux Lothaire prit de là occa- Astron. an. 833. Theg. c. 40 & seq.
d'amuser le bon Empereur, & de
débaucher ses troupes. Il dit au Pape,
l'on lui laissoit toute liberté de passer
s le camp impérial, & qu'on ne dési-
rien tant qu'une réconciliation sin-
e. Alors le Souverain Pontife, suivi
n nombreux cortège d'évêques, s'a-
nça entre les deux armées, sans que
sonne s'empressât au devant de lui.
Empereur étoit offensé que le Pape ne-
t le visiter qu'après ses enfans. Le
pe entra dans les rangs, s'approcha
l'Empereur, & lui donna sa béné-
tion, en l'assurant que toutes ses dé-
rches avoient été réglées par le plus
nd amour de la paix. Vous n'êtes
s reçu, dit le pieux Empereur, avec
honneurs que les Papes ont coutume
recevoir chez nous; mais convenez
ssi que votre conduite est bien diffé-
nte de celle de vos prédécesseurs. Sa-
ez, répondit le Pape, que nous sui-
ns le même esprit, & que nous respirons
s ensemble la paix que J. C. nous a

laissée. On entama ensuite la négociation & l'on conféra pendant quelques jours; après quoi, l'Empereur renvoya le Pontife aux trois Princes, & le pria de revenir pour conclure l'accord. Mais Lothaire qui étoit l'ame de la ligue, & qui avoit eu le temps de brasser tout ce qu'il méditoit, ne laissa plus retourner le Pape.

A la faveur de ces négociations simulées, il avoit si bien réussi à corrompre ou à intimider les troupes de son père que la défection fut générale. En peu de momens, Louis se vit presque seul, tout près d'être assailli par des furieux dont il entendoit déjà les cris, & dont les uns demandoient sa mort, les autres sa déposition. Ce Prince infortuné s'abandonnant lui-même, & ne conservant de sentimens généreux que ceux de son extrême bonté, dit au peu de seigneurs qui étoient restés avec lui: Allez aussi vous rendre à mes enfans, je ne veux pas que votre fidélité soit cause de votre perte. Il alla se remettre lui-même entre les mains de ces enfans perfides, conduisant l'Impératrice Judith & le Prince Charle, dont il ressentoit les malheurs bien plus vivement que les siens propres. On dressa aussi-tôt un nouveau traité de partage entre les trois frères, & on vou-

le faire approuver de l'Abbé Vala, l'on avoit tiré malgré lui de sa retraite. dit, en gémissant, après l'avoir lui: élas! on a eu soin de tout, excepté s intérêts de Dieu: réflexion tardive un dénouement si facile à prévoir, omme étant l'issue ordinaire des rébellions les plus avantageusement colorées. se retira, l'amertume dans le cœur, uitta le royaume, & alla se renfermer ans le monastère de Bobio en Italie, bientôt il travailla efficacement à la réparation de sa faute, & au rétablissement l'Empereur. Le Pape, de son côté, prit la route de Rome, dans une espèce de désespoir d'avoir précipité cette catastrophe, par les moyens mêmes qu'il avoit crus les plus propres à la détourner. L'Impératrice Judith fut envoyée prisonnière à Tortone en Italie, le jeune Charle son fils au monastère de Prum dans les Ardennes, & l'Empereur Louis au monastère de S. Médard de Soissons. On appela le lieu où le Prince avoit été si indignement trahi, le champ du mensonge.

Cependant on indiqua une assemblée générale de la nation à Compiegne, pour le premier jour de novembre de cette année 833, afin de donner une forme légitime à ce qu'on venoit de faire si tu-

multueuſement. Il ſembloit que le ſort du malheureux Empereur ne fût point aſſez triſte, à moins qu'il ne parût le mériter. Lothaire abandonna le projet déjà manqué de le faire moine : mais, pour ne pas moins lui ôter l'eſpérance de remonter ſur le trône, il réſolut d'ajouter l'infamie à l'infortune, en lui faiſant ſon procès en forme dans l'aſſemblée de la nation, & en le ſoumettant pour ſes péchés à la pénitence publique ; prétendant qu'elle emportoit, ſelon les canons, inhabilité à jamais porter les armes & à prendre part aux affaires de l'Etat : ce qui étoit faux même pour les particuliers, à qui ces ſortes d'exercices n'étoient interdits que pendant le cours de leur pénitence ; & pour les ſouverains, les canons n'avoient jamais prétendu les comprendre dans une interdiction, qui eût tourné ſi viſiblement au dommage de l'Etat. Mais Lothaire avoit eu ſoin de convoquer un très-grand nombre, non ſeulement de ſeigneurs laïcs, mais d'évêques & d'abbés qui lui étoient dévoués aveuglément. Il y en eut toutefois une aſſez grande quantité que le vertige de la faction n'avoit pas faſcinés, & qui demeuroient diſpoſés très-favorablement envers leur ſouverain légitime. Mais dans

ces momens de crise & de fermentation, il ne faut qu'un génie de certain caractère, pour faire prévaloir l'illusion, & enlever tous ces foibles appuis à l'innocence malheureuse.

Ebbon, archevêque de Rheims, homme difficile à définir par les qualités opposées qu'il rassembloit, avoit au souverain degré le talent de plaire aux potentats sans principes, de séduire ou d'intimider ses collègues, & d'imprimer une sorte de respect à ceux mêmes qui ne l'estimoient pas, ou du moins de les amener où il vouloit. Né dans l'esclavage, il marquoit d'autant plus de hauteur & d'amour pour la domination, qu'il craignoit davantage qu'on ne se souvînt de la bassesse de son origine. Ce n'est pas qu'il n'eût des qualités propres à la couvrir, & que le mérite, aussi bien que l'intrigue, n'eût contribué à son élévation. L'Empereur Louis, tandis qu'il n'étoit que roi d'Aquitaine, l'avoit tiré de servitude, & pourvu d'abbayes. Il l'éleva enfin sur le grand siège de Rheims, par son peu de discernement dans la distribution des places honorables, dont il n'eut jamais plus de sujet de se repentir. Ebbon, susceptible de toutes les formes sans en retenir aucune, parut quelque

Theg. supr.

temps mériter sa fortune, avant de s'en montrer souverainement indigne. Il fut successivement courtisan souple & assidu, missionnaire zélé pour la conversion des Barbares, flambeau de la discorde & de la rébellion; mais toujours esprit inquiet & cabaleur, cœur ingrat, prélat sanguinaire peut-être & de mœurs corrompues; car on l'accusa d'impudicité & de cruauté. En un mot, il se montra le digne ministre d'un Prince aussi dénaturé que Lothaire, à qui même il vendit ses services, pour le prix sacrilège de la riche abbaye de S. Vast d'Arras.

Flod. l. 2. c. 20.

En qualité de président de l'assemblée de Compiegne, au moins pour la partie qu'on en érigeoit en concile, il exalta le pouvoir épiscopal en déclamateur enthousiaste, & sans nulle distinction des objets, exagéra de même les prétendus déportemens de son souverain, & conclut à le mettre en pénitence pour le reste de ses jours. Les autres évêques de l'assemblée eurent tous la lâcheté de souscrire à son avis. Aussi-tôt on marqua le jour & le lieu de cette étrange scène; & l'on se transporta dans ce même mois d'octobre 833, au monastère de S. Médard de Soissons, assigné pour prison à l'Empereur déposé. Il y eut un concours de peuple,

aussi extraordinaire que le spectacle qui l'occasionnoit. Le malheureux Empereur parut au milieu de la multitude, comme une victime prête à être immolée. Il se prosterna sur un cilice étendu par terre devant l'autel, & se confessa publiquement coupable de très-grands crimes, pour lesquels il demanda la pénitence; afin de mériter l'absolution, disoit-il, de la part de ceux qui tiennent du Ciel le pouvoir de lier & de délier. La multitude fondoit en larmes: mais les évêques de la faction ne trouvant pas encore suffisante l'amertume de cette humiliation, lui dirent qu'on ne surprenoit pas ainsi les graces du Seigneur, & que s'il vouloit obtenir le pardon de ses fautes, il lui en falloit faire une confession circonstanciée. Ils lui mirent en main un écrit contenant en huit articles les prétendus crimes dont il convenoit à la faction de le flétrir; ils l'obligerent de le lire à haute voix, & de se reconnoître coupable de tout ce qu'il énonçoit: ce qu'il fit en l'arrosant de ses larmes, puis le rendit aux évêques qui le placerent sur l'autel. Après quoi, il quitta son baudrier, qu'il remit aussi sur l'autel, se dépouilla de ses vêtemens royaux, & reçut l'habit de pénitent, dont il se revêtit lui-même. Cette

odieuse cérémonie étant achevée, on conduisit Louis dans une cellule du monastère où on le laissa sous bonne garde. La tristesse & la confusion se répandirent sur tous les visages, & chacun s'en retourna chez soi dans un morne silence.

Lothaire s'appercevant que son attentat n'étoit pas applaudi, entreprit de le justifier aux yeux du public, & de répandre dans tous les ordres de l'Etat la contagion du fanatisme & de la révolte. On dressa une relation motivée de tout ce qui s'étoit fait, & on la publia, comme un manifeste justificatif de cette suite d'horreurs. Mais cette publication produisit un effet tout contraire à celui qu'on s'en promettoit. Elle excita l'indignation de tous ceux qui ne partageoient pas l'intérêt & les passions des rebelles. On détesta les auteurs d'une manœuvre si justement détestable : eux-mêmes commencerent à en rougir; & l'on observe que nul évêque n'osa signer cette relation révoltante. On plaignit un Prince qui n'étoit malheureux que par sa bonté excessive, & par la perfidie de ceux qui l'avoient le mieux éprouvée. L'excès de ses infortunes lui ouvrit la route pour en sortir.

Cependant Lothaire n'écoutant que son énie impérieux, se remit à disposer de out, sans égards pour les prétentions le ses frères. De peur qu'on ne lui enlevât son père pour qui il voyoit la disposition des cœurs toute changée, il le conduisit à Aix-la-Chapelle, où il le traia encore plus mal qu'à Soissons. Les sentimens de la nature, soutenus par les motifs de l'intérêt, reprirent le dessus dans le cœur des Princes Louis & Pépin. Ils se liguerent ensemble contre Lothaire, qui s'enfuit avec effroi de la Germanie, & vint à Paris avec l'Empereur son prisonnier. Mais il y trouva les François, encore plus changés qu'ailleurs à son égard. Il lisoit sur tous les visages l'indignation publique, prête à éclater contre lui. Pour se dérober aux derniers périls, il prit de nouveau la fuite; mais il laissa son prisonnier à S. Denis, & n'emporta de ses crimes que les remords cruels dont il ne put se défaire.

Dès que les seigneurs François eurent appris où l'Empereur étoit resté, ils y accoururent de toute part, pour l'assurer de leur soumission. Louis oubliant tout le passé, les reçut avec sa bonté ordinaire, fit assembler les évêques, & voulut être réconcilié solemnellement à l'E-

glise, avant de reprendre les marques de la dignité impériale. Aussi-tôt après, il se mit en devoir d'éteindre les restes de la guerre civile, que Lothaire continua seul, mais avec la fureur d'une bête féroce qu'on a obligée de lâcher sa proie. Par les meurtres, les incendies & les plus horribles ravages, il se vengeoit sur les sujets, de l'obéissance à jamais mémorable qu'ils rendoient à leur souverain. Mais enfin, coupé de toute part, & ne pouvant s'attendre, pour plus grand bonheur, qu'à mourir de faim avec toute son armée, il prit une seconde fois le parti de se venir jeter aux pieds de son père, qui se contenta encore de le reléguer dans son royaume d'Italie.

L'année suivante 835, l'Empereur convoqua un concile à Thionville, afin d'annuller canoniquement tout ce qu'on avoit fait contre lui. Il s'y trouva quarante-quatre, tant évêques qu'archevêques. Drogon de Metz, archi-chapelain & qualifié d'archevêque parce qu'il étoit revêtu du pallium, y présida, avec Hetti de Trèves. La plûpart des prélats coupables s'étoient réfugiés en Italie, auprès de Lothaire. Ebbon qui avoit été arrêté dès l'année précédente, & renfermé dans l'abbaye de Fulde, fut amené à Thion-

Coint. an. 830. n. 57. an. 834. n. 4.

mille. Il voulut d'abord se disculper par l'endroit même qui aggravoit sa faute ; c'est-à-dire par la multitude des complices qu'il avoit séduits, ou portés aux derniers excès. Mais l'accès du délire public étoit passé. Il se vit obligé à se condamner lui-même, afin d'éviter la honte d'une déposition plus humiliante. Pour l'honneur de l'épiscopat, les évêques obtinrent qu'il seroit jugé dans la sacristie, hors de la présence des laïcs. Il donna au concile un acte de démission conçu en ces termes : Moi Ebbon, évêque indigne, pénétré de la grandeur de mes péchés, & voulant sauver mon ame par la pénitence, je renonce aux saintes fonctions de l'épiscopat que j'ai profané ; & afin que l'on puisse conférer ma place à un pasteur qui gouverne mieux l'Eglise, j'ai souscrit cet acte de ma main. Cette déclaration ayant été lue dans le concile, Ebbon la ratifia de vive voix. Après quoi, les évêques prononcerent la sentence en ces mots : Quittez le ministère, selon votre aveu. Jonas d'Orléans écrivit l'acte de déposition, qui fut encore signé par Ebbon, & dont on remit un exemplaire au Prêtre Foulques abbé de S. Remi, & désigné archevêque de Rheims, L'Empereur ne le laissa ordonner, qu'a-

près avoir pris le consentement du Pape sur la déposition d'Ebbon. Il paroît qu'Hilduin qui avoit recouvré son abbaye de S. Denis avant les derniers troubles, n'y prit point de part, & demeura fidèle à l'Empereur qui lui avoit pardonné ses premiers égaremens. On doute encore moins, que les autres personnages vertueux, au moins ceux qui ont été jugés dignes d'un culte public, n'aient fait une pénitence exemplaire. L'Eglise n'honore point de vertus flétries par la rébellion, de quelques palliatifs qu'on puisse les colorer.

Le corps du clergé national, quand il fut libre, répara de la manière la plus éclatante le scandale qui avoit été donné par plusieurs de ses membres. Tous les évêques assemblés à Thionville se rendirent avec empressement aux vœux de l'Empereur, qui souhaitoit de leur voir désapprouver par écrit les entreprises faites sur sa personne. Ils déclarerent que la déposition de leur souverain n'étoit pas seulement injuste & téméraire, mais que l'esprit de révolte avoit enfanté dans cette occasion un forfait inconnu à tous les siècles précédens; ajoutant que la puissance ecclésiastique & la puissance séculière avoient chacune leur sphère di-

tinguée. C'eſt pourquoi, pourſuivent-ils, en adreſſant la parole à l'Empereur, nous eſtimons que le ſeul moyen d'écarter les déſordres, eſt que maintenant ſi religieuſement les évêques dans la jouiſſance de tout le pouvoir ſpirituel que J. C. leur a donné, vous uſiez de tout celui que vous tenez pareillement de Dieu dans l'ordre politique. Pour rétablir l'Empereur avec plus de ſolemnité, les Pères du concile ſe tranſporterent de Thionville à Metz, place tout autrement conſidérable. On chanta une meſſe, pendant laquelle ſept archevêques réciterent chacun une oraiſon différente ſur l'Empereur, pour le réconcilier à l'Egliſe, ou plutôt pour lever les ſcrupules de ſa conſcience timorée. Drogon, accompagné d'Ebbon qui faiſoit par là une eſpèce d'amende honorable, monta ſur l'ambon au milieu de la meſſe, & lut au peuple tous les écrits des évêques, pour la juſtification & le rétabliſſement du Monarque; puis les prélats le couronnerent de nouveau, aux acclamations de la multitude qui ne ſavoit comment exprimer ſa joie. Ainſi fut réparé, preſque auſſi-tôt que donné, le premier exemple (depuis celui des évêques d'Eſpagne contre le Roi Vamba) d'une entrepriſe ſéditieuſe

de la part du clergé, ou plutôt de ses membres les plus impérieux, sous prétexte de pénitence. Encore faut-il observer, que les prélats qui le donnerent, agissoient beaucoup moins en évêques qu'en premiers vassaux, autorisés par état au maniment des plus grandes affaires, & à l'élection même des souverains. C'est le faux aspect de ce droit qui donna lieu à l'égarement de tant d'hommes recommandables d'ailleurs par leur science & leur piété.

Mabill. Præf. t. 6. Tel étoit entr'autres le Moine Ratbert, surnommé Paschase selon la coutume qui alors faisoit souvent ajouter au nom Barbare un surnom Romain. Il fut élevé par les moines qui servoient de chapelains aux religieuses de Notre-Dame de Soissons, embrassa la vie monastique à Corbie, & en devint abbé. Il composa plusieurs ouvrages de religion, dont le traité de l'Eucharistie lui attira le plus d'estime, & fit en même temps le plus de bruit. Ce n'est pas néanmoins un ouvrage contentieux, ni recherché, où l'Auteur pût être soupçonné de donner dans des idées singulières; mais une simple exposition de la foi, faite à la prière de son disciple Varin abbé de la nouvelle Corbie, afin d'instruire les jeunes Saxons

qu'on élevoit dans ce monastère. Aussi le compare-t-il au lait qu'on donne pour nourriture aux enfans.

Rien de plus formel ni de plus précis que ce qu'il y dit de la présence réelle du Sauveur dans le sacrement de nos autels, & du miracle de la transsubstantiation. Il commence par rappeler l'idée de la toute-puissance & de l'efficacité de la volonté divine : d'où il conclut que le Fils de Dieu ayant voulu, comme il nous l'a déclaré, que sa vraie chair & son vrai sang fussent sous les apparences du pain & du vin dans le sacrement de son amour, il faut croire inébranlablement qu'après la consécration, ce qui paroît encore du pain & du vin n'est cependant autre chose que la chair & le sang de J. C. que c'est la même chair qui est née de la Vierge, qui a souffert sur la croix, & qui est sortie glorieuse du tombeau ; que comme sans la foi on n'auroit pu reconnoître pour Fils de Dieu le Fils de l'homme souffrant sur la croix, c'est aussi par la foi que nous voyons la chair de J. C. cachée sous les espèces de nos alimens ordinaires ; que le goût & les apparences du pain & du vin ne demeurent après la consécration, que pour faire l'exercice & le mérite de notre foi.

Cap. 1. p. 1555.

Il ajoute que ce facrement eft en même temps vérité & figure : vérité, parce qu'il contient réellement le vrai corps & le vrai fang du Sauveur ; figure, parce que le prêtre, en immolant tous les jours fur l'autel, rappelle le fouvenir du facrifice que J. C. a offert une fois fur le Calvaire. Mais comment s'opère ce myftère ineffable ? Ma foi, répond-il, eft là-deffus toute ma fcience. C'eft par la vertu de ces paroles divines & toutes-puiffantes, *ceci eft mon Corps*, *ceci eft mon Sang*, que ce qui n'étoit auparavant que du vin mêlé d'eau, devient du fang, & le même fang qui a été répandu pour le falut du monde.

Ratbert foutint invariablement la même vérité dans fes autres écrits. Il fit un recueil abrégé des traits épars de la tradition fur cette matière, expliqua les textes obfcurs, & quelques-uns en particulier de S. Auguftin, par ceux qui ne font fufceptibles d'aucune autre interprétation, tels que ce paffage d'un fermon où ce Père difoit aux néophytes : Recevez dans le pain ce qui a été fufpendu fur la croix, & dans le calice, ce qui a coulé du côté de J. C. Il attefte que l'Eglife Univerfelle tient la foi qu'il profeffe touchant l'euchariftie ;

qu'elle la confesse dans toutes les nations & dans toutes les langues; que toutes les liturgies justifient ce qu'il avance, & que les prières du canon de la messe en font un témoignage d'autant plus certain, qu'on les croit instituées par S. Pierre. Est-il nécessaire d'observer qu'en quelque temps & en quelques circonstances que cet ouvrage de Ratbert ait été mis au jour, s'il eût publié comme incontestables des points de croyance sur lesquels il étoit si facile de le confondre, tous les pasteurs, tous les peuples ne seroient certainement pas demeurés dans le silence? Eussent-ils si lâchement trahi leur foi, dans un point qui fait le fonds du culte public, & où l'innovation n'alloit à rien de moins qu'à rendre toute l'Eglise idolâtre, à lui faire adorer le pain matériel pour le Fils de Dieu.

Plusieurs savans hommes écrivirent vers le même temps sur la même matière, entr'autres Haimon évêque d'Alberstat, qui n'atteste pas moins clairement que Paschase la foi de la transsubstantiation. Dans son traité intitulé du Corps & du Sang du Seigneur, on lit, en termes formels, que la substance ou nature du pain & du vin par l'opération de la puissance divine, est changée substanciellement en une autre substance; c'est-à-

Spicileg. t. XII. p. 27.

dire en la chair & au ſang de J. C. que c'eſt une impiété d'en douter; que le goût & la figure du pain & du vin ne demeurent dans le ſacrement, que pour nous épargner la répugnance que nous aurions, dans l'état ordinaire des choſes, à boire du ſang & à manger de la chair humaine.

Raban, en traitant le même ſujet, & en atteſtant au fond la même vérité, s'exprime quelquefois d'une manière dont les dernières héréſies n'ont pas manqué de ſe prévaloir. Que peuvent-elles en effet, dans l'unanimité irréfragable de la tradition ſur cette matière, que peuvent-elles citer en leur faveur, ſinon quelques textes iſolés & à double entente? Tel eſt en particulier l'endroit où Raban s'exprime en ces termes: Quelques-uns qui ne penſent pas bien ſur le ſacrement du corps & du ſang de J. C. enſeignent que le corps qui eſt né de la Vierge, qui a ſouffert ſur la croix, qui eſt ſorti vivant du tombeau, eſt le même qu'on reçoit à l'autel. Les Sacramentaires ſe font ſans doute, de ces paroles de Raban, un grand ſujet de triomphe. Mais on les confond par Raban lui-même, qui enſeigne, par une multitude de paſſages plus clairs & mieux développés, le

dogme de la présence réelle & de la transsubstantiation. Ce ne sont donc pas ces points de foi qu'il combat ici. Il ne prétend autre chose, sinon qu'on ne doit pas dire que le corps du Sauveur dans l'Eucharistie, soit tout à fait le même que sur la croix, parce qu'il n'y est pas, comme sur la croix, dans l'état naturel & passible.

Il y a plus de difficulté par rapport à un autre écrit, qu'on attribue communément au Prêtre Bertram ou Ratram, aussi moine de Corbie, & que des hommes éclairés prennent pour le livre Jean Scot, où Bérenger puisa ses erreurs. Ces derniers critiques l'ont trouvé trop mauvais, pour le pouvoir justifier: ceux qui l'attribuent à Ratram, en expliquant les expressions dures & obscures par d'autres plus claires & plus exactes, ont prétendu que le sens qui résultoit de toute la suite de l'ouvrage n'avoit rien que de conforme au sentiment catholique. Il n'appartient pas à l'histoire d'entrer dans cette discussion. Il nous suffit d'exposer les faits. Du reste, la façon de penser d'un auteur singulier, & seul entre mille autres qui le démentent, importeroit peu à la foi qui fait notre objet capital.

L'Eglise d'Orient, sous l'empire de

Théophile qui avoit succédé à Michel le Bègue son père, dès le commencement d'octobre de l'an 829, nous présente des faits bien plus analogues à notre dessein. Théophile témoigna d'abord un grand zèle pour la justice, & même pour la religion. Il fit fleurir le commerce, favorisa les sciences, embellit sa capitale de somptueux édifices. S'étant livré depuis à la manie des Grecs pour les disputes de religion, il se déclara hautement en faveur des Iconoclastes, & poussa la persécution plus loin que n'avoit fait son père. Il ne défendit pas seulement d'honorer les images, mais d'en faire & d'en garder. C'est pourquoi, après les avoir effacées de nouveau dans les églises, & brûlé publiquement celles qui étoient le plus révérées, on remplit les prisons de peintres, de Catholiques zélés, d'évêques, & sur-tout des saints solitaires que Théophile ne pouvoit souffrir. Il leur défendit généralement d'entrer dans les villes, & de paroître à la campagne; en sorte que reclus chez eux, & dépourvus des choses les plus nécessaires à la vie, ceux qui ne voulurent point aller chercher leur subsistance sous un habit emprunté, périrent de faim en grand nombre, dans leurs monastères qui ne

Post. Theoph. l. 2. & 3.

furent plus que de vrais tombeaux. ur le commun des Fidèles, il y avoit ſques dans les villages d'impitoyables ecteurs, chargés d'accabler d'impôts ux qui n'abjuroient pas le ſaint culte. Toutefois l'Empereur ne put y faire re-oncer ſa femme Théodore, ni Théoc-e ſa belle-mère. Il avoit cinq filles, e cette Princeſſe leur aïeule attiroit uvent chez elle, afin de prémunir leur naiſſante contre les dangers de la ſé-ction. Elle ſe les attachoit par de pe-s préſens, & les exhortoit à réſiſter ſans ainte à l'Empereur leur père, dans tout qu'il pourroit exiger d'elles contre rdre de Dieu notre véritable père & otre maître ſuprême. En inſtruiſant ſi ces ames tendres & flexibles, elle enoit des images qu'elle gardoit dans e caſſette, les portoit à ſon viſage & baiſoit avec une pieuſe affection. Un ur l'Empereur leur demanda quel ac-eil leur faiſoit leur grand'mère, & ce i ſe paſſoit dans leurs entrevues, où les prenoient tant de plaiſir. La plus ne, nommée Pulquérie, raconta tout ec la naïveté d'un enfant, montra les éſens qu'elle avoit reçus, & ajouta: lle a dans ſa caſſette des figures bien us belles encore; elle les prend avec Post. Theoph. n. 5.

respect, les met sur sa tête, & les bais à plusieurs reprises. L'Empereur qui pé nétra tout, fut piqué jusqu'au vif: ma il n'osa éclater, par le respect qu'il por toit à sa belle-mère, femme de tête, d'un piété courageuse, & la seule qui osât lu représenter, combien la persécution qu' exerçoit le rendoit odieux à tout monde. Il se contenta d'empêcher ses fi les d'aller si souvent chez cette vertueu institutrice.

Un grand nombre de Catholiques, san ui parler avec la même liberté, ne rés fterent pas moins efficacement à ses sé ductions; entr'autres, quelques moine du monastère de S. Abraham. Ils oseren même lui faire voir dans les Pères le plus anciens, tels que S. Irénée & Sain Denis, que la vie monastique qu'il avo en horreur, étoit en vénération dès plus bel âge de l'Eglise. Pour lui prou ver que les images étoient révérées dès temps des Apôtres, ils citerent le por trait de la Sainte Vierge, fait par S. Luc & l'image miraculeuse de J. C. qu'il avo imprimée lui-même sur un linge: tradi tions populaires, mais alors généralemen adoptées. Le Tyran, pour toute réponse les chassa de C. P. après les avoir fa déchirer à coups de fouet, d'une maniè

si cruelle qu'ils en moururent peu après. Leurs corps restés long-temps sans sépulture, demeurerent incorruptibles, & furent honorés comme d'insignes reliques.

Un moine, nommé Lazare, lui devint particulièrement odieux, parce qu'il joignoit à la vie régulière un grand talent pour la peinture. Ne l'ayant pu gagner par promesses, ni par menaces, il le fit tellement flageller, que la chair tomboit par lambeaux, & qu'on ne croyoit pas qu'il pût survivre. S'étant néanmoins un peu rétabli dans la prison, il recommença à faire de saintes peintures. L'Empereur lui fit alors brûler les mains, avec des lames de fer rouge. En considération de l'Impératrice, on le laissa échapper de sa prison. Il se tint ensuite soigneusement caché; continuant toutefois à faire le même usage de son art. Ce fut dans cette retraite qu'il fit encore un portrait de S. Jean, qu'on garda long-temps après, & qui devint célèbre par une multitude de guérisons miraculeuses. Boll. ad 12. febr.

S. Théodore & S. Théophane son frère, déjà si maltraités par l'Empereur Michel, furent encore fouettés cruellement sous l'empire de Théophile, puis relégués dans l'isle d'Aphusie. Au bout de deux ans, il les fit revenir à C. P. Sur. 26. dec.

comme les deux perſonnages dont il ſouhaitoit le plus paſſionnément d'abattre la conſtance, tant pour leur capacité que pour leur vertu. A leur arrivée, on les renferma dans le prétoire. Six jours après, le quatorzième de juillet, on les conduiſit à l'audience du Tyran; des troupes de lâches adulateurs ſe tenant ſur leur paſſage, & les accablant d'injures & de malédictions. Qui ſont ces miſérables, pour oſer déſobéir à l'Empereur, diſoient les uns? Il faut, diſoient les autres, que les plus méchans de tous les démons les poſſèdent. Chacun exerçoit à ſa manière ſon inſolente malignité. Sur les quatre heures après midi, on les introduiſit, précédés du gouverneur, dans l'endroit qu'on nommoit la ſalle dorée. Auſſitôt cet officier ſe retira, & les laiſſa aux priſes avec l'Empereur qui leur parut avoir un aſpect ſiniſtre, & à qui ils rendirent de loin leurs hommages en tremblant. Il leur dit d'un ton terrible, d'approcher plus près; puis il leur demanda le pays de leur naiſſance. C'eſt, dirent-ils en bégayant, le pays des Moabites. Qu'êtes-vous donc venus faire ici, reprit-il, d'un ton encore plus effrayant? Et ſans attendre leur réponſe, il ordonna de les ſouffleter. On leur donna tant

& de si rudes coups sur le visage, qu'ils tomberent tout étourdis; & si Théodore ne se fût attaché au vêtement de l'exécuteur qui le frappoit, ce misérable, pour faire sa cour à sa manière, lui eût brisé la tête aux degrés du tribunal: mais le confesseur ne le lâcha point, qu'on n'eût cessé de le frapper.

Le Tyran farouche leur demanda derechef, pourquoi ils étoient venus à C.P. puisqu'ils ne tenoient pas sa croyance. Et comme ils baissoient les yeux sans oser répondre, il se tourna brusquement vers un officier qui étoit proche, lança de travers des regards foudroyans, & dit d'une voix à glacer de terreur: Qu'on prenne ces scélérats, qu'on imprime les vers sur leur visage, & qu'on les livre à deux Sarasins, pour qu'ils les emmènent dans leur pays. C'étoient douze méchans vers iambiques qui signifioient en substance que Théodore & Théophane, réfugiés à C. P. sans renoncer à leurs superstitions, en étoient bannis, comme deux vases d'iniquité, & marqués au visage, comme des malfaiteurs. Après la lecture de ces vers, l'Empereur leur dit: Vous ne manquerez pas de vous vanter, quand vous serez partis, que vous avez triomphé de moi; & moi, je veux

me jouer de vous, tandis que je vous tiens. A l'instant, il les fit dépouiller & fouetter cruellement; & pendant tout le cours de l'exécution, il ne cessoit de crier, pour animer les exécuteurs. Les confesseurs ne dirent autre chose que ces paroles: Seigneur, nous n'avons rien fait contre Votre Majesté, grand Dieu, ayez pitié de nous; Vierge Sainte, venez à notre secours.

Après qu'on leur eut mis tout le corps en sang, on les fit sortir. Mais aussi changeant que la manie bisarre qui l'agitoit, Théophile les fit aussi-tôt rentrer, & leur cherchant une autre querelle, leur demanda pourquoi ils s'étoient réjouis de la mort de l'Empereur Léon. Ils répondirent qu'il n'avoient jamais eu le moindre rapport avec ce Prince, & qu'ils n'étoient venus à C. P. que sous l'empire de Michel. On les renvoya au prétoire. Quatre jours après, on les présenta au préfet, qui, après plusieurs menaces, leur commanda d'obéir à Théophile. Ils répondirent qu'ils étoient prêts à souffrir mille morts, plutôt que de communiquer avec les hérétiques. Le Préfet essaya les caresses après les menaces, & leur dit: Communiquez seulement une fois avec nous, c'est moi qui vous accompagne-

ui à l'églife; après quoi, vous irez où il vous plaira jouir de votre liberté & des effets de notre faveur. Théodore encouragé par celui qui proportionne le fecours au befoin, répondit en fouriant: Seigneur, c'eft comme fi l'on difoit à quelqu'un: Je ne vous demande autre chofe que de vous couper la tête une feule fois, après quoi vous ferez ce qu'il vous plaira. On renverferoit plutôt le ciel & la terre, que de nous faire abandonner pour un moment la vraie religion. Alors le Préfet ordonna de procéder à la marque ordonnée par l'Empereur; & dans l'état de fouffrance où ils étoient, les plaies de la flagellation fe trouvant horriblement enflammées & au point de la fenfibilité la plus vive, on les renverfa fur des bancs, & on leur grava les vers fur le vifage, lettre à lettre, au moyen d'une infinité d'incifions & de piquures: ce qui fut fi long, que cette opération barbare, interrompue par la nuit, ne put s'achever que le lendemain. Quand la cruauté fut enfin affouvie, les confeffeurs parlerent en ces termes: On n'a jamais rien fait de femblable; & tous les tyrans, mis en parallèle avec vous, peuvent paffer pour des modèles de clémence. Sachez donc que cette infcription, notre plus bel or-

nement & notre meilleur titre pour le Ciel, vous sera représentée par le Juge suprême, pour votre confusion & votre désespoir. On les remit en prison, le visage ruisselant de sang; puis à la prière du Patriarche Jean Léconomante (quoique fauteur de l'hérésie & de mœurs conformes à sa croyance) on les exila dans la Bithynie, où Théodore mourut peu de temps après. Plusieurs autres saints religieux furent cruellement persécutés pour le même sujet.

Vit. S. Meth. c. 1. Le S. Moine Méthode, emprisonné ou plutôt enterré tout vivant dans un tombeau dès le regne de Michel le Bègue, en étoit sorti depuis peu, comme un squelette, n'ayant, pour ainsi dire, que les os, & pas un seul cheveu sur la tête. Il vivoit en son particulier, son aversion pour l'hérésie, ne lui permettant pas d'habiter un monastère; parce qu'il n'y en avoit point à C. P. qui n'en fût plus ou moins entaché. Il ne laissoit pas de fréquenter les moines qui pensoient bien, ainsi que les Fidèles croyans de tout état, du rang même le plus distingué. Comme il étoit naturellement éloquent, qu'il avoit un esprit doux, affable, très-insinuant, avec une grande force de raisonnement & une profonde connoissance des Ecritures,

il traita aussi avec beaucoup de personnes surprises par des séducteurs, & en désabusa un grand nombre. Le bruit en parvint bientôt à Théophile qui le fit venir, & lui dit : Après les châtimens que vous ont attirés tant de vaines disputes, ne cesserez-vous jamais d'exciter des troubles, pour un sujet aussi léger que les images ? Si elles sont si méprisables, répondit Méthode, pourquoi voulez-vous qu'on honore publiquement & qu'on multiplie tous les jours les vôtres, tandis qu'on abat par-tout celles de J. C. L'Empereur ne lui répliqua qu'en le faisant dépouiller jusqu'à la ceinture, & déchirer de mille coups de fouet. Demi-mort & tout épuisé de sang, on le descendit par un trou, dans un souterrain du palais, d'où quelques personnes compâtissantes le tirerent pendant la nuit, & le firent panser.

Théophile voulut ensuite essayer de la douceur, le fit ramener auprès de lui, prit un ton de bonté, & familiarité même; entrant à l'amiable en conférence avec lui, & témoignant prendre plaisir à lui entendre expliquer les difficultés tirées de l'Ecriture. L'érudition de Méthode & son talent infini pour l'insinuation produisirent un effet bien inespéré. La bienveil-

Post. Theoph. l. 3. n. 24.

lance que l'Empereur n'avoit d'abor qu'affectée, devint insensiblement cor diale & très-vive. Il marqua un logemen à Méthode dans le palais, parmi ses pro pres officiers : ce qui donna lieu au S Confesseur d'en désabuser une multitude & quelques uns mêmes de ceux qui avoien le plus de part à la confiance du Prince Il trouva moyen de l'adoucir lui-même de le faire au moins chanceler dans so opinion, s'il ne put l'y arracher tout fait, & de diminuer considérablemen son antiphatie pour les Catholiques. Théo phile, depuis cette époque, avoit tou jours Méthode avec lui. Il avouoit quel quefois à ses courtisans, qu'il étoit sou vent ébranlé, plus encore par la sainte té de l'homme de Dieu, que par se discours. Il s'en faisoit accompagner dan tous ses voyages ; il le menoit même la guerre, soit pour satisfaire sa curiosit sur les questions qu'il se plaisoit à lu proposer, soit de peur que pendant so absence le crédit de Méthode parmi le grands & tous les Catholiques n'aboutî au rétablissement des saintes images, qu ce Prince rebelle à la grace ne cessa ja mais de combattre.

Cependant il fit la guerre aux Sarasins, avec avantage d'abord & avec barbarie.

Il pénétra bie
qua toute sa
jeta dans les
& mit enfin
où étoit né l
rasin le pria
pargner cett
mais il ne f
la prit, la ru
habitans, &
vité. Le Cali
bla une arm
voit jamais
seurs, & fi
tous ses sol
pour marqu
vouloit à ce
l'Empereur.
engagé à la
trer le Patr
rient, avec
putation, T
Babouzique.
goureuse ré
dit soixante-
quoiqu'il n'
instruit à la
ble de la pl
porta & pas
& les solda

Il pénétra bien avant dans la Syrie, marqua toute sa route de sang & de ravages, jeta dans les fers des peuples entiers, & mit enfin le siège devant Sozopètre, où étoit né le Calife Moutasem. Le Sarasin le pria instamment par lettres, d'épargner cette ville en sa considération; mais il ne fut point écouté. Théophile la prit, la ruina, massacra une partie des habitans, & emmena le reste en captivité. Le Calife en devint furieux, assembla une armée plus nombreuse que n'avoit jamais fait aucun de ses prédécesseurs, & fit graver sur les boucliers de tous ses soldats le nom d'Ammorium, pour marquer que par représailles il en vouloit à cette ville qui étoit la patrie de l'Empereur. Théophile crut son honneur engagé à la bien défendre, & y fit entrer le Patrice Aëtius gouverneur d'Orient, avec deux capitaines de grande réputation, Théodore Cratère & Théophile Babouzique. Ils firent en effet une si vigoureuse résistance, que Moutasem perdit soixante-dix mille hommes à ce siège, quoiqu'il n'ait duré que treize jours. Mais instruit à la fin de l'endroit le plus foible de la place, il y donna l'assaut, l'emporta & passa au fil de l'épée les citoyens & les soldats, excepté les chefs de la

Ib. n. 19.

Elm. L. 11. c. 9. Albuf. p. 165.

bourgeoisie & les officiers de l'armée, qu'il fit conduire à Bagdad.

Act. SS. Boll. t. 6. p. 460 &c Quand il y fut arrivé lui-même, il les fit mettre aux fers, avec les entraves aux pieds, dans une prison où ne voyant pas le jour en plein midi, ils ne se reconnoissoient entr'eux qu'à la voix. Ils avoient un peu de pain & d'eau pour toute nourriture, la terre pour lit, & pour vêtemens des haillons infects. Quand on les crut découragés par les souffrances & la longueur de la prison, le Calife leur envoya les plus habiles de ses docteurs, pour leur faire renoncer leur religion. Ces suborneurs feignoient de venir de leur propre mouvement, & par compassion; ils affectoient de solliciter devant les prisonniers la permission d'entrer, de leur apporter des habits ou des vivres. Ceux-ci rejeterent avec horreur les premières propositions qu'on leur fit. Mais les Musulmans répliquerent : Tant de fierté ne sied point à votre état; connoissez au moins les avantages que nous avons à vous offrir; il vous sera toujours libre de rejeter nos conseils. N'aimez-vous pas, poursuivirent-ils, vos femmes & vos enfans, vos amis, vos concitoyens, votre patrie? Vous n'avez qu'un seul moyen de recouvrer tant de choses

désirables : c'est d'user de quelque dissimulation, & de condescendre pour un temps aux vœux du Calife, qui ne compte pour rien la conquête des villes en comparaison de celle des ames. Il vous comblera de faveurs ; vous aurez la liberté de retourner dans votre pays ; & là vous pratiquerez la religion que vous croirez la meilleure. Les confesseurs leur demanderent s'ils en useroient ainsi. Oui assurément, répondirent ces apôtres du Mahométisme ; car il n'y a rien de plus cher que la liberté. Ils confirmerent leur réponse par serment. Et nous, repartirent les Chrétiens, nous ne prenons pas conseil sur la religion, de gens qui tiennent si peu à la leur. Ils leur fermerent ainsi la bouche, & les renvoyerent confus.

Quelque temps après, & à bien des reprises différentes, il vint d'autres tentateurs, entre lesquels il y avoit plusieurs Faquirs ou moines Musulmans. Ils firent de grandes aumônes aux confesseurs, les embrasserent avec tendresse, plaignirent beaucoup leur infortune, & arroserent leurs fers de leurs larmes. S'étant assis amicalement auprès d'eux, ils leur dirent en gémissant : Quel triste sort pour des guerriers pleins d'honneur & de cou-

rage, & dont plusieurs sont parens de votre Empereur! Mais pourquoi vous obstiner à être malheureux, puisque votre sort est entre vos mains? Que ne quittez-vous cette voie étroite, que vous a tracée le Fils de Marie? Entrez dans la voie commode, que le grand Prophète nous a montrée, pour cette vie & pour l'autre. Qu'enseigne-t-il, qui ne soit conforme à la sagesse, quand il dit que Dieu destine à ses serviteurs toutes sortes d'avantages ici bas, & le paradis après la mort? Comme le Seigneur est souverainement bon, voyant que les hommes étoient trop foibles pour accomplir la loi de Jésus, qui est si dure & si difficile, il a envoyé son Prophète Mahomet, pour les décharger d'un poids qui surpassoit leurs forces, & pour les sauver par la seule foi des vrais Croyans. Les Chrétiens se regarderent les uns les autres en souriant, & répondirent: Pouvez-vous croire sérieusement qu'une doctrine qui soumet l'esprit à la chair, & qui donne carrière aux plus sales passions, soit agréable à Dieu? Quelle différence resteroit-il entre les bêtes & les hommes? De tels principes, par le mépris qu'ils excitent, ne peuvent que nous attacher plus fortement à la charité de J. C.

Voyez à qui Dieu départit à présent ses bienfaits, reprirent aussi-tôt d'autres Musulmans. Est-ce aux disciples de Jésus, ou à ceux de Mahomet? N'est-ce pas à nous qu'il accorde les victoires & la conquête des plus belles contrées? Cependant il est juste. Il ne nous donneroit donc pas tant de biens, & ne vous soumettroit point à notre puissance, si nous n'observions mieux que vous ses commandemens. Les plus éclairés des confesseurs repliquerent ainsi: Permettez que nous vous fassions une question. Quand deux hommes se disputent un bien, si l'un se borne à crier sans preuves que ce bien est à lui, & que l'autre produise de bons témoignages en sa faveur; auquel des deux convient-il d'assurer cette possession? A celui, dirent les Musulmans, qui fournit de bons témoins. Eh bien, reprirent les confesseurs, J. C. né d'une vierge, comme vous le dites vous-mêmes, a pour garans de sa mission tous les prophètes qui précèdent son avènement. Vous avancez que Mahomet est venu apporter une troisième loi: ne devroit-il pas avoir au moins quelques prophètes pour lui? Vous donnez vos conquêtes pour des marques de l'approbation divine: ignorez-vous donc les vic-

toires des Perses, qui ont subjugué tant de vastes régions? ignorez-vous les triomphes des Grecs sur les Perses, & ceux des anciens Romains sur tout l'univers? Toutefois ces conquérans suivoient-ils la vraie religion, ou ne pratiquoient-ils pas plutôt une idolâtrie insensée? Jugez donc avec plus de sagesse. Oui, Dieu donne quelquefois la victoire à ceux qui le servent: mais il permet aussi qu'ils soient vaincus, quand ils l'offensent, pour les châtier par les mains des méchans. Les Chrétiens demeurerent sept ans entiers dans leur prison, avec une patience invincible qui édifia leurs propres tyrans.

Le Calife refusa toute sa vie, qui dura encore quatre ans, de recevoir leur rançon. Trois ans après sa mort, son successeur Vatec se flatta qu'ils ne résisteroient plus à ses volontés. Il leur proposa de faire la prière avec lui, en leur promettant de les combler de richesses & de dignités. Un Officier vint de sa part à la prison, avec des gens armés & un appareil effrayant. Il en fit sortir quarante-deux prisonniers, les plus qualifiés d'entre les Chrétiens, & leur parla en ces termes: Il est encore temps de mériter les faveurs du Calife; elles seront telles, que ceux qui les auront refusées, ne man-

queront pas de déplorer leur mauvaiſe fortune. Qu'avez-vous à eſpérer, en ſuivant la religion d'un Empire avili & prêt à ſuccomber ſous la puiſſance de notre maître? Et quel bonheur ne vous aſſurez-vous pas au contraire, en reconnoiſſant, avec un ſi puiſſant protecteur, le grand Prophète Mahomet? Une ſeule année du tribut de l'Egypte peut enrichir vos deſcendans, juſqu'à la quatrième génération. Les Chrétiens dirent tout d'une voix anathême à Mahomet & à ſes ſectateurs.

Les Muſulmans furieux les ſaiſirent à l'inſtant, leur lierent les mains derrière le dos, & les conduiſirent au bord du Tigre près de la ville de Samara, où réſidoit le Caliſe. Cependant le commandant appela un des confeſſeurs, nommé Théodore-Cratère, & lui dit: Toi qui as porté les armes & tué des hommes, au mépris de ta profeſſion, puiſque tu étois prêtre parmi les Chrétiens, quelle eſpérance te reſte-t-il en J. C. que tu as ainſi renoncé? Ne te ſeroit-il pas plus avantageux de recourir au Prophète Mahomet? C'eſt cela même, dit Théodore, qui anime ma foi: en combattant juſqu'à la mort pour mon divin maître, j'en obtiendrai le pardon de

mes fautes qui seront lavées dans mon sang. Tu vas être satisfait, répliqua le commandant; je n'en parlois que par compassion pour toi. Théodore fut exécuté, avec tous les autres Chrétiens, selon l'ordre de leur dignité. Loin de donner la moindre marque de foiblesse, tous firent l'admiration de leurs bourreaux mêmes par leur fermeté. L'Eglise honore ces quarante-deux martyrs le 6 de mars, qui fut le jour de leur mort. Le Calife mourut, l'année d'après cette exécution.

Hist. Theoph. l. 3. n. 34. Pour l'Empereur Théophile, il avoit conçu tant de chagrin de la prise d'Amorium, qu'il tomba malade aussi-tôt après, d'une inflammation d'entrailles. Il but de l'eau de neige pour se rafraîchir, & contracta une dyssenterie dont il mourut le vingtième de janvier 842. Son fils Michel, encore enfant, lui succéda, sous la conduite de l'Impératrice Théodore sa mère, & d'un conseil composé de l'Eunuque Théoctiste, du Patrice Bardas frère de l'Impératrice, & de son oncle Manuel, zélé Catholique. Celui-ci entreprit aussi-tôt le rétablissement des saintes images, engagea ses deux collègues à donner cet heureux commencement à leur ministère, puis alla proposer

son dessein à l'Impératrice. Cette Princesse, très-bien disposée, ne demandoit pas mieux. Elle n'avoit jamais vu qu'avec un extrême chagrin les malheureuses préventions de l'Empereur son époux, fomentées par des sénateurs, des évêques, & sur-tout par le Patriarche Jean-Léconomante. Enhardie par Manuel, qui sut lui faire valoir l'attachement général du peuple aux saintes images, elle envoya un de ses officiers vers le Patriarche, avec ordre de lui donner le choix, ou de consentir au rétablissement de l'ancien culte, ou de quitter sur le champ son siège, & de se retirer à sa maison de campagne, jusqu'à ce qu'on eût pris des mesures pour le juger canoniquement.

L'Officier trouva Léconomante étendu sur un lit de repos, dans une chambre du palais patriarchal, d'où il répondit froidement qu'il s'aviseroit. Si-tôt que l'envoyé fut sorti, il prit une lancette, s'ouvrit quelques veines, & perdit beaucoup de sang; sans mettre néanmoins en danger une vie qu'il aimoit trop pour la sacrifier au hasard. Il prétendoit au contraire causer une révolution dans le gouvernement, en rendant l'Impératrice odieuse, & en donnant lieu de croire qu'elle l'avoit fait assassiner. Mais

Post. Theoph. l. 6.

le Patrice Bardas étant allé pour examiner le fait sur les lieux, il trouva la lancette, reconnut par l'inspection des plaies, qu'elles avoient été faites exprès, & s'en assura d'une manière indubitable, par le témoignage des propres domestiques du perfide Patriarche. Le scélérat fut chassé de son Eglise, & renfermé dans sa maison de campagne.

On assembla aussi-tôt un concile, qui anathématisa les ennemis des saintes images, confirma le second concile de Nicée, prononça la déposition de Léconomante, & mit en sa place le S. Confesseur Méthode, qui avoit tant souffert pour la religion sous les deux derniers regnes. Quand il fut ordonné, l'Impératrice le pria d'obtenir de Dieu le pardon du péché que l'Empereur son époux avoit commis contre la foi. Méthode répondit : Princesse, notre pouvoir ne s'étend point sur les morts. Nous n'avons reçu les clefs du Ciel, que pour l'ouvrir à ceux qui sont encore sur la terre. Nous pouvons sans doute soulager aussi les défunts, quand leurs péchés sont légers, ou qu'ils ont fait pénitence ; mais nous ne saurions absoudre ceux qui sont morts dans une impénitence manifeste. Lorsque l'Empereur mon époux étoit près

Ibid. n. 4.

e mourir, reprit l'Impératrice, je lui re-
résenta le mieux qu'il me fut possible
es terribles suites de sa mort. Il témoi-
gna du repentir, & demanda des ima-
ges. Je lui en présenta, il les baisa avec
ferveur, & rendit l'esprit dans ces sen-
timens de religion. Comme elle eut af-
firmé la vérité de ce récit avec serment,
les évêques touchés de sa piété lui firent
bien espérer de la divine miséricorde pour
son époux. Toutefois le public demeura
persuadé, que Théophile étoit mort im-
pénitent.

L'an 842, le premier dimanche de ca-
rême, selon les Grecs, & le second, selon
notre calendrier, les saintes images fu-
rent rétablies solemnellement. Après la
cérémonie, l'Impératrice donna dans le
palais un festin magnifique à tout le cler-
gé, & aux confesseurs qui avoient signa-
lé leur courage pendant la persécution.
L'hérésie des Iconoclastes, tant de fois
abattue & tant de fois relevée en Orient,
succomba sans retour sous ce dernier
coup, environ six-vingts ans après que
l'Empereur Léon l'Isaurien l'y eut établie.
L'Impératrice Théodore continua toute
sa vie la fête qu'on avoit instituée à cette
occasion. On la nomma la fête de l'Or-
thodoxie, que l'Eglise Grecque célèbre

encore le dimanche qui termine la pre-mière ſemaine de ſon carême. On y chante une hymne du Confeſſeur S. Théophane, poète célèbre pour le temps où il vivoit, & qui fut fait archevêque de Nicée en récompenſe de ſa foi & de ſes ſouffrances.

Aſtron. an. 840. L'Occident avoit changé d'Empereur, auſſi bien que l'Orient. Louis le Débonnaire étoit mort dès le vingtième juin de l'année 840, la ſoixante-quatrième de ſon âge, & la vingt-ſeptième de ſon empire. Il s'étoit mis en route pour aller combattre ſon fils Louis roi de Bavière, qui avoit repris les armes, à l'occaſion d'un nouveau partage fait à ſon prejudice, en faveur, de ſes deux frères Lothaire & Charle, après la mort de Pépin Roi d'Aquitaine. Attaqué avant ſon départ d'une fluxion de poitrine, il perdit entièrement les forces près de Mayence, & fut réduit à camper & à s'aliter dans une iſle où il ſe trouvoit. Une grande éclipſe de ſoleil, arrivée quelque temps auparavant, fut auſſi-tôt priſe pour un préſage de la mort de l'Empereur. Ce Prince religieux ne la regarda que comme un avertiſſement de la divine bonté, pour l'exciter à la pénitence. Un grand nombre d'évêques & d'autres eccléſiaſti-

ques s'empressoient à le consoler. Il accorda sur tout sa confiance à son frère Drogon évêque de Metz, & archi-chapelain. Chaque jour il se confessoit à lui, & recevoit le corps du Seigneur. Ce fut la seule nourriture qu'il put prendre pendant quarante jours, durant lesquels il ne cessoit de répéter: Vous êtes juste, Seigneur, de me faire à présent jeûner malgré moi, puisque je n'ai point observé le carême. C'est qu'il avoit été obligé pendant la révolte de Pépin, de voyager contre sa coutume pendant ce saint temps, avec beaucoup de fatigues.

Il fit faire l'inventaire de tout ce qu'il portoit avec lui, sans en excepter les joyaux de la couronne, la vaisselle, les armes, les ornemens sacerdotaux; puis il ordonna d'en faire la distribution aux Eglises, aux pauvres, & à ses deux fils Charle & Lothaire. Il fit donner à celui-ci une couronne, un sceptre & une épée, à la charge de conserver à celui-là les Etats qui lui avoient été assignés, & de lui demeurer inviolablement uni, aussi bien qu'à sa mère Judith. Après quoi il rendit graces à Dieu, de ce qu'il ne lui restoit plus rien dont il pût disposer. Drogon lui demanda cependant, de concert avec les autres évêques, s'il ne par-

donnoit point à ſon fils Louis. L'Empereur répondit : Quoi-qu'il ne ſoit point ici, pour m'aſſurer de ſes diſpoſitions, je fais de mon côté ce qui dépend de moi ; & je prends Dieu à témoin, avec les miniſtres du Seigneur, que je lui pardonne toutes les offenſes qu'il m'a faites.

Comme c'étoit le ſamedi au ſoir, il fit chanter devant lui les matines du dimanche, & mettre ſur ſa poitrine un morceau de la vraie croix. Il en fit le ſigne ſur ſon front, tant qu'il en eut la force ; & quand il étoit las, il prioit Drogon de le faire. Enfin, après avoir demandé les prières des agoniſans, il expira doucement, les yeux tournés vers le Ciel, & la joie des prédeſtinés empreinte ſur le viſage. Il avoit de grandes fautes à ſe reprocher par rapport au gouvernement : mais ſa foibleſſe involontaire, les bornes étroites de ſon eſprit, la pureté admirable de ſes mœurs, l'exemple de toutes les vertus privées qu'il donna conſtamment à ſes ſujets, & le repentir de ce qu'il put y avoir de volontaire dans l'inobſervance des devoirs du trône, ſi difficiles pour les conjonctures délicates où il ſe trouvoit, font eſpérer que le Seigneur l'aura jugé dans ſa miſéricorde. Son corps

corps fut tranſporté à Metz, & inhumé près de ſa mère Hildegarde, dans l'égliſe de S. Arnoud.

Il étoit d'une piété qu'on eût admirée dans un religieux. Tous les matins, il alloit à l'égliſe, où il demeuroit long-temps en prières, proſterné ſur le pavé qu'il arroſoit ſouvent de ſes larmes. Il étoit fort inſtruit dans la ſcience de l'Ecriture, dont il connoiſſoit le ſens ſpirituel & moral, le ſens propre & l'allégorique. Il avoit appris dans ſa jeuneſſe des poéſies profanes : mais dans la ſuite il ne voulut plus en lire, ni en rien entendre. Dans les fêtes publiques, où les muſiciens & les bouffons divertiſſoient le peuple, il contenoit tout le monde par ſa modeſtie. Jamais on ne le vit éclater de rire. Il étoit d'une extrême ſobriété. Il s'habilloit ſimplement, excepté les grandes fêtes, où, à l'exemple des rois ſes pères, il paroiſſoit tout étincelant d'or, avec la couronne en tête & le ſceptre à la main. Sa libéralité alla juſqu'à donner de ſon domaine à différens particuliers. Tous les jours avant ſon repas, il diſtribuoit d'abondantes aumônes ; & par-tout où il ſe trouvoit, il avoit ſoin qu'il y eût des logemens pour les pauvres. Sa facilité à pardonner lui a fait donner le ſur-

Theg. c. 39.

nom de Débonnaire. On le loua de n'avoir jamais rien fait ſans conſeil : mais cette règle de prudence devint la ſource de ſes plus grandes fautes. Toujours il parut ignorer, que ſi le conſeil peut guider un Prince, il ne doit jamais le ſubjuguer. Il devint par là le jouet de toutes les paſſions, de toutes les foibleſſes, de l'intérêt particulier de tous ceux qui entreprirent de le gouverner, prit le change dans tous ſes devoirs, & ne mérita (ſuivant le portrait qu'on en a fait en trois mots) que le nom d'un excellent particulier, d'un trop bon père, & d'un très-médiocre Empereur.

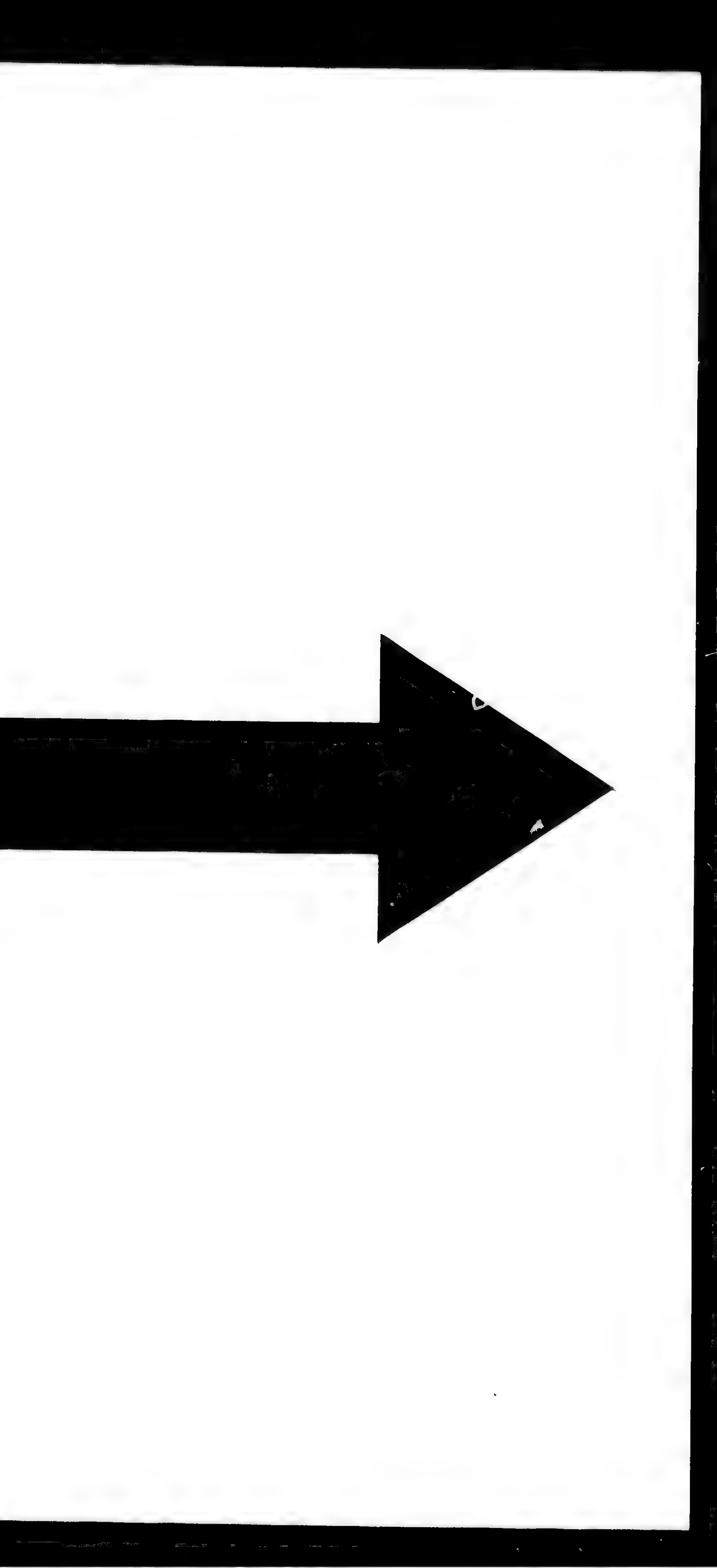
Quelque temps avant ſa mort, il avoit permis aux SS. Archevêques de Lyon & de Vienne, Agobard & Bernard revenus de leurs égaremens, de rentrer dans leurs ſièges. Agobard recouvra ſi bien ſes bonnes graces, qu'il fut mis à la tête des affaires dans le royaume d'Aquitaine. Mais il mourut dans la ville de Saintes, la même année que l'Empereur. Son Egliſe de Lyon l'honore, ſous le nom de Saint Agebaud. Bernard mourut deux ans après. Il eſt pareillement honoré dans le pays. Il avoit des vertus éminentes, un zèle vraiment apoſtolique, & un ſi grand détachement des choſes de la terre,

qu'il avoit fallu un ordre exprès du Souverain Pontife, pour le faire monter sur le siège de Vienne. Ses parens qui tenoient un rang considérable, l'avoient engagé dans le mariage, dès sa jeunesse. Il obtint ensuite le consentement de sa femme, pour embrasser la vie religieuse dans le monastère de Bugey qu'il [illegible] fondé. Il fonda aussi celui de Rom[illegible] où il choisit sa sépulture.

Ebbon, déposé de l'archevêché de Rheims, prétendit aussi remonter sur son siège. A la faveur de la division, qui aussi-tôt après la mort de Louis le Débonnaire se remit dans son insociable famille, Ebbon se retira de l'abbaye de S. Benoît sur Loire, où il étoit renfermé depuis sept ans. Lothaire fils aîné de Louis & son successeur à l'Empire, avoit passé la Meuse qui devoit séparer ses Etats de ceux de Charle, selon les derniers arrangemens de l'Empereur défunt. Il prétendoit tout envahir, ou du moins rendre les apanages de ses frères dépendans de son Empire. Il passa non seulement la Meuse, mais la Seine, & s'avança jusqu'au pays de la Loire. Ebbon vint le trouver, & fut rétabli, à la prière de son Eglise, selon l'acte de rétablissement, & par le jugement des évêques.

Flod. l. II. c. 20.





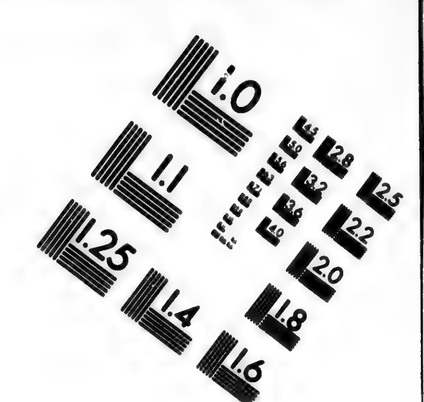
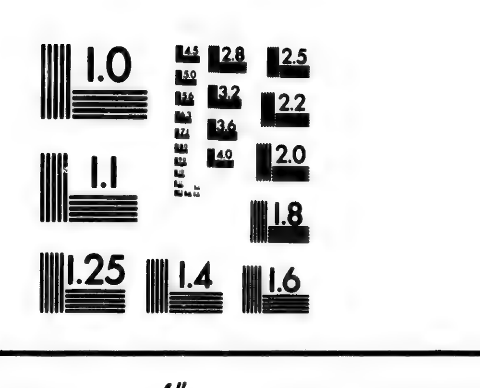
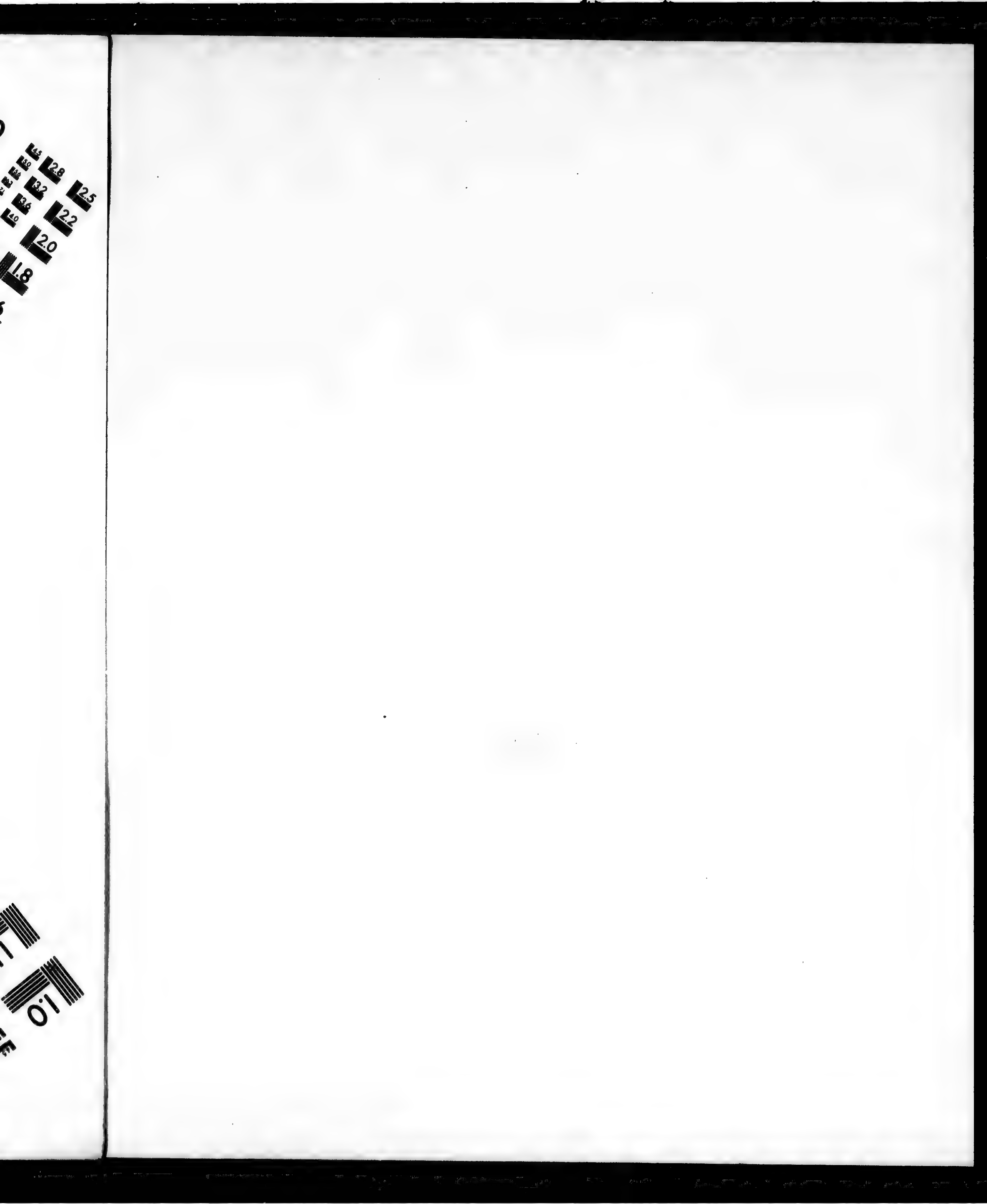


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



On y voit en effet la souscription de vingt évêques & de quatre archevêques, mais la plûpart Italiens, & tous absolument dévoués à Lothaire. Ebbon ne laissa pas d'occuper le siège de Rheims une année entière; après laquelle il fut obligé par le Roi Charle qui avoit repris le dessus, d'abandonner à jamais la partie, & de se retirer en Allemagne. Il fut alors fait évêque d'Hildesheim en Saxe, du consentement des évêques & du Souverain Pontife. Il en exerça paisiblement les fonctions, pendant neuf ans qu'il vécut encore. Ce Prélat, célèbre par une étrange diversité de bonnes & de mauvaises actions, parut alors reprendre l'esprit de ses premières années, se remit à travailler à la conversion des Païens, & soutint S. Anscaire dans les traverses qu'il éprouvoit en Suède.

La discorde s'enflamma de plus en plus, entre les enfans de l'Empereur Louis. Le Roi de Bavière, ou plutôt de Germanie, d'où il prit le nom de Louis le Germanique, unit ses forces à celles de son frère Charle, pour s'opposer avec plus de vigueur aux entreprises de leur ambitieux aîné. Les armées des deux partis se rencontrerent près d'Auxerre, au mois de juin de l'an 841. Louis

& Charle, considérablement les plus forts, ne se déterminoient cependant qu'avec peine à livrer une bataille, où il étoit question de perdre un frère, & de prodiguer le plus beau sang des François. Ils firent différentes propositions, que l'orgueilleux Lothaire refusa toutes avec hauteur. Enfin le jour de la S. Jean, ils lui déclarerent que, s'il ne cédoit sur le champ, le lendemain avant le lever de l'aurore, ils en viendroient au sanglant jugement du Dieu des armées. En effet, la bataille se donna près de Fontenai, le samedi vingt-cinquième jour de juin, avec la fureur ordinaire entre des frères divisés. Le Seigneur se déclara contre le plus coupable, selon la menace des deux autres. La perte de Lothaire égala l'opiniâtreté de sa résistance. Son armée, après un carnage effroyable, fut toute mise en déroute. Les deux Rois vainqueurs reprirent leurs premiers sentimens de modération, après la victoire qu'ils témoignerent tenir de la faveur du Ciel; arrêterent le soldat qui vouloit tout massacrer, & empêcherent de poursuivre les fuyards. Le lendemain on célébra la messe sur le champ de bataille, on enterra les morts, on pansa les blessés indifféremment, sans nulle distinction de sujets

Nithard. L. 9. init.

ou d'ennemis, & l'on donna la liberté aux prisonniers. Il fallut encore, pour calmer les remords des deux Princes, ou la morne horreur que leur causoit tant de sang répandu, que les évêques les assurassent au nom de Dieu, que n'ayant combattu que malgré eux, il n'avoient rien à se reprocher.

Gest. S. Aldr. t. 3. Baluz. p. 140, &c. Après la bataille, le Roi Charle n'eut rien de plus pressé que de rétablir le S. Evêque Aldric, réfugié à sa suite, depuis un an qu'il avoit été chassé par les Manceaux révoltés. Dans la défection de cette province, le S. Prélat avoit tenu pour son souverain légitime avec une constance héroïque ; quoique les rebelles lui promissent, non seulement de lui conserver sa dignité, mais d'augmenter de beaucoup son pouvoir, s'il vouloit embrasser leur parti. Il aima mieux s'exposer à tout ressentiment de ces furieux, qui, après l'avoir chassé avec outrage, pillerent la maison épiscopale, enleverent de ses terres quatre-vingt chevaux, & deux cens pièces d'autre bétail. Ce qui fut le plus sensible au charitable Prélat, c'est qu'on dissipa toutes les provisions destinées à l'hospitalité & à l'aumône, & qu'on ruina de fond en comble sept hôpitaux qu'il avoit bâtis ;

c'eſt-à-dire différentes maiſons pour la réception des hôtes, entre leſquelles il y en avoit une qui étoit deſtinée à loger les évêques, les abbés & les ſeigneurs étrangers. Il avoit encore entrepris de rebâtir ſa cathédrale, le cloître de ſes chanoines, & juſqu'à cinq monaſtères. Tous ces ouvrages demeurerent imparfaits, par l'expulſion de ce digne Evêque, dont la charité & l'habileté pouvoient ſeules ſuffire à l'exécution de ces grands deſſeins.

Iſſu de la première nobleſſe des Francs, & allié à tout ce qu'il y avoit de plus illuſtre en Germanie, Aldric marquoit toutes ſes bonnes œuvres au coin de la grandeur, de l'élévation de ſon ame, & de ſon goût pour le bien public. Dès la première année de ſon épiſcopat, il procura de l'eau à la ville du Mans, qui étoit obligée d'en aller chercher à la rivière de Sarthe. Perſonne toutefois n'étoit plus humble ni plus ſimple que lui, plus ennemi du faſte & du tumulte, plus pieux & plus recueilli. Dès l'âge de douze ans qu'il fut conduit à la Cour par ſon père, après avoir fait ſon ſervice pendant le jour, la nuit, ſans être apperçu, il ſe retiroit dans une égliſe, où il paſſoit des temps conſidérables en prière & en

méditation. Ce fut dans ces paiſibles Communications avec Dieu, qu'il prit la réſolution de ſe donner entièrement à lui, en embraſſant la vie cléricale dans l'Égliſe de Metz qui paſſoit pour l'une des plus régulières du royaume, & qui a ſervi en effet de modèle à la plûpart des autres. Sur la réputation de ſa vertu, l'Empereur Louis le prit pour ſon confeſſeur: place qu'il n'occupa que quatre mois, parce que ſa renommée augmentant de jour en jour, & le ſiège du Mans étant venu à vaquer, Landran archevêque de Tours, le comte & toute la nobleſſe du Maine, le peuple & le clergé l'élurent unanimement pour leur évêque. Drogon de Metz donna ſes démiſſoires, adreſſés tant à ſon prêtre qu'à l'Archevêque de Tours, qui le ſacra avec une grande ſolemnité dans la cathédrale du Mans. Telle étoit la vertu de Saint Aldric, trop pure & trop magnanime pour manquer à ſon ſouverain, qui vint lui-même dans le Maine, tant pour honorer ce modèle de fidélité, que pour étouffer la révolte. Sigiſmond, abbé de S. Calais, s'étoit engagé dans le parti des rebelles, afin de ſouſtraire ſon monaſtère à l'évêque. Le Roi Charle, en confirmation d'une première ſentence de l'Em-

pereur Louis, adjugea & fit reſtituer ce monaſtère à S. Aldric. Il ne faut pas confondre ce S. Evêque du Mans avec un autre S. Aldric, qui ſe ſignala par ſa ſcience & ſa vertu, vers le même temps, mais ſur le ſiège de Sens.

Pendant que les Princes François employoient ainſi leurs forces au dedans du royaume, toujours à le ruiner, en affoibliſſant leurs ennemis domeſtiques, & en s'affoibliſſant les uns les autres, les Normands perdirent le reſpect que leur avoit imprimé le nom de Charlemagne, & commencerent à vérifier les triſtes préſages de ce grand homme. On appeloit généralement de ce nom Tudeſque, qui ſignifie hommes du Nord, les habitans ſauvages du Danemarck, de la Norvège & des pays voiſins: monſtres d'impiété & de barbarie, qui paroiſſoient autant les ennemis de l'humanité que du Chriſtianiſme. Ils rendirent leur nom ſi terrible, que l'on invoqua publiquement le ſecours de Dieu contre leur fureur, qui devint pour long temps le plus déſaſtreux de tous les fléaux. Ils parcouroient les mers avec une célérité prodigieuſe ſur quantité de petits bâtimens à voiles & à rames, remontoient bien avant dans les rivières, inſultoient en quelques jours vingt places

différentes, ſe reproduiſoient de toute part; portant en mille endroits divers le carnage & l'incendie, la ruine des villes, la profanation des temples, des crimes & des atrocités dont on n'avoit pas l'idée avant eux.

Chron. Norm. & Chron. Fontenel. in t.2.Duchêne, p. 387. 524.

La Neuſtrie maritime dont ils connurent trop tôt la fertilité & les richeſſes, fut l'une des premières contrées, qu'ils déſolerent. Ils y entrerent par la Seine, pillerent la ville de Rouen & brûlerent le monaſtère de S. Ouen, remonterent juſqu'à celui de Jumiège qui devint auſſi la proie des flammes, exigerent des ſommes immenſes pour épargner celui de Fontenelle, ruinerent en un mot tous les bords de la Seine, dont ils dépouillerent ou brûlerent les égliſes & les villages, depuis le 12 juſqu'au 31 de mai 841. Alors, ils s'en retournerent avec un butin prodigieux.

Annal. Bert. an. 843 pag. 180.

Dans une autre irruption, ils deſcendirent auprès de Nantes, qu'ils trouverent ſans défenſe, & prirent par eſcalade. L'Evêque Guihard ſe retira dans la grande égliſe, avec tout ſon clergé, une grande multitude de peuple, & les moines de l'iſle d'Aindre, qui y avoient apporté leur riche tréſor, comme dans un aſyle aſſuré. Les Barbares ayant rompu

les portes & les fenêtres, entrerent furieux, firent main basse sur la multitude; mais principalement sur les clercs & les moines, dans le carnage desquels l'Evêque fut enveloppé : ils n'épargnerent que peu de personnes, qu'ils embarquérent pour les vendre. De Nantes, ils passerent à l'isle d'Aindre dans la Loire, & mirent le feu au monastère abandonné. Ils se rembarquerent ensuite, avec presque toutes les richesses du pays, & des troupes innombrables de captifs de tout sexe & de tout âge, qui acheverent d'épuiser les ressources des Fidèles qui les racheterent fort chèrement. Dans l'incursion de Neustrie, soixante-huit esclaves coûterent vingt-six livres d'argent aux moines de S. Denis. Après la retraite des Barbares, on porta le corps de Guihar, de Nantes au monastère de S. Serge près d'Angers, où il est honoré comme martyr.

En même temps que les sauvages du Nord attaquoient la France du côté de l'Océan, les Sarasins y pénétrerent au midi par le Rhône, aborderent près d'Arles, & chargerent impunément leurs vaisseaux d'un butin inestimable. En Italie, pendant que Lothaire en étoit éloigné pour faire la guerre à ses frères, ils firent plusieurs descentes, & peu s'en

Ibid. an. 842. Nith. l. 4. in fin.

fallut qu'ils ne priſſent Rome. Ils pillerent l'égliſe de S. Pierre, qui n'étoit pas
Chron. Caſſ. l. 1. 25. encore renfermée dans la ville. Ils voulurent auſſi piller le riche monaſtère du Mont-Caſſin: mais un petit ruiſſeau, prodigieuſement enflé par une inondation ſubite, arrêta leur courſe; ce que les moines regarderent comme un miracle. Ils ne purent néanmoins ſauver leurs richeſſes, qui étoient immenſes. Deux ſeigneurs ambitieux, Radelgiſe & Siconulſe, ſe diſputoient le duché de Bénévent. C'étoit même leur jalouſe ambition qui avoit attiré ce fléau ſur leur patrie, en invoquant le ſecours, celui-ci des Saraſins d'Eſpagne, & celui-là des Africains. Pour fournir à l'avidité des Maures Eſpagnols, Siconulſe, en différentes exactions, enleva preſque tous les tréſors que les Monarques François, depuis Pépin, s'étoient plûs à prodiguer à un monaſtère révéré, comme la ſource de la perfection religieuſe par tout l'Occident. On fait état de 130 livres d'or, & de 865 livres d'argent, emportées en croix, en couronnes, en calices ou en autres vaſes, & de 32000 ſous d'or en monnoie, ſans compter une couronne d'or ornée d'émeraudes, eſtimée ſeule 3000 ſous d'or, & bien d'autres ornemens d'argent.

Le Pape Grégoire IV mourut, peu de temps après cette dévaſtation, le onzième jour de janvier de l'an 844. Le 27 du même mois, l'archiprêtre Sergius fut ordonné Pape, ſans attendre la confirmation de l'Empereur. On avoit eu des raiſons particulières de le ſacrer ſans délai. Le Diacre Jean avoit raſſemblé une troupe ſéditieuſe de populace, pour s'oppoſer à Sergius; déjà il avoit enfoncé, à mains armées, les portes du palais de Latran, & faiſoit appréhender, avec le ſchiſme, les dernières violences. Mais la nobleſſe Romaine prit auſſi-tôt les armes, diſſipa les ſéditieux, & mit dans une étroite priſon le Diacre ſchiſmatique, qui ne dut même la conſervation de ſa vie qu'à la clémence & aux ſollicitations du nouveau Pape. L'Empereur Lothaire ne laiſſa pas de trouver fort mauvais qu'on n'eût point attendu ſon conſentement & ſes envoyés pour conſacrer Sergius. On ſoupçonnoit les Papes de vouloir ſecouer peu à peu cette eſpèce de dépendance, & ils avoient déja pour eux différens exemples. Lothaire voulant empêcher la preſcription, envoya à Rome Louis ſon fils aîné, qu'il déclara dès-lors Roi d'Italie, & qu'il fit accompagner de ſon oncle Drogon évêque de Metz, avec un grand nombre de prélats & de ſeigneurs.

Anaſt. in Greg. IV,

Annal. Bertin. an. 844. Luitpr. vit Pontif

Le Pontife entreprit de gagner le jeune Prince, en le comblant d'honneurs extraordinaires. Il envoya tous les magistrats à neuf milles au devant de lui, & à un mille, toutes les compagnies de la milice, avec leurs chefs, qui célébroient en l'honneur du Roi des chants de louange. Le clergé, avec les croix & les bannières, le reçut à l'entrée du fauxbourg; & le Pape l'attendit au haut des degrés de l'église de S. Pierre, dont les portes demeuroient fermées. Quand il y fut arrivé, le Pontife, selon Anastase, lui adressa ces paroles qui donnent à entendre que déjà la souveraineté des Empereurs sur Rome n'étoit rien moins qu'absolue: Si vous venez ici pour le bien de l'Etat & de l'Eglise, je vous ferai ouvrir les portes; sinon, je ne le permettrai pas. Le Roi protestant qu'il n'avoit que des pensées de paix, les portes s'ouvrirent; ils entrerent ensemble, se prosternerent devant la confession de S. Pierre, & se retirerent, après que le Pape eut prononcé une oraison.

T. VII. Conc. p. 1799 &c. Cependant les évêques s'assemblerent au nombre de vingt-trois, tous Italiens, excepté Drogon, avec sept comtes, pour examiner l'élection de Sergius. Ils furent présidés par l'Evêque de Metz, quoiqu'il

y eût deux archevêques, Grégoire de Ravenne & Angilbert de Milan: mais on déféroit la présidence, par honneur seulement, à la qualité d'archi-chapelain & d'oncle de l'Empereur. On ordonna de ne point déroger à l'usage de ne consacrer les Papes qu'après la confirmation impériale. On approuva la consécration de Sergius, sans tirer à conséquence; & les Romains prêterent serment de fidélité à l'Empereur, reconnu ainsi, du moins à certains égards, pour souverain de Rome. Le Roi Louis fut aussi couronné roi des Lombards ou d'Italie, par le Pape qui lui fit l'onction de l'huile sainte, & lui donna l'épée, avec la couronne. Mais ce n'étoit là qu'une cérémonie. Le Bibliothécaire même de l'Eglise Romaine, le savant Anastase, en nous apprenant ce détail, donne à Louis le titre de Roi, avant comme après son couronnement. Le Souverain Pontife établit encore l'Evêque Drogon, son vicaire-général dans les Gaules & la Germanie, avec autorité sur les métropolitains, & pouvoir d'assembler des conciles par tout l'Empire François, dont toutefois on pourroit appeler au Pape.

Le Roi Charle, de son côté, s'efforça de rétablir l'autorité souveraine & le bon

ordre, si affoiblis par les divisions de la famille royale. Le fameux Comte de Barcelone, Bernard attaché autrefois à l'Impératrice Judith, étoit devenu l'un des plus dangereux ennemis de Charle fils de cette Princesse. Il regrettoit toujours l'autorité qu'il avoit eue sous Louis le Débonnaire. Son grand âge & une longue suite de disgraces n'avoient pu amortir son ambition; il cabaloit sans cesse, pour recouvrer son ancien pouvoir, & il fit un traité secret, non seulement avec les rebelles d'Aquitaine, mais avec les Sarasins d'Espagne. Charle averti à propos, le fit arrêter. Son procès fut instruit dans les formes; on le convainquit du crime de lèze-majesté, & on lui trancha la tête. Charle assiégea dans Toulouse Guillaume fils de Bernard: mais des troupes d'Aquitaine surprirent dans l'Angoumois des François qui marchoient à Toulouse, & les défirent. On observe, à cette occasion, que les prêtres & les évêques même portoient les armes, comme les autres seigneurs, malgré les réglemens contraires faits du temps de Charlemagne. Hugues son fils, abbé de Saint Quentin, & Riboron son petit-fils, abbé de Centule, furent trouvés entre les morts. On fit prisonniers Ebroïn évêque de Poitiers &

Ann. Fuld. 844

archi-chapelain ou grand aumônier du Roi Charle, avec Raguenaire évêque d'Amiens, & Loup abbé de Ferrières en Gâtinois. Bien loin de faire ſcrupule du port d'armes à ces prélats, on prétendoit qu'ils y étoient ſtrictement obligés, à cauſe de leurs fiefs. Telle étoit encore la tyrannie du préjugé national: car il y en avoit pluſieurs parmi eux, à qui l'on ne ſauroit refuſer des vertus peu communes, & beaucoup d'habileté dans les ſciences.

Loup de Ferrières, en particulier, s'étoit livré avec ſuccès, dès l'enfance, à l'étude des lettres & des vertus monaſtiques, dans l'abbaye même de Ferrières, ſous la conduite du S. Abbé Aldric, depuis archevêque de Sens. Après avoir reçu le diaconat, il alla continuer ſes études à Fulde, ſous l'Abbé Raban, maître alors des plus vantés. Il y fit des progrès rapides, & revint en France, avec une haute réputation, tant de vertu que de doctrine. Odon abbé de Ferrières, ayant mérité peu après de perdre ſon abbaye, par une conduite plus qu'irrégulière & vraiment ſcandaleuſe, le Roi Charle ne jugea perſonne plus capable que Loup de réparer ces ſcandales. Il fut élu par les moines, & le Roi s'empreſſa de confirmer l'élection.

Il paroît que le nouvel Abbé entra fort avant dans la confiance de ſon ſouverain : mais il n'uſa de cet avantage, que pour lui donner des conſeils, avec une liberté & un diſcernement, qui montrent à quel point il connoiſſoit les défauts de ce léger & foible Prince. Dans quelques lettres qui nous ſont reſtées, il l'avertit de délibérer mûrement avant de prendre ſes réſolutions, de bien choiſir ſes conſeillers ſans ſe laiſſer gouverner, de joindre le ſecret à la fermeté, de ne pas craindre la puiſſance de ceux qui la tiennent toute entière de lui, mais bien plutôt leurs flatteries & leurs ſéductions, & de n'avoir rien de plus cher que le bien public. Il étoit pareillement en commerce de lettres avec les Souverains Pontifes, & aſſez bien avec eux, pour leur demander les livres qu'on ne trouvoit point en France. Nous voyons, par ces lettres & par quelques autres adreſſées à des littérateurs de tout état, que ſa curioſité ne ſe bornoit pas aux ouvrages des écrivains eccléſiaſtiques. Il demandoit encore, pour les multiplier par le moyen des copiſtes, tantôt l'Orateur de Cicéron, les Inſtitutions de Quintilien, le commentaire de Donat ſur Térence ; tantôt les guerres de Catilina

Ep. 64 & 95.

Ep. 140.

& de Jugurtha par Sallufte. C'eft ainfi que ce Moine mémorable, & tant d'autres, à fon exemple, nous ont tranfmis les monumens de la bonne antiquité, tant profane qu'eccléfiaftique.

Malgré la perte de la bataille où l'Abbé de Ferrières s'étoit trouvé avec plufieurs évêques, le Roi Charle ne laiffa pas de prendre Toulouse. Les prêtres de la province lui adrefferent auffi-tôt leurs plaintes, contre différens évêques qui abufoient de leur pouvoir. Il s'agiffoit principalement des exactions que faifoient ces prélats, fous prétexte de leurs droits de vifite. Le mal preffoit; on ne pouvoit pas fi-tôt affembler un concile; l'objet étoit temporel: fur toutes ces confidérations, le Roi ftatua par un capitulaire, que les évêques ne pourroient rien exiger de leurs prêtres, au delà de la quantité de blé, de vin & des autres fournitures réglées de droit, & que les prêtres ne feroient obligés de les porter qu'à cinq milles de diftance; que les évêques, en faifant leurs vifites, logeroient dans un endroit où les paroiffes voifines puffent commodément s'affembler, & où le curé du lieu, avec les quatre curés voifins, fourniroit la quantité de vivres fpécifiée pour la dépenfe du

T.7 conc. p. 1780. Capitul.t. 2. p. 22, &c.

prélat, sans que ses gens pussent en exiger davantage, ni faire aucun dégât chez l'hôte ; que les évêques ne feroient la visite, ou du moins ne recevroient la fourniture qu'une fois l'année, & seulement quand ils visiteroient en personne ; qu'ils ne multiplieroient les paroisses que pour l'avantage des peuples, & que la somme de la redevance précédente demeurant la même, seroit justement répartie sur les nouveaux curés ; enfin, qu'ils ne les obligeroient qu'à deux synodes, & dans les temps réglés.

Cette même année 844, les trois Princes Lothaire, Louis & Charle parurent de meilleure intelligence entr'eux, qu'on ne les avoient encore vus. Ils se rendirent tous trois près de Thionville, au lieu nommé Jeust, & se jurerent une amitié éternelle. Il s'y trouva grand nombre d'évêques des trois Etats, qui leur firent promettre de remédier aux maux de l'Eglise désolée par leurs divisions. Ces prélats en conséquence s'assemblerent aussi-tôt au même lieu, Drogon à leur tête, & dresserent quelques articles, que l'on compte entre les décrets des conciles. Il y est statué, avec l'approbation des Princes, qu'on remplira incessamment les sièges épiscopaux demeurés vacans

T. 7. Conc. p. 800. T. 2. Capitul. p. 7.

par les suites funestes de la division, ou qu'on y rétablira les pasteurs qui en ont été chassés; qu'on remettra des abbés ou des abbesses dans les monastères donnés à des laïcs, ou qu'on autorisera au moins les évêques, non seulement à faire célébrer l'office, mais à entretenir les moines & les bâtimens; en général, qu'on empêchera l'usurpation des biens ecclésiastiques, sans toutefois les exempter des subsides nécessaires, au regard de l'Etat.

Les statuts & les réglemens ne sont jamais plus multipliés, que quand l'exécution en est mal soutenue. Les temps des troubles & de ténèbres que nous décrivons, fournissent la démonstration de cette vérité. Jamais les assemblées ecclésiastiques & nationales ne furent aussi fréquentes. Nous n'en rapporterons que ce qui peut procurer quelques notions nouvelles, sans nous engager en des répétitions interminables de décrets particuliers de conciles, de capitulaires, d'événemens tout semblables pour le fond des choses, & qui ne diffèrent entr'eux que par les noms propres des lieux & des personnes. Pour remédier aux abus qu'on ne cessoit de déplorer, & qui ne cessoient de s'accroître, on tint des conciles à Verneuil, à Beauvais, à Meaux, Vid. t. 7. Conc.

à Paris, à Soissons, à Quersi, à Mayence, & en plusieurs autres endroits tant de France que de Germanie.

Dans celui de Verneuil sur Oise, de la domination du Roi Charle, après avoir prié généralement ce Prince de préférer le service de Dieu aux soins de ce monde, de réprimer ceux qui commettoient des crimes & méprisoient la discipline de l'Eglise, on ordonna la visite des monastères tombés dans le relâchement par le besoin des choses nécessaires à la vie. On arrêta que les moines apostats ou vagabonds, & les clercs déserteurs seroient châtiés suivant les canons. On défendit sous de grosses peines, le mariage avec des religieuses, & le rapt. On blâma l'aveugle piété de certaines filles, qui se coupoient les cheveux & s'habilloient en hommes, afin d'être reçues dans les communautés de moines les plus renommés pour leur austérité. On exempta les prélats, ou du moins on leur donna lieu de s'exempter du service de guerre, pourvu qu'ils y envoyassent leurs vassaux. Pour engager le Roi à ratifier ce point capital de réforme, on lui représenta qu'il arrivoit en mille occasions que ce service manquât totalement, par l'impossibilité où les évêques se trouvoient

de le faire par eux-mêmes, à raison de leur vieillesse, de leurs infirmités, de bien d'autres empêchemens, pour lesquels il en avoit lui-même dispensé quelques-uns.

Drogon, évêque de Metz dans les Etats de Lothaire, & son grand aumônier, voulut se faire reconnoître pour vicaire apostolique dans le royaume de Charle suivant les provisions qu'il avoit obtenues du Pape, & qui s'étendoient à toute la domination Françoise. La chose étoit sans exemple; & quand S. Virgile d'Arles avoit été fait vicaire des Gaules, son autorité ne s'étoit étendue qu'au royaume de Childébert, du consentement des évêques aussi bien que du Prince. Les Pères de Verneuil, tant pour leurs libertés que pour les droits de la couronne, craignirent les suites d'une innovation qui pouvoit en occasionner beaucoup d'autres. Toutefois comme l'Evêque Drogon étoit personnellement respectable par sa naissance, par son âge & par ses vertus épiscopales, ils ne rejeterent pas directement ses prétentions. Ils en renvoyerent l'examen à un autre concile, le plus nombreux, disoient-ils, qu'on pourra convoquer, tant de la Germanie que des Gaules, afin de connoî-

tre l'intention des métropolitains & des autres évêques, à laquelle nous ne voulons ni ne pouvons nous opposer. Drogon prit ce délai pour un refus honnête, s'apperçut peut-être lui-même du tort que son élévation personnelle feroit à une nation qui lui devoit être plus chère qu'à aucun autre évêque, & il ne pensa plus à user des prérogatives sans bornes de sa nouvelle dignité.

Hincm. Opusc. 41 p. 737.

Peu après le concile de Verneuil, il survint dans le diocèse de Langres un abus d'un genre tout nouveau, & qui parut étonnant, dans ces temps mêmes de grossièreté & d'ignorance. Quelques moines vagabonds apporterent de Rome, à ce qu'ils dirent, des reliques d'un saint dont le nom avoit échappé à leur mémoire, & les deposerent dans l'église de S. Bénigne de Dijon. L'Evêque Théotbolde ne voulut pas recevoir ces reliques prétendus, sur une allégation si vague & si suspecte. On les exposa malgré lui à la vénération des peuples, & il s'y fit un grand concours de ces sortes de personnes qu'attirent l'amour de la nouveauté & le mépris de l'autorité légitime. Les miracles qu'on leur avoit promis, furent conformes à cette coupable dévotion. Plusieurs de ceux qui entroient dans l'église,

glise, tomboient tout à coup à la renverse, se débattoient d'une manière horrible, & après ces violentes agitations prolongées fort long-temps, ils se relevoient sans nulle marque des coups qu'ils disoient avoir reçus.

Le bruit de ces premières scènes attira bientôt un plus grand nombre de spectateurs; il multiplia aussi les acteurs, & l'on vit jusqu'à quatre cens de ces fanatiques dans la seule église de S. Bénigne, avant que la contagion eût gagné les autres églises de la ville & de la province. Les jeunes personnes du sexe, femmes & filles, ne furent ni les moins utiles à grossir la foule, ni les moins adroites à jouer leur rôle. Elles y prirent tant de goût, qu'après avoir éprouvé ou feint d'éprouver ces convulsions douloureuses, elles ne vouloient plus quitter le lieu où elles se donnoient en spectacle. Si on les obligeoit de retourner dans leurs maisons, elles publioient aussi-tôt qu'elles y enduroient encore de plus rudes tourmens. L'illusion avoit commencé par des personnes de la lie du peuple: mais des femmes de qualité se mêlerent peu après avec la populace.

Théotbolde consulta sur cet évènement Amolon de Lyon en qualité de son mé-

Ep. Amol ad calcem Agobard.

tropolitain. Cet archevêque, dans la réponse d'où est tiré tout ce détail, conseille à son suffragant, de faire ôter au plutôt de l'église ces reliques prétendues. Il assure que ces hideuses merveilles ne peuvent être que des prestiges, si elles n'étoient de sacrilèges impostures, inspirées par l'intérêt, ou par des passions plus honteuses. Et depuis quand en effet, dit-il, a-t-on vu au tombeau des martyrs ces funestes prodiges, qui loin de guérir les malades, font souffrir les corps & troublent les esprits que l'on croyoit sains? Il est visible, que tout cela n'arrive que par les artifices de quelques hommes pervers, ou par les illusions des esprits malins, qui se jouent des personnes aussi dépourvues de foi que de sens & de jugement. C'est pourquoi, conclut-il, proscrivez avec rigueur ces fictions infernales qui séduisent un si grand nombre de personnes, sur-tout du sexe le plus crédule & le plus foible. Ordonnez que chacun porte ses vœux & ses offrandes à la paroisse où il a été baptisé, où il reçoit les autres sacremens, participe aux saints mystères, & doit être enterré. Que si l'on visite aussi les autres églises, qu'on le fasse avec une piété sincère, sans ostentation & sans tumulte. Quand on cesse-

n de prodiguer à des imposteurs les aumônes destinées aux membres souffrans de J. C. les impostures devenues infructueuses cesseront bientôt. Mais si quelque obstiné persistoit encore, il faudroit le contraindre par des punitions corporelles à confesser sa supercherie. Telle fut la réponse de l'Archevêque de Lyon, qui l'accompagna d'une lettre d'Agobard son prédécesseur à Barthélémi de Narbonne sur de pareils prestiges arrivés à Usez. Théotbolde suivit ces conseils, qui produisirent leur effet. Il ne paroît pas que cette espèce de secte ait eu d'autres suites.

Il n'en fut pas ainsi des mesures que prit l'Impératrice Théodore, pour convertir ou réduire une multitude innombrable de Manichéens, qui désoloient encore l'Orient, déguisés sous le nom de Pauliciens. Ils le prirent d'abord d'un certain Paul, originaire de Samosathes; mais un autre Paul, Arménien de naissance, qui avoit trouvé moyen d'échapper à la sévérité de Justinien II, lorsque cet Empereur condamna au feu ces odieux sectaires, leur donna leur plus grande célébrité, premièrement en Cappadoce où il se retira. Pendant trente ans, il fut chef du parti, qui se partagea peu après sa mort, en une multitude de sectes particulières, plus ou

Pet.Sic.p. 70. Cedr. t. I. p. 433.

moins corrompues, ou pour mieux dire, plus ou moins hypocrites : car la corruption des mœurs & les abominations de tout genre faisoient comme l'essence de cette affreuse religion. L'Empereur Michel Curopalate & Léon l'Arménien son successeur, en pousserent les sectateurs à toute outrance, & firent périr tous ceux qui n'abandonnerent pas les terres de l'Empire. Ils se réfugierent principalement en Arménie, où l'Emir des Sarasins les accueillit favorablement : ils y bâtirent la ville d'Argaous, qui fut bientôt fort peuplée; les vagabonds & les mécontens y affluant de toute part. De là ils commencerent, sous le regne de Théophile, à piller les terres des Romains.

Sa veuve Théodore se mit en tête de les soumettre, ou de les exterminer. Elle envoya pour cela trois officiers, qui en firent prendre, décapiter ou précipiter dans la mer jusqu'à cent mille. Une rigueur si contraire à l'esprit de l'évangile, ne réussit point. Les hérétiques échappés au carnage se joignirent aux Musulmans, & firent de grands maux à l'Empire. Ils se virent bientôt en état, non seulement de rétablir leur ville d'Argaous, mais de bâtir celles d'Amare & de Tibrique. Ils firent leur chef-lieu de

cette dernière, qui étoit entre l'Arménie soumise aux Sarasins & les terres Romaines, & ils y donnerent retraite, tant aux gens sans mœurs que la licence & l'impunité attiroit parmi eux, qu'à ceux qui étoient menacés de mort pour cause d'hérésie. Pleins de cette fureur qui ne manque pas d'animer contre leur patrie les scélérats fugitifs, ils faisoient des incursions perpétuelles sur les frontières de l'Empire, & jusqu'aux rivages du Pont-Euxin. Le moindre mal qu'ils fissent aux captifs qu'ils enlevoient en grand nombre, quand ils ne vouloient point embrasser leurs impiétés, c'étoit de les vendre aux Musulmans. Ainsi les rigueurs de l'Impératrice, loin d'éteindre l'hérésie, la fortifierent considérablement, & augmenterent de tout ce surcroît la puissance des plus terribles ennemis de la Grèce.

On travailloit avec plus de ménagement, à la conversion des Iconoclastes. Le Patriarche Méthode vouloit que l'on conservât les évêques qu'ils avoient ordonnés, sous prétexte qu'ils avoient plutôt péché contre la discipline que contre la foi : mais son véritable motif, tout autrement solide, c'étoit le besoin où l'on étoit d'un grand nombre de nouveaux pasteurs,

pour rétablir les Eglises, & pour achever de dissiper les préventions des personnes séduites. Il y eut des évêques & beaucoup plus d'abbés zélateurs, qui se plaignirent de la conduite du Patriarche, & l'accuserent généralement de ne pas examiner ceux à qui il imposoit les mains. Il s'en rapporte, disoient-ils, à la déclaration des sujets qu'il ordonne, & paroît avoir obligation à ceux qui se laissent ordonner. Le mécontentement fut poussé si loin, qu'on vit l'Eglise de C. P. à deux doigts du schisme. Les coups d'autorité de la Cour, l'exil des prélats mécontens & les autres peines ne firent qu'augmenter la mésintelligence. En un mot, le mal eût été à l'extrême, si le S. Solitaire Joannice n'eût travaillé de tout son pouvoir à la réunion des esprits.

Vit. S. Joann. ap. Sur. t. 6. p. 31, &c.

Son éminente sainteté lui donnoit tout l'ascendant nécessaire pour cette méditation délicate, malgré la bassesse de sa naissance & de sa première condition. Il avoit gardé les pourceaux dans sa jeunesse, il étoit ensuite devenu soldat, & alors il avoit donné dans l'hérésie des Iconoclastes. Mais par les remontrances d'un solitaire, il revint à la foi catholique; & tout soldat qu'il étoit, il expia ses égaremens par six ans de jeûne & d'austérités.

Au retour d'une campagne, où il s'étoit signalé par des exploits qui lui ouvroient a route aux premiers grades, il renonça aux honneurs du siècle, & passa quelque temps en différens monastères. Après quoi, il se retira seul sur le Mont-Olympe en Bithyne, où il vécut quelques années ans cellule, sans aucun abri, nuit & our exposé à toutes les injures des saisons; puis il s'enferma dans une caverne, & ne s'y nourrit que d'un peu de pain & d'eau. Après douze ans de cette profonde solitude, il fut inspiré de prendre l'habit dans le monastère d'Eriste, où il fit l'admiration de tout le monde par l'éclat de ses vertus, par un grand nombre de miracles, & servit à soutenir une infinité de Catholiques contre les persécutions. Enfin la paix étant rendue à l'Eglise sous le gouvernement de l'Impératrice Théodore, il s'ensevelit, pour ainsi dire, tout vivant dans une cellule aussi étroite qu'un tombeau, au monastère du mont Antide. Il mourut peu d'années après, à l'âge de quatre-vingt un ans.

Le Patriarche Méthode l'ayant su près de sa fin, l'étoit venu voir. L'Homme de Dieu lui prédit qu'il ne lui survivroit pas long-temps. Méthode devint aussi-tôt hydropique, & après huit mois de lan-

gueur, il expira le 14 de juin de l'an 847. On dit que l'usage où sont les patriarches de C. P. de porter une bandelette sous le menton, vient de celle que ce S. Confesseur étoit obligé de porter, pour avoir eu les mâchoires brisées pendant la persécution. Il eut un successeur digne de lui, dans la personne de S. Ignace, que nous verrons bientôt signaler son attachement au centre de l'unité, avec toute la constance d'un saint suscité de Dieu, pour empêcher ou du moins retarder la consommation du schisme de l'Orient. Il étoit fils de l'Empereur Michel qui céda l'Empire à Léon l'Arménien, & de Précope fille de l'Empereur Nicéphore. Mais son auguste naissance ne servit qu'à le faire envelopper dans les malheurs de sa maison: l'Arménien soupçonneux le rendit eunuque avec ses deux frères, quoiqu'il fût leur parrain. Ayant dès lors quitté le siècle pour embrasser la vie monastique, & le nom de Nicétas qu'il avoit reçu en naissant pour celui d'Ignace; depuis l'âge de quatorze ans où il se trouvoit, il ne cessa de croître en vertu & en doctrine, jusqu'à l'âge d'environ quarante-huit ans, où il fut élevé sur le siège de C. P. en 847.

Baluz. vit. S. Meth. ad 14 jun.

La Providence plaça vers le même

temps deux prélats distingués sur deux des principaux sièges de l'Empire François, où la religion étoit menacée de dangers encore plus prochains qu'en Orient. Hincmar avoit été ordonné archevêque de Rheims, au concile de Beauvais, dès le mois d'avril 845; & Raban fut élevé sur le siège de Mayence, au mois d'octobre de l'année 847. Hincmar étoit François, d'une ancienne naissance, d'une grande élévation d'ame, d'une activité infatigable, l'un des plus savans hommes de son siècle, & l'un des plus habiles canonistes qu'on ait vus en aucun temps. On a prétendu qu'il étoit infiniment moins versé dans la connoissance des Pères, que dans celle des canons: mais il a beaucoup mieux entendu que ses critiques, les endroits même les plus profonds de S. Augustin; puisqu'il y a trouvé de son temps la doctrine que l'Eglise y a constamment reconnue, & de nouveau confirmée dans ces derniers siècles. Dès son enfance, il prit a S. Denis l'habit de chanoine, à l'exemple de la plus grande partie de cette communauté qui étoit tombée dans le relâchement. Il s'appliqua dans la suite, de concert avec son Abbé Hilduin, à procurer la réforme, prit l'habit monastique, se soumit à tous

Flod. l. iij. c. 1. Hincm. Opusc. 26 p. 303.

les devoirs de la règle, & demeura long-temps dans la solitude, sans aspirer à aucune prélature. Hilduin s'étant malheureusement engagé dans les troubles de l'Etat & de la rébellion, Hincmar conserva pour son souverain toute la fidélité qu'on avoit droit d'attendre de la vertu propre à un homme aussi éclairé: il ne marqua d'attachement à son Abbé, que pour le réconcilier avec l'Empereur. Dans l'épiscopat, il fut l'un des plus zélés défenseurs de la foi & de la discipline, l'un des plus grands ornemens de l'Eglise de son temps, & très-capable de figurer dans des temps meilleurs. On lui reproche néanmoins avec justice un grand amour de la domination, & plusieurs traits peu réfléchis d'une humeur naturellement dure & violente.

Mabil. act. t. 6. p. 20.

Raban étoit natif de Mayence. Dès son enfance, il fut mis dans le monastère de Fulde. S. Eigil son abbé, après l'avoir fait ordonner diacre, l'envoya à Tours, afin de lui procurer dans Alcuin qui gouvernoit cette école, un maître digne de ses talens. C'est là qu'il prit le surnom de Maure, selon l'usage où les savans étoient alors de joindre un nom Latin à leur nom Barbare. Raban à son retour fut institué maître de l'école de

Fulde, à laquelle il donna une célébrité au moins égale à celle de Tours. Il y forma pour toute la chrétienté des docteurs fameux, entre lesquels on remarque sur-tout Valafrid-Strabon & Loup de Ferrières. Eigil étant mort, Raban lu succéda, & fut vingt ans abbé du monastère de Fulde qui eut alors 270 moines, & ne fut jamais plus florissant. Le nouvel Abbé ne veilla pas moins que son saint prédécesseur, à la conservation de la piété & de l'observance régulière, qu'il préféra même aux études. Il ne s'étoit pas plutôt vu supérieur, qu'il avoit commis à d'autres le soin des lettres, en se réservant néanmoins l'enseignement des saintes écritures. Il se faisoit chérir de tout le monde par sa douceur, sa sagesse, son esprit de concorde & de conciliation, qui fut tel, que pendant la division de l'Empereur Louis & de ses enfans, il conserva également les bonnes graces des uns & des autres. Cependant l'amour des sciences & de la retraite le fit renoncer à la supériorité. Il se retira au Mont-Saint-Pierre, dans une petite habitation proche du monastère, où il ajouta une quantité d'ouvrages à ceux qu'il avoit déjà composés. C'est là que son mérite le fit chercher, pour l'élever

sur le siège archiépiscopal de Mayence, malgré son âge très-avancé, qui étoit au moins de 70 ans.

Il n'en eut pas moins d'activité pour le service de la religion. Trois mois après qu'il eut été fait évêque, il assembla son concile, pour remédier, de concert avec le Roi Louis, aux maux de l'Eglise Germanique; ainsi que le Roi Charle avoit déjà tenté de le faire, pour la France, dans le concile de Meaux. On excommunia les usurpateurs des biens ecclésiastiques, & l'on réclama contre eux la puissance temporelle. On ordonna que chaque évêque auroit des homélies pour l'instruction du peuple, & qu'il les feroit traduire, tant en Tudesque qu'en Latin vulgaire; c'est-à-dire dans les deux langues ordinaires de l'Empire François; que les prêtres feroient confesser les malades, & leur imposeroient une pénitence qu'accompliroit le pénitent en cas de guérison; que les moines n'exerceroient pas les fonctions ecclésiastiques sans le consentement des évêques; que les malfaiteurs exécutés à mort pourroient recevoir la communion, s'ils étoient vraiment repentans. On apprend par ce concile, qu'il y avoit alors deux genres de pénitens, aussi singuliers selon nos idées,

qu'analogues aux mœurs de cet âge : les prêtres qui avoient été dégradés, alloient de pélerinage en pélerinage, pour expier leurs fautes ; & les parricides étoient condamnés à passer le reste de leur vie, errans par le monde à l'exemple de Caïn. Mais l'expérience ayant convaincu que cett manière d'expiation servoit beaucoup moins à effacer leur crime qu'à les précipiter dans la débauche & tous les excès, le concile ordonna qu'ils demeureroient dans un lieu fixe, pour faire une pénitence plus conforme aux anciens canons, sans pouvoir se marier ni porter les armes.

L'année suivante 848, Raban tint un nouveau concile d'une bien plus grande importance, à l'occasion des erreurs de Gothescalc, moine dyscole qui montroit toutes les dispositions à devenir un dangereux novateur. Il avoit quelque étude, beaucoup plus d'esprit, & la plus grande présomption, une imagination également forte & précipitée, qui l'entraînoit en de fausses démarches qu'il blâmoit d'abord, & qu'il soutenoit ensuite avec une forte de persuasion, & toute l'obstination de l'enthousiasme. Il étoit fils du Comte Bernus seigneur Saxon, qui l'offrit encore enfant au monastère de Fulde. Il réclama

Epist. Gothesc. ad Ratram.

dans la ſuite contre cet engagement, malgré la diſcipline alors uſitée en France; & ſur une diſpenſe aſſez équivoque, il quitta l'habit religieux. Mais il paroît que l'Empereur, ſur les remontrances de Raban alors abbé de Fulde, fit révoquer cette diſpenſe; puiſqu'on le retrouve peu après dans le monaſtère d'Orbais au diocèſe de Soiſſons, ſous le joug qui lui avoit paru ſi peſant. Il avoit été engagé dans les ſaints ordres, avant de quitter l'abbaye de Fulde. Devenu moine d'Orbais, il ſe fit ordonner prêtre, ſans le conſentement de l'Evêque de Soiſſons, par Riobolde chorévêque de Rheims, pendant la vacance de ce ſiège: ce qui montre qu'en France même il y avoit encore des chorévêques, revêtus du caractère épiſcopal.

Après quelques études ſuperficielles, telles que pouvoit les faire cet homme ami des tranſmigrations & du changement, il voulut ſonder les abîmes les plus profonds de nos terribles myſtères. Quelques amis qui connoiſſoient les bornes ou le tour de ſon génie, lui firent à ce ſujet de ſages remontrances, que ſon inquiétude & ſa préſomption lui firent négliger. Je ne ſaurois trop vous exhorter, mon cher frère, lui écrivit Loup de

Ferrières, à ne pas vous fatiguer l'esprit en des choses qu'il n'est peut-être pas expédient de savoir. Manquons nous de matière, pour nous exercer d'une façon plus utile? appliquons nous à la méditation des divines écritures, & joignons à l'étude l'humilité & la prière. Dieu nous instruira de ce qui nous convient, quand nous ne chercherons pas ce qu'il veut nous cacher. Gothescalc n'écouta que sa dangereuse curiosité, creusa jusques dans le sombre mystère de la Prédestination; & quand il crut voir clair où S. Paul n'avoit entrevu que des profondeurs effrayantes, il voulut publier ses imaginations, qu'il donnoit pour la doctrine de S. Augustin.

Il parcourut l'Italie, sous prétexte de pélerinage, & commença par vouloir séduire le Comte Evrard, l'un des principaux courtisans de l'Empereur Lothaire. Nottingue évêque de Vérone, étant allé peu après en Allemagne, apprit à Raban élevé depuis peu sur le siège de Mayence, ce qu'il avoit entendu de la propre bouche de Gothescalc; savoir que la prédestination divine imposoit à l'homme une telle néceffité, que quand il voudroit se sauver & s'efforceroit avec le secours de la grace d'opérer son salut par la foi

Ep. Rab. ad Eberard.

& les œuvres, il ne pouvoit rien, s'il n'étoit prédestiné. Il lui ajouta, que cette doctrine avoit déjà précipité plusieurs personnes dans le désespoir, & leur faisoit tenir ces propos inouis: Qu'est-il besoin que nous travaillons à notre salut? Si nous faisons le bien & que nous ne soyons pas prédestinés, cela ne nous servira de rien; si au contraire nous faisons le mal & que nous soyons prédestinés, ce mal ne sauroit nous nuire; la prédestination de Dieu ne nous en fera pas moins acquérir la vie éternelle. Raban eut bientôt lieu de s'assurer par lui-même de la vérité de ce récit.

Le Novateur eut le front de venir dogmatiser à Mayence, dans le temps que le Rois Louis y tenoit une assemblée d'évêques & de seigneurs; & c'est alors qu'il fut condamné en concile pour la première fois. On le fit comparoître devant les Pères. Peu content de soutenir en leur présence les erreurs dont il étoit accusé, il leur présenta un écrit qui en contenoit toute l'impiété, d'une manière un peu enveloppée cependant, mais assez claire après ses blasphêmes de vive voix, pour que les évêques le condamnassent unanimement, lui & sa doctrine. De peur qu'il n'infectât le royaume de ses erreurs,

ils l'envoyerent sans délai & sous bonne garde, à Hincmar de Rheims son métropolitain. Raban, au nom du concile, écrivit à ce prélat, que la doctrine pernicieuse du moine vagabond, nommé Gothescalc (ce sont les termes de la lettre) consistoit à enseigner que Dieu prédestine au mal comme au bien, & qu'il y a des hommes qui ne peuvent se corriger de leurs péchés ni de leurs erreurs, à cause de la prédestination qui les entraine malgré eux à leur perte ; comme si Dieu les avoit créés incorrigibles, & pour les damner. Il ajoute que les évêques en plein concile avoient entendu ces propositions de la bouche de Gothescalc, qui par ces impiétés avoit déja éteint dans l'ame de bien des fidèles la pieuse ardeur qu'ils avoient pour leur salut ; parce qu'ils en concluoient, qu'il étoit inutile de faire des efforts pour servir le Seigneur.

Ep. Rab. apud Sirm t. 2.

Après une exposition si précise de la doctrine de Gothescalc & de ses dangers, faite par un des plus pieux & des plus savans prélats de son temps, ou plutôt par tout un concile au nom duquel il parloit, on ne peut guère le soupçonner d'infidélité, sans traiter pareillement de fantômes bien d'autres nouveautés

frappées des foudres de l'Eglise. Quelle découverte a-ton pu faire, tant de siècles après Raban, pour le rendre, avec tout un concile, suspect de malignité où d'inconsidération? si le rapport fait à Hincmar, de la doctrine de Gothescalc, n'est pas entièrement conforme à l'écrit de Gothescalc, tel qu'il est cité par Hincmar, Raban dit-il que les blasphêmes de ce Novateur soient tous contenus dans cet écrit? Il assure précisément qu'il les a ouïs de la bouche du Novateur. Il n'y a d'ailleurs aucune apparence que l'Archevêque de Rheims, en citant cet écrit, le rapporte tout entier. Ce qu'il en relève contient cependant les principes dont Raban tire de justes conséquences, indépendamment même de ce que Gothescalc avoit ajouté de vive voix. Il est au moins de la prudence, de ne pas canoniser un dogmatiseur flétri par plusieurs conciles.

Car après celui de Mayence, il s'en tint un autre à Quersi sur Oise, où Gothescalc ayant encore été entendu, fut jugé hérétique incorrigible, déposé de l'ordre de prêtrise, condamné à être fouetté & mis en prison. Il subit publiquement la peine du fouet, en présence du Roi Charle: sur quoi, des écrivains

aussi tendres pour un insolent si réfractaire que peu respectueux envers les plus illustres prélats de l'antiquité, se récrient avec un intérêt étonnant contre l'inhumanité d'Hincmar. Mais la flagellation, selon la règle de S. Benoit, étoit la punition des moines indociles; & l'Abbé d'Orbais, supérieur de Gothescalc, avec plusieurs autres abbés qui assistoient au concile, l'avoit jugé digne de cette peine, en particulier pour les injures atroces auxquelles il s'étoit emporté contre les Pères. Il ne fut ni plus docile ni plus réservé, dans le monastère d'Hautvilliers où il demeura emprisonné jusqu'à sa mort. Malgré le silence perpétuel que lui avoit imposé le concile de Quersi, il publia encore deux confessions de foi du fond de sa prison, y prit le ton le plus marqué du fanatisme, & s'offrit à justifier sa doctrine par l'épreuve du feu.

Les évêques n'eurent garde d'admettre des offres si téméraires, & qui dans les circonstances ne pouvoient que faire injure à l'autorité de l'Eglise. Mais un assez grand nombre d'esprits inconséquens & foibles marquerent beaucoup d'intérêt, soit pour les écrits, soit pour la personne de Gothescalc. On le donna pour un homme injustement opprimé, ou

du moins traité avec trop de rigueur. Hincmar avec d'excellentes qualités, avoit une fierté, & avoit pris dans l'épiscopat un ascendant qui lui faisoit beaucoup d'ennemis. Ceux ci ne virent plus, dans la cause de l'Eglise, que celle de ce Prélat. D'un autre côté, une profession de foi, insidieusement proposée par le Novateur, lui fit beaucoup de partisans qu'elle induisit en bien des erreurs de fait. De toute part, on se mit à écrire sur ces matières épineuses de la prédestination. Le Roi Charle qui aimoit ce genre de disputes, & qui souffrit comme le lui reproche un ancien auteur, qu'on agitât de son temps bien d'autres questions de foi, engagea lui même les plus savans hommes de la France dans cette guerre théologique. Aucun d'eux n'étonna d'avantage, par son attachement à quelques principes ou seulement peut-être à la personne de Gothescalc, que Prudence évêque de Troyes, prélat de rare vertu; mais qui changea plusieurs fois de sentimens ou de parti, & qui eut le bonheur d'avoir avant sa mort une foi assez pure & un repentir assez vive, pour mériter d'être honoré comme saint dans son Eglise.

Ann. Bertin ad ann. 855.

Il assista au second concile de Quersi, qui condamna de nouveau Gothescalc

l'an 853, & il figna les articles qui fapent par les fondemens la doctrine de ce Novateur. La même année, il publia un écrit contre ces articles; toutefois en adouciffant beaucoup les erreurs de Gothefcalc. Un concile tenu deux ans après, à Valence dans les Etats de Lothaire, combattit auffi les articles de Querfi, fans tomber néanmoins dans l'erreur; mais en leur attribuant un fens qui prenoit fa fource dans les préventions, furtout d'Ebbon de Grenoble, & peut-être auffi dans l'animofité qui du fouverain fe communiquoit aux évêques fes fujets. Ils fuppofoient, qu'en enfeignant que J. C. étoit mort pour tout le monde, on entendoit qu'il avoit délivré les damnés de l'enfer; tandis qu'on dit expreffément que le remède de la rédemption a été offert à tous, mais que le remède ne guérit point ceux qui ne veulent pas le prendre. Pour le concile de Savonières qui fe tint l'an 859, quoique plufieurs évêques euffent formé le complot d'y faire approuver les articles dreffés à Valence contre ceux de Querfi, & qu'ils en euffent retranché ce qu'ils avoient de plus dur, ils ne purent jamais y parvenir. Ils réuffirent encore moins, au regard de quelques articles favorables à Gothefcalc,

Ep. in Hincm. ad Veffil.

Conc. Labb. t. 8.

qu'ils comptoient faire paſſer. A la première lecture, ils furent ſifflés, dit Hincmar qui en écrivit incontinent au Roi Charle. On peut néanmoins ſe convaincre, par la lecture des articles de Valence, retouchés ſur-tout, comme ils le furent au concile du diocèſe de Langres, qu'ils ne contenoient aucune erreur. Il n'y a pas plus d'apparence, que le concile tenu à Paris dès l'an 849, ait donné un conſentement même indirect aux opinions particulières de l'Evêque Prudence, contenues dans ſa lettre à Hincmar & à Pardule de Laon. Ces deux prélats s'étoient trouvés à ce concile, auſſi bien que Prudence: pourquoi donc leur dit-il, dans ſa lettre, qu'il n'avoit pas eu la liberté de leur parler en particulier? D'ailleurs, ſi les Pères de ce concile euſſent donné à penſer avec Prudence que J. C. n'étoit mort que pour les prédeſtinés, Hincmar auroit-il manqué de réclamer avec éclat; le pouvant faire avec tant d'avantage contre une pareille doctrine?

Ep. ad Car. Reg.

Gotheſcalc avoit tenté de ſéduire Amolon de Lyon, ainſi que l'Evêque de Troyes. Hincmar attentif à tout, & naturellement très-actif, crut devoir prévenir l'Archevêque de Lyon. Mais Amolon jugea

Gothefcalc, fur les écrits mêmes qu'il en avoit reçus. Il en fut fi fcandalifé, que le regardant comme hérétique & très-juftement excommunié, il vouloit à peine lui répondre. Il ne le fit que dans la vue de procurer la converfion de ce Novateur, & en obfervant les règles prefcrites par l'Eglife par rapport à la communication avec les fectaires condamnés. Il eft difficile, après cette réponfe d'Amolon, de douter encore de l'héréfie de Gothefcalc. On en peut juger fur les fix propofitions fuivantes, réfutées par cet Archevêque, qui les avoit tirées des écrits du Dogmatifeur, & qui les rapporte en ces termes: 1. Aucun de ceux qui ont été rachetés par J. C. ne peut périr. 2. Le Baptême & les autres facremens font donnés d'une manière illufoire à ceux qui périffent après les avoir reçus. 3. Les Fidèles qui périffent, n'ont point été incorporés à J. C. & à l'Eglife, quand ils ont été régénérés. 4. Tous les réprouvés font tellement prédeftinés de Dieu à la mort éternelle, qu'aucun d'eux n'a pu, ni ne peut être fauvé. 5. L'unique prière qu'on puiffe faire pour les réprouvés, qui ne peuvent éviter la damnation, c'eft que Dieu leur adouciffe leurs peines. 6. Dieu & les faints fe réjouïront de la perte

Ep.Amol. apudSirm.

de ceux qui ont été prédestinés à la damnation éternelle. Cette lettre d'Amolon nous apprend, que les dispositions de Gothescalc étoient aussi répréhensibles que sa doctrine, qu'il joignoit l'opiniâtreté à l'erreur, & qu'il ne lui manquoit rien de ce qui forme le véritable hérétique. Ainsi Gothescalc fut-il convaincu, sur ses propres écrits, par Amolon aussi bien que par Hincmar & Raban; c'est-à-dire par les trois plus grands prélats de ce siècle, d'avoir enseigné l'hérésie des Prédestinatiens.

Il paroît que la prudence des évêques François suffit pour étouffer cette erreur à son berceau, ou pour en arrêter la contagion. Nous ne voyons pas qu'on ait eu besoin des anathêmes du Siège Apostolique. Quelques partisans de l'erreur se vantoient cependant de penser comme le Pape Léon, qui occupoit la chaire de S. Pierre depuis l'an 848; mais on laissa tomber ces impostures méprisables. Sans donner plus de célébrité à une secte qui ne tendoit qu'à s'en procurer, on la regarda comme suffisamment condamnée, par le consentement de toutes les Eglises qui reconnoissoient leur croyance dans celle des prélats qui avoient jugé d'une manière expresse.

La

La Bretagne donna d'autres inquiétudes au Roi Charle & à ses évêques. Nomenoi, duc de cette province, avoit trop d'ambition pour se contenter de ce petit Etat, & sur-tout pour demeurer dans la soumission où la nation Bretonne étoit de temps immémorial à l'égard des François. Après s'être emparé de Nantes & de Rennes qui ne lui appartenoient point encore, il envahit de même l'Anjou & le Maine jusqu'à la rivière de Mayenne. Enflé de ces conquêtes & de la capacité qu'il se sentoit pour les soutenir, il prit de son chef le titre de roi. Mais dans un temps où l'ignorance faisoit colorer beaucoup d'attentats du vernis de la religion, il voulut rendre son usurpation respectable, en se faisant sacrer dans une assemblée d'évêques qui parût être dans l'ordre hiérarchique. Il n'y avoit point d'apparence que l'Archevêque de Tours, sujet du Roi Charle & métropolitain de la Bretagne, consentît à faire cette cérémonie, ni à instituer de nouveaux évêques à la place de ceux de Vannes, de S. Malo, de Cornouailles & de Léon, qui déplaisoient à Nomenoi. Ce Duc ne doutant plus de rien après s'être fait roi, changea ces évêques. Avec la même hardiesse, il érigea trois nou-

Conc. Sap t. 3 Conc. Gall.

veaux évêchés; ſavoir, dans les monaſtères de Dol, de S. Brieu & de Tréguier, déclara métropolitain celui de Dol, enlevant ſans façon toute la Bretagne à la métropole de Tours, puis ſe fit ſacrer Roi à Dol, par ces ſept évêques aſſemblés.

L'Archevêque légitime employa inutilement les foudres de l'Egliſe contre les Bretons ſchiſmatiques. Le ſchiſme ſurvécut même à Nomenoi; & ſous le gouvernement de Salomon, en 859, le concile de Savonières exhorta ſans fruits les quatre anciens évêques de Bretagne à rentrer ſous l'obéiſſance de Tours; car il ne reconnoiſſoit pas les trois autres. Ces trois évêchés n'ont pas laiſſé de ſubſiſter depuis ce temps-là; & pendant trois cens ans, Dol a joui des droits de métropole. Cette entrepriſe ſe fit au plus tard, l'an 848.

Anaſt. in Leon. t. viij. Con. p. 17.

La même année le Pape Léon IV réſolut d'exécuter le deſſein que Léon III ſon prédéceſſeur avoit conçu de bâtir comme une ſeconde ville, afin d'enfermer l'égliſe de S. Pierre, & de la mettre à couvert contre les incurſions des Barbares. On ſe ſouvenoit avec douleur, du pillage que les Saraſins y avoient fait: on voulut préſerver de leur avidité les ornemens de toute eſpèce que Léon IV

venoit de subſtituer à ceux qui avoient été enlevés. Il y avoit remis des vaſes ſacrés, des croix, des chandeliers, des tableaux & des tapiſſeries d'un ſi grand prix, que ces dépenſes paroiſſoient impoſſibles en des temps ſi malheureux. A la ſeule confeſſion de S. Pierre, il employa en tables ou retables deux cent ſeize livres d'or, ornées de pierreries d'une valeur peut-être encore plus conſidérable. L'argent donné au même lieu, montoit à 3861 livres. On décora les autres égliſes, avec une magnificence proportionnée. Pour tenir en sûreté tant de dons précieux, le Pontife répara les murs de Rome qui tomboient en ruines. Il fit refaire les portes, & rebâtit quinze tours de fond en comble. Il en ajouta deux autres ſur le Tibre, à la porte qui conduiſoit à Porto, avec des chaînes propres à fermer le paſſage juſqu'aux moindres barques. Cependant les travaux de la nouvelle ville ſe pouſſoient avec la plus grande activité. Léon animoit tout par ſa préſence, parcouroit aſſidument les atteliers multipliés, y donnoit tout le temps que n'emportoient pas ſes fonctions pontificales; ſans que le froid, la pluie, ni l'excès de la chaleur le puſſent arrêter. Enfin, après quatre ans de ſoins & de travaux, dans le

cours de l'année 852 la sixième du pontificat de Léon IV, cette ville nouvelle fut achevée, appelée du nom de ses fondateurs Cité Léonine, & dédiée avec une pompe extraordinaire le vingt-septième jour de juin.

Léon IV fortifia encore la ville de Porto, & la repeupla d'un grand nombre de familles Corses, réduites à errer sans demeure fixe, par les pirateries continuelles des Sarasins. Il leur donna en propriété des terres avec des bestiaux pour les cultiver, & s'y procurer une aisance qui pût les dédommager de la perte de leur patrie. On ne croyoit s'être jamais assez précautionné contre les Maures ou Sarasins, qui de l'Afrique alarmoient perpétuellement l'Italie.

Ceux d'Espagne étoient plus tranquilles, ou moins vagabonds. La jalousie de la domination, comme de la religion, les tenoit continuellement attentifs aux démarches de la puissance opposée à ses moindres progrès, dans une contrée que l'ancienneté de leur usurpation leur faisoit regarder comme une propriété inaliénable. Cependant les Rois des Asturies ou de Léon ne se tenoient plus renfermés dans leurs montagnes. Depuis Alfonse le Chaste, qui pendant un regne de cinquante ans

Sebast. Salm. p. 51 &c. annal Egin.

avoit merveilleufement élevé le cœur de fes fujet par une foule de victoires, ces anciens Chrétiens, autrefois fi honteufement opprimés, commençoient à faire trembler leurs oppreffeurs. Ils leur avoient enlevé plufieurs villes fous Alfonfe, entr'autres, les places importantes de Léon, de Tui & d'Aftorgue qui perdirent la plûpart de leurs habitans, mais qui furent plus avantageufement repeuplées. On dit que fous le même regne, le corps de S. Jacques le Majeur fut trouvé à Compoftelle en Galice : ce qui s'accorde avec la perfuafion commune où l'on étoit dans le neuvième fiècle, que les os de cet Apôtre avoient été tranfportés de Jérufalem aux extrémités de l'Efpagne. C'eft ainfi que Saint Adon archevêque de Vienne, & Ufuard moine de S. Germain-des-Prés, tous deux auteurs contemporains, en parlent dans leurs martyrologes qui font très-juftement eftimés. Ufuard en particulier eut affez de critique, pour diftinguer, avec plufieurs autres anciens martyrologes, & nommément avec celui du vénérable Bède, S. Denis de Paris de S. Denis d'Athènes. Sans infifter davantage fur l'authenticité, la confiance aux faintes reliques fervit à étendre la nouvelle monarchie des Chré-

tiens d'Espagne, comme elle en avoit jeté le premier fondement. Depuis qu'ils se sont crus en possession du Corps de S. Jacques, ils n'ont cessé de faire des conquêtes sur les Infidèles, jusqu'à ce qu'ils eussent repris toutes les belles provinces enlevées autrefois à leur pères.

Les François possédoient encore au delà des Pyrénées l'Ibérie Orientale ou la Catalogne; & les villes de Barcelone, de Girone, d'Urgel, aussi bien que le siège d'Elne ou Perpignan, reconnoissoient toujours Narbonne pour leur métropole. Au milieu même de ces montagnes, il s'élevoit alors une troisième puissance, à l'exemple de laquelle un grand nombre de héros Chrétiens se formerent bientôt des souverainetés, aux dépens des tyrans de l'Espagne, qu'ils resserrerent de jour en jour, & qu'ils accablerent à la fin. Inigo, vicomte de Bigorre, se voyant à la merci de ces Barbares sous le foible gouvernement des fils de Charlemagne, conçut le généreux dessein de se défendre par lui-même, & fut reconnu Roi par les Chrétiens du pays, vers l'an 830. Il se fortifia suffisamment, pour laisser après quelques années de vie & de victoires, un royaume bien établi à son fils Chimène, qui le transmit de même à son

Marc. hist. Bearn. l. 11. c. 1.

fils Inigo II : Prince des plus dignes de ce beau ſang, & qui ſans ſe borner à l'héritage de ſes pères, l'étendit au loin, prit la ville importante de Pampelune, donna toute ſa forme & une conſiſtance durable au royaume de Navarre. Telle fut l'origine de cette couronne, l'une des plus diſtinguées, comme des plus anciennes de toutes celles de l'Eſpagne.

Autant ces voiſins généreux inſpiroient d'intérêt aux Chrétiens ſujets des Maures, autant les dominateurs ſoupçonneux de ceux-ci étoient-ils attentifs à leur en interdire le commerce. Depuis long temps ils les traitoient d'une manière ſupportable, & leur laiſſoient aſſez de liberté de pratiquer le Chriſtianiſme. Il y avoit des évêques dans les bonnes villes, des prêtres dans les petits endroits, & grand nombre de monaſtères. Le ſervice divin ſe faiſoit publiquement, & l'on n'empêchoit pas même l'uſage des cloches, qui déplaît tant de nos jours aux Muſulmans de Turquie. A Cordoue qui étoit le ſiège principal de l'Empire pour les Infidèles, on ne trouvoit pas mauvais qu'il y eût une école chrétienne, où l'on enſeignât les ſciences divines & humaines, avec un ſuccès qui l'avoit rendue très-célèbre. En un mot, on n'étoit guère inquiété,

pourvu qu'on vécût tranquille, & qu'on payât le tribut. Aussi les Chrétiens s'étoient fort multipliés, conservant au milieu des Arabes leur religion, leurs mœurs, leur langue, qui étoit un Latin corrompu, & même leurs noms nationaux. C'étoient deux peuples absolument différens, qui habitoient une région soumise à la même puissance.

Un mauvais Chrétien, passé de la foi au Judaïsme, & plein de fureur contre la religion qu'il abandonnoit, lui suscita une cruelle persécution; & pour animer davantage les persécuteurs, il ne manqua point de leur exagérer le danger de laisser ainsi la moitié des sujets, en opposition d'observances & de sentimens avec le reste de l'Etat. A sa persuasion, on voulut obliger les Chrétiens à se faire Musulmans ou Juifs. Alors se renouvellerent tous les spectacles d'héroïsme, que les martyrs avoient donnés dans les plus beaux jours de l'Eglise. Hommes, femmes & enfans, ecclésiastiques & laïcs, gens du monde & religieux, toutes les conditions, toutes les provinces se signalerent, comme à l'envi, par les plus héroïques sacrifices. La persécution s'exerça avec la plus grande violence, vers l'an 850. Le Prêtre Parfait, qui dans

Eulog. l. 1. & II memor.

ſa jeuneſſe avoit renié la foi, répara ce ſcandale avec un éclat qui le fit couronner des premiers. Un jour que des Infidèles lui demanderent ce qu'il penſoit de J. C. & de Mahomet; J. C. dit-il, eſt le Dieu béni ſur toutes choſes: pour votre prophète, c'eſt un des ſéducteurs prédits dans l'évangile, comme devant précipiter leurs ſectateurs avec eux dans l'abîme éternel. Il n'eut pas proféré ces paroles, qu'on l'enleva ſi précipitamment, que les raviſſeurs paroiſſoient voler. Il fut préſenté au Cadi, condamné à être décapité, mené au delà du fleuve Bétis, dans une grande plaine au midi de Cordoue, & ſur le champ exécuté, en préſence d'une multitude innombrable attirée par la nouveauté du ſpectacle.

Un marchand, nommé Jean, ne montra pas moins de courage, dans ſon état de laïc. Iſaac, moine de Taban à ſept milles de Cordoue, fut dans cette profeſſion la première victime de la cruauté. Il étoit d'une famille conſidérable de cette capitale, & perſonnellement en ſi grande conſidération auprès des Arabes, que dans ſa jeuneſſe ils lui avoient confié l'office de greffier public. Il crut devoir, dans les conjonctures préſentes, travailler à éclairer les Infidèles, qui marquoient

tant de confiance en sa probité & en ses lumières. Après trois ans de retraite, il sortit de son monastère, & vint réfuter publiquement le Mahométisme, sur la grande place de Cordoue. Il y fut suivi par Sanche, & par plusieurs autres Fidèles également instruits & intrépides. Ils confondirent les Musulmans, sans les convertir, & sans pouvoir même les engager dans la controverse. L'usage du cimeterre, d'après les leçons de leur sanguinaire Prophète, leur étoit plus familier que celui du raisonnement. On coupa la tête aux Chrétiens, on brûla leurs corps, & l'on en jeta les cendres dans le fleuve. Leur intrépidité se communiqua à six autres Fidèles; savoir, Pierre prêtre, Valabonse diacre, Sabinien, Vistremond, Habence moines, Jérémie cousin du Martyr Isaac & vieillard vénérable, qui avoit consacré ses grands biens à fonder Tabane, où il s'étoit retiré avec sa femme & presque toute sa famille: car ce monastère, comme plusieurs autres de l'Espagne, contenoit deux communautés séparées, l'une d'hommes, & l'autre de femmes. Ils retirerent de leur zèle le même fruit, que ceux dont l'exemple le leur avoit inspiré. Une émulation pareille valut encore la même couronne aux Diacres Sisenand & Paul.

Le sexe foible le disputa en générosité aux hommes les plus courageux. Plusieurs femmes pousserent l'intrépidité jusqu'à se livrer elles-mêmes. Elles croyoient ne devoir pas s'astreindre aux règles communes, sur-tout dans les commencemens de la persécution, où il sembloit nécessaire de diminuer la terreur extrême que les tyrans s'efforçoient d'imprimer de toute part aux Fidèles. On distingue dans le grand nombre de ces héroïnes, les Vierges Flore de race Musulmanne du côté paternel; Marie sœur du Martyr Valabonse Liliose dont le père & la mère étoient Mahométans, & qui ne put pratiquer le Christianisme que par une longue suite des plus pénibles efforts; Digne & Colombe religieuses de Tabane; Pompose du monastère de Pegna-mellar & Aure de celui de Cuteclar, née au pays de Séville d'une famille des plus illustres entre les Sarasins. Natalie ou Sabigothe, & une autre Liliose, avec leurs maris Aurèle & Félix, dans un état non moins distingué selon le monde, se distinguerent encore davantage par leurs vertus & l'éclat de leur martyre. On remarque encore deux jeunes religieux Christophle & Lévigilde, celui-ci du monastère des SS. Juste & Pasteur dans la montagne de

Cordoue, l'autre de S. Martin dans le même désert & ancien disciple de S. Euloge; le Prêtre Rodrigue, Anastase prêtre & moine originaire d'Afrique, & le Diacre George religieux du monastère de S. Sabas en Palestine. L'Abbé David l'avoit envoyé chercher des aumônes parmis les Chrétiens de l'Occident, pour sa nombreuse commumauté, qui comptoit jusqu'à cinq cens moines. Etant arrivé à Cordoue, George alla visiter la sainte maison de Tabane. Natalie qui n'avoit pas encore souffert le martyre, se trouvoit alors dans ce monastère. Comme elle étoit dans la plus grande vénération, à cause de la vie angélique qu'elle menoit dans l'état du mariage, Martin abbé de Tabane dit à George: Venez recevoir la bénédiction de Natalie servante de Dieu. Si-tôt qu'elle eut porté les yeux sur cet étranger, elle dit d'un ton qui ne laissa point douter qu'elle ne fût éclairée de lumières prophétiques: Ce religieux nous est promis pour compagnon de notre combat. Cette prédiction se vérifia peu de temps après par la confession de leur foi, qu'ils allerent faire l'un & l'autre de leur plein gré: trait marqué d'inspiration, qui doit nous rendre fort circonspects dans nos jugemens sur la conduite de tous ces mar-

tyrs, à qui l'on reproche de s'être livrés de leur propre mouvement, contre les maximes ordinaires de la prudence chrétienne.

S. Euloge, prêtre, puis évêque de Cordoue, qui avoit servi & exhorté fort long-temps tous ces confesseurs, & de qui nous en tenons l'histoire, se vit obligé de les justifier sérieusement. Ses défenses ne paroissent pas fort concluantes. Il s'y étend beaucoup sur l'état de mépris & d'oppression, où les Musulmans tenoient les Fidèles. Il se répand en de longues descriptions, souvent même en lieux communs suivant le goût de son siècle, & il n'a pas soin de tirer les conséquences qui devoient faire son objet capital. Mais on entrevoit son dessein, qui est de faire sentir que les Sarasins voulant éteindre le Christianisme par l'interruption de ses observances, & que plusieurs Chrétiens craignant de le paroître, il étoit nécessaire que les plus vertueux relevassent le courage des autres, & confondissent les Infidèles qui triomphoient avec impiété de la dissimulation des foibles. Aujourdhui que l'Eglise a mis tous ces martyrs au nombre des saints dont elle fait la fête, nous ne saurions douter qu'elle n'ait reconnu dans leur

conduite les motifs particuliers qui la justifient. Quant à leur saint apologiste, il répond beaucoup mieux au reproche qu'on leur fit encore de ne point opérer de miracles. Ces merveilles, dit il, ne sont pas nécessaires, comme elles l'étoient à la naissance de l'Eglise. Puisqu'elles ne sont pas accordées pour le bien de ceux qui les opèrent, la sainteté de ceux qui n'en ont point fait, n'en devient pas moindre. S. Euloge eut enfin part au triomphe de ceux qu'il avoit défendus & encouragés toute sa vie.

Leur intrépidité ne diminua point, pour les couleurs défavorables qu'on lui donnoit. Pendant plus de soixante ans que dura la persécution, ce fut toujours la même constance & la même ardeur, de la part des Fidèles. Le malheur d'Abdérame II, auteur de cette persécution cruelle, & frappé de mort subite sur une terrasse de son palais, comme il se repaissoit de l'affreux spectacle d'une multitude de victimes immolées à sa religion meurtrière; ce terrible coup de la vengeance divine n'effraya point Mahomet son fils & son successeur, qui poussa encore plus loin que son père la fureur impie. Mais toute sa rage fut inutile. Il lui auroit fallu dépeupler entièrement ses

Etats, & ne plus regner que dans un désert, en bannissant ou en faisant mourir tout ce qu'il avoit de sujets Chrétiens. Abdérame lui-même avoit été réduit à faire tenir un concile, pour arrêter par l'autorité épiscopale l'ardeur avec laquelle les Fidèles bravoient la mort. Les évêques défendirent en effet de se présenter dans la suite au martyre. Mais soit par l'obscurité d'un décret conçu, à la manière du temps, en termes allégoriques & peu intelligibles; soit plutôt par la persuasion où furent les confesseurs que les prélats n'avoient prétendu que paroître contenter le Monarque, chacun d'eux interpréta le réglement suivant ses dispositions personnelles. Mahomet voyant donc que le martyre avoit toujours le même attrait pour les Chrétiens, changea sa fureur sanguinaire en une haine froide & tranquille. Il s'étudia à les rendre méprisables, leur ôta leurs charges & les chassa du palais, fit abattre toutes les églises construites depuis l'entrée des Arabes en Espagne, & accabla d'impôts les adorateurs de J. C. afin de leur rendre la vie insupportable. Il se contenta depuis de faire mourir les Fidèles les plus distingués, & sur tout les prêtres. On leur tranchoit même promptement la tête,

ſans rechercher, comme avoient fait les perſécuteurs idolâtres, la barbarie & la diverſité des tourmens, qu'on ſavoit n'avoir ſervi qu'à multiplier les martyrs dans les premiers ſiècles de l'Egliſe.

Les Saraſins d'Afrique, de leur côté, continuoient à porter le ravage & la déſolation ſur toutes les côtes de l'Italie. Les murailles de Centumcelles étant ruinées, & la ville expoſée aux inſultes perpétuelles de ces ennemis opiniâtres, les habitans ſe trouvoient réduits à errer comme les animaux ſauvages dans les Anaſt. forêts & ſur les montagnes. Le Pape Léon eut pitié de ce malheureux peuple, & ſe tranſporta vers eux, pour leur établir un aſyle. Sa charité toujours magnifique, étoit inépuiſable. Après avoir bâti la Cité Léonine, il fit encore édifier, à douze milles de Centumcelles, ſur une hauteur de difficile accès, une ville nouvelle qu'il nomma Léopole. Dans la ſuite des temps, quand la crainte des Barbares eut ceſſé, cette demeure fut trouvée moins commode que l'ancienne, & les habitans retournerent à Centumcelles, qui a pris de là ſon nom de Civita-Vecchia, Ville-vieille. Léon IV mourut l'année d'après la dédicace de Léopole; c'eſt-à-dire l'an 855, le 17 de juillet. On a

peine à concevoir, comment dans un pontificat d'environ huit ans, il a pu fournir à tous les monumens de ſa libéralité. Outre les édifices dont on a parlé, il fonda ou rétablit un nombre prodigieux de monaſtères, orna & dota encore plus d'égliſes; ſans parler de ſes aumônes ordinaires, & des ſourdes profuſions de cette charité délicate, qui veut épargner aux pauvres d'un certain rang juſqu'à la honte de recevoir.

Il eut pour ſucceſſeur le Prêtre Benoît, Romain de naiſſance, d'une piété & d'un détachement confirmé par des ſignes peu ſuſpects. Tandis que toute la ville étoit en rumeur & en mouvement pour le choix de ce Pontife, il prioit tranquillement dans l'égliſe de S. Calliſte dont il étoit prêtre cardinal. On courut en foule lui porter la nouvelle de ſon élection. Il ſe leva, & ayant appris de quoi il s'agiſſoit, il ſe remit à genoux, en diſant, les larmes aux yeux, à ceux qui lui annonçoient ſon élévation avec tant d'empreſſement: Ne me tirez pas de mon égliſe, je ne ſuis pas capable de ſoutenir le poids d'une ſi grande dignité. Pour toute réponſe, ils l'emmenerent au palais de Latran, & l'inſtallerent dans la chaire pontificale, avec des démonſtrations ex-

Id. in Bened. III.

traordinaires d'allégreſſe ; puis on envoya le décret d'élection aux Empereurs Lothaire & Louis ſon fils, pour être confirmé. Cependant les envoyés mêmes ſe laiſſerent engager dans le ſchiſme, en faveur d'Anaſtaſe prêtre du titre de S. Marcel, anathématiſé par le Pape Léon pour ſon obſtination à ne vouloir pas réſider dans ſon égliſe. Les François prirent auſſi, pendant quelque temps, le parti du ſchiſmatique : mais l'attachement inviolable de la plûpart des prélats & du peuple au S. Pape Benoît, les ramena au ſentiment commun, & ils chaſſerent honteuſement Anaſtaſe, du palais patriarchal. Après quoi, Benoît fut ſacré avec l'applaudiſſement de tout le monde, le dimanche premier jour de ſeptembre 855.

La même année, l'Empereur Lothaire alla rendre compte au Juge ſuprême, de toutes les ſuites funeſtes de ſon ambition & de ſa conduite dénaturée à l'égard du meilleur de tous le pères. Quand il ſe vit à ce moment terrible, les objets ſe préſenterent à lui ſous un aſpect bien différent de ce qu'ils lui avoient paru pendant le cours tumultueux d'une vie de cabale & d'intrigues. Il ſe retira au monaſtère de Prum, ſe fit couper les che-

veux, & prit l'habit monaſtique. Il procéda enſuite au partage de ſes Etats. Louis ſon fils aîné, avoit déjà la Lombardie & le titre d'Empereur. Ses deux autres fils, Lothaire & Charle qui l'accompagnoient, eurent l'un la Provence jusqu'aux environs de Lyon, & l'autre les reſtes de la France Orientale, juſqu'à l'embouchure du Rhin & de la Meuſe: ce qui fut appelé, du nom de Lothaire le jeune, royaume de Lorraine. Lothaire premier ne vécut que ſix jours, depuis qu'il eut endoſſé l'habit religieux, & mourut le 28 ſeptembre 855. Dans ce court eſpace, il parut ſe repentir ſincèrement de tout ce qu'il avoit à ſe reprocher: heureux, ſi la vivacité de ces regrets tardifs en a compenſé la durée!

Sous le pontificat de Benoît troiſième du nom, Etelulfe roi d'Ouëſſex en Angleterre fit le voyage de Rome. Il avoit été élevé dans la piété, par S. Suithun ſon précepteur dont l'Egliſe honore la mémoire. A Rome, il offrit de riches préſens à S. Pierre, entr'autres une couronne d'or du poids de quatre livres, & il fit des largeſſes publiques au clergé & au peuple. De retour en Angleterre, il donna par teſtament trois cens marcs d'or par an à l'Egiſe Romaine, cent pour S. Pierre,

cent pour S. Paul, & cent pour les distributions pontificales. Dans le même temps, il fit tenir un concile à Vincheftre, où fe trouverent, avec les deux archevêques de Cantorbéri & d'Yorck, tous les évêques d'Angleterre, & une multitude d'abbés. La Grande-Bretagne étoit toujours partagée en plufieurs Etats, dont les fouverains concouroient dans ces occafions au bien général de l'Eglife. C'eft pourquoi Borède roi de Mercie, & Edmond roi d'Eftangle, avec quantité de feigneurs, affifterent à ce concile, fuivant l'ufage fuivi alors par les nations d'Occident. Il y fut ordonné, qu'à l'avenir la dixieme partie de toutes les terres feroit attribuée à l'Eglife, pour la dédomager des pillages que les Normands n'exercoient pas moins en Angleterre qu'en France.

Tom. 8 Conc. p. 243.

Les contrées fauvages du Nord fembloient enfanter chaque jour des armées entières, & ces ennemis de tout le monde policé fe reproduifoient, pour ainfi dire, d'un jour à l'autre, après les pertes que la haine générale leur faifoit fans ceffe effuyer. En Efpagne & en Germanie, auffi bien que dans les Ifles-Britanniques & dans les Gaules, ce terrible fléau fit la défolation publique pendant des fiè-

Annal. Norm. Bertin. Fuld.&c.

cles entiers. On n'avoit pas repoussé les attaques, ou pour mieux dire, assouvi l'avidité de l'une de leurs flottes, que dans la même campagne il en reparoissoit de plus nombreuses & de plus avides. Comme il ne restoit plus de quoi satisfaire la cupidité des derniers venus, ils s'en vengeoient par le massacre & les embrasemens.

Ayant reconnu, à leur première irruption en Neustrie, les richesses de cette province, ils vinrent quelque temps après aborder à Rouen, sous la conduite de leur Duc Raignier. Ils s'étendirent de part & d'autre, le long de la Seine qu'ils remonterent jusqu'à S. Germain en Laye; enlevant ce qu'il y avoit de plus précieux dans les maisons & dans les églises, entraînant à leur suite des troupes de captifs, égorgeant le reste, ou les pendant à des arbres tout le long de leur route, mettant le feu à une infinité de villages, d'églises, de monastères. Ils remonterent jusqu'à Paris, que l'effroi général avoit fait déserter, & d'où l'on avoit emporté les reliques de S. Germain & de Sainte Geneviève. On vouloit de même emporter le corps de S. Denis: mais le Roi Charle mit son honneur à le défendre, avec ce

monaſtère que l'Empereur ſon père lui avoit ſpécialement recommandé. Les Normands, après avoir aſſouvi toute leur avidité & leur cruauté, lui envoyerent propoſer la paix. Il fallut encore leur donner ſept mille livres d'argent, pour la conclure. Ils jurerent enſuite, par tout ce qu'ils avoient de ſacré, de ne plus revenir dans les Etat du Roi, à moins qu'il ne les appelât lui-même à ſon ſecours.

Mais un autre flotte de ces Barbares vint la même année ravager la Saintonge où ils s'établirent. Dans le même temps, leur Roi Roric entra dans l'Elbe, avec ſix cens voiles, fit ſa deſcente à Hambourg dans le royaume de Louis le Germanique; où pendant un jour & deux nuits les Barbares commirent tous les excès imaginables. Ils firent un tel maſſacre, & mirent le feu en tant d'endroits, que ce pays ne fut pendant longtemps qu'un triſte déſert. Peu après, ils attaquerent la Friſe, ruinerent les égliſes, & firent un affreux carnage du peuple qui s'y étoit réfugié. Les évêques & les abbés tranſporterent les reliques à l'abbaye de S. Omer, qui étoit bien fortifiée. Les Normands tournerent vers Dorſtrad qu'ils brûlerent, & que l'Em-

pereur Lothaire ſe vit obligé quelques années après de céder à Roric, avec d'autres comtés, en le recevant pour ſon vaſſal. Ils dévaſterent encore l'iſle de Betou ou Batavie; c'eſt-à-dire la Hollande, les bords du Rhin & du Vahal, avec beaucoup d'autres contrées maritimes, puis le pays de Gand, où ils brûlerent le monaſtère de S. Bavon. D'un autre côté, Godefroi autre de leurs chefs, pénétra juſqu'à la ville de Beauvais qu'il pilla, & obtint des terres du Roi Charle pour s'établir. Ils entrerent auſſi en Aquitaine, formerent le ſiège de Bourdeaux qui fut pris par la trahiſon des Juifs, puis pillé & brûlé, ainſi que Melle en Poitou. On leur réſiſta avec plus de ſuccès en Angleterre, & de la part des Saraſins, en Eſpagne, où ils attaquerent ſans ſuccès Liſbonne, Séville & Cadix.

De Bourdeaux dont ils s'étoient emparés, ils allerent brûler la ville de Rouen pour la ſeconde fois, ſous la conduite d'Hoſeri, firent le ravage dans les environs pendant trois mois qu'ils y demeurerent, réduiſirent en cendres le monaſtère de Fontenelle, & l'abbaye de S. Germer au diocèſe de Beauvais. La campagne ſuivante, ils allerent par la Loire

piller la ville de Nantes & les lieux circonvoiſins, s'étendirent juſqu'au Mans qu'ils prirent ; puis vinrent attaquer la ville de Tours, qui fut préſervée de leur fureur par un débordement ſubit de la Loire & du Cher. Mais ils incendierent Marmoutier, où ils maſſacrerent cent ſeize moines. Les vingt-quatre qui reſtoient avec l'Abbé Héberne, purent à peine mettre leur vie en sûreté, dans des grottes & des ſouterrains inconnus. On avoit tranſporté le corps de S. Martin à Orléans, puis à Auxerre, où il demeura trente-un ans, avec Héberne & ſes religieux, qui ne voulurent jamais quitter ce précieux dépôt, & qui eurent enfin la conſolation de le rapporter à Tours.

On avoit craint avec raiſon, de laiſſer des reliques ſi ſaintes à Orléans, que les Barbares pillerent ſans réſiſtance, ainſi que la Touraine & les environs juſqu'à Blois. Ils attaquerent auſſi la ville de Chartres, dont l'Evêque Erobald, pourſuivi l'épée dans les reins, ſe noya dans la rivière d'Eure qu'il voulut paſſer à la nage. Dans la même irruption, ils inſulterent de nouveau Paris, brûlerent Sainte Geneviève & toutes les autres égliſes de la ville & du voiſinage, excepté

cepté trois ſeulement; la Cathédrale, Saint Germain-des-Prés & Saint Denis, qu'on racheta pour une ſomme prodigieuſe.

Telles ſont les ſcènes d'horreur que ces hommes dépouillés de tout ſentiment humain, & non moins inacceſſibles à la pitié que les glaces & les écueils d'où ils étoient ſortis, donnerent ſans relâche, depuis leur première irruption dans nos douces contrées, juſqu'à l'époque où nous voici parvenus. Ils les continuerent encore long-temps après dans les mêmes provinces, & les étendirent à beaucoup d'autres, juſqu'au delà du détroit de Cadix, dans le pays du Rhône & en Italie. Ils ne ceſſerent de fouler aux pieds tous les droits de l'humanité, qu'en embraſſant la religion, qui put ſeule changer, après une ſi longue habitude, ces mœurs atroces. Nous craindrions d'exciter une ſenſibilité pénible, en offrant tous les traits de ce ſombre tableau, & en y fixant trop long-temps les yeux de nos lecteurs. Il nous importoit uniquement de faire connoître ce qu'il en a coûté de travaux & de douleur à l'Egliſe, pour enfanter ce peuple à J. C. & pour en faire la portion la plus atten-

tive au maintien des droits, & l'une des plus religieuses, dans le plus chrétien des royaumes. C'est ainsi que sans le secours de la foi, les meilleurs esprits & les ames les plus énergiques n'en sont que plus exposés aux grands égaremens & aux grands excès.

Fin du Tome huitième.





TABLE

CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 768, jusqu'à l'an 858.

TOME HUITIÈME.

PAPES.

XCIII. ETienne III, élu le 15 Août 768, mort le 1 Févr. 772.

XCIV. Adrien I, 9 Févr. 772. 25 Déc. 795.

XCV. S. Léon III, 26 Déc. 795. 11 Juin, 816

XCVI. Etienne IV, 22 Juin 816. 24 Janv. 817.

XCVII. S. Pascal I, 25 Janv. 817. 11 Mai 824,

XCVIII. Eugène II, ordonné en 824, mort en Août. 827.

XCIX. Valentin, élu & mort en 827.

SOUVERAINS.

EMPEREURS D'ORIENT.

COnstantin-Copronyme, mort en 775.

Léon-Porphyrogenète, 780.

Constantin VI, mort en 797, & Irène chassée en 802.

Nicéphore, 811.

Staurace, 811.

Michel Curopalate, 813.

Léon l'Arménien, 820.

Michel le Bègue, 829.

Théophile, 842.

Michel III.

PAPES.

C. Grégoire IV, ordonné vers la fin de 827, mort vers le commencement de . 844.

CI. Sergius II, au commencement de 844. 27 Janv. 847.

CII. S. Léon IV, 11 Avr. 847. 17 Juill. 855.

CIII. Benoît III, ordonné 29 Sept. 855. mort 8 Avril 858.

ANTIPAPES.

Zizime, 824.

Anastase, 855.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

Charlemagne, couronné en 800. mort en 814.

Louis le Débonnaire, 840.

Lothaire I, 855.

Louis II.

ROIS DE FRANCE.

Charlemagne, mort en 814.

Louis le Débonnaire, 840.

Charle le Chauve.

ROIS D'ESPAGNE.

Aurèle, mort en 774.

Silo, 783.

Mauregat, 788.

Bermude I. 791.

Alfonse le Chaste, 842.

Ramire I, 850.

Ordogno I.

ROIS D'ANGLETERRE.

Heptarchie jusqu'à Egbert I, qui soumet à sa couronne toute l'Angleterre.

Ethélulfe, 857.

Ethelbald d'Ouëssex, }
Ethelbert de Kent. }

Sectaires.

ELipand de Tolède & Félix d'Urgel, enseignent que J. C. en tant qu'homme, n'est pas le fils naturel, mais seulement le fils adoptif de Dieu, en 790.

Nouveaux Manichéens, ou Pauliciens en Orient, 811.

Claude de Turin attaque le culte des images, & même de la croix, 828.

Thiote fausse prophétesse, qui annonçoit, comme inspirée de Dieu, la fin du monde pour l'année 847.

Gotheschalc tient sur la prédestination une doctrine qui détruit la liberté, 848.

Persécutions.

COntinuation de la persécution de Constantin-Copronyme contre les défenseurs des saintes images jusqu'en 775.

Persécution pour le même sujet, de la part de Léon l'Arménien, avec beaucoup de violence & plus d'artifice encore, pendant six années consécutives.

Persécution reprise par Michel le Bègue

Autre persécution pour la même cause, d'une fureur outrée par intervalle, & par les caprices de l'Empereur Théophile.

Persécutions renouvellées sans cesse par les Normands, avec des cruautés inouies, sur toutes les côtes de la Germanie & de la France.

Persécutions semblables, exercées par les Sarasins sur les côtes d'Italie & de Grèce.

Violente persécution en Espagne, & martyrs nombreux, durant la plus grande partie du regne d'Abdérame II, qui tint l'empire des Maures depuis l'an 821 jusqu'à l'an 852. Elle fut encore plus cruelle, sous le regne de Mahomet son fils.

Ecrivains Ecclésiastiques.

S. Ambroise-Autpert, évêque de Bénévent, mort en 778. Il a fait un commentaire sur l'Apocalypse.

S. Jean Damascène, vers 780. Outre ses ouvrages écrits avec beaucoup de force, en faveur des saintes images, contre les Empereurs Léon l'Isaurien & Constantin-Copronyme, il a laissé beaucoup d'autres écrits. Son excellent traité de la Foi Orthodoxe a servi de modèle aux Théologiens postérieurs, pour la méthode scholastique.

Béat, prêtre & moine Espagnol connu sous le nom de S. Biéco, 798. On a de lui un traité contre les erreurs d'Elipand de Tolède.

Paul, diacre d'Aquilée, mort au commencement du neuvième siècle. Le plus fameux de ses ouvrages est l'histoire des

Principaux Conciles.

Concile de Rome, 769, où l'on anathématisa le faux concile tenu à C. P. en 754, contre les saintes images, par 338 évêques Iconoclastes. La date singulière de ce concile Romain, conçue en ces termes, *sous le regne de la Sainte Trinité* sans faire mention des années de Constantin-Copronyme, fait voir que l'autorité de cet Empereur n'étoit plus reconnue à Rome.

Concile de Duren dans le duché de Juliers, 679, le premier où il soit fait mention en Allemagne, de la dîme proprement dite, comme d'une dette envers le clergé.

Concile ou assemblée mixte de Paderborn, 785, où Charlemagne donne à la Saxe sa forme ecclésiastique & civile.

Septième Concile Œcu-

Ecrivains Ecclésiastiques.	*Principaux Conciles.*
Lombards, qui commence à leur origine, & finit à la mort du Roi Luitprand. Son histoire des évêques de Metz, à raison de plusieurs évènemens d'un intérêt général, est beaucoup plus importante que ce titre particulier ne l'annonce. Il a fait encore l'abrégé de l'histoire Romaine d'Eutrope, & sous le titre d'homélies, un recueil de leçons tirées des SS. Pères pour tous les jours de l'année.	ménique, deuxième de Nicée, commencé le 24 septembre & fini le 23 octobre 787. L'impiété des Iconoclastes y fut anathématisée par 377 évêques, présidés par les légats du Pape Adrien.
Alcuin, 804, homme d'un zèle admirable pour le rétablissement des sciences, s'est exercé dans la carrière de la grammaire, de la rhétorique, de la dialectique, mais principalement dans les tières de théologie. Néanmoins son talent ne paroît avoir égalé, ni son émulation, ni sa renommée, la plus brillante entre les savans de son temps. On trouve dans ses œuvres pleines d'érudition, plus de tra-	Concile de Francfort, 794, de tous les évêques de Germanie, de France, d'Aquitaine & deux représentans de l'Italie. On y condamna l'hérésie d'Elipand de Tolède & de Félix d'Urgel, touchant la qualité de fils adoptif de Dieu qu'ils attribuoient à J. C. On y rejeta aussi, mais par une pure erreur de fait, l'adoration proprement dite que l'on crut avoir été décernée aux saintes images par le septième concile.
	Concile de Frioul, 796, contre deux erreurs; la première, qui faisoit procéder le S. Esprit du Père seulement; la seconde, qui divisoit J. C. en deux fils, l'un na-

Ecrivains Eccléſiaſtiques.

vail que de génie, plus de mémoire que d'invention & de diſcernement. Toute ſa grammaire ne le fait parler, ni élégamment, ni même purement; avec toute ſa rhétorique, ſon ſtyle eſt ſurchargé de paroles inutiles, ſes penſées ſont communes, ſes ornemens affectés; & ſa dialectique n'empêche pas que ſes raiſonnemens allongés ne manquent de nerf, & ſouvent de juſteſſe.

S. Paulin d'Aquilée 804. On a de lui un livre contre Elipand de Tolède & Félix d'Urgel, avec pluſieurs autres ouvrages.

L'Empereur Charlemagne, 814. Outre ſes capitulaires, on a de lui une grammaire, & quelques autres ouvrages. Quoique les livres Carolins, [production extrêmement injurieuſe au ſeptième concile œcuménique] prennent leur nom de celui de ce Prince, il n'y a nulle apparence qu'il ait eu part à leur compoſition.

Principaux Conciles.

turel & l'autre adoptif.

Concile d'Aix la-Chapelle. 799. Félix d'Urgel, après y avoit abjuré de nouveau ſes erreurs, y fut déposé à cauſe de ſes rechûtes.

Concile de Rome, 800, où Charlemagne eſt élu Empereur des Romains.

Concile de Ratisbonne, 803. On y décida que les chorévêques ne feroient point les ordinations épiſcopales n'étant que prêtres, & l'on déclara nulles celles qu'ils avoient faites ainſi.

Concile de Saltzbourg, 807, où l'on régla que les dîmes ſe partageroient en quatre portions; la première pour l'évêque, la ſeconde pours les clercs, la troiſième pour les pauvres, la quatrième pour la fabrique.

Concile d'Aix la Chapelle, 809, qui donna lieu à la célèbre conférence des François avec le Pape Léon III, touchant l'uſage qu'ils avoient pris de chanter

Ecrivains Ecclésiastiques.

Le S. Abbé Théophane, 818, Il a laissé une chronique, qui continue celle de Syncelle jusqu'au regne de Michel-Curopalate.

S. Benoît abbé d'Aniane, 821. Il a fait un recueil des règles diverses des moines d'Orient & d'Occident, avec une concordance pour montrer la conformité ou les rapports de la règle de S. Benoît avec toutes les autres. Nous avons encore de lui un recueil d'homélies & un pénitentiel.

Théodulfe évêque d'Orléans, 821. Outre ses capitulaires ou instructions pour ses prêtres, on a de lui quelques traités théologiques, & plusieurs poësies, parmi lesquelles on doit remarquer l'hymne *Gloria, laus & honor*, qui se chante le jour des Rameaux. On dit qu'elle valut la liberté à son auteur, qui la composa dans les prisons d'Angers, où il avoit été

Principaux Conciles.

le mot *filioque*, dans le Symbole.

Conciles d'Arles, de Rheims, de Mayence, de Châlons-sur-Saone & de Tours, 813, pour le rétablissement de la discipline.

Concile de C. P. 814, où 270 évêques confirmerent la vraie doctrine sur le culte des images.

Concile d'Aix-la-Chapelle 816, où l'on fit des règles pour les chanoines & pour les chanoinesses.

Concile de Rome, 816. il y fut statué que l'élection du Pape se feroit par les évêques le clergé en présence du sénat & du peuple, & sa consécration devant les députés de l'Empereur.

Concile d'Attigni, 822, où Louis le Débonnaire fit sa confession publique, & prit le parti de faire de même pénitence.

Concile de Paris, 825. Les évêques mal instruits des faits y blâmerent, & le deuxième

Ecrivains Ecclésiastiques.

mis durant les troubles du regne de Louis le Débonnaire. L'ayant chantée d'une fenêtre, comme ce Prince passoit, Louis en fut si charmé, qu'il fit sur le champ élargir le prisonnier. Le caractère du Prince rend au moins le fait vraisemblable.

Théodmire abbé & Dungal reclus écrivirent contre Claude de Turin, peu après qu'il se fût démasqué.

S. Théodore Studite, 826, a laissé, entr'autres ouvrages, des sermons & des lettres, dont quelques-unes sont d'une grande beauté.

S. Nicéphore de C. P. 828. On a de lui un Abrégé historique, une Chronologie Tripartite & plusieurs autres ouvrages, principalement contre les iconoclastes qu'il combattit avec force.

L'Abbé, Anségise, 834, a receuilli les capitulaires de Charlemagne & de Louis le Débonnaire.

Principaux Conciles.

concile de Nicée, & le Pape Adrien, qu'ils s'imaginoient avoir décerné un culte superstitieux aux saintes images; mais ils s'éleverent bien plus fortement contre le concile des Iconoclastes, & approuverent les procédés du Pape contre ces impies.

Concile d'Ingelheim, 826. On y défendit de célébrer la messe dans un oratoire particulier sans la permission de l'évêque diocésain.

Concile de Rome, 826, où l'on ordonna d'établir des maîtres pour enseigner la grammaire & l'écriture sainte.

Concile de Mayence, 826, où les engagemens du Moine Gothescalc, offert à la religion par ses parens dans son enfance, furent déclarés indissolubles, nonobstant ses réclamations.

Concile de Worms, 829, qui défend l'épreuve de l'eau froide, alors la plus usitée.

Ecrivains Eccléſiaſtiques.

L'Abbé Smaragde, vers 835. Il a laiſſé un traité desDevoirs des Princes, des ſermons pour toute l'année, un commentaire ſur la règle de S. Benoît, & quelques morceaux d'hiſtoire fort intéreſſans.

S. Agobard archevêque de Lyon, 840, ſavant des plus diſtingués de ſon ſiècle, & ſupérieur à la plûpart de ſes contemporains, pour la manière de voir & d'écrire. Il a principalement combattu l'abus des épreuves & les préjugés ſur le pouvoir des ſorciers, l'aveuglement des Juifs, & les erreurs de Félix d'Urgel. On trouve de la force dans ſes raiſonnemens, du feu & de la netteté dans ſon ſtyle, une érudition profonde & un choix judicieux dans ſes citations.

Ratram, abbé d'Orbais, en 840. Entre pluſieurs ouvrages dogmatiques, ſon traité du corps &

Principaux Conciles.

Concile ou aſſemblée de Compiegne, 833, où Louis le Débonnaire fut mis en pénitence publique, & regardé comme ne pouvant plus porter les armes, ou comme dépoſé.

Concile de Thionville, 835. Plus de quarante évêques y déclarerent nul tout ce qui avoit été fait contre l'Empereur Louis, & prononcerent la peine de dépoſition contre Ebbon de Rheims, Agobard de Lyon & Bernard de Vienne, qui avoient eu part à cet attentat.

Concile très-nombreux, tenu à C. P. par le Patriarche S. Méthode, le le 19 de février, premier dimanche de carême 842. On y confirma le ſecond concile de Nicée, & l'on anathématiſa de nouveau les Iconoclaſtes. Les Grecs en mémoire de ce concile, appellent le premier dimanche de

Ecrivains Eccléſiaſtiques.

du Sang de J. C. eſt le plus célèbre.

Amalarius, Diacre de Metz, vers 840, connu principalement par ſon traité des Offices Eccléſiaſtiques, très-utile pour juſtifier l'antiquité de nos prières & de nos cérémonies.

Jonas évêque d'Orléans, 841. Ses principaux ouvrages ſont l'Inſtitution d'un Roi, l'Inſtitution d'un Laïc, & ſon traité contre Claude de Turin. Celui-ci ſur-tout, par ſes inconſéquences, par ſes railleries inſipides, & par le mêlange de quelques erreurs répond mal à la réputation que l'auteur eut de ſon temps.

Hilduin, Abbé de S. Denis, vers 842 Il eſt auteur des Aréopagitiques, première ſource de l'erreur qui a fait confondre parmi nous S. Denis d'Athènes avec S. Denis de Paris.

Eginard, vers 844, a écrit, entr'autres ouvra-

Principaux Conciles.

carême, la fête de l'orthodoxie.

Concile de Mayence, 848, où Gotheſcalc produiſit ſes erreurs, fut condamné, & renvoyé, comme moine d'Orbais dans le Soiſſonnois, à Hincmar de Rheims.

Concile de Rome, 848. Il y fut déclaré que les évêques ne devoient rien prendre pour conférer les ordres, ſous peine de dépoſition.

Concile de Lyon, 848, où il eſt parlé d'abbés-archidiacres. C'eſt par un reſte de cet uſage que l'archidiacre de Clermont porte encore aujourd'hui le nom d'Abbé.

Concile de Querſi-ſur Oiſe, 849, où Gotheſcalc fut condamné à la flagellation monaſtique, & à être renfermé dans l'abbaye d'Hautvilliers.

Concile de Cordoue aſſemblé en 852, à la demande du Roi Muſulman Abdérame II, afin d'appaiſer les Infidèles,

Ecrivains Ecclésiastiques.

ges, la vie de Charlemagne, & les annales de France depuis 741 jusqu'eu 829. Daus la circonstance du changement de dynastie sur le trône François, il est sage de se tenir en garde contre les portraits fort chargés que le courtisan des Carlovingiens leur traçoit des derniers Mérovingiens, nommés les Rois fainéans.

Valafrid Strabon, abbé de Richenou, 849, a laissé un traité des Divins Offices, une glose sur l'Ecriture Sainte, quelques vies de saints & quelques poèmes.

Florus, diacre de Lyon, 852, dont on a un traité sur la Prédestination, une collection des Loix Ecclésiastiques, un commentaire sur les épîtres de S. Paul & un Martyrologe.

Raban archevêque de Mayence, 856, célèbre par un grand nombre d'ouvrages d'une doctrine

Principaux Conciles.

& d'empêcher les Chrétiens de se présenter au martyre.

Concile de Rome, 853, qui déposa le Prêtre Anastase, cardinal du titre de S. Marcel, parce que depuis cinq ans il étoit absent de son titre.

Concile de Valence, 855. Quatorze évêques avec leurs métropolitains y rejeterent, par un malentendu, les décisions de Quersi. Ils confesserent en même temps & en termes exprès, contre l'erreur de Gothescalc, que dans la condamnation éternelle des réprouvés, leur démérite précède le juste jugement de Dieu.

saine & profonde. Les plus remarquables sont un traité fait au sujet de Louis le Débonnaire sur le respect des enfans envers leur père & des sujets envers leur souverain, différens écrits contre les erreurs de Gothescalc, & des témoignages péremptoires de la foi de l'Eglise touchant la présence réelle de J. C. dans le sacrement de nos autels.

FIN.

font un
e fur le
jets en-
tre les
ges pé-
ant la
de nos